John Adams Paris March 10 1780. Liv 10 : 0 : 0

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE II,
ROI D'ESPAGNE.

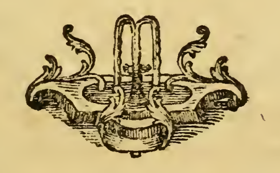
TOME TROISIEME.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE II,
ROI D'ESPAGNE.

Par M. WATSON, Professeur de Philosophie & de Rhétorique à l'Université de St. André.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM.

Chez D. J. CHANGUION.

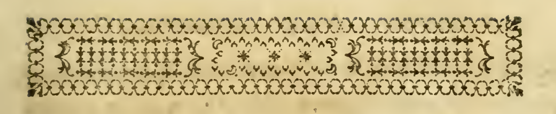
M. DCC. LXXVIII.

TABLE DES SOMMAIRES,

Contenus dans le troisieme Volume.

Fin de la Table du troisieme Volume.

HISTOIRE



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE QUATORZIEME.

LA violence de la maladie n'avoit pas laissé le tems à Requesens de nommer son successeur. Aussi-tôt sa mort, le Conseil d'état prit les rênes du gouvernement; & le Roi d'Espagne, incertain du choix qu'il feroit d'un nouveau gouverneur, confirma au Conseil l'autorité qu'il exerçoit par interim. Les provinces de Zélande & de Hollande en apprirent la nouvelle avec beaucoup de joie; elles se flattoient que le gouvernement n'étant plus dans la main d'un étranger, ceux auxquels il étoit confié, se

Liv. XIV. 1576.

Le Conseil s'empare du gouvernement.

Liv. XIV. 1576.

conduiroient à leur égard avec plus de douceur & moins d'animofité ; & que la guerre fe feroit à l'avenir avec moins d'acharnement. Mais le Confeil avoit réfolu de fe conduire fur les mêmes erremens, & de fuivre le même plan d'opérations. En conféquence, il s'occupa de celles déjà commencées, des moyens de les terminer ; & ce ne fut, que quand des objets plus importans encore pour lui que la réduction des provinces maritimes vinrent l'en diftraire, qu'il changea de conduite.

Révolte des troupes.

Avant la mort de Requefens, la cavalerie Efpagnole s'étoit plufieurs fois mutinée : l'infanterie auroit fans doute fuivi fon exemple, fi l'on ne l'avoit tenue au fiége de Ziric-zée dans une continuelle occupation, & fi l'efpoir de s'enrichir du pillage de cette ville ne l'avoit engagée à obéir à fes chefs. Mais quand elle vit fes efpérances trompées, & que la contribution qu'on avoit exigée des habitans, n'étoit pas employée à lui payer une partie des arrérages qui lui étoient dûs, elle fe livra à fon mécontentement, courut aux armes, refufa de reconnoître fes chefs, en nomma d'autres, fe choifit même un général ; &, pour donner plus de folidité à leur union, tous

sans distinction, soldats comme officiers, se jurerent devant l'hostie sainte une fidélité inviolable ; après quoi, abandonnant les provinces maritimes & toutes les conquêtes qui leur avoient coûté tant de sang, de peines & de fatigues, ils marcherent vers le Brabant, & y entrerent dans le dessein de s'y rendre maîtres de quelques places fortes, d'où ils pussent faire des excursions, piller les villes & les villages des environs.

Elles s'emparent d'Alost.

Le Conseil envoya au-devant d'eux le Comte de Mansfeldt ; mais quelques propositions & même quelques promesses qu'il leur fit, il ne put les faire changer de dessein. Leur projet étoit de se rendre maîtres de Bruxelles : dans l'espérance de la prendre par surprise, ils marchoient avec une célérité étonnante ; mais leur espérance fut trompée, la garnison & les habitans, instruits à tems, se tenoient sur leurs gardes. Ils tenterent ensuite de surprendre Malines, mais sans succès. Alors abandonnant le Brabant, ils entrerent dans la Flandre, & tournant tout à coup vers Alost, ils la prirent par escalade, au milieu de la nuit, lorsque les habitans étoient tous dans la plus grande sécurité. Aucune place ne convenoit mieux

qu'Aloſt pour l'exécution de leur deſſein ;
Liv. XIV. cette ville, ſituée au milieu d'un pays riche
1576. & abondant, étoit à une égale diſtance de Gand, d'Anvers & de Bruxelles. Ils n'y eurent pas plutôt déployé l'étendard de la rebellion, qu'une grande partie des autres troupes Eſpagnoles ſe joignit à eux ; ce fut alors qu'ils commencerent à exercer toute ſorte de violence & d'excès contre les habitans des villes & des campagnes voiſines.

De ſon côté, le Prince d'Orange ne reſta point dans l'inaction ; il étoit trop habile, & avoit une trop grande ſagacité pour ne pas profiter d'une conjoncture ſi heureuſe pour la réuſſite de ſes projets. Tandis que ſes émiſſaires agiſſoient de leur côté, il s'efforçoit par ſes lettres de réveiller le courage des peuples, & de perſuader, ſur-tout au conſeil d'état, que le moment favorable étoit enfin arrivé de délivrer pour jamais les Pays-bas de la tyrannie Eſpagnole. » La » providence, leur diſoit-il, a mis entre » vos mains le gouvernement; ſoyez fer» mes, & ne conſentez jamais à vous deſ» ſaiſir du pouvoir que vous exercez : em» ployez ce pouvoir à délivrer vos conci» toyens du peſant fardeau qui les acca» ble, des maux qu'ils endurent, de la mi-

» ſere qui les tourmente depuis ſi long-tems.
» La meſure des calamités du peuple, comme Liv. XIV.
» celle des iniquités des Eſpagnols, eſt à 1576.
» ſon comble. Quelque choſe qu'il arrive,
» le ſort des infortunés habitans des Pays-
» Bas ne peut pas être plus affreux qu'il n'a
» été juſqu'à préſent; & vous n'avez per-
» ſonnellement aucun motif qui puiſſe vous
» détourner de prendre la ferme réſolution
» de chaſſer vos tyrans, ou de périr dans
» cette glorieuſe entrepriſe ".

Le Conſeil d'état les déclare rebelles.

Les exactions que les troupes Eſpagnoles commettoient, donnoient une nouvelle force aux exhortations du Prince & de ſes partiſans; elles rendoient plus vive l'impreſſion qu'elles faiſoient ſur les eſprits. Le Conſeil d'état lui-même étoit auſſi irrité que le peuple; & dans ſon reſſentiment, il réſolut de donner un placard qui déclarât les troupes Eſpagnoles rebelles au Roi. Barlaimont, Mansfeldt, Viglius, les officiers même Eſpagnols les plus qualifiés, & Rhoda, préſident du Conſeil des troubles, approuverent d'abord ce placard; parce qu'ils crurent qu'il ne regardoit que les troupes révoltées: mais quand ils virent qu'on vouloit étendre ſon effet ſur tous ceux qui étoient attachés au gouvernement Eſpagnol, ils changerent d'a-

Liv. XIV. 1576.

vis, voulurent même excuser les soldats; & s'opposerent formellement à la publication du placard. » Les soldats, disoient-ils, se » sont, il est vrai, mutinés; mais peut-on » les accuser de rebellion? Ils n'étoient pas » payés. D'ailleurs, que produira le pla- » card? il les irritera davantage, & ce » sera le peuple qui en souffrira. Le Con- » seil d'état a-t-il des forces suffisantes pour » soutenir la démarche qu'il veut faire, & » réprimer les excès qu'il veut punir? " Ces raisons firent peu d'impression sur le plus grand nombre des membres du Conseil, qui, non contens de se décider en faveur du placard, firent encore arrêter & mettre en prison, comme complices des soldats révoltés, ceux d'entre eux qui s'y étoient opposés. La place de président qu'occupoit Viglius, fut donnée au Duc d'Arschot. On publia alors un placard plus fort encore que celui qu'on avoit d'abord projetté de donner; il étoit conçu de maniere à irriter de plus en plus le peuple, à rendre plus vive & plus ardente sa haine pour les soldats Espagnols : on l'invitoit même à concourir avec le Conseil pour chasser des Pays-Bas ces troupes de brigands, qui, sous prétexte de se faire payer des arrérages qu'ils pré-

tendoient leur être dûs, vouloient ruiner le pays, & le ruineroient effectivement, si l'on ne s'y opposoit.

Liv. XIV.

1576.

Les hostilités commencent.

Il y avoit trop d'uniformité entre la maniere de penser des Flamands & ce que contenoit le placard, pour qu'il ne produisît pas sur eux le même effet que l'huile qu'on jette sur un feu ardent; elle l'anime, & lui donne plus d'action. Cependant, pour donner encore plus de force à ce placard, & rendre son effet plus grand sur tous les esprits, en même-temps pour donner plus de poids aux mesures déjà prises, & à celles qu'on se proposoit de prendre, le Conseil convoqua une assemblée générale. On invita toutes les provinces à y envoyer des députés: celle de Luxembourg fut la seule qui ne se rendit point à cette invitation. A peine avoit-on fait l'ouverture de cette assemblée, que les hostilités commencerent. La citadelle d'Anvers, les villes de Gand, de Valenciennes & d'Utrecht étoient au pouvoir des Espagnols: Romero commandoit à Liere, & Maestricht avoit pour garnison un régiment de soldats Allemands. Il etoit très-important pour les Etats de se rendre maîtres de toutes ces places; plus important encore d'empêcher les troupes Espa-

Liv. XIV. 1576.

gnoles de ſe réunir & de former une armée. Tandis qu'on prenoit les plus ſages meſures pour y réuſſir, on travailloit avec ſuccès à gagner les régimens Wallons qui étoient au ſervice de l'Eſpagne : s'étant déclarés pour les Etats, ils ſe joignirent aux levées nombreuſes qu'on avoit déjà faites, avec leſquelles ils formerent un corps d'armée conſidérable.

De leur côté, les Eſpagnols animés par Rhoda, préſident du Conſeil des troubles, & par le brave & actif d'Avila, mettoient tout en uſage pour rendre inutiles les meſures priſes contre eux. Un de leurs officiers, nommé Vargas, avoit raſſemblé, dans les environs de Maeſtricht, huit cens hommes de cavalerie ; ſon projet étoit de les conduire à Aloſt, & d'engager les mutins qui tenoient cette ville, à ſe joindre à lui & à agir de concert contre les Etats. Ceux-ci inſtruits de ſa marche, avoient envoyé contre lui un détachement de deux mille hommes d'infanterie, & de ſix cens de cavalerie. Vargas s'étoit avancé juſqu'à Viſenach, & ce fut là que le détachement des Etats le rencontra. La partie n'étoit pas égale : à ne conſidérer que le nombre, les Eſpagnols étoient bien inférieurs ;

mais cette infériorité étoit cependant moins grande que celle de leurs ennemis, relativement à l'art de la guerre & à la discipline militaire, dont ceux-ci n'avoient aucune connoissance. Vargas, pour suppléer à l'infanterie qui lui manquoit, fit mettre pied à terre à une compagnie de Bourguignons, & attendit l'ennemi. Les Flamands l'attaquerent avec beaucoup de vivacité, mais sans succès : les Espagnols les repousserent, enfoncerent leurs rangs & en firent un grand carnage.

Vargas continua de marcher vers Alost; il y trouva Romero & d'Avila, qui joignirent envain leurs sollicitations aux siennes pour engager les soldats Espagnols à s'unir à lui : tout ce qu'on put leur dire pour les y déterminer, fut inutile : ni la gloire de leur nation, intéressée à ce qu'ils agissent de concert, ni leur propre sûreté, ne purent vaincre leur obstination ; ils demeurerent fermes dans la résolution qu'ils avoient prise de ne sortir d'Alost qu'après qu'on leur auroit payé les arrérages qui leur étoient dûs. Vargas marcha alors vers Maestricht ; il avoit appris que les troupes Allemandes auxquelles les Espagnols en avoient confié la garde, s'étoient engagées

Liv. XIV. 1576.

à ouvrir les portes aux troupes des Etats; & que si elles avoient tardé jusqu'alors à exécuter leur dessein, ç'avoit été parce que quelques compagnies Espagnoles s'étoient emparées d'une des portes & de la ville de Wick.

Wick, située à l'Est de la riviere, communique avec Maestricht par un pont sur la Meuse. Après que Vargas eut joint ses troupes à celles qui étoient dans Wick, il y eut sur le pont un combat très-vif avec les habitans de Maestricht : l'avantage auroit été pour ceux-ci, si les Allemands les eussent secondés; mais intimidés par l'arrivée de Vargas & ne se sentant pas les plus forts, au lieu de combattre, ils s'unirent aux Espagnols. Les habitans de Maestricht, repoussés & obligés de rentrer dans leur ville, payerent bien cher la vaine tentative qu'ils venoient de faire en faveur de leur liberté; les Allemands & les Espagnols unis, pillerent leurs maisons & commirent les plus grands excès. (1)

Mais le souvenir de cette catastrophe fut effacé par le triste sort qu'éprouverent peu

(1) Meteren p. 164. Bentivoglio. p. 178.

de temps après les habitans d'Anvers. La citadelle de cette ville étoit au pouvoir des troupes Espagnoles; les Etats avoient tout mis en usage pour les engager à la leur livrer. N'ayant pu y réussir, ils avoient pris le parti d'employer la force pour les obliger à se retirer. Pour cela ils avoient envoyé à Champigny, (2) gouverneur de la ville, un corps nombreux de Wallons & d'autres troupes. Il étoit de la plus grande importance d'ôter aux Espagnols la possession de cette citadelle, qui les rendoit en quelque sorte maîtres de la ville, avec laquelle elle communiquoit par une grande esplanade, & livroit à leur discrétion les environs, au moyen de la porte qui donnoit sur la campagne. Les Etats n'avoient pas donné assez d'attention aux dangers auxquels cette position exposoit la ville. Champigny leur en avoit plusieurs fois fait sentir les conséquences; il les avoit souvent pressés de faire élever un retranchement sur l'esplanade, & d'y dresser des batteries qui missent la ville à

Liv. XIV. 1576.

(2) Il étoit frere du Cardinal Granvelle, & étoit aussi ennemi du gouvernement Espagnol que son frere en étoit partisan.

Liv. XIV. 1576.

l'abri des entreprises de la garnison de la citadelle ; en même-temps, de rassembler le plus de troupes qu'il seroit possible, & d'en former un camp, pour couper toute communication entre Alost, les autres villes dont les Espagnols étoient maître, & la citadelle. Les Etats n'adopterent qu'une partie de l'avis de Champigny ; on ne forma pas le camp, & on se contenta d'ordonner de retrancher l'esplanade : encore cet ordre fut-il donné trop tard, parce qu'on croyoit que la garnison de la citadelle n'oseroit tenter de s'emparer de la ville, qui étoit gardée par un nombre de troupes considérable : on se flattoit même qu'on pourroit la forcer à se rendre avant qu'elle pût être secourue. On éleva donc dans l'esplanade deux fortes batteries ; tandis que les habitans travailloient avec une égale ardeur à creuser une tranchée profonde, & à élever un parapet qui pût défendre leur ville.

Quand ces travaux furent achevés, on commença le siege de la citadelle ; on assiégeoit en même-temps celle de Gand. Les Etats espéroient beaucoup du succès de ces deux entreprises : mais leurs espérances furent trompées par l'effet qu'elles produisirent sur les soldats révoltés qui occupoient

Aloſt. Le bruit du canon réveilla en eux cet eſprit guerrier & féroce qui leur étoit naturel, & produiſit plus d'effet que toutes les exhortations & les prieres de leur commandant. Navares, qu'ils avoient choiſi pour leur général, voulut profiter des diſpoſitions où il les voyoit. Il les aſſembla, les exhorta à faire de ſérieuſes réflexions ſur l'inconſéquence de leur conduite, leur répréſenta qu'il étoit peu ſage & peu prudent de ſouffrir que les deux citadelles que les Flamands aſſiégeoient, paſſaſſent en leur pouvoir. „ Cette artillerie, dit-il, que vous » entendez gronder & qui foudroie ces pla- » ces, ne vous menace-t-elle pas autant » que leurs braves défenſeurs? Pouvons- » nous douter qu'après que les Flamands au- » ront triomphé de nos compatriotes, ils » ne tournent leurs armes contre nous, » qui ſommes encore plus que ceux qu'ils » attaquent, les objets de leur haine? Vous » flattez-vous que les Etats ſoient dans la » ſuite plus diſpoſés à faire ce que vous » exigez d'eux, qu'ils ne l'ont été juſqu'à » préſent? Eſpérez-vous qu'enflés de leurs » ſuccès, il vous ſera alors plus facile de » les engager à vous ſatisfaire ſur le paye- » ment des arrérages qu'ils vous doivent?

Liv. XIV. 1576.

Liv. XIV. 1576.

» Croyez-moi : ils éteindront avant peu dans » votre ſang cette funeſte dette qui vous » rend ſi opiniâtres. Marchons donc ſans » délai au ſecours de la citadelle d'Anvers : » après avoir obligé l'ennemi à en lever » le ſiége, il nous ſera aiſé de nous ren- » dre maîtres de cette ville, la plus opu- » lente du monde entier. Ce ſera alors » que nous pourrons, malgré tous les ef- » forts de ſes habitans & des nouvelles » levées qui la défendent, nous venger du » traitement indigne que nous avons reçu. " Navares ne put continuer; chacun applaudiſſoit, chacun crioit aux armes; & ces cris répétés ſans interruption, animoient leur impatience. Le déſir qu'ils avoient tous de ſortir d'Aloſt, étoit alors auſſi vif, que la répugnance qu'ils avoient eu de la quitter étoit grande auparavant. Ils en partirent le troiſieme Novembre, quelques heures avant le coucher du ſoleil ; ils ſe flattoient qu'en marchant toute la nuit, ils pourroient arriver le lendemain matin & ſurprendre l'ennemi, qui n'auroit pas été inſtruit de leur deſſein. Le paſſage de l'Eſcaut retarda leur marche ; ils ne purent le traverſer auſſi promptement qu'ils l'avoient cru, & au lieu d'arriver le matin, ils ne purent entrer dans

la citadelle d'Anvers, que vers le midi. Dans leur route, ils avoient été joints par quatre cens chevaux, commandés par Romero & Vargas, qui, inſtruits par Navares, s'étoient mis auſſitôt en marche avec ce qu'ils avoient pu raſſembler de ſoldats. La nouvelle de leur arrivée, à laquelle les habitans de la ville ne s'attendoient pas, jetta parmi eux la crainte & l'épouvante; ils ne pouvoient ſe diſſimuler le deſſein qui avoit engagé les troupes Eſpagnoles à quitter Aloſt, & dès-lors ils ne pouvoient ſe former qu'une idée très-effrayante de leur poſition. Champigny avoit prévu l'événement : on avoit négligé ſes conſeils : il voyoit l'orage ſe former; & pour le détourner, il fit tout ce qui étoit en ſon pouvoir : mais l'ennemi ne lui laiſſa pas le temps de faire toutes les diſpoſitions que les circonſtances demandoient qu'il fît.

A peine les ſoldats Eſpagnols étoient-ils entrés dans la citadelle, qu'ils demanderent qu'on les menât à l'attaque des retranchemens qui leur fermoient l'entrée de la ville. D'Avila voulut en vain les engager à ſe repoſer & à prendre quelque nourriture. La fureur étoit peinte ſur leurs viſages; leurs yeux étinceloient, les ſentimens de la

Liv. XIV. 1576. vengeance & tous les désirs de l'avarice les animoient : ils étoient tous déterminés, ou à périr, ou à établir leur quartier dans la ville avant la nuit. Cette troupe forcenée montoit à deux ou trois mille hommes, non compris la cavalerie de Vargas & de Romero, qui, jointe à la garnison, pouvoit aussi former le même nombre. Ce corps étoit commandé par Romero : à la tête de l'autre se mit Navares. Ces deux corps attaquerent en même-temps, & avec beaucoup d'impétuosité, les retranchemens qui s'opposoient à leur passage. Les habitans de la ville soutinrent cette premiere attaque avec la plus grande intrépidité : leur résistance, loin de ralentir l'ardeur des Espagnols, la rendit encore plus violente ; & tandis que l'artillerie de la citadelle foudroyoit leurs ennemis, ils firent de si grands efforts de courage, qu'ils pénétrerent dans les retranchemens, & forcerent ceux qui les défendoient à prendre la fuite. Deux rues conduisoient à la grande place, qui est au centre de la ville ; & ce fut dans ces deux rues que les fuyards se jetterent. Les Espagnols les y poursuivirent. Secondés par leur cavalerie, ils massacrerent tous ceux qu'ils purent atteindre, & ne cesserent de poursuivre les

autres, que lorſque ceux-ci, arrivés ſur la place de l'hôtel de ville, y furent joints par des troupes fraîches, ſe rallierent & tinrent ferme. Le combat alors recommença; mais bientôt enfoncés de tous côtés, ils auroient tous été maſſacrés, s'ils ne ſe fuſſent jettés, les uns dans l'hôtel de ville, les autres dans les maiſons qui environnoient la place, d'où ils firent pendant quelque temps un feu terrible ſur les Eſpagnols, dont ils tuerent un grand nombre. Ceux-ci prirent alors le parti de mettre le feu à ces maiſons, avec de la paille & d'autres matieres combuſtibles; ils n'épargnerent pas même la maiſon de ville, qui paſſoit pour un des plus beaux édifices publics qu'il y eût alors: elle fut réduite en cendre, & tous ceux qui s'y étoient retirés, furent étouffés par les flammes, ou tués en voulant ſe ſauver du feu. Il y en eut auſſi pluſieurs qui, pouſſés par le déſeſpoir, ſe jetterent par les fenêtres.

Liv. XIV. 1576.

Les Eſpagnols alors ſe répandirent dans la ville: rien ne put les arrêter: par-tout où ils trouvoient de la réſiſtance, ils attaquoient avec une telle impétuoſité, qu'il n'étoit pas poſſible de leur réſiſter long-tems. Si leur nombre eût été plus grand, ſoit pour maſ-

Liv. XIV. 1576.

ſacrer ceux qui ſe trouvoient ſur leur paſſage, ſoit pour pourſuivre ceux qui fuyoient devant eux, ils auroient encore immolé à leur fureur un plus grand nombre de victimes. Cette affreuſe journée coûta la vie à plus de ſept mille habitans d'Anvers, & à deux cens Eſpagnols ſeulement : ceux-ci avoient pour eux l'expérience; ils poſſédoient l'art de combattre : les habitans d'Anvers l'ignoroient; & c'eſt plutôt de la diſcipline que du courage que dépend le ſuccès des combats. Les Eſpagnols étoient de vieux ſoldats, qui, habitués à la ſubordination, ſavoient même dans la chaleur du combat obéir à la voix de leurs chefs, & dans le déſordre de la déroute ſuſpendre leur fuite & reprendre leurs rangs pour revenir de nouveau affronter le danger. Les habitans d'Anvers avoient le courage du déſeſpoir, ils combattoient avec fureur, mais ſans méthode; le même intérêt les animoit, mais leurs efforts n'étoient pas uniformes : mis en ordre de bataille par Champigny, autant que les circonſtances le lui permirent, ils ne purent conſerver long-tems leurs rangs, & ne ſurent point les reprendre : enfin, s'ils furent vaincus dans cette fatale journée, ce ne fut point à leur manque de bravoure qu'ils du-

rent leur infortune, mais à leur peu d'expérience dans l'art de la guerre. En leur rendant cette justice, nous devons aussi payer aux Espagnols le juste tribut d'éloges qui leur est dû : ils combattirent dans cette occasion avec une valeur vraiment héroïque ; mais l'éclat de leur victoire fut terni, & par le sentiment d'avarice qui animoit leur courage, & par les excès de cruauté qu'ils se permirent. Jamais aucune nation en Europe n'en a commis de semblables.

Liv. XIV.

1576.

Anvers étoit alors de toutes les villes commerçantes du monde entier la plus florissante ; elle étoit l'entrepôt de tout le commerce de l'Europe; des compagnies marchandes de toutes les nations y avoient des comptoirs. Les marchandises les plus précieuses, les productions les plus rares des quatre parties du monde s'y trouvoient rassemblées. Beaucoup de ses citoyens étoient les plus riches marchands de l'Europe; leurs maisons étoient ornées des meubles les plus magnifiques : les boutiques, les magasins renfermoient une quantité prodigieuse de matieres d'or & d'argent. Les Espagnols s'emparerent de tout, sans distinction d'amis ou d'ennemis : le butin qu'ils firent, fut immense, & ne put pas encore cependant satisfaire leur insatiable cu-

Liv. XIV. 1576.

pidité. Il suffisoit qu'ils soupçonnassent quelqu'un d'avoir plus d'effets ou plus d'argent qu'ils n'en avoient trouvé dans sa maison, pour qu'ils exerçassent sur lui les cruautés les plus affreuses, afin de le forcer à leur découvrir ce qu'ils croyoient qu'il avoit voulu soustraire à leurs recherches. Toute la ville retentissoit des cris affreux que les tourmens arrachoient à ces infortunées victimes de l'avarice; par-tout on n'entendoit que les gémissemens de ceux qu'ils forçoient à être les témoins des supplices de leurs peres, de leurs maris, de leurs femmes ou de leurs enfans. Epargnons à la pudeur de nos lecteurs les détails que plusieurs historiens (3) ont rapportés des différentes tortures que ces hommes barbares imaginerent & mirent en usage; l'humanité ne peut en soutenir le récit sans être révoltée.

Pendant trois jours & trois nuits, les soldats Espagnols ne cesserent de piller & de massacrer les malheureux habitans d'Anvers, qui, sujets du même Prince qu'eux, ne leur avoient jamais fait la plus légere injure, ni causé le plus petit dommage. Ils pouvoient

(3) De Thou & Meteren.

avoir à se plaindre du Conseil d'Etat & des Etats Généraux des Pays-Bas; mais étoit-il juste qu'ils s'en vengeassent sur les Anversois? Ce qu'il y eut de plus affreux, ce fut que les officiers ne firent aucun effort pour arrêter les excès de leurs soldats, dont ils paroissoient autoriser la conduite par leur silence. Le carnage & le pillage ne cesserent que quand les soldats s'y virent forcés par la fatigue & par la lassitude.

Liv. XIV. 1576.

On a évalué à huit millions de florins l'argent monnoyé que les soldats Espagnols emporterent d'Anvers, outre une grande quantité d'or & d'argent en lingots & en vaisselle, de meubles & autres effets précieux, que ceux auxquels ils appartenoient, ne purent racheter. La perte occasionnée par l'incendie des maisons, des boutiques, des magasins & des édifices publics, fut pour le moins aussi grande; la plus belle & la plus considérable partie de la ville fut réduite en cendre, avec une quantité prodigieuse de meubles, d'effets & de marchandises. (4)

(4) Meteren p. 164. De Thou, Tom. III. p. 471. Bentivoglio p. 178.

Liv. XIV. 1576.

Le Prince d'Orange envoie des secours aux Flamands.

Mais si la cruauté que les Espagnols venoient d'exercer contre les Anversois excita pour ces malheureux, dans tous les cœurs, les sentimens les plus vifs de la compassion; elle rendit leurs bourreaux encore plus odieux qu'ils ne l'étoient auparavant aux yeux de tous les Flamands, qui, animés plus que jamais du désir de secouer le joug de ces hommes féroces, chercherent tous les moyens de pouvoir s'y soustraire pour toujours. Une seule chose leur faisoit douter du succès : c'étoit le grand ascendant des troupes Espagnoles sur les leurs : celles-ci étoient de nouvelles levées, peu habituées aux fatigues de la guerre, qui en connoissoient peu l'art & encore moins la discipline : celles des Espagnols, au contraire, étoient composées de vieux soldats, qui méprisoient le danger, & que la longue habitude d'une févere discipline avoit formés à l'art des combats. Dans ces circonstances, les secours étrangers devenoient donc d'une nécessité indispensable : le Conseil d'Etat le sentit, & accepta l'artillerie, les munitions & les troupes que le Prince d'Orange offrit de lui envoyer. Avec ces secours on poussa avec vigueur le siége de la citadelle de Gand, qui capitula peu de tems après.

Liv. XIV.

1576.

Le Prince d'Orange, en envoyant ces fe-
ours, avoit eu fes vues. Auffi-tôt après la
nort de Requefens, il avoit conçu le projet
e former l'union de toutes les provinces
es Pays-Bas : il avoit même travaillé avec
eaucoup d'adreffe & d'activité à le faire
éuffir. Les Etats de Flandre n'héfiterent pas
près l'entreprife des Efpagnols fur Anvers
t la prife de la citadelle de Gand, à adop-
er fon projet; & ils conclurent un traité
union & d'alliance, dans lequel furent com-
rifes toutes les provinces, excepté celle
e Luxembourg, qui refufa d'y entrer.

Confédération de Gand.

Ce traité, ou plutôt cet acte de confédé-
ation, qu'on nomma la Pacification de Gand,
t figné le huitieme Novembre mil cinq
ens foixante-feize. Il y fut arrêté, entre
s provinces Catholiques, celles de la Hol-
nde & de Zélande & le Prince d'Orange,
u'à l'avenir il y auroit une alliance conf-
nte & durable, & que la paix la plus
rme & l'amitié la plus inviolable régne-
oient entre elles : que tout le paffé feroit
ublié; que les prifonniers feroient rendus
e part & d'autre, fans exiger aucune ran-
on, notamment le Comte de Boffut : que
s provinces confédérées fe fecoureroient
utuellement & s'aideroient, autant qu'elles

Liv. XIV. 1576. le pourroient, pour chasser les Espagnols des Pays-Bas : qu'aussi-tôt que le pays seroit délivré de ces oppresseurs sanguinaires, & que la tranquillité y seroit rétablie, les provinces s'assembleroient pour aviser aux moyens de réparer les dommages causés par la guerre, réformer les abus, & rétablir la constitution primitive dans toute son intégrité : que le Prince d'Orange conserveroit la place d'Amiral & de Gouverneur des provinces maritimes, en exerceroit les fonctions, & en auroit le pouvoir ; que lui & tous ceux dont les biens avoient été confisqués rentreroient dans tous leurs droits & dignités ; que tous les placards donnés par le Duc d'Albe, relatifs aux troubles & à l'hérésie, seroient nuls & regardés comme non avenus ; que cependant la religion Catholique-Romaine seroit seule librement professée dans les provinces dont elle étoit la religion dominante ; & que dans celles de Hollande & de Zélande, tout ce qui concernoit le civil & la religion resteroit dans le même état où il étoit alors, jusqu'à ce que l'assemblée générale eût statué sur cet objet. (5)

(5) Meteren p. 169. Bentivoglio Liv. IX. *sub fine.* De Thou Lib. LXII. sect. 13.

Plusieurs

Plusieurs historiens ont qualifié d'Etats généraux cette assemblée des députés des provinces, qui, aussitôt que la confédération fut signée, fit transporter sur les frontieres de France les soldats & officiers Espagnols de la garnison de la citadelle de Gand, qui, comme tous les autres prisonniers de guerre, devoient, suivant un des articles de la confédération, être mis en liberté. Elle s'occupa ensuite des préparatifs nécessaires pour chasser les Espagnols des Pays-Bas. Ces préparatifs étoient déja commencés, lorsqu'on apprit que le Roi d'Espagne avoit nommé Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, Gouverneur général de tout le pays, & que ce Prince étoit même arrivé à Luxembourg. A bien des égards Don Juan étoit propre pour l'emploi dont son frere venoit de le charger; il étoit à la fleur de son âge : son affabilité, ses manieres douces & insinuantes pouvoient lui gagner l'affection des peuples; tandis que ses talens militaires, qu'il avoit déjà fait connoître dans plusieurs occasions, devoient lui servir pour reconquerir les provinces qui s'étoient soustraites à l'obéissance : mais cela ne suffisoit pas; & dans la situation où les cruautés, notamment celles qui venoient de se commettre, avoient mis

Liv. XIV. 1576.

Arrivée de Don Juan d'Autriche.

Liv. XIV. 1576.

les Pays-Bas, il auroit fallu que Don Juan joignît à ces qualités une grande prudence, beaucoup de circonſpection, qu'il eût eu de la patience, qu'il eût ſu être maître de lui-même. Il manquoit d'expérience, & ignoroit le grand art de manier les paſſions des autres, d'en tirer parti, & de faire tourner contre eux leurs propres préjugés.

Il ſe conduit avec peu de prudence.

La conduite qu'il tint en arrivant dans les Pays-Bas, n'étoit rien moins que propre à diſſiper les ſoupçons que les Flamands avoient pu concevoir du choix que le Roi d'Eſpagne avoit fait de lui. Auſſitôt qu'il fut arrivé à Luxembourg, il écrivit au Conſeil d'Etat, & l'informa que ſon deſſein étoit de ne point aller à Bruxelles, où les Gouverneurs généraux réſidoient ordinairement, qu'on ne lui eût envoyé auparavant des otages qui lui repondiſſent de ſa fidélité. Il demanda auſſi qu'on lui donnât des gardes pour la ſûreté de ſa perſonne, & que le commandement illimité des armées de terre & de mer lui fût confié, pour en jouir comme avoient fait ſes prédéceſſeurs. Dans ſa lettre il condamnoit les excès que les troupes Eſpagnoles avoient commis. (C'étoit le jour même de ſon arrivée à Luxembourg, quatrieme Novembre, qu'elles pillerent & ſaccagerent Anvers) Il

promettoit même de les punir; si les Etats & le peuple persistoient dans leur obeissance envers le Roi, & dans leur attachement à la religion Catholique-Romaine, » Mais, ajou- » toit-il, si au contraire, ils renoncent à l'une » ou à l'autre, ils me trouveront aussi ardent » à leur faire la guerre, quelque évenement » qu'il arrive, que je suis aujourd'hui disposé » à la paix. (6)

Liv. XIV. 1576.

Les Etat s'adressen au Prince d'Orange.

Ces menaces étoient imprudentes : les Etats & le Conseil d'Etat, lorsqu'ils reçurent la lettre de Don Juan, ignoroient encore ce qu'on pensoit à Madrid de la conduite qu'ils avoient tenue; ils imaginoient que la démarche qu'ils avoient faite, pourroit être considérée par le Roi, non comme un attentat contre son autorité, mais comme nécessaire pour mettre les peuples à couvert des vexations des soldats. La lettre du nouveau gouverneur, en les détrompant, les surprit beaucoup; ils virent avec étonnement, qu'on soupçonnoit leur fidélité, & qu'au lieu de les approuver & de les applaudir, on les menaçoit. L'idée seule de se mettre

(6) Meteren p. 174.

Liv. XIV. 1576.

au pouvoir d'un gouverneur qui en agiſſoit ainſi, les remplit de terreur : ne pouvant cependant ſe déterminer encore ſur le parti qu'ils devoient prendre dans de telles conjonctures, & par conſéquent ſur la réponſe qu'ils devoient faire à la lettre de Don Juan, ils réſolurent de conſulter le Prince d'Orange. Ce Prince étoit trop habile pour ne pas ſaiſir une occaſion auſſi favorable de confirmer ſes concitoyens dans les ſoupçons qu'avoit fait naître en eux la conduite du nouveau gouverneur.

Avis du Prince d'Orange.

Le trentieme Novembre Guillaume répondit aux Etats & au Conſeil : que la maniere dont s'exprimoit Don Juan dans la lettre qu'il leur avoit écrite, faiſoit aſſez connoître que ſon intention étoit de ſe modeler ſur ſes prédéceſſeurs, & de ſuivre en tout leurs traces ; qu'ainſi les Etats & le Conſeil devoient faire uſage de toute leur fermeté, n'agir qu'avec la plus grande circonſpection, ne rien faire que ce que la prudence leur conſeilleroit : » vous devez, (diſoit le Prince,) conſidérer » l'importance de la charge qui vous a été » confiée, & vous rappeller ſans ceſſe que » de votre conduite actuelle dépendra pour » l'avenir non ſeulement votre ſort, mais » celui de vos femmes & de vos enfans ; &

» que le parti que vous prendrez, ou vous
» affurera la jouiffance de tous les droits, Liv. XIV.
» que vous tenez de votre naiffance dans les 1576.
» Pays-Bas, & que la qualité d'habitans du
» Pays vous donne; ou vous en privera, en
» vous expofant pour toujours à l'horrible
» tyrannie des Efpagnols. Cette confidéra-
» tion doit donc vous engager à vous con-
» duire avec fermeté, à ufer avec la plus
» grande vigueur de tout le pouvoir qui
» vous a été confié, & vous faire rejetter
» toutes les efpeces d'arrangemens que le
» nouveau gouverneur vous propofe, &
» qui pourroient donner quelqu'atteinte aux
» loix fondamentales de votre pays, ou di-
» minuer en quelque chofe votre propre au-
» torité. N'écoutez donc, (ajoutoit le Prin-
» ce) aucune des propofitions que Don Juan
» pourra vous faire, qu'après qu'il aura fait
» fortir du pays toutes les troupes, tant
» Efpagnoles qu'étrangeres. N'ayez aucune
» confiance en fes promeffes; ne vous fiez
» pas aux affurances qu'il vous donnera de
» les faire partir, quand la faifon fera moins
» rigoureufe. Rappellez-vous que, lorfque le
» Roi quitta les Pays-Bas, pour aller en
» Efpagne, il vous promit que les troupes
» qu'il y laiffoit, évacueroient vos provinces

Liv. XIV. 1576.

» trois mois après ſon départ, & qu'elles y
» reſterent cependant plus d'un an & demi,
» & y feroient demeurées plus longtems en-
» core, ſi les échecs que ſon armée reçut en
» Afrique, ne l'avoient obligé à les faire re-
» venir. Nulle eſpece de conſidérations quel-
» conques ne doit vous engager à acquieſ-
» cer à la demande que vous fait Don Juan
» de le revêtir de tous les pouvoirs attachés
» au commandement de vos armées; ce ſe-
» roit lui fournir des armes contre vous-mê-
» me. Rien ne prouve mieux combien ſa
» méfiance eſt grande, que la demande qu'il
» vous fait de lui remettre des otages & de
» lui donner des gardes pour veiller à ſa ſû-
» reté. Si vous conſentiez à toutes ſes pro-
» poſitions, vous le mettriez en état d'anéan-
» tir votre autorité, & de fouler aux pieds
» vos loix les plus reſpectables & vos droits
» les plus ſacrés. Il eſt impoſſible de ſe per-
» ſuader que celui qui marque tant d'empreſſe-
» ment pour vous dépouiller du légitime pou-
» voir que vous exercez, puiſſe avoir à cœur
» votre bonheur. Ne feroit-il pas plus rai-
» ſonnable que le gouverneur ſe livrât ſans
» défiance à la bonne foi des Etats, plutôt
» que les Etats ſe miſſent à la merci du
» gouverneur? Des demandes telles que cel-

» les que vous fait Don Juan, ſont ſans Liv. XIV. 1576.
» exemple : nos Princes même n'en ont ja-
» mais fait de ſemblables. Ils venoient ſans
» armes à l'aſſemblée des Etats, & avant
» d'exiger de nous aucunes promeſſes de leur
» obéir, ils s'engageoient, ſous la foi des
» ſermens les plus ſacrés, de maintenir nos
» priviléges & de reſpecter nos droits. Ne
» conſentez pas à vous remettre au pouvoir
» de Don Juan, à de moindres conditions
» que celles que vous exigiez de vos Princes
» naturels. Exigez de lui préliminairement,
» qu'il faſſe ſortir du pays toutes les trou-
» pes Eſpagnoles, & qu'il s'engage ſolemnel-
» lement à gouverner l'Etat ſuivant les loix
» fondamentales du pays, & à conſerver ſes
» habitans dans la jouiſſance de tous leurs
» priviléges." Le Prince en faiſoit l'énumé-
ration & rapportoit leur époque. Continuant
enſuite, il diſoit encore : „ la fatale ex-
» périence que vous avez faite, juſtifieroit la
» demande que vous feriez, qu'il fût per-
» mis aux Etats de s'aſſembler deux ou trois
» fois, chaque année; que toutes les forte-
» reſſes & citadelles fuſſent raſées juſqu'aux
» fondemens ; que le pouvoir de nommer
» les gouverneurs & les magiſtrats des villes
» vous fût remis; & enfin qu'aucune levée

Liv. XIV. 1576.

» de troupes & aucun établissement de garnison, soit dans les villes, soit dans les forts, ne puissent être faits sans votre consentement. Peu vous importe aujourd'hui de faire quelques démarches qui puissent déplaire au Roi; car vous vous faites illusion, si vous pensez qu'il ne soit pas déjà très-vivement offensé de la conduite que vous avez tenue. Il vous fera les plus grandes promesses, & vous recevrez de sa part les protestations les plus fortes de son affection : mais ce seroit le comble de la foiblesse, si, après ce que vous avez éprouvé depuis tant d'années, vous pensiez avoir d'autre parti à prendre, ou de rentrer sous le joug que vous avez si heureusement secoué, ou d'employer, avec vigueur & fermeté, les moyens que la providence vous a fournis pour vous en garantir; ces moyens, j'en suis persuadé, produiront encore les mêmes effets qu'ils ont déja produit pour votre sûreté, si à l'avenir toutes les provinces, bien unies entre elles, agissent de concert."

Cette lettre produisit tout l'effet que pouvoit désirer le Prince d'Orange; elle força au silence ceux qui étoient d'avis qu'on reconnût Don Juan pour gouverneur, aux

conditions qu'il propoſoit : elle augmenta la méfiance des Etats ; ils réſolurent d'inſiſter ſur le renvoi des troupes ; ſur ce que la pacification de Gand fût reconnue & ratifiée par le Roi ; & de ne jamais reconnoître l'autorité de Don Juan, qu'au préalable ils n'euſſent obtenu ces deux choſes. Dans l'incertitude où ils étoient ſi on acquieſceroit ou non à leur demande, & afin de n'être pas ſurpris, en cas de refus, les Etats ordonnerent qu'on fît de nouvelles levées, & qu'on aſſemblât une armée à Wavre, entre Bruxelles & Namur. En même-temps ils envoyerent des ambaſſadeurs aux puiſſances voiſines pour requérir leur aſſiſtance. (7)

Liv. XIV. 1576.

Les Etats demandent du ſecours aux puiſſances voiſines.

Leurs ſollicitations, vivement appuyées par le Prince d'Orange, auprès de Jean Caſimir, Comte Palatin du Rhin, mirent ce Prince dans leur intérêt. Non contens de s'adreſſer en France aux Calviniſtes, ils ſolliciterent le Duc d'Anjou, frere du Roi, de ſe déclarer pour eux, en lui faiſant enviſager qu'il pourroit par là ſe procurer un

(7) Meteren, p. 175, 176. Bentivoglio, Lib. IX, *ab initio*, De Thou, Liv. LXII. Sect. 15.

Liv. XIV.
1576.

établiſſement dans les Pays-Bas, plus convenable à ſon rang que celui que ſa naiſſance lui aſſuroit en France. La Reine d'Angleterre écouta favorablement les envoyés des Etats; elle leur fit même un accueil très-gracieux. Cette habile Princeſſe voyoit avec plaiſir ſon plus mortel ennemi plus embarraſſé que jamais, & la méſintelligence qui regnoit entre lui & ſes ſujets de Flandre, prendre de jour en jour de nouvelles forces : mais ſa politique, cependant, exigeoit qu'elle n'en vint pas à une rupture ouverte avec lui; ainſi elle préféra de donner aux Etats des ſecours d'argent, plutôt que de leur envoyer des troupes. Elle leur fit donc paſſer quarante mille livres ſterling, & promit de continuer à les aider, pourvu (c'étoit pour conſerver les apparences) qu'ils continuaſſent à obſerver la Pacification de Gand, & qu'ils ne ceſſaſſent point de reconnoître Philippe II pour leur ſouverain légitime.

Négociation avec don Juan.

Mais, tandis que les Etats travailloient avec la plus grande ardeur à ſe mettre en état de ſoutenir leur droit par les armes, ils déſiroient de parvenir à leur but par la négociation. Depuis trop long-temps ils éprouvoient les calamités de la guerre, pour ne

pas souhaiter ardemment le rétablissement de la paix, pourvu, cependant, que ce ne fût pas aux dépens de leur liberté. Don Juan, de son côté, quoiqu'il répugnât beaucoup d'acquiescer aux demandes des Etats, s'efforçoit par ses discours adroits & par ses promesses vagues de les amener à ce qu'il désiroit; il persistoit cependant à demander une garde pour sa personne, & refusoit de renvoyer les troupes Espagnoles, avant que les Etats eussent, de leur côté, licencié les troupes étrangeres qu'ils avoient à leur service, & eussent remis des otages entre les mains d'une puissance neutre, pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent rempli tous leurs engagemens.

Les Etats, que le Prince d'Orange entretenoit dans la méfiance qu'il leur avoit inspirée, & qui avoient pénétré les desseins de Don Juan, se résolurent à faire une démarche qui lui ôtât tout espoir de leur faire rien changer au parti qu'ils avoient pris & aux conditions qu'ils avoient exigées; en conséquence, dans leur assemblée du cinquieme Janvier mil cinq cens soixante-dix-sept, ils firent un acte d'union, par lequel ils s'engagerent, de la maniere la plus solemnelle, de maintenir inviolablement & pour

Liv. XIV. 1576.

toujours la Pacification de Gand, & de n'épargner ni leurs biens, ni leurs perſonnes, ni même leur vie, pour que tout ce qu'elle contenoit, fût accompli; déclarant traîtres & parjures tous ceux qui, étant entrés dans l'union préſente, diroient, feroient ou conſeilleroient quelque choſe qui lui feroit contraire. Cet acte, ſigné des gouverneurs, des députés des villes & des provinces, de la Nobleſſe, des Evêques, des Abbés & autres Eccléſiaſtiques conſtitués en dignité, des officiers de Juſtice, des différens conſeils, colleges & chapitres, ratifié enſuite ſolemnellement, par le Conſeil d'Etat, fut envoyé à Don Juan par les Etats, pour ſervir de derniere réponſe à ſes demandes. (8)

Cette démarche vigoureuſe de la part des Etats, produiſit l'effet qu'ils s'en étoient promis. Don Juan ne s'attendoit pas à trouver en eux tant de fermeté & de réſolution; il ſentit la néceſſité ou de conſentir à ce qu'on exigeoit de lui, ou de ſe réſoudre à prendre les armes. Il étoit ambitieux & aimoit la guerre, & s'il n'eût ſuivi que ſon penchant, il n'auroit pas balancé à prendre le dernier

(8) Meteren, p. 179.

parti. Mais ſes inſtructions lui preſcrivoient d'éviter d'en venir à une rupture ouverte avec les provinces Catholiques. D'ailleurs il conſidéroit que, prévenu par les Etats, il les trouveroit préparés à repouſſer la force par la force ; il n'ignoroit pas non plus qu'ils étoient encore encouragés par l'eſpérance d'être ſecourus par leurs voiſins : il voyoit auſſi que les troupes Eſpagnoles, environnées de tout côté par leurs ennemis, ſeroient expoſées à périr de faim & de miſere. Ces conſidérations & l'eſpérance qu'il avoit, qu'il pourroit parvenir à calmer les craintes & à diſſiper les ſoupçons des Flamands, l'engagerent à entrer en négociation avec les Etats. Il ſe flattoit que, s'il pouvoit parvenir à leur inſpirer de la confiance, il lui ſeroit facile dans la ſuite de les dépouiller par degré du pouvoir auquel ils paroiſſoient être alors ſi attachés. Il manda donc aux Etats de lui envoyer des députés à Marche-en-famine, dans le Duché de Luxembourg ; &, après bien des débats & des difficultés, il y fut conclu le douzieme Mars mille cinq cens ſoixante-dix-ſept, un traité, auquel on donna follement le nom d'Edit perpétuel.

Liv. XIV. 1576.

Leur arrangement avec lui.

Don Juan, par ce traité, s'engagea de

Liv. XIV. 1576.

faire ſortir des Pays-Bas toutes les troupes étrangeres, qui y étoient au ſervice du Roi d'Eſpagne, & promit qu'elles n'y rentreroient jamais que du conſentement des Etats : que les troupes Eſpagnoles & Italiennes partiroient quarante jours après la ſignature du traité, & les troupes Allemandes, immédiatement après qu'elles auroient été entiérement payées des arrérages qui leur étoient dûs : que toutes les villes & forts qui étoient du pouvoir de ces troupes, ſeroient remiſes aux Etats, avec leurs magaſins de vivres, armes & munitions, auſſi-tôt qu'elles auroient été évacuées. Don Juan ratifia auſſi la Pacification de Gand; il conſentit que les priſonniers, détenus à l'occaſion des troubles, ſeroient tous remis en liberté, à l'exception du Comte de Buren, fils du Prince d'Orange : il s'engagea à faire faire une recherche exacte des excès commis en dernier lieu par les troupes, de faire punir les coupables, & de faire donner des dédommagemens à ceux qui avoient ſouffert de ces excès ; leſquels dédommagemens ſeroient réglés ou dans les Pays-Bas, ou en Eſpagne, ainſi que le déſireroit le Roi.

Les Etats, de leur côté, s'engagerent à garder une fidélité inviolable au Roi d'Eſ-

pagne; à maintenir dans toutes les provinces l'exercice de la religion Romaine; à reconnoître Don Juan pour gouverneur général des Pays-Bas, & à lui fournir immédiatement ſix cens mille florins, pour être employés au payement des troupes Eſpagnoles & Italiennes, afin qu'on pût plus facilement les engager à retourner dans leur pays.

Liv. XIV.

1576.

Auſſi-tôt que ce traité fut ſigné, les provinces Catholiques, qui ſeules y étoient entrées, envoyerent des députés au Prince d'Orange & aux Etats de Hollande & de Zélande, pour demander leur acceſſion. Il étoit facile de prévoir qu'elle ſeroit refuſée; car, quoique par la Pacification de Gand les provinces maritimes ſe fuſſent engagées à s'en rapporter, pour ce qui concernoit la religion, à la déciſion des Etats Généraux, qui devoient ſe tenir immédiatement après le départ des troupes Eſpagnoles; elles n'avoient conſenti à cela, que parce qu'elles ſe flattoient qu'elles pourroient, avant que cette aſſemblée ſe tînt, agir fortement pour que cette déciſion fût favorable à la nouvelle croyance, & que les raiſons que leurs députés pourroient alléguer dans cette même aſſemblée, auroient aſſez de poids pour ba-

Liv. XIV. 1576.

lancer le zele des députés des provinces Catholiques. On devoit présumer que sans cette espérance les provinces maritimes n'auroient jamais consenti à s'en rapporter à d'autres qu'à elles-mêmes, pour ce qui concernoit les intérêts de leur croyance, à laquelle elles étoient sincérement attachées. On ne dut donc pas être surpris qu'elles refusassent d'accéder au traité qu'on leur présentoit, & par lequel on avoit décidé, sans les consulter, un point aussi important. Mais, pour ne point alarmer pour leur religion les provinces Catholiques, les Etats de Hollande & de Zélande ne firent point mention dans leur réponse du principal motif de leur refus : ils la commencerent même par donner beaucoup de louanges au zele généreux, que les Etats des provinces Catholiques avoient fait paroître pour délivrer leur pays de la tyrannie des Espagnols ; ils les assurerent ensuite, qu'ils se réjouissoient de les voir disposés à persister dans la résolution qu'ils avoient prise de rester constamment attachés à la Pacification de Gand : mais que cependant, après avoir mûrement examiné le traité qu'ils venoient de faire avec les Espagnols, ils trouvoient qu'il avoit été mal combiné avec leur propre intérêt, & étoit tout-à-fait

contraire aux intentions mêmes des Etats : Liv. XIV. 1576.
» car, outre plusieurs autres objections d'un grand poids qu'on peut faire contre ce traité, (disoient les Etats) on peut observer, qu'on n'y a pris aucune précaution convenable pour assurer la convocation réguliere d'une assemblée générale ; ce qui est d'autant plus étonnant, que le traité n'a été fait que pour rétablir ces mêmes Etats dans tous leurs droits & leur en assurer la jouissance. On a fait même plus ; puisqu'on a autorisé une infraction manifeste de ces mêmes droits, en consentant à l'injuste détention du Comte de Buren. Par ce traité, » remarquoient encore les Etats de Hollande & de Zélande, » on a manqué aux égards, même au respect dû à la Reine d'Angleterre & au Duc d'Anjou. On y a inséré plusieurs articles qui blessent l'honneur & la gloire des Pays-Bas ; entre autres, celui par lequel, au lieu d'insister sur la restitution des effets inappréciables que les Espagnols ont pillés aux habitans, on leur a promis de leur donner de l'argent, à eux que les Etats & le Conseil d'Etat, exerçant l'autorité royale, ont solemnellement déclarés traîtres & rebelles. »

Liv. XIV.

1576.

Départ des troupes Espagnoles.

Les Catholiques-Romains pouvoient-ils ne pas sentir toute la force & toute la justice de ces reproches ? C'étoit l'impatience qu'ils avoient eue d'être délivrés des troupes Espagnoles, & le désir de la paix, qui les avoient en quelque sorte entraînés, & leur avoient fait conclure avec trop de précipitation le traité qu'ils venoient de faire. Mais ce traité conclu, ils ne pouvoient plus profiter de la grande pénétration d'esprit du Prince d'Orange ; & il ne leur restoit plus autre chose à faire que de surveiller avec la plus grande attention toutes les démarches du gouverneur, jusqu'à ce que les troupes étrangeres eussent quitté le pays, & en fussent même assez éloignées pour qu'on ne pût facilement les y rappeller. Pour Don Juan, ce qui l'occupoit le plus, c'étoit le soin de bannir du cœur des Flamands toute espece de méfiance. Dans cette vue il employa tout le crédit qu'il pouvoit avoir sur les soldats Espagnols, pour les engager à quitter au plutôt le pays. Il y parvint enfin ; mais ce ne fut qu'après leur avoir fait distribuer les six cens mille florins que les Etats lui avoient fait remettre. Ces hommes braves, il est vrai, mais grossiers & féroces, dirigerent leur marche vers l'Italie :

ſans remords des violences & des vols qu'ils avoient commis, ils marchoient chargés des dépouilles de leurs concitoyens; tels qu'une armée triomphante, après la victoire, revient couronnée de gloire. (9)

Liv. XIV. 1576.

Don Juan eſt reconnu pour Gouverneur.

Leur départ répandit une joie univerſelle dans tous les Pays-Bas; les peuples en conçurent l'eſpérance que le Roi, touché des calamités qu'ils avoient éprouvées, étoit enfin réſolu de les traiter avec plus de douceur & de modération, qu'il n'avoit fait depuis le commencement de ſon regne. Le caractere, du moins apparent, de Don Juan ne contribuoit pas peu encore à nourrir en eux cet eſpoir; il étoit jeune, avoit une figure aimable; toute ſa perſonne étoit remplie de grace; il avoit de l'affabilité, un maintien noble; un air vif & ſpirituel & quelque choſe de gai dans la phyſionomie, qui plaiſoit. La comparaiſon qu'on faiſoit de ſes manieres ouvertes & inſinuantes avec le caractere dur & auſtere du Roi, ajoutoit encore à l'idée avantageuſe qu'on s'étoit formée de lui. Il fut reçu à Bruxelles avec de plus grandes démonſtrations de joie & de

(9) De Thou, Liv. LXIV. Sect. 6.

Liv. XIV. 1576.

Conduite imprudente de Don Juan.

respect, que n'en avoient jamais reçu aucuns de ses prédécesseurs : il n'y avoit personne, de quelque rang qu'il fût, qui ne se flattât de jouir sous lui d'une juste & douce administration.

Cette perspective séduisante dura peu. Philippe avoit, il est vrai, ratifié l'édit perpétuel; & Don Juan, avant sa réception, avoit juré de la maniere la plus solemnelle de l'observer. Mais ni le Roi ni lui n'étoient dans l'intention de tenir leurs promesses : les bornes que mettoit cet édit à l'autorité du souverain, génoient le caractere despotique de Philippe & l'empêchoient d'exécuter le plan de gouvernement qu'il se proposoit d'établir dans les Pays-Bas. Jamais il n'eut autorisé Don Juan à accorder toutes les conditions que contenoient l'Edit perpétuel & la Pacification de Gand, s'il n'avoit envisagé cette condescendance comme un moyen de dépouiller ensuite les Etats de l'autorité même dont il consentoit pour le moment à les laisser jouir. Mais, pour exécuter ce projet, il falloit user de beaucoup de circonspection, agir avec prudence, savoir dissimuler à propos, & sur-tout avoir un grand fonds de patience. Le caractere de Don Juan le rendoit incapable de tenir une pa-

reille conduite. Son impétuofité naturelle le dominoit; il n'avoit pas affez d'expérience pour favoir la contenir : fa cour n'étoit compofée que d'Efpagnols, & autres étrangers, tous également odieux aux habitans du pays. Aucun Flamand n'avoit part à fa confiance, fi ce n'eft ceux qui s'étoient précédemment montré dévoués aux intérêts des Efpagnols. Tous ceux qui avoient fait paroître de l'attachement pour la liberté, étoient éloignés; on les traitoit avec indifférence, fouvent même avec mépris. Cette conduite ne contribuoit pas peu à infpirer de la méfiance & à faire revivre les foupçons qu'on avoit conçus d'abord de fes deffeins, & que lui-même avoit pris tant de foin de diffiper. Mais ce qui donna de plus grandes alarmes aux Etats, ce fut la demande qu'il leur fit, de le laiffer jouir de toute l'autorité dont fes prédéceffeurs avoient été revêtus, & exercer, comme eux, tous les pouvoirs, non-feulement de gouverneur, mais auffi de capitaine général des provinces. Il demanda auffi qu'on l'autorisât à faire exécuter les deux articles du dernier traité, relatifs à l'obéiffance promife au Roi, & au rétabliffement de la religion Romaine, fans qu'il fût befoin pour cela du concours des Etats; &

Liv. XIV.

1576.

que ſi le Prince d'Orange ne vouloit pas accéder immédiatement à l'édit perpétuel, on ceſſât toute la liaiſon avec lui & qu'on employât même la force des armes pour l'obliger, ainſi que les provinces maritimes, à rentrer ſous l'obéiſſance du ſouverain. Les Etats refuſerent formellement, mais dans les termes les plus modérés, d'acquieſcer à ces différentes demandes; & en obſervant de garder le ſilence ſur l'exercice des pouvoirs de Capitaine général qu'il déſiroit avoir, ils ſe contenterent de lui repréſenter qu'aux termes de la Pacification de Gand, il étoit, ainſi qu'eux, obligé de s'en rapporter à ce que ſtatueroit l'aſſemblée des Etats généraux de toutes les provinces; & que le Prince d'Orange & les Etats de Hollande & de Zélande s'étoient auſſi engagés de ſe ſoumettre à ce que cette aſſemblée décideroit.

Fourberie de Don Juan.

Don Juan perdant alors toute eſpérance de réuſſir par la voie de la perſuaſion, réſolut d'employer la force & la ruſe, ſuivant que les circonſtances le demanderoient, pour ſe débarraſſer des entraves qui le génoient, & qui lui étoient devenues inſupportables. Si les Etats ne pénétrerent pas tous ſes deſſeins, du moins s'apperçurent-ils bientôt com-

bien il étoit mécontent; dès-lors ils ſentirent qu'il leur ſeroit difficile d'obtenir l'entiere exécution de l'édit perpétuel. Cette crainte les rendit plus ardens à hâter le départ des troupes Allemandes. Ces troupes ne devoient, aux termes de l'Edit, quitter les pays qu'après qu'elles auroient été payées des arrérages qui leur étoient dûs, & qui montoient à une ſomme conſidérable : les Etats, dans les conjonctures préſentes, ne pouvoient ſe la procurer; ils parvinrent cependant à en lever une partie, qu'ils préſenterent aux Allemands; leur offrant auſſi des effets & une ſûreté pour le reſte. L'occaſion étoit favorable pour connoître les véritables diſpoſitions de Don Juan : les Etats ne la laiſſerent pas échapper, ils le prierent de vouloir bien interpoſer ſon crédit, pour engager les Allemands à accepter l'offre qu'on leur faiſoit. Don Juan parut ſe prêter aux vues des Etats; il leur déclara même que, ſi les Allemands perſiſtoient dans leur refus, il les y forceroit au péril de ſa vie. Le Prince manda à leurs commandans de venir le trouver à Malines, où il s'étoit rendu, dans l'intention, avoit-il dit, d'exécuter ce qu'il avoit promis aux Etats. Ce n'étoit pas ſon deſſein : auſſi, loin de travail-

Liv. XIV. 1576.

ler à perſuader au chef des Allemands d'acquieſcer à leur demande, ne négligea-t-il rien pour les irriter encore davantage & pour leur perſuader de reſter dans les Pays-Bas, au ſervice du Roi d'Eſpagne. Aſſuré de pluſieurs des principaux officiers, Don Juan croyant devoir redoubler d'hypocriſie, ecrivit aux Etats & leur manda qu'il étoit vivement affligé de voir, que pour obtenir des Allemands qu'ils quittaſſent le Pays, il falloit abſolument une ſomme trop conſidérable pour que les provinces puſſent la fournir. Il leur offroit d'envoyer ſon ſecrétaire Eſcovedo à Madrid, pour inſtruire le Roi de la cruelle ſituation où les provinces étoient réduites. Cet artifice produiſit une partie de l'effet que le gouverneur s'en étoit promis; les Etats ne pouvoient croire qu'il fût capable d'une fourberie auſſi inſigne que celle qu'il machinoit alors. Ils accepterent donc ſa propoſition, & donnerent même, comme une marque de leur reconnoiſſance, une penſion de deux mille ducats à Eſcovedo, qui partit auſſi-tôt pour Madrid, mais avec des intentions bien différentes de celles que lui croyoient les Etats.

Il ſe ſaiſit du château de Namur.

Don Juan continuoit cependant ſes intrigues auprès des officiers des troupes Allemandes,

mandes, & il comptoit, par leur moyen, Liv. XIV. 1577.
ſe rendre bientôt maître de quelques-unes des villes fortifiées où elles étoient en quartier. Mais avant de rien faire de ce qui pouvoit avoir rapport à l'exécution de ſes projets, il crut qu'il ſéroit prudent qu'il quittât Bruxelles, & s'aſſurât, s'il étoit poſſible, de quelque place forte ſur la frontiere, où il pût être en ſûreté & y reſter, juſqu'à ce qu'il ſe trouvât en état d'entrer en campagne & de commencer les hoſtilités. De toutes les villes de la frontiere, Namur étoit celle qui lui paroiſſoit la mieux ſituée pour faire réuſſir ſes deſſeins; parce que c'étoit celle où pouvoient ſe rendre plus facilement les troupes qu'on avoit renvoyées en Italie, & auxquelles il eſpéroit que le Roi d'Eſpagne ne tarderoit pas de donner ordre de retourner dans les Pays-Bas. Le voyage de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, qui alloit prendre les eaux de Spa, & devoit paſſer par Namur, fournit à Don Juan un prétexte de quitter Bruxelles & de ſe rendre ſur la frontiere de France, pour y rendre ſes reſpects à cette Princeſſe. Il ſe rendit donc à Namur, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & autres perſonnes qu'il avoit mis dans ſes

intérêts, & qu'il ſavoit lui être entiérement devoués; mais comme le gouverneur du château n'étoit ni facile à ſéduire, ni diſpoſé à manquer de fidelité aux Etats, Don Juan, pour venir à bout de ſon deſſein, eut recours à la ruſe. Sous le prétexte d'une partie de chaſſe, il vint dans les environs de la citadelle, envoya inviter le gouverneur de le venir trouver; &, ſans affecter trop d'empreſſement, il lui fit connoître qu'il déſireroit viſiter les fortifications de ſa place. Le gouverneur étoit ſans méfiance; & ne croyoit pas qu'une troupe de chaſſeurs dût lui occaſionner le plus léger ombrage; il étoit flatté de la viſite que le Prince venoit lui rendre, & ne balança pas à l'introduire dans la citadelle avec toute ſa ſuite : quelques-uns de ceux qui la compoſoient, avoient caché des armes ſous leurs habits; & auſſi-tôt qu'ils furent entrés, ils s'emparerent d'une des portes. Cet événement arriva le vingt-quatrieme Juillet, & fut ſuivi de la ſoumiſſion de la ville de Namur, à laquelle ne contribua pas peu le Comte de Barlaimont, gouverneur de la province. La réuſſite de cette entrepriſe flatta tellement Don Juan, qu'on lui entendit dire, que ce n'étoit que du jour qu'il

s'étoit rendu maître de la ville & de la citadelle de Namur, qu'avoit commencé l'exercice de ſa charge de gouverneur des Pays-Bas. Il auroit parlé plus juſte, s'il eût dit, qu'à cette époque avoient commencé tous les malheurs qu'il eſſuya depuis & qui le pourſuivirent juſqu'au tombeau.

Liv. XIV. 1577.

Après ce qui venoit de ſe paſſer, Don Juan ne devoit pas eſpérer que les Etats vouluſſent à l'avenir traiter pour aucun objet avec lui. Cependant, il leur écrivit une lettre, dans laquelle il leur faiſoit paroître quelques regrets d'avoir été forcé à recourir à l'acte d'hoſtilité qu'il venoit de faire, pour ſe mettre à couvert des complots qu'on avoit formés contre ſa liberté & peut-être même contre ſa vie; & déclaroit qu'il étoit néanmoins dans l'intention d'obſerver exactement toutes les conditions de l'Edit perpétuel : mais qu'il ne quitteroit point Namur, que les Etats ne lui euſſent donné des ſûretés pour ſa perſonne, contre les machinations de ſes ennemis.

La conduite de Don Juan étonna autant qu'elle affligea les Etats & le Conſeil d'Etat; leurs vœux les plus ardens étoient pour la paix, & tout ce qu'ils avoient fait, prouvoit qu'ils ne déſiroient rien tant que d'é-

loigner de leur pays les calamités de la
Liv. XIV. guerre. Ce qui venoit de se passer, devoit
1577. d'autant plus les alarmer, que les principales villes du Brabant étoient au pouvoir des troupes allemandes, & qu'ils ne savoient pas pour quel parti ces troupes se déclareroient, si l'on en venoit à une rupture avec les Espagnols; il y avoit même tout lieu de croire que ce seroit pour ces derniers; car il n'étoit pas vraisemblable que Don Juan eût hazardé de violer d'une maniere si manifeste l'Edit perpétuel, s'il n'eût été auparavant assuré des dispositions de toutes les troupes Allemandes. Le parti que prirent les Etats, dans ces circonstances fâcheuses, fut de lui envoyer une députation, avec ordre de lui faire des représentations sur la conduite qu'il venoit de tenir, de lui en faire sentir les conséquences, & sur-tout de l'engager à revenir à Bruxelles; lui promettant de mettre tout en usage pour découvrir les auteurs des complots qui l'avoient alarmé. Les députés le presserent vivement de nommer ceux qu'il suspectoit d'en être les auteurs, & l'assurerent que les Etats & le Conseil pourvoiroient de la maniere la plus forte à ce qu'il n'eût rien à craindre pour sa personne.

Les preuves que Don Juan produisit des conspirations qu'il disoit qu'on avoit formées contre lui, se réduisirent à quelques lettres anonymes. Ces lettres ne contenoient que des choses vagues; aucun des conspirateurs n'y étoit nommé & cela seul suffisoit pour qu'on crût ces lettres, ou supposées, ou fabriquées par ses partisans, afin d'avoir du moins un prétexte spécieux de commettre la plus noire des perfidies.

Liv. XIV. 1577.

La réponse qu'il fit aux députés des Etats, leur fit connoître que ce n'étoit pas la crainte qu'on attentât à sa personne qui l'avoit fait agir, & qu'il y avoit été engagé par un autre motif. Il leur déclara qu'il ne retourneroit à Bruxelles, qu'après que les Etats l'auroient mis en pleine possession de toute l'autorité dont les autres gouverneurs, ses prédécesseurs, avoient joui; qu'ils lui auroient donné le commandement de l'armée, & rompu toute espece de liaison avec le Prince d'Orange & les Etats de Hollande & de Zélande, & les auroient même forcés par les armes à accéder à l'Edit perpétuel. A ces demandes les Etats répondirent, qu'ils ne pouvoient accorder la premiere, sans violer l'Edit perpétuel, & la seconde, sans manquer aux engagemens qu'ils avoient pris avec les

Liv. XIV. 1577.

provinces maritimes, par le traité de la Pacification de Gand. Cette fermeté des Etats ne produisit aucun effet sur Don Juan; il persista dans ses demandes, & les Etats dans leur refus.

Les desseins de Don Juan sont découverts.

Pendant que ces choses se passoient dans les Pays-Bas, on avoit intercepté en Gascogne des lettres de Don Juan & d'Escovedo, adressées au Roi d'Espagne, & à Antoint Pérés, secrétaire d'état. Ces lettres avoient été remises au Roi de Navarre, & envoyées au Prince d'Orange, lequel les avoit fait passer aux Etats de Flandre. Dans ces lettres, Don Juan pressoit vivement le Roi de faire repasser dans les Pays-Bas les troupes qu'on avoit fait revenir en Espagne & en Italie. „ La situation des affaires dans les Pays-Bas, „ disoit Don Juan, est à présent si fâcheu- „ se, & le mal y est devenu si pressant, que „ le seul remede est de couper les parties „ qui en sont affectées." Escovedo, de son côté, observoit dans ses lettres, que ce n'étoit que par le feu & la saignée qu'on pouvoit espérer d'extirper le mal : „ c'est le „ seul moyen qu'on puisse employer avec „ succès, ajoutoit-il, pour faire rendre ici „ ce qui est dû à Dieu & au Roi, tant par „ le peuple, que par la noblesse, sur qui les

» opinions les plus affreuſes ont prévalu. Liv. XIV.
» Chacun dans ce pays-ci vit à ſa guiſe, on 1577.
» n'y ſuit ni loi ni regle. Si Sa Majeſté n'en-
» voie pas promptement les troupes & l'ar-
» gent qu'on lui demande, je crains bien que
» Don Juan, fatigué de la ſituation déſagréa-
» ble où il ſe trouve, ne quitte le pays &
» n'aille chercher ailleurs à employer ſes
» talens. »

Plus ces lettres aliénoient de Don Juan les Flamands, plus elles les attachoient au Prince d'Orange ; elles étoient pour eux une nouvelle preuve de la grande ſagacité de ce Prince : ils ne pouvoient, ſans admirer la pénétration de ſon eſprit, ſe rappeller qu'il les avoit avertis de la mauvaiſe foi de Don Juan, & de la duplicité de ſon caractere; ce qu'il venoit de faire, n'étoit que l'accompliſſement de la prédiction qu'il leur avoit faite. Alors ils entrerent dans les vues du Prince, & ſe conduiſant par ſes avis, ils réſolurent de ne plus perdre de tems à négocier, & de mettre ſans délai toutes les provinces en état de défenſe, avant le retour des troupes Eſpagnoles. Ainſi, non contens de preſſer les levées, & de faire avec la plus grande vivacité toute eſpece de préparatifs, ils agirent encore fortement pour engager les troupes

Liv. XIV. 1577.

Allemandes à ſe déclarer pour eux, & à leur remettre les places qui étoient en leur pouvoir. Le ſuccès de cette importante négociation fut beaucoup retardé par les intrigues de Don Juan, qui, ſecondé par les officiers de ces troupes, s'y oppoſa. Mais les Etats, pouvant employer l'argent ou la force, eurent plus de crédit ſur l'eſprit des ſoldats, qui non ſeulement refuſerent d'écouter les remontrances de leurs officiers, mais encore en arrêterent pluſieurs & les mirent aux arrêts. Après cette démarche hardie, ils livrerent aux Etats toutes les villes, les citadelles & les forts, dont ils étoient les maîtres : de cette maniere Bergop-zoom, Tolen, Breda, Bois-le-Duc, & pluſieurs autres places paſſerent au pouvoir des Etats, dont les troupes défirent en même tems un corps de ſoldats Allemands, qui étoient dans les intérêts de Don Juan & marchoient, par ſes ordres, vers Anvers, dans l'intention d'en ſurprendre la citadelle. Cette tentative, jointe à la conſidération des maux qu'avoient cauſé aux habitans du pays les citadelles & les forteresses que les Eſpagnols y avoient fait conſtruire, déterminerent les Etats à en ordonner la démolition. Cet ordre fut exécuté par le peuple, avec un empreſſement & des

démonſtrations de joie, qui faiſoient aſſez connoître combien leur conſtruction lui avoit été odieuſe. (10) Liv. XIV. 1577.

De ſon côté Don Juan, qui déſiroit beaucoup de ſe rendre maitre de quelques places fortes dans le voiſinage de Namur, s'étoit emparé de Marienbourg & de Charlemont; mais la poſſeſſion de ces deux villes ne le dédommagea point de la retraite du Duc d'Arſchot, & de preſque toute la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi à Namur. Cette défection étoit d'autant plus préjudiciable au parti Eſpagnol, que les Etats pouvoient alors commencer les hoſtilités. Dans cette poſition, Don Juan leur fit dire qu'il avoit demandé au Roi d'Eſpagne la permiſſion de ſe démettre de ſa place de gouverneur, & qu'il ſe retireroit même à Luxembourg, pour y attendre la réponſe du Roi; ſi les Etats, de leur côté, vouloient, juſqu'à ce qu'elle fût arrivée, ſuſpendre les hoſtilités. Les Etats virent le piége & l'éviterent. Ils jugerent d'après l'expérience qu'ils avoient acquiſe, que l'intention de Don Juan n'étoit autre,

(10) Meteren p. 187. Bentivoglio Tom. II. p. 212.

Liv. XIV. 1577.

que de les engager à ſuſpendre les préparatifs qu'ils faiſoient. En conſéquence, ils lui répondirent qu'avant qu'ils entendiſſent à quelque accommodement, il falloit leur faire remettre la ville & la citadelle de Namur. Ce n'étoit pas l'intention de Don Juan, & ſur le refus qu'il fit de ſatisfaire à la demande des Etats, la négociation fut rompuë, & l'eſpérance de terminer à l'amiable s'évanouit. (11)

Le Prince d'Orange eſt invité à venir réſider à Bruxelles.

Dans ces circonſtances, les Etats qui voyoient que la guerre étoit inévitable, réſolurent d'inviter le Prince d'Orange à venir fixer ſa réſidence à Bruxelles. Ils nommerent cinq de leurs membres pour aller le preſſer de ſe rendre à leur déſir. L'invitation dont ils les chargerent, étoit conçue dans les termes les plus flatteurs, & en même tems les plus reſpectueux; les ſentimens de reconnoiſſance dont ils étoient pénétrés pour tous les ſervices que le Prince d'Orange leur avoit rendus, y étoient ſurtout exprimés avec trop de force & d'énergie, pour qu'elle ne produisît pas ce qu'on en attendoit. Auſſi, après avoir obtenu la

(11) Bentivoglio pag. 198.

permiſſion des Etats de Hollande & de Zélande, partit-il pour Breda, d'où il ſe rendit à Anvers & enſuite à Bruxelles. Par-tout où il paſſoit, le peuple voloit à ſon paſſage; par-tout où il s'arrêtoit, il recevoit les témoignages du plus grand dévouement, du reſpect le plus profond, & même de la plus grande vénération. Le peuple, qui ne l'avoit pas vu depuis pluſieurs années, & qui ſe rappelloit tout ce qu'il avoit fait, & tous les dangers auxquels il s'étoit expoſé pour lui, pendant ce tems, couroit en foule au devant de lui. Depuis Anvers, le canal qui conduit de cette ville à Bruxelles, étoit bordé d'un côté par les habitans de celle-ci, & de l'autre par ceux de celle-là: l'air retentiſſoit de cris d'alégreſſe; chacun vouloit le voir, & tous s'empreſſoient de lui témoigner & leur reconnoiſſance & leur amour; tous le nommoient le pere de la patrie, le défenſeur de la liberté & le protecteur des loix. Ces témoignages de joie chez le peuple ne ſont jamais équivoques: le peuple eſt vrai; mais auſſi trop précipité dans ſa haine, comme dans ſon amour, il eſt ſouvent inconſtant & volage. Auſſi le Prince dut-il être plus flatté encore des aſſurances de reſpect & de reconnoiſ-

Liv. XIV.

1577.

Liv. XIV. 1577.

ſance qu'il reçut à ſon arrivée à Bruxelles. Il n'y eut perſonne, de quelque rang & de quelque condition qu'elle fût, qui ne vînt à ſa rencontre avec cet empreſſement que donne le ſentiment. Les Etats de Brabant & les Etats généraux le nommerent gouverneur de la province de Brabant; titre qu'ils ne donnoient jamais qu'aux Vice-Rois, ou au gouverneur général des Pays-Bas. (12).

Poſition favorable des Flamands.

Le Prince d'Orange ne trompa pas l'eſpérance de ſes concitoyens; il les ſervit autant par ſa ſageſſe que par ſa modération; ſon adreſſe, comme ſa vigilance, leur furent également utiles : mais, malgré ſa prudence & ſon habileté à manier les eſprits, qualités qu'il poſſédoit à un degré ſupérieur, il ne put conſerver, parmi les Flamands, cette harmonie & cette unanimité, que, dans les conjonctures préſentes, il leur étoit ſi important de maintenir dans toute leur force. Jamais, dans aucune occaſion, ils ne s'étoient trouvés dans une poſition auſſi favorable pour aſſurer leur liberté ſur des fondemens fermes & durables. Outre l'avantage d'avoir pour guide

(12) Hiſtoire métallique des Pays-Bas, Tom. I. p. 231.

un homme auſſi expérimenté & auſſi habile que le Prince d'Orange, les troupes Eſpagnoles & Italiennes ne ravageoient plus leur pays; les finances du Roi d'Eſpagne étoient épuiſées; les guerres dans leſquelles il s'étoit engagé, avoient vuidé ſes coffres; toutes les places fortifiées étoient au pouvoir des Etats, & le peuple avoit en horreur le gouvernement Eſpagnol. Mais malheureuſement les Etats ne purent tirer avantage de ce concours heureux de circonſtances; la diviſion ſe mit parmi la nobleſſe; elle prit ombrage du Prince d'Orange, fut jalouſe du grand crédit & de la grande conſidération dont il jouiſſoit, perdit de vue l'intérêt général, ſe livra toute entiere à ſon animoſité; tandis que le peuple, animé d'un zele outré & mal-entendu pour la religion, ne prit conſeil que de la ſuperſtition & du bigotiſme.

Ligue formée contre le Prince d'Orange.

Depuis la mort de Requeſens, Philippe de Croy, Duc d'Arſchot, le Marquis d'Havré, ſon frere, le Comte de Lalain, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentils-hommes de Flandre, s'étoient diſtingués par leur attachement pour la liberté : dans toutes les occaſions, ils avoient pris, avec le plus grand zele, la défenſe des droits de leur

Liv. XIV. 1577.

pays. Ils avoient, par leur crédit, leurs ſoins & leur activité, fait réuſſir la Pacification de Gand; ils avoient été les plus ardens à inviter le Prince d'Orange à venir réſider à Bruxelles. Mais quand ils virent l'aſcendant prodigieux que ce Prince prenoit ſur tous les eſprits, & les marques d'attachement qu'il recevoit des peuples; qu'ils le conſidérerent revêtu d'une dignité & d'un pouvoir qui ne s'étoient jamais accordés qu'au ſouverain, ou à celui qui le repréſentoit; ſur-tout quand ils enviſagerent l'influence que ſon expérience & ſa grande habileté devoient lui donner dans toutes les affaires publiques; ils ſentirent qu'ils alloient lui être entiérement ſubordonnés, & qu'ils n'auroient à l'avenir d'autre part au gouvernement, que celle qu'il lui plairoit de leur laiſſer; que ce ſeroit le Prince qui dirigeroit toutes les démarches des Etats, & que toutes les branches de l'adminiſtration dépendroient abſolument de lui : de maniere qu'au titre près de ſouverain, qu'il n'auroit pas, il le ſeroit effectivement; puiſqu'il en auroit toute l'autorité, & en exerceroit tous les pouvoirs : qu'ainſi ce ſeroit lui qui auroit toute la gloire de la réuſſite des entrepriſes qu'ils feroient. Ils ſe livre-

rent alors entiérement aux ſentimens de l'envie ; mais comme ils ne vouloient pas qu'on connût le véritable motif qui les faiſoit agir, ils parurent n'être occupés que des intérêts de la religion : & pour donner plus de vraiſemblance au zele qui paroiſſoit les animer, ils commencerent par affecter de grandes inquiétudes ſur les dangers auxquels la religion Catholique-Romaine ſeroit expoſée, tant que les Etats mettroient toute leur confiance dans celui qu'on ſavoit être totalement dévoué à la nouvelle religion. Le Prince ne faiſoit rien, & n'avoit jamais rien fait, qui pût autoriſer cette crainte ; elle n'étoit pas même réelle chez ceux qui affectoient d'en être occupés : mais les intérêts de leur jalouſie vouloient qu'ils s'uniſſent & qu'ils formaſſent entre eux une confédération ſecrete contre celui dont le crédit & l'autorité excitoient leur envie. Pour donner plus de force à leur union, & aſſurer le ſuccès de ce qu'ils projettoient, ils réſolurent d'inviter ſecretement l'Archiduc Mathias, frere de l'Empereur, de ſe charger du gouvernement des provinces ; & en conſéquence le firent vivement ſolliciter de quitter Vienne, & de venir le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible dans les Pays-Bas.

Liv. XIV.

1577.

L'Archiduc Mathias est invité de se rendre dans les Pays-Bas.

Si cette démarche fut téméraire, la conduite de Mathias fut, on ne peut pas plus, imprudente. En se rendant à cette invitation, il ne considéra point que c'étoit le parti le plus foible qui la lui faisoit : d'ailleurs, pouvoit-il douter que le Roi d'Espagne, son parent, n'en fût offensé, & qu'il ne regardât comme une injure & un outrage, une telle démarche. La seule chose qui pouvoit l'excuser, étoit sa grande jeunesse; ce Prince n'avoit alors que vingt-deux ans, & le grand nombre d'enfans qu'avoit eu son pere, le laissoit sans espérance d'avoir jamais en Allemagne un établissement convenable à son rang. A la mort de Requesens, il avoit même fait faire des propositions aux Etats; mais ses services n'avoient pas été acceptés. L'invitation qu'on lui faisoit, ne pouvoit donc que le flatter : aussi l'accepta-t-il avec empressement; mais comme il craignoit que l'Empereur ne désapprouvât cette démarche, il la lui cacha, & partit, au milieu de la nuit, de Vienne, n'étant accompagné que d'un petit nombre de Domestiques. Aussitôt que l'Empereur en fut instruit, non seulement il lui envoya plusieurs personnes pour l'engager à revenir, mais il écrivit aux Princes, par les états

desquels l'Archiduc devoit passer, pour qu'ils le fissent arrêter. L'Archiduc l'avoit prévu, & il fit une telle diligence que les messagers de l'Empereur ne purent le joindre avant qu'il arrivât à Liere, une des villes du Brabant.

Liv. XIV. 1577.

La nouvelle de son arrivée surprit les Etats, qui furent même très-irrités contre ceux qui l'avoient invité à venir; ils regardoient leur conduite, comme une insulte faite à leur autorité; & si le Prince d'Orange ne les en eut empêchés, ils auroient pris à l'instant même la résolution de le renvoyer. Le Prince d'Orange ne les en avoit dissuadé, que parce qu'il considéroit que Mathias seroit le rival de Don Juan, & que de cette rivalité il en résulteroit nécessairement une mésintelligence entre la branche de la maison d'Autriche qui occupoit le trône impérial, & celle qui remplissoit celui d'Espagne : il voyoit aussi que la conduite de la noblesse Catholique étoit une insulte que Don Juan ne pardonneroit pas facilement. Mais le principal motif, qui l'avoit fait agir, étoit de conserver l'union qui régnoit entre toutes les provinces. Il considéroit que dans les conjonctures critiques où étoient les affaires, toutes especes de division entre elles ne pouvoient qu'être très-nuisibles à l'intérêt général.

Il est reçu gouverneur par les Etats.

Liv. XIV.

1577.

D'après ces confidérations, il engagea les Etats à facrifier leur reffentiment particulier au bien public; à oublier l'injure qu'ils avoient reçue perfonnellement; à recevoir l'Archiduc avec tout le refpect dû à fon rang, & même à l'élire gouverneur, mais aux conditions qu'ils jugeroient convenables de lui prefcrire. Cette conduite du Prince d'Orange, la plus prudente qu'on pût tenir dans les circonftances préfentes, loin d'être un triomphe pour le Duc d'Arfchot & pour le parti Catholique, les mortifia beaucoup : ils furent humiliés de voir que l'Archiduc devoit fon élection au Prince d'Orange, & que l'autorité dont ils auroient voulu dépouiller celui-ci, étoit plus grande & plus folidement établie qu'elle ne l'étoit auparavant.

Le parti Catholique perd tout fon crédit.

Peu de tems après le Duc d'Arfchot & fon parti reçurent encore une mortification plus fenfible, & d'autant plus grande pour leur orgueil, qu'elle leur fit encore mieux connoître combien étoit grand le crédit du Prince d'Orange fur le peuple. Le Duc d'Arfchot avoit depuis peu été nommé gouverneur de la Flandre, & il étoit venu à Gand prendre poffeffion de fon gouvernement. Peu de jours après fon arrivée, les habitans lui avoient envoyé une députation pour le prier de les

rètablir dans les anciens priviléges, dont l'Empereur Charles-Quint les avoit dépouillés. Loin d'avoir égard à leur sollicitation, on lui entendit dire, que cette multitude séditieuse, qui faisoit tant de bruit pour ses priviléges, seroit bientôt punie, comme elle le méritoit, malgré tout l'appui du Prince d'Orange, sur lequel elle comptoit. Ce propos indiscret, répété par quelques-uns de ceux qui l'avoient entendu, se répandit bientôt dans toute la ville, & remplit tous les cœurs de rage & d'indignation. On courut aux armes; on environna la maison du gouverneur; on se saisit de sa personne, & on le conduisit en prison, avec tous ses domestiques, ses amis & ses partisans. Le Prince d'Orange, instruit de cet événement, & sentant les conséquences que pourroit avoir cet acte de violence, croyant d'ailleurs l'orgueil du Duc d'Arschot assez puni par l'humiliation qu'il venoit d'essuyer, s'intéressa pour lui, & obtint des Gantois qu'il seroit remis en liberté; mais malgré toutes ses sollicitations, il ne put obtenir qu'on relachât ceux de ses partisans qui avoient été arrêtés en même tems. Le Duc d'Arschot n'eut plus alors ni crédit ni considération : l'Archiduc lui-même rechercha l'amitié du Prince d'O-

Liv. XIV. 1577.

range, & crut qu'il étoit de ſon intérêt de s'unir au parti de ce Prince, de préférence à celui des Catholiques : il accepta donc le gouvernement général, avec la condition d'avoir le Prince pour lieutenant-général dans toutes les parties de l'adminiſtration.

1578. L'Archiduc fait ſon entrée à Bruxelles.

Ce fut au commencement de l'an quinze cens ſoixante-dix-huit, que l'Archiduc fit ſon entrée à Bruxelles en qualité de gouverneur général, & qu'il prit poſſeſſion de cette dignité, ainſi que le Prince d'Orange de celle de ſon lieutenant, après avoir, l'un & l'autre, prêté ſerment de maintenir les loix du pays, & de ſe conformer à tout ce que les Etats leur preſcriroient. (13)

Don Juan avoit, cependant, proteſté contre tout ce que les Etats avoient fait ; il leur avoit même envoyé un ambaſſadeur, mais on n'eut égard ni à ce que celui-ci put dire, ni aux proteſtations de ſon maître, que, quelques ſemaines auparavant, les Etats avoient déclaré ennemi des Pays-Bas. Malgré cela, les Etats qui étoient perſuadès que ce qu'ils venoient de faire, & tout ce qu'ils avoient fait auparavant, étoit

(13) Meteren p. 196. 202.

conforme aux loix fondamentales, & que même ils y avoient été autorifés par la constitution de leur pays, écrivirent au Roi d'Efpagne & lui envoyerent des détails circonftanciés de toute leur conduite. Dans leur lettre, ils l'affuroient de leur fidélité, & le prioient de confirmer l'élection de l'Archiduc Mathias, fon parent, & de confidérer que ce feroit le feul moyen efficace qu'on pouvoit employer pour rendre la tranquillité aux Pays-Bas. En faifant cette démarche, les Etats devoient croire que leur demande feroit rejettée. Philippe II jugeoit leur conduite différemment qu'ils la jugeoient eux-mêmes. Se fouftraire à l'obéiffance du gouverneur qui leur avoit été donné, & en élire de leur autorité un autre, devoit être à fes yeux un acte de la plus audacieufe rebellion. D'ailleurs, les Etats connoiffoient trop bien le caractere de Philippe, pour qu'ils puffent croire, que ce ne feroit pas ainfi qu'il envifageroit leur conduite : auffi, en même tems qu'ils paroiffoient faire des démarches pour adoucir fon reffentiment, ne négligeoient-ils rien pour fe mettre à couvert de fes effets. Pour cela, tandis qu'ils négocioient avec les puiffances voifines, afin de les faire déclarer en leur

Liv. XIV.

1578.

Les Etats écrivent au Roi.

Liv. XIV. 1578.

faveur, ils mettoient tout en ufage pour rétablir & rendre durable l'union & la concorde entre les deux partis qui divifoient les provinces.

Ce dernier objet étoit le plus important; & pour parvenir à cette réunion tant défirée, on fit un nouveau traité d'union, par lequel, outre que l'on confirma la Pacification de Gand, les Catholiques-Romains & les Proteftans promirent une tolérance réciproque, & s'engagerent de s'unir pour s'oppofer à toute efpece de violence, pour caufe de religion, de quelque part qu'elle vînt. (14)

Difpofition de l'Empereur.

Mais, pendant que ces chofes fe paffoient dans les Pays-Bas, les puiffances voifines n'étoient pas fpectatrices indifférentes. L'Empereur Rodolphe II voyoit avec beaucoup d'inquiétude, que tous les feux de la guerre qui avoient fi long-tems ravagé ce pays, étoient fur le point de s'y rallumer avec plus de force que jamais; il avoit été élevé à la cour de Madrid; il défiroit vivre en bonne union avec Philippe, fon parent; & pour lui faire connoître fa véritable façon de penfer, il avoit défapprouvé la conduite

(14) Meteren p. 197.

de l'Archiduc, son frere, & donné au Roi d'Espagne les assurances les plus fortes, de ne prendre d'autre part à ce qui se passoit dans les Pays-Bas, si ce n'est d'interposer sa médiation & de faire tous ses efforts, par ses avis & ses conseils, pour y rétablir le calme & la tranquillité. Il n'osa pas, cependant, s'opposer aux levées que le Comte palatin du Rhin faisoit faire en Allemagne pour les provinces confédérées : peut-être craignoit-il qu'on n'auroit point d'égard à ses défenses ; peut-être aussi vouloit-il faire connoître l'intention où il étoit de garder la plus exacte neutralité.

Du Roi de France.

Le Roi de France, Henri III, étoit trop occupé dans ses états, pour qu'il pût prendre beaucoup de part à ce qui se passoit chez ses voisins. Depuis plusieurs siecles, les François n'avoient pas eu de souverain dont ils eussent conçu d'aussi grandes espérances. Dès sa plus tendre jeunesse, Henri III avoit donné, dans toutes les occasions où son frere l'avoit employé, des preuves de la plus grande habileté. A son avenement au trône, ses sujets s'étoient flattés que sous son regne la France recouvreroit son ancien lustre. Toute l'Europe avoit eu la même idée avantageuse de ce Prince ; il

Liv. XIV. 1578.

avoit été couronné en Pologne avec un applaudiſſement général de toute la nobleſſe. Mais lorſqu'il avoit quitté le trône de Pologne, pour venir occuper celui de France, après la mort de Charles IX, il ſe fit en lui un ſi grand changement, qu'on ne vit plus aucunes traces de toutes les qualités & de toutes les vertus qu'on y avoit auparavant admirées : irréſolu, inconſtant, indolent, voluptueux, livré à la ſuperſtition la plus ridicule, il avoit perdu la confiance des Catholiques-Romains, comme celle des Proteſtans, qu'il favoriſoit tour à tour, & qu'il trompoit également. La main foible & mal-adroite dont il tenoit les rênes du gouvernement, laiſſoit prendre chaque jour une nouvelle force à l'eſprit factieux dont chaque membre de l'Etat, & preſque tous les individus du royaume étoient infectés. La Reine mere, jalouſe à l'extreme de ſon autorité, employoit ſans ceſſe l'artifice & la ruſe pour l'affermir. Mais elle ne pouvoit empêcher le Duc d'Anjou, ſon ſecond fils, de ſe déclarer contre le Roi en toute occaſion, & de ſe mettre tantôt à la tête du parti des Catholiques, & tantôt à la tête de celui des Proteſtans.

Les Etats s'adreſſent

Les Flamands, qui avoient envain réclamé

clamé la protection d'Henri, s'adresserent au Duc d'Anjou : il étoit alors héritier présomptif de la couronne ; ce Prince les écouta favorablement, & l'espoir d'acquérir la souveraineté des Pays-Bas, le détermina à leur promettre de les secourir. Le Roi, loin de désavouer son frere, ratifia, en quelque sorte, par son approbation, les promesses qu'il avoit faites aux Flamands ; il espéroit que si le Duc d'Anjou sortoit de son Royaume, la tranquillité & la paix pourroient s'y rétablir, vu le grand nombre d'esprits séditieux & bouillans qui le quitteroient en même tems pour suivre le Duc. Mais, quand celui-ci pressa son frere de le mettre en état de faire des levées de troupes & de tenir les engagemens qu'il avoit pris avec les Flamands, il ne put rien en obtenir. Cette conduite d'Henri avoit pour principe la crainte pusillanime de se brouiller avec Philippe ; ou plutôt, elle étoit l'effet de sa maladresse.

Liv. XIV. 1578.

au Duc d'Anjou.

Dans ces entrefaites, les Flamands reçurent des secours de l'Angleterre ; ces secours leur vinrent bien à propos. Quelques mois auparavant, Don Juan avoit fortement agi auprès d'Elisabeth pour l'engager à se déclarer en faveur des Espagnols, & à rejetter

Ils reçoivent des secours des Anglois.

Liv. XIV. 1578.

les ſollicitations qu'il ſavoit que lui faiſoient les Flamands ; &, pour l'y déterminer, il lui avoit fait repréſenter que les troubles des Pays-Bas procédoient des intrigues du Prince d'Orange & de ſes partiſans, qui avoient violé la Pacification de Gand & porté les Etats à rompre l'Edit perpétuel. Eliſabeth, en habile politique qui ne vouloit pas être devinée par les Eſpagnols, avoit feint de donner croyance aux aſſertions de Don Juan : elle avoit, pour mieux voiler ſes véritables diſpoſitions, ordonné à ſon ambaſſadeur auprès des Etats de Flandre, de leur faire de vifs reproches de leur peu de fidélité à remplir leurs engagemens. Eliſabeth, en agiſſant ainſi, étoit bien éloignée de ſouhaiter que les Flamands reſtaſſent fideles à leur ſouverain ; mais elle vouloit qu'on crût que les intérêts de ſa politique le vouloient ainſi : rien cependant ne pouvoit lui être plus agréable que les troubles des Pays-Bas ; &, ſi l'un des deux partis devoit prévaloir ſur l'autre, ſes vœux ne pouvoient être pour les Eſpagnols, mais pour les Flamands. Cependant, quand elle conſidéroit l'inégalité de leurs forces, elle ne pouvoit ſe défendre de la crainte que ſi ceux-ci reſtoient abandonnés à eux-mêmes,

ils ne fussent bientôt obligés à se soumettre, sinon à se jetter dans les bras de la France. Dans ces circonstances, la Reine d'Angleterre se décida à ne pas abandonner les Flamands, à être très-attentive à ce qui se passeroit chez eux, & à leur donner même de tems en tems des secours, suivant que leur situation l'exigeroit : elle écouta donc favorablement ce qu'alléguerent les Etats & le Prince d'Orange pour se défendre des imputations de Don Juan, & reçut leur justification d'autant plus volontiers, que dans la représentation qu'on lui faisoit de la conduite du gouverneur des Pays-Bas, elle croyoit appercevoir des raisons de juger qu'il n'étoit pas moins son ennemi que celui des Etats & du Prince d'Orange. Celui-ci n'avoit pas négligé de faire passer à Elisabeth des lettres de Don Juan, qu'on avoit interceptées; par lesquelles il paroissoit qu'il entretenoit une correspondance secrete avec la Reine d'Ecosse; & que son projet, concerté avec le Pape, étoit de mettre cette Princesse en liberté. Il étoit aisé de voir que le but de Don Juan, en formant ce projet, n'avoit pas été seulement de mortifier la Reine d'Angleterre, mais encore de servir sa propre ambition.

Liv. XIV. 1578.

Liv. XIV. 1578.

qui le portoit à désirer d'épouser la Reine d'Ecosse, afin de parvenir un jour au trône d'Angleterre.

Ils font un traité avec Elisabeth.

L'effet de la découverte des vues ambitieuses de Don Juan, fut de le rendre odieux à Elisabeth : aussi dès ce moment résolut-elle de ne plus garder de mesures avec lui, & de s'opposer avec la plus grande vigueur à ce qu'il fût rétabli dans le gouvernement général des Pays-Bas. Telles étoient les dispositions d'Elisabeth, quand le Marquis d'Havré arriva auprès d'elle avec la qualité d'ambassadeur des Etats de Flandre. Non contente de le traiter avec beaucoup de distinction, elle conclut avec lui un traité, par lequel elle s'engagea de fournir aussi-tôt aux provinces confédérées des secours d'hommes & d'argent ; n'exigeant de leur part autre chose, sinon que celui qui commanderoit ses troupes, seroit admis dans le conseil des Etats ; & que, tant que dureroit la guerre, les provinces ne feroient aucune entreprise, n'entreroient dans aucune alliance, sans son consentement. (15)

(15) Meteren p. 197, Bentivoglio p. 202, Camden, anno 1578.

Elisabeth n'étoit cependant pas encore décidée à rompre ouvertement avec l'Espagne, Liv. XIV
& elle désiroit même beaucoup de retarder, 1578.
autant qu'elle le pourroit, d'en venir à cette extrêmité. En conséquence, aussi-tôt qu'elle eut signé le traité avec les Flamands, elle chargea Thomas Wilkes, son ambassadeur à Madrid, de justifier la démarche qu'elle venoit de faire. Wilkes représenta au Roi d'Espagne, que l'intention de sa souveraine, en faisant un traité avec les Flamands, n'avoit pas été de les engager à se soustraire à l'obéissance qu'ils lui devoient; qu'elle avoit même cru que ce traité étoit le seul moyen qu'elle pût mettre en usage pour empêcher qu'ils ne se jettassent dans les bras de quelques puissances ennemies de l'Espagne : que, d'un autre côté, elle avoit aussi pensé qu'il étoit de ses vrais intérêts que ses voisins ne fussent pas opprimés, sur-tout les Flamands, avec lesquels ses sujets avoient toujours eu, & avoient encore de très-grandes liaisons de commerce : qu'elle se flattoit que ce motif paroîtroit au Roi d'Espagne assez puissant pour qu'elle demande qu'il lui plaise nommer un autre gouverneur général que Don Juan, qui fût plus agréable au peuple, en qui elle-même

Liv. XIV. 1578.

pût avoir plus de confiance, & avec lequel elle pût entretenir une correſpondance plus amiable qu'avec ce Prince, qu'elle ſavoit avoir formé le projet de s'emparer de ſes domaines. L'ambaſſadeur preſſa enſuite vivement le Roi de redreſſer les griefs dont ſe plaignoient ſes ſujets de Flandre, offrit même la médiation de ſa Souveraine, qui s'engageoit & promettoit de joindre ſes forces à celles du Roi, ſi les Flamands refuſoient de remplir leurs derniers engagemens, & faiſoient quelque choſe qui fût contraire à la Pacification de Gand. (16)

Tout cet étalage de proteſtations ne trompa pas le Roi d'Eſpagne; mais diſſimulant ſon reſſentiment, il ne mit pas plus de ſincérité dans ſa réponſe à l'ambaſſadeur, qu'il n'en croyoit à celle au nom de laquelle ce dernier venoit de parler. Eliſabeth cependant, qui n'avoit voulu que conſerver les apparences, n'avoit pas attendu le retour de ſon ambaſſadeur pour faire paſſer aux Flamands les ſecours qu'elle s'étoit engagée de leur fournir; elle leur envoya des troupes, & remit l'argent qu'elle avoit promis

(16) Carte Liv. XVIII. Camden.

au Prince Casimir pour être employé à completter les levées qu'il s'étoit chargé de faire en Allemagne. Liv. XIV. 1578.

Les Etats avoient alors un corps de troupes considérable, qui étoit cantonné dans les environs de Namur : le Prince d'Orange auroit voulu qu'on l'eût employé à former le siége de cette place importante. L'entreprise auroit pu réussir, & alors le retour des troupes Espagnoles auroit été plus difficile. Il y avoit dans les Etats plusieurs de ses membres qui étoient royalistes dans le cœur, & sur-tout très-attachés à la croyance de Rome : les cruautés du Duc d'Albe & les excès des soldats Espagnols avoient pu affoiblir leurs sentimens, mais sans les anéantir. S'ils avoient concouru avec les autres membres des Etats à toutes les mesures que l'on avoit prises, ils avoient néanmoins toujours conservé l'espérance que Philippe II, touché enfin des calamités qui affligeoient leur patrie, écouteroit leurs remontrances. En conséquence ils resterent, & réussirent à faire rester, pendant plusieurs mois, dans l'inaction l'armée des Etats; ce qui laissa aux troupes Espagnoles le tems de revenir d'Italie dans les Pays-Bas. (17)

Les Flamands agissent avec trop de lenteur.

(17) Meteren Liv. VIII. *ab initio*.

Liv. XIV. 1578.

Retour des troupes Efpagnoles.

Philippe n'avoit pas approuvé la conduite de Don Juan; il auroit défiré de parvenir à fes fins par la voie de la négociation, & qu'au lieu d'employer la force, on eût mis en ufage la rufe & l'artifice : mais quand il s'étoit vu fans efpérance de réuffir de cette façon, il avoit pris la réfolution de recourir aux armes. En conféquence il avoit envoyé ordre à Alexandre Farnefe, Prince de Parme, de conduire fans délai dans les Pays-Bas les troupes qu'il avoit fous fes ordres en Italie. A leur arrivée à Namur, elles furent jointes par les nouvelles levées que Don Juan avoit fait faire dans les provinces voifines, avec lefquelles elles formerent une armée d'environ quinze mille hommes d'infanterie & deux mille de cavalerie. Celle des provinces confédérées n'étoit que de dix mille hommes d'infanterie & de quinze cens de cavalerie : ceux-ci étoient de nouveaux foldats, peu habitués au métier de la guerre, encore moins à la difcipline militaire : ceux-là, au contraire, avoient prefque tous blanchi fous le harnois; ils étoient faits à la fatigue, familiarifés avec le danger; ils favoient obéir, comme ils favoient combattre. Ce fut alors que les Etats fentirent la faute qu'ils avoient faite de négliger le con-

ſeil que leur avoit donné le Prince d'Orange, de s'emparer de Namur & de fermer en quelque ſorte par-là l'entrée des Pays-Bas aux troupes Eſpagnoles.

Liv. XIV. 1578.

Don Juan ſe trouvoit alors dans une ſituation qui convenoit mieux aux talens qu'il poſſédoit, que les négociations & les traités où il s'étoit vu engagé juſqu'alors; il avoit attendu avec la plus grande impatience l'arrivée des troupes Eſpagnoles, & avec d'autant plus d'ardeur qu'il avoit fort à cœur de ſe venger des inſultes qu'il avoit reçues des Etats. Auſſi-tôt qu'il eut appris que leur armée, commandée par le Sieur Gognies, s'étoit retirée des environs de Namur & qu'elle marchoit vers Bruxelles, il réſolut de la ſuivre & de l'attaquer dans ſa marche, s'il en trouvoit l'occaſion favorable. Dans cette intention il fit marcher en avant ſa cavalerie, ſous les ordres du Prince de Parme, & la ſuivit de près avec toute ſon infanterie. Dans cette occaſion le Prince de Parme donna des preuves de ſa grande valeur & de ſon habileté dans l'art de la guerre : à la tête de ſa cavalerie il attaqua celle des ennemis, & ſon attaque fut ſi vive, que quelque belle défenſe que fit celle des ennemis, elle fut forcée de ſe retirer ſur le

Liv. XIV. 1578.

gros de l'armée. Mais quand Don Juan eut joint le Prince de Parme avec l'élite de son infanterie, la cavalerie ennemie fut forcée de prendre la fuite : alors la cavalerie Espagnole attaqua l'infanterie Flamande, qui, persuadée qu'elle avoit à combattre toute l'armée de Don Juan, ouvrit ses rangs & prit la fuite. Cette action se passa le trente & unieme Janvier dans les environs de Gemblours ; elle coûta aux Flamands environ trois mille hommes, qu'ils laisserent sur la place, outre un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels étoit leur général : la perte des vainqueurs ne fut pas considérable.

Après cette victoire Don Juan s'empara de Gemblours, Louvain, Sichem, Nivelle & de plusieurs autres places du Brabant & du Hainaut. Il auroit voulu former le siége de Bruxelles ; mais le conseil de guerre qu'il consulta, lui représenta, qu'il n'avoit pas des forces suffisantes pour une telle entreprise, & qu'il valoit mieux, en attendant qu'il eût renforcé son armée, l'employer à faire des conquêtes plus faciles & moins hasardeuses.

Amsterdam accede à la Confédération.

Si quelque chose put dédommager les provinces confédérées de la perte qu'elles venoient de faire, ce fut l'acquisition que fit

la Confédération, de la ville d'Amsterdam. Le Duc d'Albe, comme nous l'avons dit, Liv. XIV. n'avoit rien négligé pour empêcher qu'elle 1578. ne suivît l'exemple des autres villes des provinces maritimes. Amsterdam étoit alors de toutes ces villes la plus considérable : les Espagnols en avoient chassé tous les protestans, & en avoient remis l'administration entre les mains des Catholiques-Romains les plus attachés à leur religion. Ceux-ci, soutenus par une nombreuse garnison, avoient fait échouer toutes les tentatives qu'avoient fait les provinces maritimes pour s'emparer de leur ville ; & ce ne fut que quand ils se virent bloqués par terre & par mer par les troupes de la confédération, & leur commerce presque ruiné, qu'ils se déciderent enfin à accéder à la Pacification de Gand, & consentirent à renvoyer la garnison Catholique, à rappeller les Protestans exilés, & à leur accorder le libre exercice de leur culte hors de la ville. Cette condescendance forcée leur coûta cher. Les Protestans, aussitôt après leur retour, demanderent que leur culte fût libre dans la ville, comme celui des Catholiques : le zele de la religion les animoit ; le ressentiment du passé les échauffoit ; ils ne pouvoient même se défendre de

Liv. XIV. 1578.

ſoupçonner les Catholiques de machiner encore contre eux quelques nouvelles trahiſons. Dans ces diſpoſitions ils prirent les armes, firent fermer les égliſes Catholiques, chaſſerent tous les prêtres, & forcerent tous ceux de cette communion, qui leur étoient ſuſpects, de ſortir de la ville. (18)

Réponſe de Philippe.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient, Juan de Noir-carmes, Baron de Selles, arrivoit d'Eſpagne, & remettoit aux Etats des lettres du Roi. Elles contenoient un refus formel de la demande qu'ils lui avoient faite quelques mois auparavant, de rappeller Don Juan & de reconnoître l'Archiduc Mathias pour gouverneur général.

Les Etats devoient s'attendre à ce refus; qui, en leur faiſant connoître combien étoit peu fondée l'eſpérance qu'ils avoient conçue qu'elle leur ſeroit accordée, augmentoit leur regret d'avoir agi avec lenteur, peu de circonſpection & de ſecret. Cette maniere de procéder eſt ordinaire aux aſſemblées nombreuſes qui gouvernent, & les Etats conſidérant combien elle nuit aux affaires publiques, augmenterent les pouvoirs de l'Archi-

(18) Van Meteren pag. 207.

duc & du Prince d'Orange, & leur donnerent celui de régler à l'avenir, de concert avec le conseil d'Etat, toutes les opérations de la guerre, sans le concours de l'assemblée des Etats. Liv. XIV. 1578.

On ne perdit plus alors le tems en délibérations inutiles; on rassembla avec la plus grande célérité les troupes dispersées qui formoient le corps d'armée, mis en déroute à Gemblours; & avec les nouvelles levées qu'on avoit faites depuis, on en forma une petite armée de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille de cavalerie, partie Flamands, partie Anglois & partie Ecossois. Le Comte de Bossut en prit le commandement, & la fit cantonner au centre du Brabant, dans les environs de Liere. L'armée de Don Juan, quoique affoiblie par le grand nombre de garnisons qu'il avoit été obligé de laisser dans les différentes villes dont il s'étoit emparé, étoit encore bien supérieure à celle des confédérés. Pour profiter de cette supériorité, Don Juan résolut de l'attaquer avant qu'elle fût renforcée par les troupes qu'il savoit que les confédérés attendoient de France & d'Allemagne : mais il vit bientôt que celles qu'il avoit alors à combattre, étoient commandées par un général bien su-

Liv. XIV. 1578. Combat de Rimenant.

périeur à celui qu'il avoit rencontré à Gemblours. Le Comte de Boſſut avoit poſé ſon camp près du village de Rimenant; cette poſition étoit très-avantageuſe, tant à cauſe de la ſupériorité de l'ennemi, que pour l'empêcher de pénétrer plus avant dans le pays. D'un côté, il étoit défendu par le Demer, d'un autre, par un bois, & étoit fortement retranché devant & derriere. Don Juan auroit bien voulu engager le Comte de Boſſut à ſortir de ſes lignes; mais il étoit réſolu de les forcer, s'il ne pouvoit l'attirer dans la plaine. Le Prince de Parme, qui dès ſa jeuneſſe avoit donné d'auſſi grandes preuves de ſa prudence que de ſon courage, lui remontroit en vain combien il étoit téméraire & haſardeux de tenter l'attaque des lignes: ſon avis fut rejetté, & Don Juan, confirmé dans ſon deſſein par pluſieurs officiers, ordonna l'attaque: mais avant que de la faire, il envoya un détachement de ſes meilleurs ſoldats pour s'emparer d'un poſte important que les ennemis occupoient en avant de leur camp. Ce poſte étoit défendu par un détachement de ſoldats Ecoſſois & Anglois, commandé par le colonel Norris. Parmi les troupes que Don Juan avoit envoyées pour former cette attaque, étoit une compagnie

de deux cens hommes, tous gentils-hommes ou vieux ſoldats, qui s'étoient diſtingués dans les guerres précédentes. Don Alphonſe Martines de Leyva commandoit cette troupe, qu'il avoit levée & qu'il entretenoit à ſes dépens. Ce fut elle qui commença l'attaque, & avec tant d'impétuoſité qu'elle força ceux qui gardoient ce poſte de l'abandonner : ils faiſoient leur retraite en bon ordre, & ceux qui les pourſuivoient ne ſoupçonnant aucune ruſe dans cette retraite, ne gardoient aucune meſure; ils prenoient pour l'effet de la terreur qu'ils avoient inſpirée à ceux qu'ils voyoient fuir devant eux, ce qui n'étoit de leur part que l'exécution d'un projet ſagement concerté. Dans cette confiance les Eſpagnols, marchant ſans ordre & avec précipitation, pourſuivirent les fuyards juſqu'à l'entrée d'un défilé étroit, dans lequel ils s'engagerent imprudemment. Ce défilé ſe trouvoit près du camp du Comte de Boſſut : auſſitôt que les Eſpagnols l'eurent paſſé, le colonel Norris, qui ſe ſentoit protégé par pluſieurs batteries du camp, fit tout à coup volte-face. On combattit alors avec d'autant plus d'acharnement, que la partie étoit devenue égale par les renforts de troupes fraîches qu'on avoit envoyés du camp à Norris;

Liv. XIV.

1578.

Liv. XIV. 1578.

& que des deux côtés les combattans étoient déterminés à vaincre ou à mourir. Norris donnoit l'exemple aux ſiens; trois chevaux furent tués ſous lui dans ce combat terrible, où l'on vit les Ecoſſois, fatigués de la chaleur, combattre en chemiſe. Cette ſingularité ſeule produiſit ſur les Eſpagnols les plus grands effets : mais ce qui les déconcerta le plus, ce fut de ſe voir tout-à-coup attaqués par un corps de troupes qu'on avoit mis en embuſcade, qui les prit en flanc, à l'inſtant que les troupes de Norris le pouſſoient avec la plus grande vigueur & qu'ils étoient foudroyés par l'artillerie du camp. Aucun d'eux n'auroit échappé, ſi le Prince de Parme n'étoit venu à leur ſecours avec toute ſa cavalerie & n'eût favoriſé leur retraite. C'eſt ainſi que ce Prince, après avoir déjà tenté par de ſages avis d'empêcher cette téméraire entrepriſe, ſut, par ſon courage, retirer les troupes de l'abîme où leur préſomption & celle de leur général les avoient jettées. Les Eſpagnols perdirent dans cette journée environ dix-huit cens hommes, dont la moitié furent tués, & le reſte faits priſonniers. (19)

(19) Bentivoglio Livre X. Strada Liv. III. Meteren pag. 225. De Thou Liv. LXVI. Sect. XII.

Le mauvais ſuccès de cette tentative rendit Don Juan plus prudent ; il renonça au deſſein de forcer le Comte de Boſſut dans ſes lignes, & alla camper ſous les remparts de Namur, bien réſolu de s'y tenir ſur la défenſive : il n'ignoroit pas que les confédérés attendoient de France & d'Allemagne un renfort conſidérable de troupes, & il ſentoit que ſon armée ſeroit alors trop foible pour tenir la campagne.

Liv. XIV. 1578.

Vers ce tems-là les Etats avoient enfin conclu un traité avec le Duc d'Anjou, dont les principaux articles étoient : que ce Prince, à titre de protecteur des Pays-Bas, fourniroit & entretiendroit, à ſes dépens, une armée de dix mille hommes d'infanterie & de deux mille de cavalerie : que toutes les conquêtes, qui ſeroient faites ſur les Eſpagnols, le long de la Meuſe du côté de la Flandre, appartiendroient aux Etats ; & celles qui ſe feroient de l'autre côté de cette riviere, au Duc lui-même : que dès à préſent les Etats le mettroient en poſſeſſion de Landrecie, du Queſnoy dans le Hainaut, & de Bapaume en Artois : que les Etats ne feroient aucun accommodement avec Don Juan & les Eſpagnols, ſans le conſentement du Duc ; & que, dans le cas où ils ſe décide-

Traité des Etats avec le Duc d'Anjou.

roient d'élire un ſouverain, ils choiſiroient le Duc de préférence à tout autre; mais qu'en attendant, le gouvernement reſteroit en entier entre les mains des Etats.

Liv. XIV. 1578.

Deſſeins des Etats.

En exécution du premier article de ce traité, le Duc d'Anjou raſſembla, dans les environs de Mons, un corps de troupes conſidérable. Les Etats lui envoyerent alors une ambaſſade ſolemnelle, pour l'engager à hâter ſa marche vers l'intérieur des provinces : leur deſſein étoit de réunir leurs troupes à celles du Duc ; & quand l'armée que le Prince Caſimir leur amenoit d'Allemagne, ſeroit arrivée dans les Pays-Bas, d'attaquer Don Juan, afin de le forcer à les quitter, avant qu'il eût reçu les renforts qu'il attendoit d'Eſpagne & d'Italie. Les Etats pouvoient d'autant mieux compter ſur la réuſſite de ce projet, qu'ils ſavoient que le Prince Caſimir avoit paſſé le Rhin & la Meuſe & s'étoit avancé juſqu'à Dieſt dans le Brabant : ſon armée, jointe à celle des Etats, formoit un corps de quarante mille hommes d'infanterie & de vingt mille de cavalerie; & quoi que fît Don Juan, il ne pouvoit en mettre une ſur pied qui fût à beaucoup près auſſi conſidérable.

Leur nombreuſe armée.

Ils ſont traverſés.

Ce plan ſi ſagement conçu, & dont l'exé-

cution devoit assurer pour toujours la liberté des habitans des Pays-Bas, resta sans effet. La désunion se mit parmi les chefs, & l'esprit de discorde qui se répandit sur le peuple, comme sur la noblesse, rendit inutile tout ce que les provinces avoient fait jusqu'alors pour cette même liberté, & la fit perdre pour toujours aux provinces Catholiques, c'est-à-dire à celles qui étoient les plus riches, les plus fertiles de tous les Pays-Bas. Les historiens Catholiques-Romains, comme les Protestans, ont rendu justice au Prince d'Orange; tous également sont convenus qu'il avoit mis tout en usage pour maintenir l'union & la concorde entre le parti des Catholiques & celui des Protestans : mais que pouvoient sa prudence & sa modération dans la conduite des affaires du gouvernement contre la jalousie & l'envie? Il n'est point de mortel capable de faire régner la concorde & l'harmonie au milieu de tant de sujets de mécontentement & de jalousie. Le zele de la religion étoit la principale, mais non l'unique cause de la discorde : l'ambition & la cupidité y avoient beaucoup de part. Ces différentes causes diviserent le peuple, la noblesse & les grands : non seulement les factions se formerent, devinrent opiniâtres, &

Liv. XIV.

1578.

ne respirerent que la guerre, mais encore
Liv. XIV indisposerent les puissances étrangeres que les
1578. Etats avoient appellées à leur secours.

La Reine d'Angleterre n'avoit pas vu cependant, sans un vif mécontentement, le traite que les Etats avoient fait avec le Duc d'Anjou; & ce mécontentement étoit d'autant plus grand, que cette Princesse ignoroit quelles étoient les véritables dispositions du Roi de France à l'égard de l'entreprise du Duc d'Anjou, & quels projets de conquête les deux freres pouvoient avoir formés : elle ne considéroit que la facilité qu'ils auroient à les exécuter, à cause de la proximité des deux pays; & envisageoit, sur-tout, combien seroit préjudiciable aux intérêts de ses sujets la réunion des Pays-Bas à la couronne de France. Pour balancer la puissance des François & l'influence du Duc d'Anjou, Elisabeth, en habile politique, avoit fait remettre des sommes considérables d'argent au Prince Casimir, afin qu'il fût en état d'augmenter le nombre de ses troupes. Ces troupes étoient toutes Protestantes, & formerent une armée beaucoup plus considérable que les Etats ne s'y étoient attendus, & peut-être ne désiroient, Mais ce fut sur-tout les Catholiques-Romains qui s'alarmerent de voir arriver

dans leur pays une armée si nombreuse de Protestans : ils n'ignoroient pas que c'étoit Elisabeth qui avoit fourni au Prince Casimir le moyen de la mettre sur pied ; & il leur paroissoit fort vraisemblable que ce Prince eût formé avec la Reine d'Angleterre le projet d'extirper entiérement la religion Romaine des Pays-Bas. Le peu de soin qu'ils prenoient de cacher leur crainte, engagea le Prince d'Orange & plusieurs Protestans, des plus sages & des plus modérés, à s'unir pour engager le Prince Casimir à renvoyer une partie de son armée : ils lui en firent sentir la nécessité ; mais tout ce que produisirent leurs remontrances, ce fut de l'aliéner d'eux & du conseil d'Etat, & de le rendre moins attentif à prendre leurs avis pour la conduite de la guerre qu'il se proposoit de faire. Mais ce qui l'avoit le plus indisposé, c'étoit la préférence que les Etats avoient donnée sur lui au Comte de Bossut, pour le commandement de l'armée. Si sa vanité & son orgueil l'empêcherent de s'en plaindre, il fut aisé de s'en appercevoir à la lenteur qu'il mit dans toutes ses opérations militaires, & aux demandes multipliées d'argent qu'il fit pour le paiement de ses troupes. (20)

Liv. XIV. 1578.

(20) Reidanus, p. 25, 26.

Liv. XIV. 1578.

Conduite des Proteſtans.

La conduite que tint le parti des Proteſtans, eut encore des ſuites plus funeſtes que celle du Prince Caſimir : l'état de ſécurité dont ils avoient joui depuis la Pacification de Gand, & la certitude d'être à l'abri de toute eſpece de perſécution, ne purent les ſatisfaire; ſe livrant inconſidérement à leur zele religieux, & n'écoutant que les intérêts de leur ambition, ils demanderent à l'Archiduc Mathias & aux Etats qu'il leur fût permis d'avoir des égliſes; d'être admis, comme les Catholiques-Romains, aux charges & aux emplois, & d'avoir part, comme eux, à l'adminiſtration. Ce qui les avoit le plus excités à faire ces demandes, c'étoit l'eſpece de certitude qu'ils avoient d'être ſoutenus dans leurs prétentions par l'armée, où leur parti étoit beaucoup plus fort que celui des Catholiques. Plus ſages & meilleurs patriotes, ils auroient attendu que l'ennemi commun eût été chaſſé de leur pays & que la tranquillité publique fût rétablie. Peut-être conſidérerent-ils qu'alors le parti des Catholiques, délivré de toute crainte de la part des Eſpagnols, auroit trop d'influence dans les Etats pour que le leur pût en rien obtenir : d'ailleurs, pouvoient-ils prévoir les ſuites funeſtes de la conduite qu'ils tenoient?

Au reſte, quel que fût le motif qui les faiſoit agir, les Etats leur accorderent tout ce qu'ils demandoient, de crainte de mécontenter l'armée, & de l'exciter par un refus à la révolte. Par la Pacification de Gand, il avoit été ſtatué qu'on ne changeroit rien à la religion dans les provinces, & que tout ce qui la touchoit reſteroit dans le même état, juſqu'à ce que les Etats généraux de toutes les provinces fuſſent aſſemblés. Malgré cela, les Etats du Brabant & de la Flandre arrêterent qu'à l'avenir ceux qui profeſſoient le Proteſtantiſme, pourroient poſſéder, comme les Catholiques-Romains, des emplois publics, & qu'ils auroient des égliſes dans toutes les villes où il ſe trouveroit un certain nombre de familles Proteſtantes; pourvu cependant qu'on accordât la même choſe aux Catholiques-Romains dans les villes des provinces de Zélande & Hollande. On donna à cet arrêté des Etats le nom de paix de religion, & chaque province eut la liberté d'y accéder, ou de le rejetter, ſelon qu'elle le jugeroit à propos.

Ce nouvel arrangement produiſit un très-bon effet dans quelques villes; il y rétablit l'ordre & la tranquillité; mais dans d'autres, il rendit plus vif & plus ardent le

Effets funeſtes qu'elle eut.

Liv. XIV. 1578.

zele des fanatiques & des enthousiastes, & donna plus d'activité au poison qui infectoit leur cœur. L'animosité des deux partis fut plus grande, & détruisit tout-à-fait le peu d'union & de concorde qui régnoient entre eux. Cette paix de religion ne plaisoit ni aux Catholiques, ni aux Protestans zélés : plus jaloux qu'auparavant les uns des autres, ils n'en furent que plus animés à se détruire ; si le danger commun n'avoit pas étouffé en eux cette ardeur indiscrete, au moins l'avoit-il engourdie : la paix de la religion sembla la réveiller ; elle lui rendit toute son énergie. Dans presque toutes les villes de la Flandre & du Brabant, les Catholiques-Romains s'opposerent à l'exécution de l'arrêté des Etats ; de maniere, qu'excepté dans les villes où les Protestans se trouverent les plus forts, ce décret ne fut d'aucune utilité pour eux. Les habitans des provinces d'Artois & du Hainaut réfuserent avec la plus grande obstination d'exécuter les ordres des Etats, & déclarerent formellement qu'ils ne souffriroient jamais l'exercice d'autre religion que de la leur. Les Protestans, de leur côté, excités par le même esprit d'intolérance, à Gand & dans d'autres villes, en chasserent tous les ec-

cléfiasti-

cléſiaſtiques, ſe ſaiſirent même de leurs effets, & dépouillerent les égliſes de leurs ornemens.

Liv. XIV.

1578.

Méſintelligence entre les Wallons & les Flamands.

Il régnoit entre les Gantois & les Wallons une animoſité décidée, qui avoit pour fondement l'empriſonnement du Duc d'Arſchot & de ſes partiſans, dont la plupart étoient des perſonnes de conſidération dans les provinces Wallones. Malgré cela, les Gantois n'avoient eu aucun égard aux ſollicitations qu'on avoit faites en leur faveur, & les avoient même traités avec dureté pendant leur priſon. Auſſi, dès que les Wallons ſurent la maniere dont les Proteſtans avoient traité les Catholiques-Romains, & les excès qu'ils avoient commis dans les égliſes & à l'égard des eccléſiaſtiques, réſolurent-ils de s'en venger, regardant, & avec raiſon, leur conduite comme une violation manifeſte de la Pacification de Gand, & de la paix de religion. En conſéquence, perdant tout-à-fait de vue l'intérêt public, ne conſidérant plus les dangers qui menaçoient leur patrie, ils ſe livrerent ſans réſerve aux ſentimens de haine & de vengeance qui les animoient. La premiere choſe qu'ils firent, fut de ſe ſéparer des autres provinces, & de refuſer de fournir leur contingent pour

Liv. XIV. 1578.

le paiement des troupes. » Nous avons pris » les armes, disoient-ils, pour défendre nos » libertés; mais que nous serviroit d'être » délivrés du joug des Espagnols, s'il fal- » loit nous soumettre à un joug encore » plus pesant que nous imposeroient nos » propres compatriotes, qui sous le pré- » texte du grand zele qui les anime contre » la tyrannie Espagnole, veulent nous ty- » ranniser beaucoup plus que ceux qu'ils » appellent nos tyrans? " En vain les autres provinces leur représenterent les conséquences funestes que pouvoit avoir leur conduite; envain employerent-elles les prieres les plus pressantes pour les toucher, & les menaces même les plus vives pour les ébranler; tout fut inutile: les Wallons furent inflexibles, & donnerent peu de temps après une preuve non équivoque de leurs dispositions peu pacifiques, en refusant de livrer au Duc d'Anjou, Landrecie, le Quesnoy & Bapaume, qui, aux termes du traité fait entre ce Prince & les Etats, devoient lui être remises. Non contens de cela, les Wallons commencerent à se préparer à la guerre; ils employerent, à faire des levées, l'argent qu'ils avoient levé auparavant, pour fournir aux Etats leur

contingent. Les Flamands, de leur côté, disposerent tout pour leur défense; il y eut, entre leurs troupes & celles des Wallons, plusieurs rencontres; ce qui nuisit également aux deux partis.

Liv. XIV. 1578.

Effet de cette mésintelligence.

L'armée du Prince Casimir & celle des Etats s'étoient depuis quelque temps réunies, & celle que Don Juan pouvoit leur opposer, étoit trop foible pour qu'elle pût leur résister & arrêter leurs entreprises. Mais l'esprit de faction qui régnoit entre les Wallons & les Flamands, s'étoit répandu sur tous les Pays-Bas, à l'exception de la Hollande & la Zélande, qui seules avoient sû se préserver de cette contagion; de maniere que plusieurs villes refusant de payer leur contingent, l'armée manquoit des choses les plus nécessaires. Pour opérer utilement & rendre cette campagne décisive, le projet principal du Comte de Bossut étoit de forcer l'ennemi à une action générale; pour cela, après s'être rendu maître de deux ou trois villes de peu de conséquence, il étoit venu camper avec toute son armée vis-à-vis celle de Don Juan, qui s'étoit retranchée sous les fortifications de Namur. Avec une armée aussi supérieure que l'étoit celle du Comte de Bossut, il auroit été facile à ce

Liv. XIV. 1578.

général d'attaquer & de forcer les lignes où Don Juan se tenoit renfermé ; mais il manquoit de pionniers & de canons, & n'avoit pas une quantité suffisante de munitions pour former cette attaque ; & voyant Don Juan absolument décidé à ne point sortir de ses retranchemens, il fut obligé de se retirer. Dans ces entrefaites les troupes, mécontentes de n'être point payées, commencerent à se relâcher de leur discipline : le pays fut pillé & opprimé. Le Prince Casimir, d'un autre côté, se rendit à l'invitation que lui faisoient les Gantois de venir à leur secours avec une partie de ses troupes ; de sorte qu'après cette défection il eut été imprudent de rester dans le voisinage de l'armée Espagnole. Le Comte se vit même peu de temps après obligé, par le manque de subsistance, de licencier une partie de son armée, & de mettre le reste en garnison dans les places fortes.

L'armée du Duc d'Anjou, réduite au même état que celle du Comte de Bossut, n'avoit pu, faute de vivres, former aucune entreprise ; elle étoit restée dans l'inaction ; & le Duc, qui se voyoit dans l'impossibilité de satisfaire aux engagemens qu'il avoit pris avec les Etats, saisit, pour élu-

der de les remplir, l'occaſion que lui offroient la conduite des Wallons & celle du Prince Caſimir. Il ſe plaignit amérement de ce que les premiers avoient refuſé de lui remettre les places que les Etats, par leur traité, s'étoient engagés de lui livrer pour y cantonner ſes troupes; & de ce qu'ils avoient négligé de lui fournir des vivres; agiſſant, diſoit-il, avec lui, comme s'il étoit venu dans leur pays pour l'envahir, & non pour le défendre. S'il n'accuſa pas hautement le Prince Caſimir, il le ſoupçonnoit vivement, & même avec une eſpece de raiſon, d'avoir formé quelques deſſeins pour le traverſer dans l'exécution du projet qu'il avoit conçu de ſe faire un établiſſement dans les provinces Catholiques des Pays-Bas, & dans cette vue d'avoir mené une partie de ſes troupes au ſecours des Gantois. En conſéquence il refuſa de joindre les ſiennes à celles du Comte de Boſſut, & demanda qu'auparavant le Prince Caſimir y réunît celles qu'il commandoit. Celui-ci avoit reçu des Gantois une ſomme d'argent conſidérable, & quelques ſollicitations que lui firent l'Archiduc Mathias & le Prince d'Orange, il ne voulut point quitter Gand & rejoindre le Comte de Boſſut. Alors le Duc d'Anjou

Liv. XIV. 1578.

Liv. XIV. 1578.

décampa, & permit à une partie de ses troupes de passer dans l'armée des Wallons, que le Baron de Montigny commandoit en chef. (21)

Fin de la campagne.

C'est ainsi que se termina cette campagne, & telle fut l'issue malheureuse des grands préparatifs que les Etats avoient faits pour pousser la guerre avec vigueur. Les peuples, au lieu d'unir leurs efforts contre l'ennemi commun, & au mépris des engagemens les plus solemnels qu'ils avoient pris quelques mois auparavant, se faisoient la guerre avec acharnement; les Princes eux-mêmes, qui avoient entrepris de délivrer les Flamands du joug Espagnol, opposés les uns aux autres, se rangerent sous les étendarts des différentes factions qui menaçoient d'une ruine prochaine les malheureux habitans des Pays-Bas.

Le Prince Casimir passa en Angleterre, dans l'intention de se justifier auprès d'Elisabeth de la conduite qu'il venoit de tenir: le Duc d'Anjou, de son côté, voulut justifier la sienne auprès des Etats; & son envoyé fut chargé de les assurer, que c'étoit

(21) Meteren p. 233. Grotius p. 60.

sans son consentement que ses troupes étoient passées dans l'armée de Montigny, & de leur représenter que cette démarche ne devoit pas les alarmer, puisqu'elle donnoit plus de moyens aux Etats de réprimer avec plus de facilité les excès des Gantois. Les Etats croyant que, dans les circonstances présentes, la prudence vouloit qu'ils dissimulassent, parurent avoir la plus grande croyance dans les assurances que le Duc d'Anjou leur faisoit donner. Ils dirent à son envoyé qu'ils étoient pénétrés de la plus vive reconnoissance de tous les efforts que son maître avoit faits pour eux; qu'aussi tôt qu'ils le pourroient, ils le rembourseroient de toutes ses dépenses; & que, s'ils prenoient le parti de renoncer à l'obéissance du Roi d'Espagne, ils lui offriroient la souveraineté de leur Pays. Liv. XIV. 1578.

Pendant que ces choses s'étoient passées, Don Juan étoit resté dans son camp sous Namur: il auroit pu le quitter sans danger; mais une maladie violente, dont il fut attaqué, le força de rester dans l'inaction, & le mit peu de tems après au tombeau, à l'âge d'environ trente ans. Bien des gens ont attribué sa mort au poison; d'autres ont cru qu'elle étoit l'effet du chagrin que lui avoit occasionné la

Mort de Don Juan.

Au mois d'Octobre.

Liv. XIV. 1578.

négligence des miniſtres du Roi d'Eſpagne, à lui envoyer les ſecours de troupes & d'argent qu'il leur avoit demandés. Paſſionné pour la gloire, perſuadé qu'il avoit les talens néceſſaires pour en acquérir à la guerre, Don Juan ſupportoit avec impatience l'inaction dans laquelle la foibleſſe de ſon armée le forçoit de reſter. Il s'en étoit plaint pluſieurs fois avec amertume, & avoit ſollicité, même avec importunité, ſon frere de lui envoyer des renforts. Si le Roi d'Eſpagne ne s'étoit pas rendu à ſes ſollicitations, s'il avoit négligé de le mettre en état de pourſuivre la guerre avec vigueur, ce n'étoit pas qu'il n'en eût eu le plus grand déſir, mais ſon caractere ſoupçonneux le maîtriſant, il n'avoit pu voir, avec indifférence, la gloire que Don Juan s'étoit acquiſe à la bataille de Lépante; & la conduite qu'il avoit tenue, marquoit trop clairement quelles étoient ſes vues, pour que le Roi d'Eſpagne n'en prît pas ombrage. Auſſi avoit-il toujours ſur lui un œil attentif, & obſervoit-il avec la plus ſcrupuleuſe attention toutes ſes actions, même les plus ſecretes. S'il lui avoit confié le gouvernement général des Pays-Bas, ce n'avoit été qu'après avoir pris la réſolution de ne jamais ſouffrir qu'il eût à ſes ordres une armée

aſſez forte, pour qu'il pût, avec ſon ſecours, exécuter aucun projet ambitieux. Mais les ſoupçons du Roi étoient encore devenus plus grands, depuis l'arrivée de Don Juan dans les Pays-Bas; & les avis qu'il avoit reçus du deſſein que ce Prince avoit formé, d'épouſer la Reine d'Ecoſſe, auxquels il crut peut-être trop facilement, augmenterent encore ſes alarmes. Le favori de Don Juan, & Eſcovedo, ſon ſecrétaire, que Philippe ſoupçonnoit d'avoir excité l'ambition de leur maître, furent, par ſes ordres, mis ſecretement à mort. De là bien des gens ont cru qu'il avoit auſſi immolé ſon frere à ſes ſoupçons; & que ce jeune héros étoit mort de poiſon, qu'un eccléſiaſtique lui avoit donné par ordre du Roi. Mais quelle qu'ait été la véritable cauſe de la mort de ce Prince, on ne peut pas douter que ce ne fut la jalouſie qu'il avoit inſpirée au Roi, qui empêcha celui-ci de lui envoyer les ſecours néceſſaires pour pouſſer la guerre avec vigueur. Ainſi ce fut la jalouſie de Philippe II, qui ſauva les troupes des Etats de la ruine totale où leur diviſion les auroit entraînées. (22)

Liv. XIV. 1578.

(22) Meteren p. 334. Grotius, &c.

HISTOIRE DU REGNE DE PHILIPPE SECOND, *ROI D'ESPAGNE.*

LIVRE QUINZIEME.

Liv. XV. 1578.

Le Prince de Parme nommé gouverneur.

DAns sa derniere maladie, Don Juan avoit désigné pour lui succéder, Alexandre Farnese, Prince de Parme; & ce choix, peu de tems après, avoit été confirmé par le Roi d'Espagne.

Caractere de ce Prince.

Depuis son arrivée dans les Pays-Bas, Farnese avoit, dans plusieurs occasions, donné des preuves d'une prudence consommée & d'une valeur extraordinaire; se possédant en toute occasion, actif, vigilant, infatigable, il pouvoit entrer dans les détails les plus minutieux d'une opération militaire, toujours le

premier à s'expoſer à la fatigue & au danger, & le dernier à ſe retirer : ſes manieres étoient ſouples, & ſon propos inſinuant; il ſavoit pluſieurs langues, & pouvoit ſe faire entendre des ſoldats des nations différentes dont l'armée Eſpagnole étoit compoſée : il étoit d'une conſtitution robuſte, & la force de ſon corps égaloit celle de ſon eſprit; ſon air martial, ſa contenance aſſurée, inſpiroient dans le combat autant de terreur à l'ennemi, que de courage & de confiance à ſes ſoldats.

Liv. XV. 1578.

Après avoir rendu à Don Juan, ſon ami & ſon parent, les derniers devoirs, il s'étoit appliqué à remplir avec la plus grande attention tous ceux qu'exigeoit de lui l'emploi important dont il venoit d'être revêtu. Tant que l'armée des Etats avoit tenu la campagne, la foibleſſe de la ſienne l'avoit forcé à ſuivre le même plan de conduite que ſon prédéceſſeur : comme lui, il avoit retenu ſes troupes dans leur camp; mais après que, pour les raiſons que j'ai dites, l'armée des Etats, celles du Duc d'Anjou & du Prince Caſimir eurent été licenciées, ou miſes en quartier d'hiver, le Prince de Parme crut que, dans des circonſtances auſſi favorables, il ne devoit pas reſter dans l'inaction, & qu'il lui im- 1579.

Liv. XV. 1579.

portoit beaucoup de ſe rendre maître de quelques places, dont la poſſeſſion augmenteroit ſes reſſources pour continuer la guerre.

Il héſita quelque tems, s'il commenceroit par le ſiége de Maeſtricht, ou par celui d'Anvers; la conquête de cette derniere ville lui promettoit de plus grands avantages, qu'il n'en pouvoit eſpérer de la poſſeſſion de Maeſtricht. Anvers étoit le ſiége des richeſſes & du commerce des Pays-Bas; elle étoit ſituée d'une maniere très-avantageuſe pour faciliter les entrepriſes qu'il voudroit former, afin de ſoumettre les provinces maritimes. Cependant, après avoir balancé ces avantages avec les difficultés qu'il pourroit avoir à ſurmonter dans le ſiége d'une ville auſſi bien fortifiée & d'une auſſi grande étendue que l'étoit Anvers, le Prince de Parme prit ſagement le parti de commencer par Maeſtricht, dont il pouvoit former le ſiége avec moins de troupes, & en même tems avec plus d'apparence de ſuccès. (1)

Mais, pour maſquer ſes deſſeins, & afin que les Etats priſſent le change, le Prince de Parme dirigea ſa marche vers Anvers. Un

(1) Bentivoglio Part. II. Liv. I.

corps de troupes Angloises & Françoises en sortit dans l'intention de l'empêcher d'avancer; le Prince l'attaqua, le força de se retirer sous les murs de la ville, & aussitôt retournant en arriere, il se porta sur Maestricht, qu'il investit avant que les Etats y eussent pu jetter des secours, & faire passer des munitions de guerre & des vivres.

Liv. XV. 1579.

Siége de Maestricht.

Le nombre des habitans de cette ville n'étoit pas proportionné à son étendue, qui est d'environ cinq milles d'Italie. Mais elle étoit très-bien fortifiée, & le petit nombre de ses défenseurs étoit compensé par leur courage. Les habitans de cette place, dont la situation les avoit exposés à de fréquentes invasions, étoient habitués à l'usage des armes. Quinze cens d'entre eux s'enrôlerent. La garnison étoit de mille soldats; & il y avoit dans la place environ deux mille paysans, qu'on employoit comme pionniers. Ce fut par ce petit nombre de bras, que Maestricht fut défendue pendant quatre mois, contre une armée de quinze mille hommes d'infanterie, & de quatre mille de cavalerie, les mieux disciplinés & les plus braves qui fussent en Europe; & qui avoient pour général le plus grand homme de guerre qu'il y eût alors. Il est vrai que les assiégés avoient à leur tête

Liv. XV. 1579.

Schwatzenbourg de Herle, & Tappin; l'un étoit Flamand, l'autre étoit François : tous deux se conduisirent pendant tout le siége avec tant de prudence & d'intrépidité, qu'il n'y eut personne qui n'applaudît à leurs opérations & qui ne les admirât.

Conduite du siége.

Le Prince de Parme étant arrivé devant Maestricht au commencement de Mars, envoya Mondragone avec une partie de l'armée à l'Est de la riviere, pour investir la ville de Wick, & resta de l'autre côté, dans l'intention d'y former sa principale attaque. D'abord il s'occupa des moyens d'empêcher qu'aucun des secours d'hommes & de munitions, que les Etats pourroient envoyer aux assiégés, ne s'introduisît dans la ville. Pour cela, il jetta deux ponts de bateaux sur la Meuse, l'un au-dessus de la ville, & l'autre au-dessous : des deux côtés de la riviere, son camp fut entouré de lignes de circonvallation, qu'il fit fortifier. Il commença ensuite les approches, & fit ouvrir la tranchée. Mais, tandis que les assiégeans s'efforçoient de pousser leurs travaux, les assiégés en retardoient les progrés par les fréquentes sorties qu'ils faisoient. Tous leurs efforts cependant furent inutiles : les assiégés avoient pour eux la supériorité du nom-

bre ; & par leur persévérance, ils parvinrent à conduire leur tranchée à la distance convenable pour élever leurs batteries : ils en établirent deux, l'une contre la porte de Tongres, l'autre contre la courtine, entre la porte de Hoxter & celle de la croix. Toutes deux eurent les plus grands effets ; & quand les assiégeans eurent poussé leur tranchée jusqu'à l'entrée des fossés, la breche de la porte de Tongres se trouva être tellement praticable, que le Prince de Parme résolut de donner l'assaut, & d'y employer un corps de soldats d'élite, qu'il prit indistinctement dans tous ceux des différentes nations qui composoient son armée. En les mêlant ainsi, son dessein étoit d'exciter leur émulation & leur ardeur : mais ils n'en trouverent pas moins dans les assiégés, & furent obligés de se retirer après un combat long, vif & sanglant. Liv. XV. 1579.

Le Prince de Parme attribuant le mauvais succès de cette premiere tentative à la petitesse de la breche, fit redoubler le feu de ses batteries, & prépara tout pour un second assaut. Mais, pour que celui-ci eût plus de succès que le premier, il résolut de le livrer en même tems par deux breches ; d'autant qu'il espéroit, qu'en forçant

Liv. XV. 1579.

la garnifon de fe partager, il trouveroit moins de réfiftance qu'il n'en avoit trouvé d'abord. Si fes troupes, fans s'intimider du canon des affiégés qui les foudroyoit, monterent à la breche avec un courage vraiment héroïque ; ceux qui la défendoient, les virent s'avancer fans montrer le plus léger effroi : on combattit des deux côtés avec une égale fureur; bientôt on abandonna les armes à feu; &, la mêlée devenant générale, on ne fit plus ufage que de l'arme blanche, de la pique & de l'épée. De Herle à une breche, Tappin à l'autre, donnoient les preuves les plus éclatantes de leur capacité & de leur valeur. Les affaillans, furieux de la réfiftance qu'ils éprouvoient de la part d'un ennemi qui leur étoit fi inférieur, faifoient les plus grands efforts pour l'accabler. La breche étoit couverte de morts & de mourans : des maffes énormes de pierres roulées de deffus les remparts, & des feux d'artifice que jettoient les affiégés fur les affaillans, augmentoient la confufion. Un de ces feux tomba fur un baril de poudre & y mit le feu. L'explofion fut terrible, & ce funefte accident fit périr des deux côtés un grand nombre de combattans. L'air retentiffoit de cris, de fan-

glots & de gémissemens; la terre étoit jonchée de cadavres mutilés & de membres épars. Cependant ceux qui survivoient, conservoient leur terrein avec la même opiniâtreté qu'auparavant; & la scene horrible, qui les environnoit, sembloit ne servir qu'à augmenter leur rage & leur fureur. Enfin le Prince de Parme, désespérant de vaincre la résolution & le courage des assiégés, fit battre la retraite : en quoi il agit fort prudemment; car, quand bien même ses troupes se seroient rendues maîtres de la breche & s'y seroient établies, elles auroient trouvé derriere les remparts de nouvelles fortifications, qu'elles auroient été forcées d'attaquer de nouveau.

Liv. XV.

1579.

Quand le Prince fit la revue de ses troupes, il vit qu'il avoit perdu plusieurs de ses meilleurs officiers, & un très-grand nombre de soldats vétérans Espagnols. Pour remplacer ceux-ci, il tira des détachemens des garnisons des villes dont il étoit le maître. Mais le mauvais succès de ces deux tentatives lui ayant fait perdre l'espérance de prendre Maestricht d'assaut, il prit le parti d'employer un moyen plus lent, mais moins meurtrier, celui de miner les fortifications; il y employa un nombre prodi-

Liv. XV. 1579.

gieux de pionniers, & en même tems il donna tous ſes ſoins pour qu'aucun ſecours d'hommes & de munitions ne pût s'y introduire.

Les Etats tentent de ſecourir Maeſtricht

Pendant que ces choſes ſe paſſoient devant Maeſtricht, les Etats s'occupoient des moyens de conſerver une ville dont les habitans & la garniſon ſe montroient ſi dignes de leur attention. Depuis quelque tems ils avoient reçu à leur ſervice le célebre la Noue; ils le nommerent gouverneur de Maeſtricht, & le chargerent d'y conduire le ſecours qu'ils ſe propoſoient d'y envoyer. On ne négligea rien pour le mettre en état de s'acquitter de cette commiſſion importante; mais par une ſuite funeſte de l'eſprit de diſcorde, qui agiſſoit alors plus fortement que jamais ſur les Catholiques & ſur les Proteſtans, la Noue ne put parvenir à lever aſſez de troupes pour exécuter ſon deſſein, quoique le Prince d'Orange & les Etats lui donnaſſent toute l'aide & l'aſſiſtance qui pouvoient dépendre d'eux. Le mal cependant devenoit, de jour en jour, plus preſſant, & la ſituation des aſſiégés étoit très-déplorable. La garniſon de Maeſtricht, qui dans le commencement du ſiége étoit, comme nous l'avons dit, de mille hommes, ſe trouvoit réduite à quatre

cens ; le nombre des citoyens qui s'étoient dévoués à la défenfe de leurs murs, & celui des travailleurs, avoient fouffert une égale diminution. Les provifions de bouche commençoient à manquer, & on touchoit au moment de n'avoir plus de poudre.

Liv. XV. 1579.

Vers la mi-Juin le fort des habitans de Maeftricht devint encore plus trifte, par la perte qu'ils firent d'un ravelin ; ce ravelin leur facilitoit les moyens d'incommoder beaucoup les affiégeans & de leur caufer de grands dommages. Le Prince de Parme défiroit ardemment de s'en rendre maître, & pendant plufieurs femaines toutes fes opérations s'étoient bornées à en chaffer les affiégés : il y avoit trouvé la plus grande réfiftance ; mais il parvint enfin à s'en emparer. Alors il fit élever un cavalier, au moyen duquel il pouvoit voir tout ce qui fe paffoit dans la ville, & en battre l'intérieur d'un bout à l'autre avec fon canon. Malgré cela, les habitans refuferent de capituler, dans l'efpérance qu'ils feroient bientôt fecourus.

Mais, contre l'attente des affiégés, comme des affiégeans, la ville paffa au pouvoir de ceux-ci beaucoup plutôt qu'ils ne le croyoient. Le vingt-neuvieme Juin, quelques foldats Efpagnols foupçonnerent les affiégés

Liv. XV.

1579.

Surprise de Maestricht.

d'être moins vigilans qu'auparavant à veiller à la conservation de leur ville : pour s'en assurer, ils monterent sur les remparts, & trouverent que ceux qui les gardoient, étoient non-seulement en très-petit nombre, mais qu'accablés de fatigue & de chaleur, ils s'étoient laissés aller au sommeil. Aussi-tôt ils en donnerent avis au Prince de Parme, qui, à l'instant même, donna ordre aux soldats qui se trouverent le plus près du rempart, d'y monter avec le moins de bruit qu'il seroit possible, & les fit suivre par toute son armée. La garnison ainsi surprise au moment qu'elle s'y attendoit le moins, & accablée par le nombre, fut presque toute passée au fil de l'épée : les habitans se battirent en désespérés ; mais à la fin ils succomberent sous la force supérieure des assiégeans, qui n'épargnerent alors ni âge ni sexe, & ne cesserent de massacrer, que quand, de dix-huit mille habitans qu'il y avoit dans la ville, il n'en resta qu'environ trois cens. De Herle s'échappa déguisé en domestique. Pour Tappin, le Prince de Parme donna les ordres les plus précis de lui conserver la vie (2).

(2) Bentivoglio Part. II. Liv. I. Meteren Liv. IX.

Pendant le siege de Maestricht, les différens partis avoient négocié dans l'espérance de parvenir à une réunion entiere. Le Prince d'Orange avoit alors la principale direction de toutes les mesures que prenoient les Etats & le conseil d'Etat : l'Archiduc Mathias, considérant sa propre inexpérience, lui avoit laissé la conduite de toute l'administration. La mésintelligence qui régnoit entre les Wallons & les Gantois, avoit, dès son commencement, causé un chagrin très-vif au Prince d'Orange; il n'avoit rien négligé de tout ce qui étoit en son pouvoir, pour la faire cesser. Il avoit peu de crédit parmi les Wallons; l'horreur qu'ils avoient de la religion qu'il professoit, les éloignoit de lui : les Gantois, de leur côté, séditieux & turbulens à l'excès, & excités par quelques chefs factieux, avoient été depuis long-temps insensibles à toutes ses remontrances. St. Aldegonde, qu'il leur envoya pour traiter avec eux, employa aussi, mais envain, toute l'adresse & l'éloquence qui le distinguoient. Les sollicitations de l'Archiduc Mathias & des Etats ne produisirent pas sur eux plus d'effet; ils n'eurent même aucun égard aux représentations & aux menaces que leur fit faire la Reine d'Angleterre par

Le Prince d'Orange s'efforce de réunir les esprits.

Liv. XV. 1579.

ſon envoyé (3). Dans ces circonſtances, le Prince d'Orange prit le parti de venir lui-même à Gand : avant ſon arrivée on y avoit déclamé avec beaucoup de dureté contre ſa modération à l'égard des Catholiques-Romains. Les miniſtres s'étoient permis, dans leurs ſermons, de l'accuſer d'être peu attaché à ſa religion, & de n'avoir ni ſincérité ni bonne foi dans la profeſſion qu'il en faiſoit. Mais quand les Gantois le virent au milieu d'eux, ils prirent cette demarche du Prince pour une marque de conſidération & de confiance, dont ils furent flattés. L'affection qu'ils avoient toujours eue pour lui, reprit alors toute ſa force; & après qu'il eut paſſé quelques ſemaines avec eux, ils acquieſcerent à pluſieurs demandes qu'ils avoient rejettées juſqu'alors. Ils conſentirent donc à rendre aux eccléſiaſtiques les biens dont ils les avoient dépouillés; permirent le libre exercice de la religion Romaine; défendirent qu'on invectivât contre elle & ceux qui la profeſſoient, dans les chaires & les aſſemblées particulieres; enfin promi

(3) Davidſon.

rent & s'engagerent de reconnoître à l'avenir l'autorité des Etats & de leur obéir (4). Liv. XV.

On ne fut pas long-tems à s'appercevoir que ce changement n'étoit que l'effet de la grande influence du Prince d'Orange ſur l'eſprit des Gantois : excités par les mêmes chefs factieux qu'ils avoient écoutés auparavant, on les vit peu de mois après changer tout-à-coup de conduite, & oubliant leurs promeſſes, commettre envers les Catholiques les plus grands excès : ils pillerent les égliſes & les monaſteres, chaſſerent de la ville tous les eccléſiaſtiques, dont même ils ſaiſirent les effets, qu'ils diſtribuerent aux ſoldats Allemands qu'ils avoient appellés à leur ſecours. Inſtruit de ces procédés, le Prince d'Orange ſe rendit de nouveau à Gand. Les Gantois lui offrirent le gouvernement de leur ville, qu'il refuſa par prudence ; mais faiſant uſage du grand crédit qu'il avoit ſur leur eſprit, il rétablit parmi eux la tranquillité, calma les eſprits, & parvint même à faire ſortir de la ville Imbiſe, leur premier magiſtrat, & ſes partiſans, hommes factieux & turbulens : il mit à leurs places dans la magiſtrature, des

1579.

(4) De Thou Liv. XI.

Liv. XV. 1579.

Proteſtans paiſibles & modérés, fit mettre en liberté les Wallons que l'on retenoit priſonniers, & accorder de nouveau aux Catholiques-Romains le libre exercice de leur religion, avec l'aſſurance de n'être plus à l'avenir ni troublés ni inquiétés (5).

Le Prince ne travailla pas avec moins d'ardeur à adoucir l'eſprit irrité des Wallons contre les Gantois. Ils n'avoient pas été les agreſſeurs; cependant ils perſiſterent avec la plus grande opiniâtreté dans leur animoſité : c'étoient Mathieu Moutard, Evêque d'Arras, le Comte de Lalain. le Marquis de Roubais, & quelques autres gentilshommes, qui les entretenoient dans ces diſpoſitions. Le motif qui faiſoit agir ceux-ci, étoit le chagrin qu'ils reſſentoient du grand crédit & de la grande autorité dont jouiſſoit le Prince d'Orange. Pour le peuple, il ſoupçonnoit fortement que le Prince n'étoit pas ſincere dans le zele qu'il faiſoit paroître pour la liberté civile & religieuſe; il imaginoit que ce zele n'avoit pas pour principe ſon attachement pour cette même liberté, mais ſeulement l'intérêt de ſon élévation; & que tout ce qu'il avoit fait, n'é-

(5) Grotius Liv. III.

toit

toit que pour l'établir ſur les ruines de la religion Romaine. Affermis dans ces ſentimens, les Wallons rejetterent tous les plans d'accommodement qui leur furent propoſés, ſoit par le Prince d'Orange lui-même, ſoit par l'Archiduc Mathias & par les Etats, qu'ils ſavoient être entiérement conduits & dirigés par lui (6). Liv. XV. 1579.

Le Prince de Parme gagne les Wallons.

Le Prince de Parme étoit trop éclairé pour ne pas voir les avantages qu'offroit la diſpoſition des Wallons, pour les faire rentrer ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne. Peu de tems après la mort de Don Juan, il avoit entamé une négociation avec leurs chefs, & s'en étoit ſinguliérement occupé, lors même qu'il l'étoit le plus de ſon entrepriſe ſur Maeſtricht. Le Prince d'Orange & les Etats ne l'avoient pas ignoré, & pour rendre ſes efforts inutiles, ils remontrerent aux Wallons, que s'ils faiſoient leur accommodement ſéparément avec les Eſpagnols, on pourroit juſtement leur reprocher de ſe rendre coupables de la plus noire infidélité à l'égard des autres provinces, qu'ils expoſeroient par là, ainſi qu'eux-mêmes, à retomber ſous le joug Eſpagnol.

(6) Reidanus Liv. II. p. 29.

Liv. XV. 1579.

Ces motifs étoient trop forts, & ces raiſons trop preſſantes, pour ne faire aucune impreſſion ſur les Wallons, qui redoutoient, autant que les autres provinces, la tyrannie des Eſpagnols. Ils n'avoient pas perdu le ſouvenir des ſcenes de trahiſon, de violence, dont ils avoient été ſi ſouvent les témoins, & il leur paroiſſoit difficile de pouvoir compter ſur les promeſſes d'hommes, dont eux-mêmes ils avoient ſi ſouvent éprouvé la mauvaiſe foi. Mais le zele outré pour leur religion, plus encore le ſentiment de la jalouſie qui animoit la nobleſſe Wallonne contre le Prince d'Orange, rendoient impoſſible toute eſpece d'accommodement avec les Flamands. Leur haine pour les Eſpagnols n'étoit plus alors ſi forte qu'elle l'avoit été par le paſſé, & ils l'écoutoient moins que leur averſion pour les Proteſtans. Cette averſion étoit nourrie & excitée continuellement par l'Evêque d'Arras, & par les autres partiſans du Prince de Parme, qui les trouva alors diſpoſés à écouter les propoſitions d'accommodement qu'il voulut leur faire, mais en même temps réſolus à n'y acquieſcer qu'autant qu'ils pourroient le faire ſans manquer aux engagemens ſolemnels qu'ils avoient pris avec les autres provinces. Pour ne pas manquer à ces engagemens, dans le

ſens qu'ils les entendoient, ils exigerent & perſiſterent toujours dans ces demandes : que les troupes étrangeres ſortiſſent des Pays-Bas ; que la Pacification de Gand fût exactement obſervée ; & que le Roi d'Eſpagne reconnût le droit qu'ils avoient de former des alliances, tant au dedans qu'au dehors des Pays-Bas, en cas d'infraction de ſa part aux articles de ce traité.

Liv. XV.
1579.

De ces demandes, celle que le Prince de Parme avoit le plus de peine à accorder, étoit de renvoyer les troupes étrangeres ; il ſavoit qu'elles ne pourroient être remplacées par celles qu'on leveroit dans le pays, & il craignoit, s'il étoit réduit à n'employer que de pareilles troupes, de ne pouvoir exécuter le projet qu'il avoit formé de ſoumettre les provinces maritimes. Philippe, auquel il fit part de la demande des Wallons, répugnoit autant que lui au renvoi des troupes étrangeres ; mais conſidérant combien il lui importoit de ramener à ſon obéiſſance les Wallons, qu'il regardoit, de tous les habitans des Pays-Bas, comme étant les plus propres au métier de la guerre ; & qu'en même tems il voyoit le mauvais état de ſes finances, épuiſées par les dépenſes qu'il avoit faites pour con-

Liv. XV. 1579. quérir le Portugal; il penſa que s'il uſoit d'indulgence avec les Wallons, il pourroit bientôt, après leur avoir accordé ce qu'ils demandoient, les engager à conſentir à tout ce qu'il exigeroit d'eux. En conſéquence il envoya ordre au Prince de Parme de conclure avec eux le traité projetté : il le fut le dix-ſeptieme Mai, aux conditions ſuivantes. Que toutes les troupes qui étoient au ſervice du Roi d'Eſpagne, dans les Pays-Bas, en ſortiroient dans l'eſpace de ſix ſemaines, & n'y rentreroient jamais, que du conſentement des Wallons; qu'une armée toute compoſée de ſoldats nationaux ſeroit levée, & qu'elle ſeroit payée avec le produit des ſubſides que les Etats du pays accorderoient au Roi; que tous ceux qui ſeroient pourvus de quelque emploi public, feroient ſerment de maintenir la religion Romaine; que toutes les provinces ſeroient conſervées dans la jouiſſance de leurs priviléges; & que le gouvernement ſeroit maintenu dans la forme qu'il avoit, lorſque l'Empereur Charles-quint avoit abdiqué la ſouveraineté (7).

(7) Bentivoglio. Part. II. Livre I.

De la part des provinces Wallonnes, il n'y eut que les députés de celles qu'on nomme aujourd'hui la Flandre Françoise, l'Artois & le Hainaut, qui fignerent ce traité : les autres provinces n'y furent pas nommées ; celle de Luxembourg n'avoit pris aucune part à tout ce qui avoit été fait précédemment ; & la plus grande partie du Limbourg & du Namurois étoit déjà rentrée fous l'obéiffance du Roi.

Le Prince d'Orange n'ignoroit pas les motifs qui avoient fait agir les principaux Wallons ; il avoit prévu qu'il en réfulteroit ce qui venoit d'arriver. Pour balancer le traité qu'ils venoient de faire, il propofa une confédération entre les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre, de Frife, de Brabant & de Flandre. On donna à cette alliance le nom d'Union d'Utrecht, où elle fut conclue. On peut, avec jufte raifon, confidérer cette Union comme la pierre fondamentale de la république des Provinces-Unies, & aujourd'hui encore, comme étant le pacte qui contient les loix fondamentales de fa conftitution. On y voit la fageffe, la modération, l'étendue des vues & la profondeur du génie de fon auteur. Cet acte ne con-

Liv. XV. 1579.

tient rien, qu'on puiſſe prendre pour une reconnoiſſance tacite de la fidélité due au ſouverain, ni pour une renonciation expreſſe à cette même fidélité. Mais les provinces s'y reſaiſiſſent tacitement de l'autorité ſouveraine, & la donnent en partie à l'aſſemblée générale des Etats, & en partie aux aſſemblées particulieres des Etats de chaque province. Les principaux articles de cet acte de confédération furent : » que les » provinces contractantes s'uniſſent enſemble » pour former un corps politique, & renon-» cent pour toujours au pouvoir de ſe ſépa-» rer les unes des autres ; mais ſe réſervent » chacune en particulier, tous les droits » dont elles jouiſſoient auparavant.

» Que leſdites provinces s'entre-ſecour-» ront les unes les autres, pour repouſſer » les attaques de toutes les puiſſances étran-» geres, & principalement tous actes de » violence qui pourroient être faits contre » quelques-unes d'elles de la part du Roi » d'Eſpagne, ſous le prétexte d'établir la reli-» gion Catholique, ou à cauſe de quelques » conventions faites dans les Pays-Bas, de-» puis l'an mille cinq cens cinquante-huit : » laiſſant à la généralité à déterminer en » quelle proportion chaque province feroit

» obligée de fournir sa part, soit d'argent,
» soit de troupes. Liv. XV.

» Qu'en Hollande & en Zélande on ne 1579.
» professera publiquement d'autre religion
» que celle qui y est déjà établie ; & que
» dans les autres provinces il sera permis
» d'y professer, soit la religion Protestante,
» soit la religion Romaine, ou toutes les
» deux en même-temps, selon que les provin-
» ces le jugeront à propos. Que les effets
» des églises & des couvens seront rendus,
» excepté dans les provinces de Hollande
» & de Zélande ; & que dans celles-ci on
» fera des pensions aux ecclésiastiques papis-
» tes, qui leur seront payées par-tout où ils
» résideront.

» Que toutes les villes frontieres, &
» autres, que les Etats géneraux ou les Etats
» des provinces jugeront à propos de faire
» fortifier, le feront aux frais de la géné-
» ralité, & de la province en particulier où
» seront situées ces villes. Mais que, si les
» Etats géneraux jugent nécessaire de faire
» élever quelques nouveaux forts dans une
» province, & le fassent sans que la pro-
» vince l'ait approuvé, alors la construction
» de ces forts se fera aux dépens de la gé-
» néralité.

Liv. XV. 1579.

» Que toutes les places fortifiées feront » obligées de recevoir la garnifon que la » généralité jugera à propos d'y envoyer; » mais à condition que les troupes qui la » compoferont, feront ferment de fidélité à » la ville & à la province, quoiqu'elles » l'euffent déjà prêté auparavant aux Etats » généraux.

» Que les Etats généraux ne pourront » faire aucun traité de paix, aucune treve, » ni entreprendre aucune guerre, mettre » aucune impofition, lever aucune taxe, » fans le concours de la majeure partie des » provinces & villes de l'Union; & que, » de leur côté, les villes & les provinces » ne pourront contracter d'alliance avec au- » cun prince, ou puiffance étrangere, fans » le confentement de la généralité.

» Qu'au cas que quelques princes, états, » ou puiffances, défirent d'accéder au pré- » fent acte d'Union, ils le pourront faire, » mais avec le confentement de tous les » membres de la confédération.

» Que tous les habitans mâles des provin- » ces confédérées, depuis l'âge de dix-huit » ans jufqu'à celui de foixante, fe feront » infcrire, un mois après la publication du » préfent acte d'Union; & que ledit regif-

» tre sera représenté aux Etats, la premiere
» fois qu'ils s'assembleront, afin que lesdits Liv. XV.
» Etats généraux soient en état de juger des 1579.
» forces de chaque province & de ce qu'elle
» peut fournir d'hommes pour la défense
» commune.

» Que, pour se procurer l'argent nécessaire pour l'entretien de l'armée, toutes les taxes seront données à ferme au plus offrant & dernier enchérisseur; & qu'elles seront diminuées ou augmentées, selon que les Etats généraux jugeront que les besoins de la confédération l'exigent (8). "

Cette confédération ne produisit point d'abord tous les avantages que l'on en espéroit. Avant que le parti des Catholiques-Romains, & celui des Protestans pussent vivre en bonne intelligence, il fallut qu'ils éprouvassent encore pendant quelque temps les funestes effets de leur zele mal-entendu & outré pour leur religion. Il régnoit encore, entre les habitans de plusieurs villes, la plus violente animosité. A Bois-le-duc, les Protestans & les Catholiques-Romains prirent les armes, & en vinrent aux mains; environ cent d'entre eux

(8) Grotius p. 64. Meteren Liv. IX. p. 240.

Liv. XV. 1579.

resterent sur la place. Peu de temps après les Protestans, saisis tout-à-coup d'une terreur panique, quitterent la ville; & aussi-tôt les Catholiques-Romains se soumirent aux Espagnols.

Excès des Protestans.

A Anvers, où le parti des Protestans étoit le plus fort, le peuple insulta les prêtres Catholiques, dans une procession qu'ils faisoient suivant l'usage de leur religion. Envain l'Archiduc Mathias & le Prince d'Orange interposerent-ils leur autorité en faveur des Catholiques : il fallut que ceux-ci abandonnassent la ville.

L'effet des excès que les Protestans, poussés par leur zele indiscret, commirent à Anvers & dans les autres places, fut de rendre plus aisée la réconciliation des Catholiques avec les Espagnols. Ils ne contribuerent pas peu aussi à détacher des Etats une grande partie de la noblesse. Le jeune Comte d'Egmont, fils du grand & infortuné d'Egmont, s'étoit jusqu'alors signalé par son zele contre les Espagnols : changeant tout-à-coup de sentiment, il résolut, pour faire sa paix avec eux, de surprendre Bruxelles, avec un régiment de Wallons qui étoit à ses ordres, & de remettre cette ville au Prince de Parme. Son entreprise réussit d'abord, au point qu'il s'em-

para d'une des portes, & introduisit ses troupes dans la ville. Les habitans courent à l'instant aux armes, & étant joints par quelques troupes régulieres, ils ont recours à un stratageme singulier, pour chasser les soldats que le Comte d'Egmont avoit laissés pour garder la porte : ce fut de pousser sous cette porte plusieurs chariots chargés de paille & de foin & d'y mettre le feu. Ces soldats, suffoqués par la fumée & la flamme que le vent poussoit sur eux, furent bientôt obligés de quitter leur poste, & de prendre la fuite. Dans ces entrefaites tous les habitans s'étoient armés; ils se saisirent de toutes les issues du marché, afin d'empêcher que le Comte d'Egmont & sa troupe pussent en sortir & leur échapper. Tout le jour & la nuit suivante on resta, des deux côtés, dans l'inaction; mais pendant tout ce tems les habitans ne cesserent de reprocher au Comte d'abandonner ceux qui avoient pris les armes pour venger la mort de son pere; ils lui rappellerent qu'il y avoit onze ans que celui-ci, au même jour & sur cette même place, avoit péri par la main du bourreau, pour la même cause que lui, son indigne fils, vouloit si lâchement trahir. Ce souvenir amer fit couler des larmes des yeux du jeune Comte; & le peuple, touché de

Liv. XV. 1579.

compaſſion pour le fils, & par reſpect pour la mémoire du pere, conſentit qu'il ſortît de la ville avec ſa troupe (9).

Conférences de Cologne.

Pendant le cours de ces événemens on avoit, à la ſollicitation de l'Empereur, du Pape, des Electeurs de Cologne & de Treves, & ſous la médiation de ces Princes, ouvert des conférences à Cologne, dans l'intention de parvenir à faire un accommodement ſolide entre le Roi d'Eſpagne & les Pays-Bas. Le Pape y avoit envoyé pour ſon ambaſſadeur Caſtagna, archevêque de Roſſano; qui occupa depuis lui-même la chaire pontificale, ſous le nom d'Urbain VII. A la tête des ambaſſadeurs de l'Empereur, étoit le Comte de Schwartzenbourg : l'ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne étoit le Duc de Terra-nuova; & à la tête de leurs députés, les Etats avoient mis le Duc d'Arſchot. Les obſervateurs ſuperficiels jugeoient du ſuccès de cette négociation, par le rang & la dignité de ceux qui en étoient chargés : mais ceux qui avoient des vues plus étendues, en portoient un jugement tout oppoſé; ils conſidéroient que le Prince d'Orange & les autres chefs du parti

(9) Grotius, pag. 64. Meteren Liv. IX. p. 250.

des confédérés ne pouvoient ſe flatter, après avoir pouſſé les choſes au point où elles étoient alors, d'obtenir jamais de Philippe II, Prince inflexible & impitoyable dans ſa haine, un pardon ſincere du paſſé. Que les opinions des Réformés étoient plus répandues qu'auparavant, & leur zele, pour maintenir leur égliſe, beaucoup plus ardent, s'il étoit poſſible, qu'il ne l'avoit jamais été; qu'ainſi il y avoit peu de raiſons d'eſpérer qu'on pût leur perſuader de revenir à celle de Rome. Que, d'un autre côté, on ne devoit pas raiſonnablement ſe flatter que Philippe, zélé comme il l'étoit pour celle-ci, voulût jamais accorder aucune condition qui lui fût contraire & qui favoriſât celle des Proteſtans. Ce fut en effet l'inflexible obſtination de ce Prince à ne point ſe relâcher ſur ce point, qui fit échouer les négociations de Cologne, comme quelques-unes des autres qui les avoient précédées. Il agit en cette occaſion avec ſa duplicité ordinaire, & donna à ſon ambaſſadeur des inſtructions ſecretes, très-différentes de celles qui avoient été communiquées à l'Empereur (10).

Liv. XV. 1579.

---

(10) Strada Liv. V.

Liv. XV. 1579.

Dans les inſtructions deſtinées à être rendues publiques, il paroiſſoit que le Roi d'Eſpagne étoit diſpoſé à ratifier la Pacification de Gand; & par un des articles de ce traité, la religion devoit reſter, dans les Pays-Bas, dans l'état où elle étoit alors, juſqu'à ce que l'aſſemblée générale de toutes les provinces eût ſtatué ſur ce point. Dans le courant des conférences, il fut aiſé de juger que le Roi n'entendroit à aucune ſorte d'accommodement, à moins que la religion Romaine ne fût entiérement rétablie dans toutes les provinces; qu'il ne vouloit ni conſentir à la convocation de l'aſſemblée générale, ni ratifier la nomination de l'Archiduc Mathias. Son ambaſſadeur inſiſta auſſi fortement ſur ce que toutes les places fortes, armes & munitions, fuſſent remiſes immédiatement au Prince de Parme. Enfin, toutes les conditions que propoſa le Duc de Terra-nuova, furent, pour tous les points importans, les mêmes que celles qu'avoient déjà rejetté les provinces de Hollande & de Zélande, lorſqu'elles agiſſoient pour elles ſeules & ſéparément des autres. De cette conduite du Roi d'Eſpagne réſulte clairement, que ce n'avoit été que pour ſatisfaire aux ſollicitations du Pape & de l'Empereur, qu'il avoit conſenti à la convocation d'un congrés à Cologne.

Cependant, quelque tems avant la rupture du congrès, la fierté de Philippe II se plia au point, qu'il fit offrir secretement au Prince d'Orange le payement de toutes ses dettes; la restitution de tous ses biens; un dédommagement des pertes qu'il avoit faites pendant la guerre; & la liberté du Comte de Buren, auquel il promettoit de donner le gouvernement de Hollande & d'Utrecht, si le Prince d'Orange vouloit se retirer en Allemagne. Ces propositions lui furent faites par le Comte de Schwartzenbourg, qui, en même temps, lui donna sa parole d'honneur qu'elles seroient exactement exécutées, s'il les acceptoit. Une pareille démarche de la part d'un ennemi aussi grand & aussi puissant, ne pouvoit que flatter beaucoup le Prince; c'étoit une preuve de la crainte que son habileté & ses talens inspiroient à Philippe. Mais Guillaume, au-dessus de tous les charmes de l'intérêt, préféra la gloire de sauver de l'esclavage un peuple qui avoit mis sa confiance en lui, à tous les avantages que lui & toute sa famille auroient pu retirer du pardon & même de la faveur du Roi: » je ne veux, dit-il, entendre à » aucune proposition, de quelque nature » qu'elle soit, qui n'intéressera que moi

Liv. XV.

1576.

Philippe veut gagner le Prince d'Orange.

Liv. XV.

1579.

» seul : dans tout ce que j'ai fait, c'est » l'amour du bien public que j'ai envisagé; » c'est lui qui m'a toujours animé ; & nulle » considération ne pourra me déterminer à » entrer dans aucun accommodement, dont » les Etats & le peuple ne feront pas par- » ticipans. Si l'on eût acquiescé à leurs » justes demandes, je n'aurois pas alors re- » jetté des conditions particulieres pour moi- » même, que ma conscience & mon hon- » neur m'auroient permis d'accepter. (11) ".

Le congrès est rompu.

Peu de temps après, les conférences de Cologne furent rompues, sans avoir produit autre chose que de fournir au Duc d'Arschot, & à quelques autres députés des Etats, l'occasion de faire leur paix particuliere.

Mais les négociations n'avoient pas interrompu les opérations de la guerre. Le Prince de Parme, à l'aide de quelques Catholiques-Romains, s'étoit emparé de Malines, & quelque temps après de Villebroek. Les Etats se dédommagerent de la perte de ces villes, par la conquête que fit leur armée, commandée par le Comte de Renne-

(11) Reidanus, p. 29. Grotius p. 69.

berg, de la province de Frise, des villes de Deventer & de Groningue. Dans les provinces du midi, les Flamands & les Wallons s'attaquerent continuellement les uns les autres; mais ils ne firent rien d'assez considérable pour être rapporté. Liv. XV. 1579.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE SEIZIEME.

Liv. XVI.

1579.

Etat du Portugal.

TAndis que les choſes, que nous venons de rapporter, ſe paſſoient dans les Pays-Bas, Philippe II travailloit ſans relâche aux préparatifs néceſſaires pour faire valoir ſes prétentions ſur le Portugal : c'étoit un objet, qui, par ſon importance, auroit pu enflammer une ambition plus modérée que ne l'étoit celle de ce Prince ; il méritoit toute l'attention qu'il y donnoit, & les dépenſes conſidérables qu'il faiſoit pour en acquérir la poſſeſſion. Sous une ſuite de Rois, qui avoient mis toute leur gloire à faire

fleurir le commerce de leurs ſujets, & à faire de nouvelles découvertes dans les régions du globe les plus éloignées, les Portugais étoient parvenus à un degré de conſidération parmi les autres nations de l'Europe, dont le peu d'étendue de leur pays, & le voiſinage de l'Eſpagne, ſembloient les exclure pour toujours. Outre les établiſſemens qu'ils avoient formés en Afrique, & dans les iſles adjacentes, ils avoient doublé le Cap de Bonne-Eſpérance, ce qu'aucuns marins d'Europe, avant eux, n'avoient oſé entreprendre. Ils avoient pénétré dans preſque toutes les parties de l'océan oriental, y avoient découvert de nouvelles terres, juſqu'alors inconnues, & bâti nombre de villes, dans la vue d'étendre leur commerce. Non contens d'avoir fait tant de nouvelles acquiſitions à l'Eſt, ils avoient porté leurs armes en Amérique, & avoient établi dans le Bréſil cette riche colonie qu'ils y poſſèdent encore.

Liv. XVI. 1579.

Jean III, le dernier des grands Rois, ſous le regne deſquels les Portugais s'étoient ſignalés par de ſi grands exploits, étoit mort quelques années avant le temps dont nous nous occupons préſentement. Il avoit laiſſé ſon trône à Sébaſtien, ſon petit-fils, âgé de

Don Sébaſtien.

Liv. XVI. 1579.

trois ans. Plusieurs qualités éclatantes qu'on remarqua de bonne heure en lui, donnerent aux Portugais les plus grandes espérances d'un regne heureux & brillant; mais, malheureusement pour lui, aussi bien que pour ses sujets, il écouta son ambition, & se livra trop aux projets chimériques qu'elle lui inspira : au lieu de le porter à imiter ses illustres ancêtres, & à s'occuper, comme eux, du bonheur de ses peuples, elle excita en lui le désir d'étendre ses domaines; dans l'intention de contribuer à la propagation de la religion de l'église de Rome.

Projet chimérique de son ambition.

Cette passion étoit fomentée soigneusement par Don Alexis de Menezes, son gouverneur, & par Louis de Camarra, jésuite, son précepteur : le premier ne cessoit de louer devant lui ses prédécesseurs, des victoires qu'ils avoient remportées sur les Maures en Afrique & dans les Indes: tandis que le second s'efforçoit continuellement de lui persuader, que le premier devoir d'un Roi Chrétien étoit d'étendre la connoissance de la vraie religion; &, en même-temps, que c'étoit de toutes les actions la plus agréable à Dieu. Par ces discours, ils exciterent tellement l'ambition de leur jeune maître, que, pour exécuter le dessein qu'ils lui

avoient ſuggéré, & qu'il croyoit lui-même ſi méritoire devant Dieu, & ſi honorable devant les hommes, il réſolut d'envoyer ſa flotte & ſon armée dans les Indes, & de ſe mettre lui-même à la tête de cette extravagante expédition. Ses courtiſans s'efforcerent de le faire renoncer à ce projet chimérique, & ils n'y parvinrent qu'en lui propoſant une autre expédition en Afrique, contre les Mahométans. Les plus ſages de ſon conſeil travaillerent, mais inutilement, à lui faire abandonner auſſi cette derniere entrepriſe: toutes leurs repréſentations ne produiſirent aucun effet; Sébaſtien perſiſta dans ſa réſolution, & travailla avec la plus grande activité à ſe mettre en état de l'exécuter.

Liv. XVI.

1579.

Un événement inattendu, qui arriva à Maroc, pendant que Don Sébaſtien s'occupoit des préparatifs pour ſon expédition d'Afrique, lui fit croire qu'elle étoit avouée par le ciel. A la mort d'Abdalla, Roi de Maroc, ſon fils Muley Mahomet s'étoit emparé du trône, au mépris de la loi de ſucceſſion, qui le donnoit au frere du Roi défunt. La guerre civile ne tarda pas à s'allumer, & l'iſſue n'en fut pas favorable à Mahomet, qui, après avoir perdu pluſieurs batailles rangées, fut obligé de céder le trône à ſon oncle Muley

Moluc, Prince très-habile & très-vertueux.
Liv. XVI. Dans ces fâcheuſes circonſtances, Mahomet
1579. s'adreſſa au Roi d'Eſpagne, & lui fit des propoſitions très-avantageuſes, s'il vouloit ſe déclarer pour lui; mais ſes offres ne furent point acceptées. Elles furent mieux reçues du Roi de Portugal, auquel Mahomet offrit de remettre pluſieurs villes, & de ſe reconnoître ſon tributaire, s'il vouloit le rétablir dans la poſſeſſion de ſes domaines.

Sébaſtien projette de conquérir Maroc.

Pour ſe mettre en état d'exécuter ſes engagemens, il s'adreſſa au Roi d'Eſpagne, ſon oncle, & lui demanda des troupes : il ſollicita auſſi pluſieurs puiſſances d'Italie de lui en envoyer : mais, ce qui prouva à quel point cette expédition lui tenoit à cœur, ce furent les ſollicitations qu'il fit faire au Prince d'Orange.

Sans s'expliquer ſur la demande de ſon neveu, le Roi d'Eſpagne lui propoſa une entrevue dans la ville de Guadeloupe en Caſtille, que Sébaſtien accepta. Les hiſtoriens rapportent que dans cette entrevue, qui eut lieu peu de temps après, Philippe II s'efforça de diſſuader le Roi de Portugal de ſon entrepriſe, & que le trouvant inébranlable dans ſa réſolution, il lui promit un ſecours de cinquante galeres & de cinq mille ſol-

dats; mais que, peu de temps après, considérant qu'il pourroit bien arriver que l'empire de Maroc passât au pouvoir du Sultan, vu la nécessité où étoit Muley-Moluc, d'employer dans ses armées une grande quantité de soldats Turcs, il offrit son amitié & ses secours à ce Prince, qui, craignant aussi, comme lui, l'ambition des Turcs, accepta ses offres, & forma avec l'Espagne l'alliance qui lui étoit proposée. Les mêmes historiens rapportent encore, que dans ce même temps Philippe II, par l'entremise des Vénitiens, obtint du Sultan une treve de trois ans, & que ce fut l'inquietude que lui donnoient les affaires des Pays-Bas, qui le porta à faire la démarche avilissante de traiter avec l'ennemi du Christianisme; ce qu'auparavant il avoit toujours refusé de faire. (1)

Liv. XVI.

1579.

La conduite du Prince d'Orange fut bien différente : les affaires des Pays-Bas ne lui donnoient pas moins d'inquiétude qu'au Roi d'Espagne; cependant, soit que ce fût l'effet de sa magnanimité naturelle, soit qu'il eût en vue de faire connoître à l'Europe les forces réelles des provinces confédérées, soit en-

---

(1) Ferreras vol. X. p. 306. 312.

Liv. XVI.

1579.

core, que ce fût dans l'efpoir d'affurer à la confédération l'amitié du Roi de Portugal, il fit l'accueil le plus favorable à d'Acofta que Sébaftien lui avoit envoyé; & dans la fuite il envoya à ce Prince un corps de troupes de trois mille hommes (2).

Son armée.

Ces trois mille Allemands, dix mille Portugais, quelques troupes Italiennes & Efpagnoles, que Philippe II, malgré fon traité avec Muley-Moluc, avoit envoyées à fon neveu, formerent une armée d'environ quinze mille hommes, auxquels on joignit un grand nombre de pionniers. Don Sébaftien la fit embarquer, & mit à la voile au commencement de l'été de 1578 : le débarquement fe fit heureufement à Arzile & à Tanger, & prefqu'auffitôt le Roi détrôné vint joindre l'armée Portugaife avec un corps de troupes de fa nation.

Arrivée de Sébaftien dans le royaume de Maroc.

Muley-Moluc.

Muley-Moluc n'avoit pas ignoré les deffeins du Roi de Portugal, & pour le détourner de les mettre en exécution, il lui avoit fait offrir de lui céder plufieurs territoires adjacens à celui des villes maritimes fituées en Afrique, qui appartenoient aux Portugais. Muley-Moluc s'étoit d'autant plus empreffé à

(2) De Thou.

engager

engager Don Sébaſtien à renoncer à l'entre- Liv. XVI.
priſe qu'il méditoit, qu'attaqué d'une maladie
invétérée, & qu'il croyoit devoir le mettre 1579.
bientôt au tombeau, il déſiroit beaucoup de laiſſer ſa couronne & ſes domaines à ſon frere, qu'il regardoit, ſuivant la loi du Pays, comme ſon héritier légitime. Mais, lorſqu'il avoit vu que Don Sébaſtien ne vouloit entendre à aucune des propoſitions qu'il lui avoit faites, dans l'intention d'écarter la guerre de ſes états, il s'étoit préparé avec la plus grande activité à la ſoutenir avec vigueur : l'armée qu'il avoit miſe ſur pied, étoit de plus de ſoixante mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. Avec cette armée, Muley-Moluc marcha à la rencontre de celle des Portugais ; & quand il fut à quelque diſtance de leur camp, il fit publier que tous ceux de ſon armée, qui voudroient quitter ſes étendards pour paſſer ſous ceux des Portugais, le pouvoient faire librement. Cette démarche extraordinaire, qu'il n'avoit faite qu'à cauſe qu'il ſoupçonnoit une partie de ſes troupes d'être encore attachées aux intérêts de ſon neveu, ne produiſit d'autre effet que de déterminer ceux de la fidélité deſquels il doutoit, à combattre pour leur véritable ſouverain ; ſa magnanimité & ſes vertus triom-

Liv. XVI. 1579. Imprudence de Sébastien.

pherent de leur attachement à Mahomet. Les officiers les plus expérimentés de Sébastien le presserent vivement de rester dans ses lignes, qui étoient près des côtes, & de ne pas hazarder l'événement d'une bataille. Mahomet lui-même l'en sollicitoit : il s'étoit flatté d'abord qu'une partie des troupes de son oncle l'abandonneroient pour se joindre à lui : se voyant trompé dans ses espérances, il se joignit aux officiers de Don Sébastien, pour l'engager à éviter une action générale. Ce conseil fut rejetté avec dédain; Sébastien le croyoit dicté par la timidité, plus que par la prudence : ainsi il abandonna non-seulement son camp qui étoit bien fortifié, mais s'avança au centre du pays, à la rencontre de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, la maladie de Moluc avoit fait les progrès les plus rapides, sans cependant avoir altéré la force de son esprit : s'il n'eût craint les suites que pourroit avoir sa mort prochaine, dont il se voyoit menacé, il se feroit contenté de couper à l'armée de Sébastien toute espece de communication avec ses vaisseaux. L'armée Portugaise étoit peu fournie de vivres, & ne pouvant en tirer de la flotte, elle feroit périe, & la guerre auroit été terminée.

N'ayant point pris ce parti, il résolut d'en venir, le plutôt possible, à une action générale. La témérité de Don Sébastien lui procura bientôt l'occasion d'exécuter cette résolution. Sans considérer combien son armée étoit inférieure à celle de Moluc, il s'avança dans une grande plaine, où l'armée ennemie pouvoit aisément se développer, & l'infanterie, comme la cavalerie, agir librement. Moluc en profita; il rangea son armée en bataille, lui donna la forme d'un croissant; & se faisant porter dans une litiere, il passa dans tous les rangs, exhorta ses soldats à se ressouvenir qu'ils alloient combattre pour leur liberté & leur religion; leur fit envisager que l'un & l'autre étoient en danger, puisque, quelques prétextes que les Portugais pussent alléguer, rien ne les avoit provoqués à faire leur invasion; que, par conséquent, ils n'avoient pu y être engagés que par le désir de réduire les Maures à l'esclavage & de détruire leur religion. Ensuite il donna les ordres qu'il crut être les plus essentiels pour assurer le gain de la bataille; & comme il sentoit ses forces épuisées, il remit le commandement de son armée à son frere, & se retira à quelque distance de là.

Liv. XVI.

1579.

Liv. XVI.

1579.

Bataille d'Alcazar.

La bataille commença par une décharge générale de l'artillerie & de la mousqueterie ; mais bientôt on s'approcha, on en vint aux armes blanches : en plusieurs endroits, l'infanterie Portugaise repoussa les Maures, & en fit un grand carnage. Dans cet intervale la cavalerie Maure, qui montoit à trente mille hommes & qui étoit sur les aîles, s'étant étendue, enveloppa l'armée Portugaise de tous côtés, la prit en flanc & à dos, tandis qu'elle poursuivoit l'avantage qu'elle avoit sur l'infanterie des Maures. D'un autre côté, la cavalerie de Sébastien enfonçoit un corps de celle des Maures ; elle le poussa même jusqu'à l'endroit où Moluc s'étoit retiré. A la vue de ses troupes qui fuyoient, ce Prince n'écoutant que son indignation, s'élance hors de sa litiere, monte à cheval, rallie ses soldats & les ramene au combat. Cet effort avoit tellement épuisé ce qui lui restoit de force, que ses officiers, voyant qu'il ne pouvoit plus se tenir sur son cheval, le remirent dans sa litiere. Il y tomba aussi-tôt évanoui, revint quelques instans après, mais n'eut que le tems de recommander à ceux qui l'environnoient, de cacher sa mort jusqu'à ce que le gain de la

bataille fut décidé. Ensuite mettant le doigt sur la bouche, comme pour réitérer l'ordre Liv. XVI. qu'il venoit de donner, il expira. 1579.

On ne trouve pas dans l'histoire d'exemples d'une plus grande fermeté d'ame. Moluc étoit un Prince doué des qualités les plus aimables ; il avoit tout ce qui inspire le respect ; il étoit juste, généreux, & ce qui est rare chez les Africains ; il s'étoit toujours distingué par sa candeur & son intégrité, autant que par sa prudence, sa magnanimité & son courage ; il délivra son peuple de la tyrannique oppression d'un usurpateur ; & s'il eût vécu plus long-temps, il auroit porté sa nation à un degré de gloire & de prospérité, auquel elle n'a pu parvenir dans la suite.

Ses soldats, persuadés qu'il vivoit encore & étoit témoin de leur courage, firent des efforts étonnans : il en périt un grand nombre. Les Espagnols, les Allemands, les Portugais les attaquoient avec la plus grande vigueur ; mais la cavalerie, forcée de se replier sur l'infanterie, y jetta le désordre & la confusion ; elle rompit ses rangs : alors la cavalerie Maure, tombant sur elle de tous les côtés, en fit un carnage affreux, & il n'y eut que ceux qui furent faits prisonniers, qui échapperent à la mort.

Liv. XVI. 1579.

Don Sébaſtien ſurvécut peu à cette ſanglante cataſtrophe. Avant l'action, il s'étoit conduit comme l'auroit pu faire le général le plus expérimenté, ſoit pour former ſon ordre de bataille, ſoit pour ranger ſes troupes. Pendant le combat, il donna pluſieurs fois des preuves de la plus héroïque valeur; on le vit aller de rang en rang animer, par ſon exemple, & exciter par ſes diſcours le courage de ſes ſoldats, s'expoſer à tous les dangers & ſe jetter, l'épée à la main, au plus fort de la mêlée : il eut trois chevaux tués ſous lui. L'officier qui portoit ſon étendart, ayant été tué à ſes côtés, ſes ſoldats, dans la confuſion de la mêlée, prirent un autre étendard pour le ſien, y coururent & laiſſerent leur Prince preſque ſeul, au milieu des ennemis. Les Maures lui crierent de ſe rendre, qu'ils lui conſerveroient la vie : » vous ne pouvez, leur répondit Sébaſtien, » me conſerver l'honneur". En même-temps, accompagné ſeulement du Comte de Vimioſo, de Chriſtophe Tavora, & de Nunno de Maſcaregnas, il ſe précipite au milieu d'eux, combat en déſeſpéré, voit tomber à ſes côtés Vimioſo & Tavora, manque de force pour ſe défendre, eſt pris & déſarmé par les Maures. Chacun d'eux veut avoir alors la gloire

de conserver en sa puissance cette illustre prisonnier, & ils se le disputent par les armes, jusqu'à ce qu'un officier étant accouru, décharge un coup de sabre sur la tête de l'infortuné Sébastien, l'étend mort à ses pieds, & par cette action barbare met fin à leur querelle (3). Liv. XVI. 1579.

Mort de Sébastien.

Ainsi mourut le brave, mais téméraire Sébastien. Le sort affreux de ce malheureux Prince est un exemple terrible des effets funestes de l'ambition & du courage, quand ils ne sont pas tempérés par la prudence & la modération. Avec lui périt, dans cette fatale journée, la plus grande partie de la noblesse Portugaise, & huit mille de ses soldats. Le reste de son armée fut réduit à l'esclavage : le peu de ceux qui échapperent, s'enfuirent à Arzile & à Tanger; & plusieurs des premieres familles du Portugal furent éteintes par cette malheureuse expédition. (4)

---

(3) Ce récit de la mort de Sébastien est d'après Nunno de Mascaregnas, témoin oculaire, & mérite une croyance entiere, dit de Thou, quoique quelques historiens avancent qu'il se donna lui-même la mort.

(4) Mahomet se noya, en voulant échapper à ceux qui le poursuivoient. Hamet, frere de Muley, lui succéda au trône de Fez & de Maroc.

Liv. XVI. 1579. Don Henri monte sur le trône de Portugal.

Don Henri, oncle de Sébaftien, cardinal & prêtre, lui fuccéda; mais comme il étoit d'une complexion foible, fort âgé & fort infirme, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il vécut long-temps, & qu'il ne pouvoit laiffer d'enfant pour héritier de fa couronne, tous ceux qui pouvoient y avoir quelque prétention, fe préparerent dès lors à les faire valoir après fa mort.

Ces prétendans étoient au nombre de fept : Catherine, Ducheffe de Bragance; Philippe, Roi d'Efpagne; Philibert-Emmanuel, Duc de Savoye; Antoine, Prieur de Crato; Ranuce Farnefe, Duc de Parme; Catherine de Medicis, mere de Henri III, Roi de France; & le Pape Gregoire XIII. Les quatre premiers étoient petits-fils d'Emmanuel le grand, pere du Roi régnant. La Ducheffe de Bragance (5) avoit eu pour pere le Prince Edouard, fecond fils d'Emmanuel; le Roi d'Efpagne étoit fils de l'Impératrice Ifabelle, fa fille aînée, dont la fœur cadette Béatrix avoit donné le jour au Duc de Savoye; & Don Antoine

(5) Le Duc de Bragance, fon mari, étoit luimême iffu de la famille royale, mais non de la ligne directe.

l'avoit reçu d'une maîtresse de Louis, Duc de Bega, le plus jeune des enfans d'Emmanuel. Le Duc de Parme, fils d'une fille du Prince Edouard, étoit arriere petit-fils de Don Emmanuel. Pour la Reine Catherine de Medicis, mere du Roi de France, elle fondoit son droit sur ce qu'elle se prétendoit descendre d'Alphonse III, qui étoit mort il y avoit alors environ trois cens ans. Le Pape disoit que le royaume de Portugal étant un fief relevant de la chaire pontificale, il devoit lui revenir à défaut de mâle de la ligne directe. Gregoire XIII désiroit d'autant plus d'acquérir la possession de ce royaume, qu'il souhaitoit ardemment de mettre une couronne sur la tête de son fils naturel: auparavant il s'étoit flatté de l'espoir de le faire Roi d'Irlande, avec l'aide du Roi d'Espagne; & comme il ne devoit pas présumer que ce Prince voulût renoncer, pour lui complaire, aux droits qu'il avoit sur le royaume de Portugal, il y avoit alors de la folie à vouloir entrer en concurrence avec un compétiteur aussi puissant que l'étoit Philippe II.

Les prétentions de Catherine de Medicis n'étoient pas mieux fondées; les espérances qu'elle pouvoit avoir, si elle en avoit réellement de réussir, étoient aussi chimériques que

Liv. XVI. 1579.

celles de Gregoire XIII. Ainsi, ce qu'on peut présumer avec le plus de vraisemblance, c'est que cette Princesse, habile politique comme elle l'étoit, n'avoit d'autre but, en paroissant vouloir faire valoir ses droits, que de traverser les projets ambitieux de Philippe II, & donner un prétexte au Roi de France de s'y opposer.

Philippe n'avoit rien à redouter de la concurrence des Ducs de Parme & de Savoye; outre que ses prétentions au trône de Portugal étoient mieux fondées que les leurs, il y avoit entre lui & eux une alliance très-étroite : d'ailleurs, ces Princes étoient en quelque sorte dans sa dépendance, par le besoin qu'ils avoient de son appui & même de sa protection.

Si Don Antoine eût pu prouver le mariage de sa mere, son droit au trône auroit été incontestable; il entreprit d'en faire la preuve, sans pouvoir y réussir : cependant il ne renonça pas à ses prétentions, & persistant dans le projet d'être Roi, il parvint par son activité & son adresse à se faire un parti considérable parmi le peuple. La plus grande partie de la noblesse & le Roi régnant, voyant l'impossibilité où étoit le Prieur de Crato de prouver sa légitimité, penchoient pour la

Duchesse de Bragance, dont ils croyoient le droit au trône mieux fondé que celui du Roi d'Espagne; non seulement parce qu'elle descendoit, par les mâles, d'Emmanuel, & Philippe par les femmes, mais encore parce qu'une loi fondamentale excluoit du trône tout étranger & le rendoit inhabile à y succéder.

Liv. XVI. 1579.

Titres de Philippe.

Les agens de Philippe à la cour de Lisbonne, convenoient que si le pere de la Duchesse de Bragance vivoit encore, son droit seroit incontestable, mais qu'étant mort sans être possesseur de la couronne, on ne devoit avoir égard qu'au degré actuel de consanguinité avec Don Emmanuel; & que, comme leur maître & la Duchesse de Bragance se trouvoient dans le même degré, la préférence devoit, dans ce cas, être pour le mâle : ils soutenoient aussi que la loi que donnoit l'exclusion aux étrangers, ne pouvoit regarder le Roi d'Espagne, puisqu'anciennement le Portugal avoit appartenu au Roi de Castille.

Outre ces raisonnemens, qui ne pouvoient être que d'un très-foible poids pour ceux qui n'avoient pas quelques motifs particuliers de désirer que la préférence fût accordée à Philippe II, le Duc d'Ossone, son ambassadeur, tâchoit d'en faire valoir d'autres auprès du timide & scrupuleux Henri; il lui représen-

Liv. XVI. 1579.

toit qu'il feroit impoffible au Duc de Bragance de fe maintenir fur le trône contre les efforts d'un compétiteur auffi puiffant que l'étoit le Roi d'Efpagne ; il lui faifoit envifager les fuites funeftes qu'auroit pour fon peuple la guerre inévitable, qu'il faudroit foutenir contre l'Efpagne; & que, fi ce fléau venoit à défoler fon pays, il perdroit bientôt tous les avantages des découvertes & des conquêtes glorieufes faites par fon pere & fon frere.

Don Henri examine les droits des contendans.

Le Roi de Portugal, qui défiroit fincérement de prévenir ces malheurs, réfolut d'examiner & de difcuter avec la plus grande attention les droits refpectifs des contendans ; il confulta les plus habiles jurifconfultes qui étoient alors en Europe, & convoqua une affemblée générale des Etats, pour qu'elle l'aidât de fon avis fur le parti & les mefures qu'il falloit prendre dans les circonftances préfentes. Les uns lui confeilloient de nommer, fans différer, un des contendans, quel qu'il fût; d'autres, au contraire, l'engageoient à ne pas précipiter fon choix & à examiner avec la plus fcrupuleufe attention le droit de chacun d'eux. Ce dernier avis fut préféré; & Don Henri les fit citer à comparoître devant lui : tous envoyerent des députés, qui plaiderent la

cause de leur maître, comme ils auroient pu le faire devant un tribunal de justice ordinaire, dans une affaire purement civile. Liv. XVI. 1579.

Il délibere. Cette discussion extraordinaire, dans laquelle il paroissoit qu'on devoit avoir tant d'égard pour l'équité & la justice, étoit conforme au goût & au caractere foible & irrésolu d'un Roi qui avoit passé sa vie à écouter les disputes frivoles des théologiens ; les gens sensés & prudens le blâmoient de cette conduite ; ils ne croyoient pas que le sort des royaumes pût se décider avec les formalités & d'après les principes des loix ; ils regardoient donc l'examen ridicule dont s'occupoit Don Henri, non seulement comme inutile pour la fin qu'on se proposoit, mais encore comme devant diviser le royaume en factions, qui tôt ou tard y allumeroient une guerre civile.

Son imprudence. Il auroit dû, dès le commencement, disoit-on, se déclarer pour la Duchesse de Bragance, dont le droit, suivant la loi des successions, même ordinaires, étoit incontestable. D'ailleurs, cette Princesse étoit plus agréable à toute la nation, qu'aucun autre des contendans. Ce choix fait, il auroit assemblé les Etats, & leur auroit fait reconnoître le droit de la Duchesse ; ce que les

Liv. XVI. 1579.

Etats auroient fait avec plaisir : après quoi il auroit fait prêter serment de fidélité à cette Princesse par l'armée & par toutes les personnes chargées des emplois publics. Au lieu de perdre un tems précieux à délibérer & à prendre des avis, il auroit mieux valu qu'il s'occupât des moyens de mettre le royaume en état de défense contre les entreprises du Roi d'Espagne.

Mais Don Henri étoit incapable d'aucune résolution qui exigeoit du courage, de la fermeté & de l'activité. Il avoit autant d'attachement pour la Duchesse de Bragance, & autant d'aversion pour Philippe, qu'en avoient la noblesse & le peuple. Malgré cela, toujours irrésolu, il ne pouvoit se décider, & employoit son temps à délibérer, comme s'il eût eu la certitude de vivre encore plusieurs années.

Fatigué cependant de rester toujours dans cette perplexité, il s'occupa sérieusement de la proposition que quelques-uns de ses conseillers lui avoient faite de se marier; en conséquence, sans considérer son grand âge, ses infirmités, & son caractere de prêtre, il envoya une ambassade au Pape, pour le solliciter de lui accorder la dispense nécessaire. Il n'y avoit pas d'apparence qu'il vécut assez

pour pouvoir exécuter ſon deſſein, encore moins pour qu'il laiſſât un héritier. Malgré cela, Philippe, auſſi-tôt qu'il fut inſtruit du deſſein du Roi de Portugal, lui envoya Ferdinand de Caſtello, dominicain, pour qu'il tâchât de l'en diſſuader; il le cha gea de lui repréſenter, que ſon mariage cauſeroit le plus grand ſcandale à tous les Catholiques-Romains, & feroit un triomphe pour les Luthériens & les autres ſectaires. Mais Don Henri refuſa de donner audience à cet envoyé. Ce refus fut pour Philippe une preuve, beaucoup plus forte que toutes celles qu'il avoit eues juſqu'alors, de l'éloignement que le Roi de Portugal avoit pour lui; & il employa tout le crédit qu'il pouvoit avoir ſur le Pape, pour empêcher qu'il n'accordât la diſpenſe qu'on lui demandoit.

Liv. XVI.

1579.

En même temps, il mit tout en uſage pour ſe concilier l'affection de la principale nobleſſe Portugaiſe; & par le moyen des émiſſaires qu'il avoit dans le royaume, il fit répandre une eſpece de manifeſte, tant pour appuyer ſes prétentions, que pour inviter le peuple à le préférer, comme étant celui de tous les contendans qui, après la mort du Roi, auroit le plus de droit au trône. Ce manifeſte ne produiſit point l'effet qu'il en attendoit; il ir-

Manifeſte de Philippe.

Liv. XVI. 1579.

rita contre lui le Roi de Portugal. & n'affoiblit point l'aversion que les Portugais avoient pour les Espagnols. Cette aversion, qui leur avoit été transmise par leurs peres, leur rendoit odieuse la domination Castillane; il n'y avoit rien d'ailleurs dans le caractere personnel de Philippe, qui pût les faire revenir de l'idée qu'ils s'en étoient formée, & les engager à changer de sentiment.

Si Don Henri avoit profité de ces dispositions, s'il eût reconnu, pour son successeur, la Duchesse de Bragance, presque tous ses sujets se seroient empressés de concourir à faire valoir les prétentions de cette Princesse. Dès lors, on auroit pu se procurer des forces assez considérables, pour, avec l'assistance des puissances étrangeres dont on se seroit assuré, déterminer le Roi d'Espagne à renoncer aux siennes, ou, s'il avoit persisté dans la résolution de les soutenir, empêcher qu'il le fît avec succès. On ne fit rien de tout cela, parce que, d'un côté, le Duc & la Duchesse de Bragance, retenus par la crainte que leur inspiroit la puissance du Roi d'Espagne, & par la conduite foible & incertaine que tenoit Don Henri, resterent dans l'inaction & ne se donnerent aucune espece de mouvement pour que la nation s'intéres-

fât pour eux ; & que, d'un autre côté, Don Henri persistoit toujours dans la vaine croyance que Philippe, ainsi que tous les autres contendans, s'en rapporteroient entiérement à sa décision.

Liv. XVI. 1579.

Mais Henri hésita moins à se décider sur les prétentions de Don Antoine, & usa avec lui de moins de réserve & de ménagemens, qu'avec les autres compétiteurs. Une bulle qu'il avoit obtenue du Pape, l'autorisoit à prononcer sur la légitimité de ce prince. Des témoins, que Don Antoine produisit pour constater le mariage de sa mere, deux avouerent qu'ils avoient été subornés, deux autres se contredirent dans leurs dépositions. Dans son testament, d'ailleurs, le pere de Don Antoine ne l'appelloit que son fils naturel : tout cela ensemble parut plus que suffisant à Don Henri, pour qu'il déclarât son neveu déchu de la qualité d'enfant legitime du Duc de Bega, à laquelle il prétendoit. Mais Don Antoine eut assez de crédit auprès du Pape, pour obtenir qu'il révoquât sa bulle, sous le prétexte que le Roi avoit excédé le pouvoir qu'elle lui donnoit. Ce procédé irrita Don Henri, & contre le Pape & contre Don Antoine : il bannit celui-ci d'abord de sa cour, & ensuite de tout le royaume. Don An-

Don Antoine de Crato est déclaré bâtard.

Liv. XVI. 1579.

toine ſe retira en Caſtille, & y reſta quelque temps. Revenu dans le Portugal, il lui fut aiſé de s'appercevoir que la conduite de ſon oncle n'avoit pas produit ſur les Portugais l'effet qu'on en attendoit. L'attachement du peuple pour le Prieur de Crato étoit alors auſſi fort qu'il l'avoit toujours été, & comme perſonne n'agiſſoit pour former un parti en faveur de la Ducheſſe de Bragance, la plus grande partie ſe déclara pour le Prieur, le regardant comme la ſeule reſſource qui leur reſtoit contre la tyrannie Eſpagnole. Ces diſpoſitions des Portugais, & l'activité avec laquelle Don Antoine travailloit à augmenter le nombre de ſes partiſans, firent connoître au Roi d'Eſpagne que ce ne ſeroit, ni avec des manifeſtes & des raiſonnemens, qu'il parviendroit à ſes fins, ni par le moyen des ſollicitations particulieres qu'il pourroit faire pour gagner des partiſans; qu'ainſi il falloit qu'il appuyât ſes prétentions ſur la force des armes. Il en prit la réſolution: & en conſéquence il fit faire une levée de troupes en Eſpagne, en Italie & en Allemagne; & donna ordre au Marquis de Sancta Croce de tenir la flotte prête pour agir. Mais comme il y avoit tout lieu de penſer que pluſieurs puiſſances le traverſe-

roient dans l'exécution de son projet, il fit courir le bruit, pour leur donner le change Liv. XVI.
& dissiper leurs alarmes, que les préparatifs 1579.
qu'il faisoit, étoient la suite de l'alliance qu'il avoit contractée avec le Roi de Maroc; qu'en conséquence de cette alliance, il devoit joindre ses forces à celles de ce Prince pour attaquer Alger. Plusieurs Souverains le crurent; de maniere que ni le Roi de France, ni la Reine d'Angleterre, ni aucune des puissances d'Italie & d'Allemagne ne s'occuperent de ce qu'il faisoit. Cependant la santé du Roi de Portugal s'affoiblissoit de jour en jour, & tous ceux qui l'approchoient, ne doutoient point que sa fin ne dût être très-prochaine. Dans cet état il parut plus empressé qu'il ne l'avoit encore été jusqu'alors de désigner son successeur; en conséquence il convoqua les Etats à Almerin, dans l'intention de nommer ou le Roi d'Espagne ou la Duchesse de Bragance, suivant qu'il remarqueroit que l'un ou l'autre seroit plus agréable aux Etats. Les ayant proposés tous deux, les membres de cette assemblée ne purent s'accorder; la plus grande partie de la noblesse étoit pour le Roi d'Espagne, qui, par différens moyens, l'avoit mise dans ses intérêts : mais les députés des villes

lui étoient contraires; ils avoient pour ſa perſonne & ſon gouvernement une averſion que rien ne pouvoit vaincre.

Liv. XVI.

1580.

Pendant que l'on délibéroit dans le conſeil & que l'on y diſputoit fortement ſur la préférence que l'on devoit donner aux deux contendans, le Roi mourut; (31 Janvier 1580) laiſſant la régence de ſon royaume à cinq perſonnes, qu'il revêtit du pouvoir de nommer ſon ſucceſſeur.

Mort du Roi de Portugal.

Le premier acte d'adminiſtration que firent les régens, fut d'envoyer une ambaſſade au Roi d'Eſpagne pour le diſſuader de prendre la voie des armes, avant qu'eux-mêmes euſſent mis en exécution les dernieres volontés du Roi défunt, & prononcé ſur ſon droit à la ſucceſſion. Tous les préparatifs de Philippe étant preſque achevés, il répondit aux ambaſſadeurs des régens, que ſon droit étoit inconteſtable, qu'il ne le ſoumettroit ni aux régens, ni aux états, & qu'il ne penſoit pas avoir beſoin qu'il fût confirmé par aucune ſorte de jugement que ce pût être.

Cette réponſe du Roi d'Eſpagne jetta les régens dans une grande perplexité : le plus grand nombre d'eux étoient pour lui; mais la crainte de l'indignation publique les empêchoit de ſe déclarer : ils ſe virent donc obligés d'or-

donner qu'on mît la flotte en état de tenir la mer, qu'on renforçât les garnifons, & qu'on réparât les fortifications des villes frontieres. Mais les grands efforts qu'avoit fait Don Sébaftien, & l'état d'épuifement auquel l'état avoit été réduit par les nombreufes expéditions faites dans les Indes & dans l'Amérique, dont les fruits que l'on en avoit retirés, n'avoient pas encore été affez confidérables pour dédommager des dépenfes qu'elles avoient occafionnées & de la perte des hommes qu'elles avoient caufée, mirent les régens dans l'impoffibilité de pourvoir à la défenfe du royaume contre des forces auffi grandes que celles avec lefquelles le Roi d'Efpagne alloit l'attaquer.

Etats des forces du Roi d'Efpagne.

L'armée de ce Prince, y compris quatre mille pionniers, montoit à trente-fix mille hommes; fa flotte étoit de trente vaiffeaux de ligne, de dix-fept frégates, & de foixante-dix galeres & vaiffeaux de tranfport, deftinés pour porter les munitions de guerre & de bouche. Pour foumettre un royaume auffi peu en état de fe défendre, & auffi affoibli par les divifions & par les troubles intérieurs, que l'étoit alors le Portugal, Philippe auroit pu ne pas employer d'auffi grandes forces de terre & de mer. Mais, outre que ce Prince

Liv. XVI.

1580.

étoit naturellement très-prudent, quelquefois même jusqu'à l'excès, dans ses entreprises militaires, il est à croire que dans cette conjoncture il pensoit encore plus à l'importance qu'à la difficulté de cette conquête; peut-être aussi craignoit-il que la France & l'Angleterre ne voulussent le traverser & venir au secours des Portugais.

Le Marquis de Santa Croce & le Duc d'Albe sont nommés pour commander l'expédition.

Le commandement de la flotte fut donné au Marquis de Santa Croce; c'étoit de tous les officiers de la marine Espagnole, le plus habile & le plus expérimenté. Plus incertain sur le choix de celui auquel il confieroit le commandement de son armée, Philippe hésita quelque tems à le nommer; ce n'étoit pas qu'il ne connût le mérite & l'habileté de chacun de ses généraux, car le Duc d'Albe vivoit encore, & Philippe savoit qu'il possédoit tous les talens & toutes les qualités nécessaires pour faire réussir une entreprise de l'espece de celle qu'il projettoit.

A son retour des Pays-Bas, le Duc d'Albe avoit trouvé dans son maître la même confiance dont il jouissoit auparavant; il étoit auprès de lui dans la plus grande faveur : mais son fils Don Garcie de Tolede ayant, à la faveur d'une promesse de mariage, séduit une des filles d'honneur de la Reine, Philippe

l'avoit fait arrêter, & avoit déclaré qu'il n'obtiendroit la liberté, qu'après qu'il auroit rempli ses promesses. Le Duc d'Albe favorisa la fuite de son fils, &, sans avoir égard aux ordres du Roi, il conclut son mariage avec sa cousine, fille du Marquis de Villena. Le Roi irrité de ce procédé, qu'il regardoit comme attentatoire à son autorité, avoit interdit la cour au Duc d'Albe, & l'avoit relégué au château d'Uzeda. Le Duc d'Albe souffrit cet affront avec beaucoup d'impatience, & avoit engagé le Pape & quelques Princes étrangers à intercéder en sa faveur. Toutes les sollicitations qu'on avoit faites pour obtenir son pardon, avoient été inutiles; & il y avoit deux ans que duroit son exil. Cette sévérité pour une offense aussi légere, & à l'égard d'un ancien serviteur, sur le déclin de l'âge, fut attribuée par les uns, au caractere impérieux de son maître, & à l'inflexibilité de son cœur; d'autres disoient que depuis long-temps le Roi étoit fatigué de l'arrogance du Duc, & que la faute pour laquelle il le punissoit, n'étoit qu'un prétexte dont il se servoit, pour éloigner un courtisan dont le caractere & les manieres lui étoient devenus insupportables.

Liv. XVI. 1580.

Mais, quel que fût le motif qui avoit

Liv. XVI. 1580.

fait agir Philippe, on devoit présumer que sa fierté, la méfiance qui lui étoit naturelle, & les soupçons qu'il pouvoit avoir, l'empêcheroient de confier une entreprise d'une aussi grande importance que celle qu'il projettoit contre le Portugal, à un homme envers lequel il s'étoit montré si inexorable. On fut donc fort surpris, quand on apprit que deux secrétaires d'état avoient été de la part du Roi trouver le Duc d'Albe, pour lui demander si sa santé lui permettoit de se charger du commandement de l'armée destinée pour aller conquérir le Portugal? Le Duc répondit, que, dévoué au service de son maître, il étoit prêt de lui sacrifier le peu de santé, de force & de vie qui lui restoit. Aussi-tôt il partit pour Barajas, dans l'intention d'y attendre les ordres du Roi. Cependant il lui fit demander la permission de se rendre auprès de lui à Madrid : elle lui fut refusée ; & on lui fit dire qu'on lui enverroit ses instructions à Barajas. Philippe étoit dur & sévere à l'égard même de ceux de ses ministres qu'il estimoit le plus ; la clémence lui étoit étrangere ; jamais il ne pardonnoit aucune offense & n'oublioit aucune injure. En même tems qu'il envoya au Duc d'Albe ses instructions, il lui fit passer l'or-

dre

dre de se rendre, le plutôt possible, à l'armée. Ceux qui se rappelloient les cruautés affreuses que le Duc avoit exercées dans les Pays-Bas, voyoient, avec une espece de satisfaction, le désagrément qu'il venoit d'essuyer; mais cependant ils ne pouvoient lui refuser le tribut de louanges qui lui étoit dû pour cette fidélité inébranlable qui sied si bien à un sujet envers son souverain; qui, dans un âge avancé, & avec une santé foible, l'avoit engagé à s'exposer à tous les hasards & à toutes les fatigues de la guerre, pour un Prince qui l'avoit traité avec tant d'ingratitude.

Marche de l'armée Espagnole, en Juin 1580.

Aussi-tôt que le Duc d'Albe eut reçu ses instructions, il partit de Bajaras, & alla joindre l'armée assemblée à Bajados, & bientôt après il lui fit prendre la route d'Elvas & Olivinça. Ces villes & toutes celles situées au Nord du Tage, jusqu'à Setubal, qui est à l'Ouest, ouvrirent leurs portes; & malgré l'aversion qu'avoient leurs habitans pour le gouvernement Espagnol, ils proclamerent Roi Philippe II. Vainement auroient-ils voulu résister; ils n'avoient pas eu le tems de faire les préparatifs nécessaires pour se mettre en état de défense.

La flotte, commandée par le Marquis de

Liv. XVI. 1580.

Santa Croce, avoit mis à la voile en même temps, du port de Ste Marie près de Cadix; elle s'empara, sans trouver aucune résistance, de Lagos & des autres villes situées sur l'Algarve & l'Antejo, & parut à la vue de Setubal, quelques jours après l'arrivée de l'armée de terre devant cette place.

Progrès des armes Espagnoles.

Ces conquêtes s'étoient faites sans effusion de sang; la flotte & l'armée n'avoient trouvé aucun obstacle qui les eût arrêtées. Le dessein du Duc d'Albe avoit été d'abord de marcher droit à la capitale; mais il changea d'avis, & crut qu'il falloit agir avec plus de prudence, quand il sut que Don Antoine avoit rassemblé un corps de troupes considérable; que Lisbonne lui avoit ouvert ses portes, & que le peuple l'avoit proclamé Roi; que, d'ailleurs, on avoit fortifié & mis en état de défense plusieurs villes & forteresses, par où il falloit que l'armée Espagnole passât, avant que d'arriver devant la capitale.

Dans le conseil de guerre que le Duc d'Albe fit assembler, on ouvrit trois avis différens sur la route qu'il falloit prendre. Le premier fut de faire traverser le Tage à l'armée, à quelques milles de Lisbonne, entre Almerin & Santarin; le second, d'en-

voyer la flotte vers Almada, qui eſt vis-à-vis de Liſbonne, & d'y débarquer les troupes; le troiſieme, de tranſporter par mer toute l'armée de Setubal à Caſcaes. La plus grande partie des officiers ſe déclarerent pour les deux premiers avis, parce qu'il leur paroiſſoit qu'on s'expoſeroit à moins de haſards, en les ſuivant, qu'en adoptant le troiſieme : cependant le Duc d'Albe ſe déclara pour celui-ci; il convenoit que les raiſons ſur leſquelles s'appuyoient ceux qui ne penſoient pas comme lui, étoient très-juſtes; mais, en faveur de ſon opinion, il remarqua que l'armée étant à portée de la flotte, on pourroit facilement & promptement la faire embarquer; que le trajet de Setubal à Caſcaes étoit fort court; & que, comme l'ennemi n'avoit pas eu le tems de faire ſes préparatifs & de ſe mettre en état de défenſe, il importoit beaucoup d'uſer de la plus grande célérité, & que c'étoit même de là que dépendoit le ſuccès de l'entrepriſe.

Liv. XVI.

1580.

Le Duc d'Albe ne fut pas trompé dans ſon attente. L'arrivée ſoudaine de ſon armée produiſit ſur les Portugais tout l'effet qu'il s'en étoit promis. Rangés en bataille ſur la rive du Tage, ils paroiſſoient dans la réſolution

Liv. XVI. 1580.

de s'oppoſer vigoureuſement au débarquement; mais auſſitôt que l'artillerie des vaiſſeaux Eſpagnols eut commencé à tirer, tous les Portugais abandonnerent le rivage, & le Duc d'Albe fit débarquer ſon armée, ſans trouver la moindre oppoſition. Les Portugais auroient encore pu arrêter l'armée Eſpagnole, parce que, pour arriver à Caſcaes, il falloit qu'elle paſſât par un chemin étroit, percé dans une montagne, défendu par une batterie, & embarraſſé de monceaux de roche & de brouſſailles. Don Diego Menezes, commandant en chef, ſous Don Antoine, les troupes Portugaiſes, défendoit ce paſſage avec trois ou quatre mille hommes. Tenter de le forcer étoit une entrepriſe hardie, même téméraire; cependant, ſans faire attention ni à la ſituation du paſſage, ni aux forces qui le défendoient, le Duc d'Albe ordonna à ſes troupes de l'entreprendre. Un vieux officier d'une grande expérience, nommé Bariettos, & ſon ami, le tira alors à l'écart, & lui demanda : ſi entreprendre, avec ſi peu de précaution, de déloger un ennemi d'un poſte ſi fort par lui-même, n'étoit pas plutôt une action d'un jeune guerrier bouillant & fougueux, que celle d'un général expérimenté? „ Un „ bon général, lui répondit le Duc en ſou-

» riant, doit, en certaines occaſions, avoir
» la prudence & la circonſpection du vieil- Liv. XVI.
» lard, & dans d'autres, l'ardeur & la con- 1580.
» fiance d'un jeune homme. " L'événement fit voir que la conduite du Duc d'Albe, quoique téméraire en apparence, étoit bien adaptée aux circonſtances préſentes. Les Eſpagnols, animés par la confiance que faiſoit paroître leur général, marcherent hardiment à l'ennemi; & les Portugais intimidés ſe retirerent, ſans oſer les attendre : c'étoient de nouvelles levées qu'on n'avoit pas eu le tems d'habituer à la diſcipline militaire.

Le Duc d'Albe mit auſſitôt le ſiége devant la ville & le château de Caſcaes, & par la promptitude de ſes opérations, il força bientôt leurs garniſons à ſe rendre; mais par ſa cruauté envers les Portugais qui ſe livrerent à ſa merci, il ternit la gloire que ſa ſageſſe & ſa vigueur lui avoient méritée : au mépris de la parole qu'il avoit donnée à Don Antoine de Caſtro, Seigneur de Caſcaes, & qui s'étoit joint à lui auſſitôt ſon arrivée dans le Portugal, il ſouffrit que ſes ſoldats pillaſſent la ville, envoya aux galeres toute la garniſon, fit mettre à mort, ſans aucune forme de procès, Don Diego de Menezes, gentilhomme d'une famille illuſtre, & qui, à cauſe de ſon

Liv. XVI. 1580.

mérite perſonnel, étoit univerſellement aimé & reſpeƈté. Le Duc fut pouſſé à cette barbarie par un reſſentiment perſonnel contre Menezes (6). On doit cependant préſumer qu'il n'auroit pas oſé haſarder de le ſatisfaire dans cette occaſion, s'il n'eût cru que ſa conduite étoit conforme aux intentions de ſon maître. On vouloit par là inſpirer la terreur aux Portugais, mais on aliéna auſſi leur affeƈtion plus que jamais : la néceſſité, prétexte ordinaire des tyrans, ne pouvoit dans cette occaſion juſtifier les Eſpagnols; la ſupériorité de leurs forces ſur celles qu'on leur oppoſoit, étoit trop grande pour qu'ils euſſent beſoin d'avoir recours à d'autres moyens.

La priſe des forts de St. Jean & Belen ſuivit de près celle de Caſcaes : le Duc d'Albe employa peu de temps à les ſoumettre; leur exemple fut ſuivi par Almeda & par preſque toutes les autres places fortes ſituées ſur les deux rives du Tage, que la flotte réduiſit à l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne.

Situation de Don Antoine.

Pendant ces progrès rapides des armes de Philippe, Don Antoine, conſidérant la foi-

(6) De Thou. C. LXX. C. X.

bleſſe de ſon parti, avoit eſſayé d'obtenir de lui des conditions avantageuſes; & n'ayant pu y réuſſir, il étoit venu camper, avec toutes les troupes qu'il avoit pu raſſembler, à l'Eſt de la riviere d'Alcantara, ſur le chemin qui conduit à Lisbonne.

Liv. XVI. 1580.

Le Duc d'Albe l'amuſa pendant quelques jours, de l'eſpoir d'un accommodement: ſon projet étoit de laiſſer croître le découragement, qu'il ſavoit régner déjà dans l'armée Portugaiſe. Il employa auſſi le temps que durerent les pourparlers, à prendre des informations exactes ſur la ſituation & ſur la force du camp de ſon ennemi: les ayant acquiſes, il en réſolut l'attaque le vingt-cinq Août. Mais, pour qu'il pût approcher des retranchemens de Don Antoine, il falloit, ou qu'il ſe rendît maître du pont d'Alcantara, ou qu'il menât ſon armée à une diſtance conſidérable au deſſus de la riviere, parce que les bords en étoient ſi roides & ſi eſcarpés, qu'il étoit impoſſible d'y faire paſſer de l'infanterie & de la cavalerie à la vue de l'ennemi. Il mit donc le gros de ſon armée en bataille, vis-à-vis les retranchemens des Portugais; & envoya ſa cavalerie ſous les ordres de ſon fils Ferdinand de Tolede, & deux mille hommes d'élite d'in-

Liv. XVI. 1580.

fanterie, commandés par Sanche d'Avila; passer la riviere à gué, quelques milles plus haut, dans un endroit où les bords étoient plus praticables. En même-temps il ordonna à Colonne d'attaquer le pont d'Alcantara avec les Italiens : Colonne fut repoussé deux fois; mais le Duc lui ayant envoyé un renfort, il emporta le pont à la troisieme attaque.

Défaite des Portugais.

Bientôt après parurent Tolede & d'Avila avec le corps de troupes qui venoit de passer la riviere; leur vue étonna les Portugais, qui, craignant qu'on ne leur coupât toute communication avec la ville, firent une foible résistance, jetterent leurs armes & prirent la fuite. Les Espagnols les poursuivirent, & en tuerent deux ou trois mille.

Don Antoine n'avoit, dans cette occasion, montré ni courage ni conduite; il avoit fui comme ses soldats, & s'étoit jetté avec eux dans Lisbonne. Il ne tarda pas à connoître qu'il n'y étoit pas en sûreté : outre que la ville n'étoit pas assez bien fortifiée pour qu'elle pût faire une longue résistance, les magistrats & une grande partie des habitans avoient abandonné ses intérêts. Cependant, pour recruter son armée, il eut

recours à la foible reſſource de faire mettre en liberté tous ceux qui étoient retenus dans les priſons. Mais, auſſi-tôt après il ſortit de la ville, accompagné du Comte de Vimioſo & de l'Evêque de la Guarda, ſes deux amis & ſes partiſans les plus zélés, & ſous l'eſcorte d'un petit corps de troupes, il marcha vers Santaren.

Liv. XVI. 1580.

Les magiſtrats de Lisbonne ne balancerent pas un moment à prendre le parti de ſe ſoumettre au vainqueur, & remirent la ville aux Eſpagnols auſſi-tôt après la bataille : la flotte imita leur exemple, & baiſſa le pavillon devant celui du Marquis de Santa Croce; qui s'étant rendu maître de tous les vaiſſeaux qui la compoſoient, y fit paſſer un ſi grand nombre de Caſtillans, qu'il put être aſſuré d'eux, comme des ſiens propres.

Dans ces circonſtances, il étoit des intérêts du Roi d'Eſpagne qu'on pourvût à la ſûreté de Lisbonne & de ſes fauxbourgs, avec autant de ſoin & d'attention qu'on auroit pu le faire pour toute autre ville de ſa domination. Le Duc d'Albe remplit, il eſt vrai, les engagemens qu'il avoit pris avec les magiſtrats, au point même d'empêcher qu'il n'entrât dans la ville un trop grand nombre de ſes ſoldats; mais il

Liv. XVI. 1580.

abandonna à ceux-ci les fauxbourgs, qui alors n'étoient pas moins considérables que la ville (7) : ils les pillerent & les saccagerent, sans faire aucune distinction d'amis ou d'ennemis. Le Duc d'Albe permit aussi le pillage des maisons de ceux des habitans qu'il savoit avoir encore quelque attachement pour Don Antoine, en même-temps qu'il accorda à divers détachemens le pillage des campagnes & villages circonvoisins. Il est vrai, que, pour justifier le Duc d'Albe, un historien Espagnol a écrit que ses soldats commirent ces excès à son insçu & sans sa participation : si cela eût été, ces soldats auroient été punis ; & ils ne le furent pas. D'ailleurs, aucuns dédommagemens ne furent donnés à tant de milliers de personnes innocentes, qui, confondues avec celles qui pouvoient être coupables envers les Espagnols, eurent le même sort & essuyerent les mêmes malheurs.

Après avoir tenu une conduite aussi barbare, & en même-temps aussi imprudente, les Espagnols ne pouvoient pas espérer que les habitans de Lisbonne surmontassent sitôt

(7) De Thou, C. LXX, C. X.

leur averſion pour le gouvernement de leur
nouveau maître : la crainte d'être opprimés, Liv. XVI.
& celle que leur inſpiroit la tyrannie du 1580.
Duc d'Albe, leur arracherent le ſerment de fidélité qu'il exigea d'eux, & ce fut auſſi par le même motif qu'ils aſſiſterent & parurent prendre part aux réjouiſſances publiques qu'il ordonna qu'on fît pour célébrer ſes ſuccès. La douleur de ces malheureux habitans étoit trop grande, pour qu'ils puſſent la cacher entiérement : elle perçoit à travers de la joie feinte qu'ils faiſoient paroître; leurs acclamations étoient foibles, & leurs cris d'allégreſſe mêlés de ſoupirs & de gémiſſemens.

Mais peu après ſon entrée dans Lisbonne, la joie que reſſentoit le Duc d'Albe de ſes heureux ſuccès, fut tempérée par la nouvelle qu'il reçut d'Eſpagne, que le Roi étoit tombé dangereuſement malade, & que les médecins craignoient pour ſes jours. Le Duc n'ignoroit pas que la mort du Roi, dans les circonſtances préſentes, pourroit faire avorter ſon entrepriſe, rendre inutile tout ce qu'il avoit fait juſqu'à préſent, pour conquérir le Portugal : en conſéquence il ſuſpendit pour quelque temps ſes opérations militaires.

Liv. XVI. 1580.

Nouveaux préparatifs de Don Antoine.

De ſon côté, Don Antoine travailloit avec la plus grande activité, & employoit tous les expédiens que lui & ſes partiſans pouvoient imaginer pour mettre ſur pied une nouvelle armée : il eſpéroit de pouvoir ſe maintenir juſqu'à ce qu'il eût pu perſuader à la France, & à quelques autres puiſſances, de ſe déclarer en ſa faveur & de lui envoyer des ſecours. La ville de Santaren s'étoit d'abord déclarée pour lui ; elle l'avoit même reçu comme ſon légitime ſouverain, & ſes habitans lui avoient témoigné le plus grand reſpect & la plus parfaite affection ; mais après qu'il eut abandonné Lisbonne, & qu'il vint, comme nous l'avons dit, pour ſe refugier à Santaren ; on refuſa de l'y recevoir, juſqu'à ce qu'il ſe fût engagé de n'y reſter que le temps qu'on lui limita ; &, immédiatement après ſon départ, cette ville avoit envoyé des députés au Duc d'Albe, pour lui offrir de ſe ſoumettre.

De Santaren Don Antoine avoit dirigé ſa marche au Nord, & dans une province ſituée entre le Minho & le Douro, il avoit perſuadé à huit ou neuf mille hommes de prendre les armes & de ſe déclarer pour lui. A la tête de cette armée, compoſée

de ſoldats peu aguerris & peu diſciplinés, il ſe procura, partie par la force, partie par la voie de la perſuaſion, l'entrée de la ville d'Aveiro, & enſuite celle d'Oporto : dans l'une, comme dans l'autre, il traita avec la plus grande ſévérité tous ceux qu'il put ſoupçonner n'être pas de ſon parti : cette conduite étoit mal-adroite & mal combinée avec le beſoin qu'il avoit d'augmenter le nombre de ſes partiſans.

Don Antoine reſta à Oporto juſqu'à ce qu'il apprit que le Duc d'Albe, délivré des inquiétudes que lui avoit donné la maladie du Roi, faiſoit marcher contre lui un corps de troupes, aux ordres de Sanche d'Avila, & que celui-ci s'avançoit avec la plus grande célérité le long du Douro. Le corps de troupes que commandoit d'Avila, n'étoit que de cinq à ſix mille hommes ; mais Don Antoine, convaincu par l'expérience, de la grande différence qu'il y avoit entre ſes troupes indiſciplinées & celles de d'Avila ; connoiſſant d'ailleurs la grande habileté de ce général, qui en avoit donné tant de preuves dans les Pays-Bas & en pluſieurs autres endroits, il jugea que ſon ſalut dépendoit d'empêcher les Eſpagnols de paſſer le Douro, qui étoit ſi rapide & ſi profond

Liv. XVI. 1580.

pendant plusieurs milles au dessus d'Oporto, qu'il n'étoit pas possible de le traverser sans bateaux. En conséquence il eut soin de faire enlever toutes les barques & tous les bateaux qui purent se trouver vers le midi de la riviere, & porta ses troupes en divers endroits sur la rive, afin d'observer les mouvemens de l'ennemi.

Progrès du détachement de d'Avila.

Pendant ce tems-là d'Avila s'avançoit; il s'empara de Villa Nova, petite ville située vis-à-vis d'Oporto; de-là il envoya des partis pour rassembler des bateaux; mais leurs recherches furent vaines, Don Antoine l'avoit prévenu. D'Avila, qui avoit fort à cœur de réussir dans son entreprise, les envoya de nouveau à la recherche des bateaux, avec ordre d'avancer beaucoup plus avant, en remontant la riviere, qu'ils n'avoient fait d'abord : ils le firent, & s'emparerent d'une vingtaine de bateaux, qu'ils trouverent à une si grande distance d'Oporto, que Don Antoine ne présumant pas qu'on les y vînt chercher, avoit négligé de les faire enlever. Les officiers de d'Avila croyoient qu'il seroit impossible avec un si petit nombre de bateaux de tenter le passage de la riviere, & ne pensoient pas qu'il fût possible de les conduire jusqu'à la hauteur d'Oporto, parce que le passage étoit

gardé par un grand nombre de bateaux armés. Davila prit alors le parti d'envoyer une partie de ses troupes à l'endroit où l'on avoit rassemblé les bateaux; ils y traverserent la riviere sans rencontrer aucun obstacle; ils eurent même le tems de se retrancher, avant que Don Antoine fut instruit de leur passage: le reste de l'armée de d'Avila ne tarda pas à les joindre, & à passer de la même maniere.

Défaite de Don Antoine.

Ce succès inattendu, dès le commencement de son entreprise, fut, pour d'Avila, une espece d'assurance de la victoire, en même tems qu'il lui fit connoître combien peu étoit à redouter l'ennemi qu'il avoit à combattre; puisque, dans une occasion aussi importante pour lui, il avoit manqué de courage & de vigilance. La maniere dont se comporterent ensuite les soldats de Don Antoine, fit voir que c'étoit avec juste raison que leur négligence & leur lâcheté à souffrir que les Espagnols passassent la riviere par petits pelotons, sans oser s'y opposer, avoit donné à d'Avila l'espérance de les vaincre facilement En effet, il les chassa devant lui, jusqu'à ce qu'il les eut entiérement dispersés, & sans répandre que très-peu de sang. Sans perdre de tems, d'Avila envoya alors un détachement de cavalerie à la poursuite de Don Antoine,

qui fuyoit, accompagné feulement d'un petit
Liv. XVI. nombre de fes plus zélés partifans, vers Viaux,
1508. petite ville fur la côte, proche les frontieres, & au Nord du royaume. A l'approche des troupes Efpagnoles, Don Antoine fe jetta dans un vaiffeau; mais il fut affailli par une violente tempête & rejetté dans le port, prefqu'auffitôt après qu'il fe fut embarqué. Alors, abandonnant tous ceux qui l'accompagnoient, il prit un habit de matelot, &, à la faveur de ce déguifement, il échappa à la recherche de ceux qui le pourfuivoient.

Philippe eut alors recours à fon moyen favori; il promit une récompenfe de quatre-vingts mille ducats à celui qui lui livreroit cet infortuné fugitif. Mais telle étoit l'averfion des Portugais pour les Efpagnols, ou leur attachement pour Don Antoine, qu'il ne s'en trouva aucun qui fe laiffât féduire par l'appas de la récompenfe promife, & qui, pour la mériter, voulut fe faifir de fa perfonne, ni indiquer l'endroit de fa retraite. Antoine, cependant, fe tint dans la partie du Portugal, qui eft entre le Minho & le Douro, & refta caché, tantôt, chez des gentilshommes, tantôt dans des couvens & des monafteres, depuis le mois de Novembre jufqu'au mois de Maifuivant, qu'il put s'échapper par mer & paffer en France.

Après la difperfion de fon armée, toutes les villes qui étoient entre le Minho & le Douro, ouvrirent leurs portes aux Efpagnols. Quelque tems auparavant, les cinq régens du royaume avoient, fuivant le pouvoir que leur en avoit donné le feu Roi, déclaré Philippe fon fucceffeur. Le Duc de Bragance lui-même le reconnut pour fon fouverain : dès le commencement il avoit défefperé de pouvoir faire valoir les droits de fa femme au trône, contre un compétiteur auffi puiffant ; il lui prêta le ferment de fidélité & d'obéiffance qu'on exigeoit des autres fujets.

Liv. XVI. 1580.

Tout le Portugal eft foumis.

Les colonies Portugaifes de l'Amérique, de l'Afrique & des Indes, fuivirent l'exemple de la métropole. De tous les pays foumis à la domination Portugaife, il n'y eut que les ifles Açores contre lefquelles il fallut employer la force des armes. Les partifans que Don Antoine avoit dans cette colonie, perfuaderent à fes habitans de fe déclarer pour lui & de le proclamer Roi. Quelques troupes que l'Efpagne y envoya, aux ordres d'un officier nommé de Valdes, furent battues par le gouverneur d'Angra. L'année fuivante, Don Antoine obtint de la cour de France, une flotte d'environ foixante vaiffeaux montés par fix mille foldats, avec laquelle il aborda à

Les colonies Portugaifes reconnoiffent le Roi d'Efpagne.

Liv. XVI. 1580.

une des Açores qu'on nomme St. Michel; mais le Marquis de Santa Croce, qui le ſuivoit de près, avec une flotte bien ſupérieure à la ſienne, remporta une victoire (8) complette ſur les François, tant ſur mer que ſur terre, & força enſuite tous les coloniſtes à ſe ſoumettre.

Le ſuccès des armes de Philippe & la grande augmentation de puiſſance qu'elles venoient de lui acquérir, donnerent beaucoup d'inquiétudes à toutes les puiſſances voiſines, & cauſerent aux Hollandois & aux Flamands les alarmes les plus vives : ils avoient eu beaucoup de peines à réſiſter aux efforts des Eſpagnols, tandis qu'ils étoient occupés de la conquête qu'ils venoient de faire; ils avoient donc tout lieu de craindre que tous les efforts de l'Eſpagne qui alloient ſe porter contre eux, les forceroient de ſe ſoumettre à telle condition qu'on voudroit leur offrir.

(8) Antoine, après cette défaite, revint en France. Le Marquis de Santa Croce traita tous les François qu'il fit priſonniers dans cette expédition, comme s'ils euſſent été des pirates, alléguant pour excuſe de cette barbarie, qu'il n'y avoit point de guerre déclarée entre la France & l'Eſpagne.

Quelque bien fondée que fût leur crainte, ce qu'ils redoutoient n'arriva pas, & l'on verra dans la ſuite, que les nouvelles acquiſitions que le Roi d'Eſpagne avoit faites dans les Indes, l'expoſerent plutôt à être attaqué par ſes ſujets révoltés, qu'elles ne lui fournirent les moyens de les ſoumettre; & que ce fut cet événement qui contribua le plus à procurer à ces mêmes ſujets rebelles, cette étonnante opulence, cette grandeur & cette force (9), auxquelles ils ſont parvenus depuis.

Liv. XVI.

1580.

(9) De Thou 1579. Cabrera L. XIII; Ferreras p. 15.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

Liv. XVII. 1580.

Etat des affaires dans les Pays-Bas.

TANDIS que Philippe étoit occupé de la conquête du Portugal, & qu'il y employoit ſes forces militaires; le Prince de Parme s'étoit trouvé ſans moyens de déployer cet eſprit actif & entreprenant qu'il avoit dans un degré ſi éminent. Après que, pour ſatisfaire au traité qu'il avoit fait avec les provinces Wallonnes, il eut renvoyé les troupes Eſpagnoles & Italiennes, ſon armée ſe trouva tellement affoiblie, qu'il ne lui fut plus poſſible de tenir la campagne. Les Etats de ces provinces avoient

travaillé, comme ils s'y étoient engagés par le même traité, à mettre ſur pied une armée nationale : mais leurs finances étoient ſi épuiſées, que leurs levées ne pouvoient ſe faire qu'avec beaucoup de lenteur; leur cavalerie étoit même ſi foible, qu'ils avoient été forcés de conſentir que le Prince conſervât une partie de la cavalerie étrangere pour ſervir à ſa garde.

Liv. XVII. 1580.

Heureuſement pour lui, les confédérés ſe trouverent auſſi à cette époque réduits à un état de foibleſſe ſemblable au ſien. Après le départ de leurs troupes auxiliaires, il ne leur en étoit reſté qu'un très-petit nombre d'autres; & après la défection d'une ſi grande quantité de Nobles, & la mort du Comte de Boſſut, qui arriva dans ce même-temps, à peine avoient-ils à leur ſervice un ſeul officier originaire du pays, auquel ils puſſent confier le commandement en chef. L'Archiduc Mathias, trop jeune encore pour avoir de l'expérience, portoit le nom de gouverneur, mais étoit incapable d'en remplir les fonctions; tout le poids de l'adminiſtration étoit porté par le Prince d'Orange, qui ſe trouvoit engagé dans un labyrinthe immenſe de négociations politiques, plus difficiles & plus épineuſes les

Liv. XVII. 1580. unes que les autres : sans sa présence, sa vigilance, son activité, le foible édifice de la confédération se fût écroulé. Le Prince d'Orange se vit donc obligé de laisser la conduite des opérations militaires au Comte de Renneberg, à la Noue & à Norris, &, quoique ces officiers eussent du génie, du courage, de la prudence & de l'expérience, ils ne pouvoient agir faute de troupes, & n'avoient pas même les moyens d'entretenir & de faire subsister le peu qu'ils en avoient (1).

La plus grande partie du Brabant & de la Flandre avoit accédé à l'union d'Utrecht; mais les forces de la Confédération n'étoient point proportionnées à l'étendue qu'elle embrassoit : d'ailleurs, les liens qui unissoient ses différens membres, n'avoient pas assez de force, & les nœuds n'en étoient pas encore assez bien serrés. L'administration étoit incertaine; si elle étoit établie, elle n'étoit pas encore entiérement fixée. L'autorité & la puissance manquoient d'un centre où toutes les parties vinssent aboutir. Les troupes étoient dispersées par petits corps dans les

(1) Bentivoglio part. II. Liv. I.

différentes provinces ; elles y vivoient, ſans discipline & à diſcrétion, chez les habitans ; & comme l'indiſcipline produit la licence, & que de la licence naiſſent les excès, le pays étoit pillé, ſes habitans opprimés & réduits à ne pouvoir fournir les contributions & autres eſpeces de ſecours qu'on pouvoit leur demander. Dans cette triſte ſituation, pluſieurs d'entre eux regrettoient de n'avoir pas ſaiſi l'occaſion qui leur avoit été offerte de faire leur paix avec les Eſpagnols ; on commençoit même de vouloir en rendre reſponſable le Prince d'Orange ; on lui reprochoit d'avoir diſſuadé d'accepter les conditions propoſées ; on l'accuſoit d'avoir plus conſulté en cela ſon intérêt particulier que celui des provinces : par-tout, l'eſprit de mécontentement ſe répandit, excepté en Hollande & en Zélande, au point qu'on croyoit généralement que les autres provinces ne tarderoient pas, ou à entrer en accommodement avec le Roi d'Eſpagne, ou à ſe donner à quelqu'autre Prince aſſez puiſſant pour les délivrer des calamités qui les accabloient.

Liv. XVII.

1580.

Le Prince d'Orange étoit alors à Gand, occupé, comme nous l'avons dit plus haut, à appaiſer les troubles qui s'y étoient éle-

vés à l'occafion de la religion. Pour fe con-
Liv. XVII. former au défir des Etats, il fit publier
1580. une efpece de manifefte, contenant l'apologie de fa conduite; il y développoit fa façon de penfer fur les caufes des malheurs qu'éprouvoient les provinces, & les moyens qu'il croyoit qu'on devoit employer pour en être délivré. Comme cet écrit, qui renferme ce qu'il dit quelques femaines après dans l'affemblée des Etats tenue à Anvers, forme un tableau intéreffant de la fituation où fe trouvoient alors les Pays-Bas, nous penfons qu'il ne fera pas déplacé d'en raporter ici les principaux traits.

Le Prince, après s'être plaint de l'injuftice de ceux qui l'accufoient d'avoir rendu inutiles les négociations de paix, faites au congrès de Cologne, difoit : » il n'y a » perfonne dans les Pays-Bas qui ait eu de » plus puiffans motifs que moi, de défirer » la paix : fans elle, pouvois-je efpérer de » revoir mon fils, que, depuis plufieurs » années, je n'ai pas eu la confolation d'em- » braffer? fans elle, devois-je me flatter de » recouvrer les riches héritages de mes pe- » res, qui me font ravis? fans elle, pou- » vois-je avoir le plus léger efpoir de paf- » fer le refte de ma vie, déjà fur fon dé-

clin,

» clin, ſans trouble, ſans inquiétude, dans
» le repos & la tranquillité ? Cependant, Liv. XVII.
» malgré ces motifs puiſſans qui m'étoient 1580.
» perſonnels & qui me faiſoient déſirer plus
» fortement qu'aucun autre la fin de la
» guerre ; malgré le ſentiment vif de la
» compaſſion que m'inſpiroient les maux que
» ſouffroit le peuple, je ne pus m'empêcher
» de regarder la guerre & toutes les cala-
» mités affreuſes qui en ſont les ſuites,
» comme infiniment préférables à une paix,
» offerte avec la condition de chaſſer de
» leur patrie pluſieurs milliers de bons ci-
» toyens ; à une paix, qui auroit laiſſé à
» la merci des Eſpagnols ceux qui feroient
» reſtés dans le pays, & qui, pour garant
» de la conſervation de leur liberté & même
» de leur vie, n'auroient eu que les pro-
» meſſes d'hommes habitués à ſe jouer des
» ſermens les plus ſolemnels & à les vio-
» ler ſans aucun remords. Les Etats & tous
» les vrais amis de la patrie le penſoient
» comme moi, & ont, avec moi, préféré
» la guerre. Toutes les imputations qu'on
» me fait, toutes les calomnies qu'on ré-
» pand aujourd'hui contre moi, ne peuvent
» être attribuées qu'aux machinations ſecre-
» tes de ceux, qui, par des vues cachées,

Liv. XVII. » souhaitent de remettre les Pays-Bas sous » le joug des Espagnols.

1580. » On a, j'en conviens, de grands sujets » de se plaindre des désordres qu'ont com» mis les troupes dans quelques provinces; » mais peut-on, sans injustice, en rendre » responsables ceux à qui l'on a confié les » rênes du gouvernement? On doit juger » ceux qui gouvernent, d'après les ordres » qu'ils donnent, & non d'après les succès » des mesures qu'ils prennent pour les faire » exécuter : & que peut servir l'autorité, » quand ceux qui l'exercent, manquent de » moyens pour se faire obéir? C'est le peu » d'égard que bien des gens ont eu pour » les ordres des Etats & du conseil d'Etat, » qui a été la cause principale des maux » dont on se plaint aujourd'hui. Dans tou» tes les provinces, excepté celles de Hol» lande & de Zélande, à peine pourroit-on » citer une ville qui ait voulu recevoir la » garnison qu'on lui envoyoit pour la dé» fendre. C'est à ce refus obstiné qu'il faut » attribuer la surprise d'Alost; c'est là ce » qui a rendu si facile aux Espagnols la » prise de plusieurs autres places; c'est là » ce qui a occasionné la dispersion des trou» pes, dans les différens endroits où l'on a

» été obligé de les faire cantonner. L'effet
» de cette dispersion a été de livrer les habi- Liv. XVII.
» tans des campagnes, & des villes ouver- 1580.
» tes, à la discrétion des soldats des Etats,
» de les exposer aux incursions fréquentes
» de l'ennemi, & de les mettre par là dans
» l'impuissance absolue de contribuer aux
» dépenses publiques. Manquant de fonds,
» il a été impossible de payer la solde du
» soldat ; & ce n'est que quand on remplit
» exactement les engagemens qu'on a con-
» tractés avec lui, qu'on peut l'employer
» avec succès pour une entreprise de quel-
» que importance; ce n'est aussi qu'alors
» qu'on le maintient dans une exacte disci-
» pline. Tous les abus dont on se plaint
» aujourd'hui, on les auroit prévenu, si
» l'on avoit mis de nombreuses garnisons
» dans les places fortes : il n'auroit pas fallu
» alors, comme l'on y a été contraint, les
» disperser par pelotons; l'intérieur des pro-
» vinces n'auroit point été exposé à être
» opprimé par les soldats amis, ni dévasté par
» ceux des ennemis ; le peuple seroit aujour-
» d'hui en état de fournir les secours qu'on
» pourroit lui demander ; les troupes, payées
» exactement, vivroient dans une exacte dis-
» cipline, & il seroit aisé de les y maintenir.

Liv. XVII. 1580.

» Les Etats auroient dû auſſi faire les » plus grands efforts pour mettre ſur pied » une armée, qui pût tenir la campagne, » faire face à l'ennemi, ou du moins traver- » ſer ſes opérations : ſi l'on eût eu cette » armée, Maeſtricht ne ſeroit pas tombée » au pouvoir de l'ennemi; & ſi l'on né- » glige aujourd'hui de la mettre ſur pied, » bientôt la Confédération ſe verra dépouil- » lée de toutes les villes qu'elle poſſede » encore dans l'intérieur des provinces. Pour » l'avantage de la Confédération, il auroit » fallu, au lieu de laiſſer à chaque ville ou » province le pouvoir de diſpoſer de leurs » troupes & de leur contingent, comme » elles le jugeoient à propos, établir un » conſeil particulier, & le revêtir du pou- » voir de ſtatuer ſur tout ce qui regardoit » la deſtination des fonds publics, & le » laiſſer maître abſolu de la conduite de la » guerre.

» J'aurois été bien éloigné de conſeiller » de laiſſer à ce conſeil le pouvoir d'impo- » ſer des taxes ou de faire des loix; mais » j'aurois déſiré qu'on l'eût chargé de faire » faire la perception des taxes impoſées & » de veiller à l'exécution des loix données » par les Etats généraux des provinces de

» l'union. Je n'aurois pas voulu qu'il pût » être ſujet à être ſurveillé dans ſa conduite » par les villes & les provinces, ni obligé » de leur en rendre compte en particulier; » ni que, pour la diſtribution des troupes » dans les garniſons & pour leurs mouve- » mens, il fût obligé d'avoir recours à » l'autorité des Etats généraux : j'aurois » voulu qu'il fût revêtu d'un tel degré de » pouvoir illimité, afin qu'il pût ſaiſir les » occaſions favorables d'agir, lorſqu'elles ſe » ſeroient préſentées, & afin qu'il pût diri- » ger, avec ſecret & activité, toutes les » opérations de la guerre. "

Le Prince d'Orange exhorte à ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de Philippe.

Outre ces points & beaucoup d'autres de moindre importance, le Prince d'Orange haſarda dans ſon manifeſte, comme il le fit enſuite de vive voix, dans l'aſſemblée des Etats, d'expoſer ce qu'il penſoit ſur un autre point, ſur lequel il avoit long-temps réfléchi, & fondé les ſentimens de pluſieurs des députés : ayant toujours déſeſpéré, même avant l'époque actuelle, qu'on pût parvenir à faire un accommodement ſolide avec les Eſpagnols, il exhorta, dans ſon manifeſte, les députés des provinces unies d'examiner, avec la plus grande attention, ſi la ſituation actuelle de la Confédération ne

Liv. XVII. 1580. demandoit pas qu'ils renonçassent à la fidélité dûe à Philippe, comme à leur Souverain, & qu'ils transférassent tous les droits, en vertu desquels ce Prince pouvoit l'exiger, à quelqu'autre Prince qui eût la puissance & la volonté de les défendre. Aux yeux de presque toute l'Europe, cette proposition parut le comble de l'audace & de la témérité : Philippe, dès son avénement au trône, avoit été considéré comme le Prince le plus puissant qu'il y eût en Europe; & alors sa puissance se trouvoit encore considérablement augmentée par l'acquisition du Portugal : on étoit donc dans la persuasion que les provinces révoltées des Pays-Bas seroient bientôt obligées de plier sous les efforts de ses armes; qu'alors elles auroient tout lieu de se repentir de la démarche qu'elles feroient de déclarer ouvertement Philippe déchu de tous ses droits sur elles.

Il y avoit cependant de très-fortes raisons en faveur de cette démarche, & même pour persuader que c'étoit le parti le plus sage que pouvoient prendre, dans les circonstances où elles se trouvoient, les provinces confédérées; mais il auroit été difficile de les en justifier, s'il leur fût resté encore quelque espoir d'obtenir la paix à des conditions rai-

fonnables. Les maux inféparables d'un changement de gouvernement font, en général, fi grands, & il y a tant de fortes raifons pour engager à maintenir celui qui fubfifte, qu'il ne peut y avoir qu'une néceffité abfolue qui puiffe excufer un peuple qui renonce à la fidélité qu'il doit à fon légitime fouverain. L'iffue des dernieres négociations de Cologne avoit fait voir que Philippe ne vouloit point fe départir du deffein de gouverner les Pays-Bas defpotiquement; de violer leurs loix, & leurs loix fondamentales les plus facrées; & qu'il avoit pris irrévocablement la réfolution d'en extirper la religion Proteftante, tandis que ceux qui la profeffoients, formoient la plus grande partie de leurs habitans. Il étoit donc hors de toute vraifemblance qu'on pût parvenir à faire aucun accommodement : dans ces circonftances, les effets de la paix auroient été, pour les habitans des Pays-Bas, l'efclavage & une défolation générale. La continuation de la guerre pouvoit-elle avoir pour eux des fuites plus funeftes? » En accordant, » difoit le Prince d'Orange aux Etats, que » quelques puiffances médiatrices parvien» droient à perfuader à Philippe de nous ac» corder des conditions que nos confciences » nous permettroient d'accepter, qui nous ga-

Liv. XVII. 1580.

Liv. XVII.

1580.

» rantira qu'il ſera fidele à tenir ce qu'il nous » aura promis? Le Pape l'a diſpenſé d'avance » de ſes obligations les plus ſacrées. C'eſt une » maxime adoptée par Philippe & par ſon » conſeil, que les promeſſes & les ſermens » qu'on fait à des hérétiques, tels que nous, » n'obligent pas : quand Philippe penſeroit » différemment, quand ſon inclination le por- » teroit à tenir ce qu'il promettroit, le Pape » & les Inquiſiteurs l'en détourneroient, & » parviendroient à le faire changer de ré- » ſolution. Pluſieurs ont dit que Philippe a » l'ame compatiſſante, & que nous aurions » dû nous repoſer ſur la bonté de ſon cœur. » Nous pouvons, ſans doute, après tout ce » que nous avons vu & éprouvé, juger de » cette aſſertion. Ce qui s'eſt fait par ſes or- » dres en Italie, dans les Indes, dans le » royaume de Grenade, doit-il nous engager » à porter de ſon caractere un jugement bien » favorable? Quel eſt le petit canton des Pays- » Bas qui n'ait pas été inondé du ſang de » nos concitoyens, maſſacrés par milliers avec » une barbarie extrême par les ordres de ce » Prince? Tous les royaumes voiſins du ſien, » tous les pays qui confinent avec ceux de » ſa domination, ſont aujourd'hui remplis de » ſes ſujets : ils y ont porté leurs richeſſes &

» leur induſtrie; ils les ont enrichis : mais
» combien y en a-t-il parmi eux, qui, dans Liv. XVII.
» leur triſte exil, ſont réduits à la plus af- 1580.
» freuſe miſere? Nous n'ignorons pas com-
» bien notre conduite paſſée a dû l'offenſer,
» & par ce que nous avons déjà vu, nous
» pouvons juger à quels excès ſe porte ſon
» reſſentiment. Si, pour nous calmer, il a pu
» s'abaiſſer juſqu'à nous flatter de l'eſpoir d'une
» adminiſtration plus douce & plus équitable,
» n'avons-nous pas connu par les lettres que
» nous avons derniérement interceptées, qu'au
» lieu des deſſeins généreux qu'on feignoit
» vouloir exécuter, on ne s'occupoit que de
» celui de faire ſervir quelques-unes de nos
» provinces d'inſtrumens de vengeance contre
» les autres? »

Oppoſition des Catholiques.

Ces conſidérations influerent beaucoup ſur la plupart des députés; elles les perſuaderent que Philippe avoit perdu la confiance & l'affection des Flamands, & les firent pencher vers le parti de renoncer tout-à-fait à ſon obéiſſance. Quelques-uns cependant d'entre ceux qui profeſſoient la religion de Rome, eurent le courage de faire de vives remontrances, pour empêcher qu'on ne prît ce parti : ils étoient guidés par des principes de politique, ou excités par le déſir de ſauver leur religion.

Liv. XVII. 1580.

de la ruine totale dont elle étoit menacée. Ils s'étendirent beaucoup sur la grande puissance du Roi d'Espagne, & sur le danger auquel les Etats s'exposeroient, si, après l'avoir provoqué, comme ils l'avoient dejà fait, ils faisoient à ce Prince une nouvelle insulte. A toutes les représentations qu'ils firent sur ce sujet, ils ajouterent qu'ils ne pouvoient approuver les mesures violentes qu'on proposoit, sans manquer à leur serment; que Philippe étoit incontestablement leur légitime souverain; que son droit à la souveraineté des provinces étoit incontestable; qu'eux-mêmes l'avoient solemnellement reconnu & avec d'autant plus de justice, que ces provinces étoient un patrimoine que lui avoit transmis une longue suite d'illustres ancêtres (2).

Mais ces raisonnemens ne furent d'aucun poids pour le Prince d'Orange, St. Aldegonde, & les autres chefs du parti Protestant : ils regardoient comme irréparable la breche faite à l'union de Philippe & des provinces confédérées; & ils n'ignoroient pas, que longtems avant, ce Prince avoit été animé contre elles par le ressentiment le plus implacable.

(2) Bentivoglio. Part. II. Livre I.

» Il eſt trop tard, diſoient-ils; ce n'eſt plus à
» préſent des meſures qu'on pourroit prendre Liv. XVII.
» avec le Roi dont on doit s'occuper, mais 1580.
» des moyens qu'il faudroit employer pour ſe
» mettre à couvert des effets de ſon courroux & de ſa vengeance. Les ſcrupules que
» les membres Catholiques paroiſſent avoir ſur
» la légitimité du droit de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de Philippe, ſont dépourvus de
» toute eſpece de raiſons, de même que les
» doutes qu'ils ont ſur la néceſſité de faire
» cette démarche, & les avantages qui peuvent en réſulter : ſi les Rois ſont revêtus
» d'une autorité, ce n'eſt pas pour eux-mêmes, mais pour l'intérêt de leurs ſujets
» qu'elle leur a été confiée; & ſi l'on examine
» avec attention les droits de la plupart des
» Souverains de l'Europe, on verra qu'ils ne
» les tiennent que de la volonté de leurs peuples, qui, fatigués des outrages de ceux
» qui les gouvernoient, ôterent à ceux-ci le
» pouvoir qu'ils leur avoient confié, pour le
» remettre à ceux dont les deſcendans gouvernent aujourd'hui. Les peuples le pouvoient légitimement; car toute eſpece d'autorité & de puiſſance a pour principe la
» volonté de ceux qui s'y ſont ſoumis. Un
» Souverain eſt inconteſtablement au-deſſus

Liv. XVII. 1580.

» de tous les individus qui composent la so-
» ciété politique, dont il est le chef; mais ni
» l'intérêt particulier du Souverain, ni sa
» volonté, ni son bonheur, ne peuvent être
» mis en balance avec la sûreté & le bon-
» heur de tous les individus qui lui obéissent :
» & si le Souverain abuse de son pouvoir,
» le conseil suprême de la nation peut l'en
» punir; il est son juge naturel, puisqu'il
» n'est ce qu'il est que parce que la nation
» a voulu qu'il le fût. Si l'on pouvoit douter
» de ces vérités dans quelque pays, ce ne
» devroit pas être dans les Pays-Bas, où il
» n'y a pas long-temps que le nom & le pou-
» voir que s'attribuent ordinairement les Sou-
» verains, sont connus. Dans les Pays-Bas,
» les engagemens du Souverain & ceux du
» peuple ont toujours été réciproques; &
» c'est une maxime généralement reconnue
» pour vraie, que quand les engagemens sont
» de cette espece, l'infidélité de l'un des
» contractans, délie l'autre de ses obligations
» les plus sacrées (3). »

Les Etats déliberent sur le choix d'un nouveau Souverain.

Les membres Catholiques-Romains, étant en bien plus petit nombre que ceux qui avoient embrassé la Réforme; & ceux-ci étant affer-

(3) Meteren L. X. Grotius p. 70.

mis dans la résolution d'abjurer la domination de Philippe, l'assemblée procéda tout de suite à l'examen de la réforme du gouvernement : il falloit ou substituer un nouveau Souverain à celui qu'on ne vouloit plus reconnoître, ou établir le gouvernement républicain, d'après le plan que la Confédération en avoit déja formé. Tous les députés auroient adopté ce dernier parti de préférence ; les Protestans, à cause de la conformité qu'il y avoit entre les principes républicains & ceux de leur religion ; & les Catholiques, parce qu'ils considéroient que l'insulte faite à Philippe seroit moins grande, que si l'on transferoit à un autre Prince les droits de la souveraineté dont on vouloit le dépouiller ; que, d'ailleurs, il seroit plus facile par la suite de les lui rendre & de parvenir à se réconcilier avec lui. Mais l'état de foiblesse où étoient alors les Provinces-Unies, les obligea de sacrifier à leur sûreté leur goût pour le gouvernement républicain : ils avoient été convaincus par l'exposé que leur avoit fait le Prince d'Orange, des désordres qui régnoient, des forces & des ressources de la Confédération ; que, quels que fussent leur courage & leur activité, ils ne pourroient faire qu'une guerre défensive, qui seroit

Liv. XVII. 1580.

longue & ruineuse, qui consumeroit lentement leurs forces, & qu'à la fin ils se verroient obligés d'accepter telles conditions de paix que le Roi voudroit leur accorder. Il parut donc à tous les membres de l'assemblée, qu'il convenoit à leur situation, & même qu'il étoit indispensable, d'implorer l'assistance d'un Prince puissant, & que, pour engager celui auquel ils s'adresseroient, à prendre leurs intérêts avec plus de chaleur & de sincérité que n'avoient fait jusqu'alors ceux auxquels ils avoient eu recours, il falloit lui conférer la souveraineté des provinces, avec toutes les prérogatives dont avoient joui jusqu'alors les princes de la maison de Bourgogne.

Raisons de choisir le Duc d'Anjou.

Cette résolution prise, il falloit se décider sur le choix du Prince auquel on offriroit cette grande dignité. Le Prince d'Orange avoit déja sondé l'Empereur & plusieurs autres Princes d'Allemagne, & ne les avoit pas trouvé disposés à vouloir prendre part aux affaires des Pays-Bas. La Reine d'Angleterre & le Duc d'Anjou étoient donc les seuls Princes entre lesquels les Etats balançoient, & les seuls aussi sur qui ils pussent porter leurs vues; mais ils se déterminerent à préférer le Duc d'Anjou, sur

ce que le Prince d'Orange leur repréſenta qu'ils devoient choiſir un Prince qui pût réſider dans leur pays, & dont le choix fût agréable à la Reine d'Angleterre, qui lui avoit mandé qu'elle aideroit de ſes ſecours les Provinces-Unies, ſi la ſouveraineté en étoit donnée par les Etats au Duc d'Anjou, avec lequel elle avoit tant de raiſons d'eſpérer qu'elle vivroit amicalement (4). De là on doit croire que le Prince d'Orange avoit offert à Eliſabeth d'employer ſon crédit, pour lui faire donner la ſouveraineté des Pays-Bas, & que s'il eût trouvé cette Princeſſe diſpoſée à l'accepter, ni lui ni les autres chefs du parti Proteſtant n'auroient pas donné la préférence au Duc d'Anjou. Les ennemis du Prince d'Orange lui attribuerent d'autres motifs, que ceux qui le faiſoient agir; ils dirent qu'il n'avoit conſulté que ſon intérêt perſonnel; que ſa principauté étant ſituée au milieu de la France, & ayant épouſé depuis peu Charlotte de Bourbon, Princeſſe du ſang & fille du Duc de Montpenſier, il devoit être néceſſairement atta-

Liv. XVII.

1580.

(4) Meteren Liv. X.

Liv. XVII. 1580. ché à la France ; que, d'ailleurs, il avoit toujours entretenu une correſpondance ſuivie avec les chefs du parti des Proteſtans ; qu'enfin, connoiſſant le Duc d'Anjou pour un Prince foible, qui aimoit le plaiſir & fort peu le travail, il ſe flattoit de gouverner ſous ſon nom. Il n'étoit pas contre toute vraiſemblance de prêter ces vues au Prince d'Orange ; mais d'après les différentes circonſtances que nous avons rapportées, on doit juger que ce ne fut pas par un motif d'intérêt perſonnel que ce Prince donna la préférence au Duc d'Anjou ſur la Reine d'Angleterre : d'ailleurs, Eliſabeth n'auroit pas accepté l'offre des Etats, & le refus qu'elle en fit dans la ſuite, en eſt la preuve. Cette Princeſſe étoit trop habile politique, pour ne pas prévoir les avantages qu'elle pourroit retirer de l'animoſité que naturellement l'élection du Duc d'Anjou devoit faire naître entre la cour d'Eſpagne & celle de France. D'un autre côté, le Prince d'Orange ſavoit qu'il ſeroit plus facile de faire conſentir les Catholiques à renoncer à l'obéiſſance de Philippe, ſi l'on faiſoit choix d'un ſouverain qui fût de leur religion, que ſi l'on en choiſiſſoit un qui n'eût pas la même croyance qu'eux.

Un autre objet non moins important étoit l'acceſſion des Wallons à la confédération, & il n'y auroit pas eu d'apparence qu'on pût jamais les y déterminer, ſi l'on avoit confié les rênes du gouvernement à un Prince Proteſtant. Quels que fuſſent les motifs qui faiſoient agir le Prince d'Orange, les députés des Etats adopterent avec joie ſon opinion; ils auroient même procédé dès ce moment à l'élection du nouveau ſouverain, s'ils n'euſſent pas jugé l'affaire de trop grande importance, pour qu'ils puſſent la déterminer ſans avoir auparavant conſulté leurs conſtituans.

Liv. XVII. 1580.

Durant le cours de ces délibérations les opérations de la guerre n'avoient point été ſuſpendues; mais dans la ſituation où s'étoient trouvés l'un & l'autre parti, ils n'avoient pu faire ni de grands ni de vigoureux efforts. A l'aide d'un ſtratagême exécuté par le Comte d'Egmont, le Duc de Parme s'étoit emparé de Courtrai; & le même moyen, employé avec ſuccès, l'avoit auſſi rendu maître de pluſieurs autres villes de Flandres. Le Comte d'Egmont & ſon frere avoient été faits priſonniers par la Noue, dans la ville de Ninove; & peu de temps après la Noue lui-même avoit

La Noue fait priſonnier.

Liv. XVII. 1580. aussi perdu la liberté : ce brave officier, attaqué par le Marquis de Roubais, commandant en chef des troupes Wallonnes, & accablé par le nombre sur un terrein désavantageux, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre. Les Etats, vivement affectés de la perte d'un homme qui possédoit à un degré éminent les plus rares talens, offrirent d'échanger contre lui le Comte d'Egmont & le Baron de Selles. Le Prince de Parme ne voulut pas permettre qu'on fît cet échange, & dit qu'il ne consentiroit jamais qu'on rendît un lion pour deux moutons. La Noue fut conduit au château de Limbourg, & y resta long-temps : ce fut pendant sa détention qu'il écrivit ses discours militaires & politiques, qui, lorsqu'ils furent publiés dans la suite, furent très-admirés de ses contemporains. Cependant, les parens du Comte d'Egmont & du Baron de Selles solliciterent Philippe, même avec une sorte d'importunité, pour qu'il permît qu'ils fussent échangés avec la Noue; mais Philippe qui n'écoutoit jamais la voix de la reconnoissance & de la compassion, quand il croyoit que son intérêt pourroit en souffrir, ne voulut point y consentir; il aima mieux laisser ses amis lan-

guir dans une priſon, pendant pluſieurs années, que de céder à ſes ennemis l'avantage de poſſéder la Noue.

Liv. XVII 1580.

Ces deux Seigneurs ſouffrirent ce procédé indigne avec une extrême impatience ; de Selles, qui ſe rappelloit qu'il avoit employé le zele le plus ardent pour détacher les Wallons des provinces révoltées, ſuccomba au chagrin que lui cauſoient l'ingratitude du Roi & la ſituation malheureuſe où il ſe trouvoit. Les mêmes cauſes produiſirent un effet différent, mais non moins fâcheux, ſur le Comte d'Egmont ; elles lui firent perdre la raiſon : il revint néanmoins dans ſon bon ſens, par les ſoins tendres & aſſidus de ſa ſœur, à qui les Etats avoient permis de l'accompagner dans le lieu de ſa détention. Ce ne fut qu'en 1584 que Philippe permit qu'il fût échangé contre la Noue, mais à la condition que celui-ci s'engageroit de ne point porter les armes contre lui dans les Pays-Bas ; & que le Roi de Navarre, le Duc de Lorraine & d'autres encore, feroient garans de l'exécution de cette promeſſe. Il ſeroit difficile de déterminer ſi la conduite de Philippe prouve davantage ſa lâcheté & ſon ingratitude, qu'elle n'eſt un témoignage du mérite extraordinaire de la Noue, & de

la crainte que ſes grands talens inſpiroient
Liv. XVII. (5) à ſes ennemis.

1580. Approchant dans le même-temps que la Noue fut fait priſonnier, la Confédération ſouffrit encore une autre perte par la défection du Comte de Renneberg : ce jeune Seigneur ayant été nommé par les Etats gouverneur de la Friſe, s'étoit emparé des villes de Deventer, de Groningue & de pluſieurs autres places d'une grande importance. On apprécioit d'autant plus ſes ſervices, & ſon zele étoit d'un prix d'autant plus grand, que tous les parens du Comte de Renneberg étoient fort attachés aux intérêts du Roi d'Eſpagne, & que lui-même profeſſoit la religion Romaine ; mais ces mêmes circonſtances qui le faiſoient tant eſtimer de ſes concitoyens, l'engagerent à abandonner une cauſe qu'il avoit ſoutenue juſqu'alors avec tant de gloire. Le Prince de Parme vit tout l'avantage qu'il pourroit tirer de ces circonſtances. Pour détacher le Comte du parti de la Confédération, & afin de réuſſir dans l'exécution de ce projet, il eut recours à

(5) Bentivoglio Liv. I. p. 11. Reidanus Liv. II. p. 39. & Meteren.

la sœur du Comte & à son mari, le Baron
du Monceaux, qu'il chargea de lui offrir les Liv. XVII.
termes suivans d'accommodement : qu'il seroit 1580.
confirmé dans le gouvernement de la Frise, auquel seroit joint celui d'Overyssel; qu'on lui payeroit vingt mille écus immédiatement après l'accommodement conclu, & qu'il commenceroit alors à jouir d'une pension de vingt mille florins; que la ville principale de son Comté seroit érigée en Marquisat; enfin, qu'il auroit deux régimens qu'il pourroit distribuer dans ses gouvernemens, & placer dans tel poste qu'il jugeroit à propos. Outre ces moyens de séduction, on en employa encore un autre, non moins puissant; ce fut de le flatter de l'espoir d'obtenir en mariage la Comtesse de Megen, dont il étoit fortement épris, & qui possédoit une des plus grandes fortunes des Pays-Bas. Les principes de religion venant à l'appui de son amour, ne contribuerent pas peu à lui faire prêter l'oreille aux représentations réitérées que lui faisoit sa sœur. Elle lui parloit sans cesse du danger auquel la religion Catholique étoit exposée, & du dessein que le Prince d'Orange avoit formé de la détruire. Le Comte hésita néanmoins pendant quelque temps : l'idée de l'infamie, dont il alloit

Liv. XVII. 1580. ſe couvrir, le troubloit ; il ne l'enviſageoit pas ſans éprouver un ſentiment de terreur qui l'intimidoit ; il ſe rendit enfin, & accepta les conditions qui lui étoient offertes. Dans l'intention où il étoit de remettre aux Eſpagnols les places dont il étoit le maître, afin de pouvoir exécuter plus ſurement ſon projet, il tint ſecret ce qu'il venoit de faire.

Mais, quelque ſoin qu'il prît, le Prince d'Orange pénétra ſes deſſeins ; pluſieurs circonſtances concoururent pour augmenter les ſoupçons de ce Prince, & lui firent prendre la réſolution de prévenir, s'il étoit poſſible, les effets funeſtes de la trahiſon que méditoit le Comte. En conſéquence Guillaume ſe rendit dans la Friſe, & ſous prétexte de diſſiper quelques troubles prêts à s'élever dans cette province, il ordonna à quelques officiers d'aſſembler leurs troupes, & de les conduire à Lewarden, Harlingen & Staveren. Ces ordres furent exécutés avec le plus grand ſecret & la plus grande célérité ; de maniere que ces trois places furent par là tirées des mains auxquelles elles avoient été confiées.

Le Comte de Renneberg, qui étoit alors à Groningue, en apprit la nouvelle avec

le plus grand étonnement ; cet évenement
lui fit connoître que ses projets perfides Liv. XVII.
étoient connus, & qu'il n'étoit plus en son 1580.
pouvoir de remplir en entier les engagemens qu'il avoit pris avec le Prince de Parme. Mais, soit qu'il n'eût pas encore pris toutes les mesures qu'il se proposoit de prendre, soit qu'il manquât de courage pour lever le masque, il se plaignit hautement de l'affront qu'il prétendoit qu'on venoit de lui faire, & sur-tout de l'ingratitude dont on payoit les services qu'il avoit rendus à la Confédération. Parmi les officiers qui furent témoins de sa honte en cette occasion, il y en avoit deux à qui il n'avoit pas communiqué ses desseins, parce qu'il connoissoit que leur fidélité pour les Etats étoit au-dessus de toute espece de séduction : ces officiers croyant qu'ils pourroient lui persuader de rentrer dans son devoir, l'exhorterent à aller, sans délai, trouver le Prince d'Orange, & se justifier, en quelque sorte, par cette démarche, des soupçons qu'il paroissoit qu'on avoit conçu contre lui. „ Si » vous êtes innocent, lui dit l'un d'eux, » comme je n'en doute pas, c'est la seule » démarche qu'il soit en votre pouvoir de » faire : je ne puis vous croire coupable,

Liv. XVII. 1580.

» lorſque je conſidere, qu'en continuant à » ſuivre le parti que le devoir & l'hon» neur vous preſcrivent, vous ferez beau» coup plus pour vos intérêts perſonnels, » qu'en violant les obligations ſacrées que » vous avez contractées, & en couvrant » votre nom d'un opprobre éternel. " Renneberg écoutoit ce diſcours avec attention, changea ſouvent de couleur, & enfin fondit en larme : il ſe plaignit à diverſes repriſes du traitement indigne qu'il venoit de recevoir, mais ſans s'expliquer davantage, ni marquer d'envie de faire la démarche que ſes amis lui conſeilloient. Les deux officiers ſachant alors à quoi s'en tenir, le quitterent ; &, après avoir informé les magiſtrats de ce qui s'étoit paſſé, ils ſortirent ſecrétement de la ville.

Par ſon affabilité, par ſes manieres inſinuantes envers les magiſtrats & le peuple, & plus encore par les fortes aſſurances qu'il leur donna de ſon attachement pour la Confédération, le Comte de Renneberg parvint à aſſoupir pour ainſi dire les ſoupçons qu'on leur avoit inſpirés contre lui, juſqu'à ce qu'il eût conduit le complot qu'il avoit formé, au point d'être exécuté. Ayant fait entrer ſecrétement dans la ville un corps de troupes, il les ca-

cha

cha dans son palais, arma ses domestiques &, secondé par les Catholiques-Romains, il chassa la garnison des Etats, se rendit maître de la ville, dont il se proclama lui-même gouverneur au nom de Philippe, & distribua ses troupes dans tous les postes & sur les remparts. Liv. XVII. 1580.

Remords & mort du Comte de Renneberg.

Le Comte de Renneberg ne jouit pas long-tems d'une partie des avantages qu'il avoit prétendu retirer de sa perfidie; la plupart des promesses qu'on lui avoit faites ne furent pas exécutées; l'argent qu'on devoit lui payer ne lui fut pas remis; & la Comtesse de Megen fut donnée en mariage à un autre : sa santé étoit ruinée par les fatigues qu'il avoit essuyées à la guerre; & le souvenir de sa trahison ayant rempli son cœur d'angoisses & de remords, épuisa en peu de tems ce qui lui restoit de forces, & le mit au tombeau au printems de sa vie. Il fut regretté de ceux-mêmes qu'il avoit trahis, qui furent touchés de sa fin malheureuse, parce qu'ils n'envisagerent que les qualités aimables qu'il possédoit. (6).

Le tort que firent à la Confédération la prise de la Noue & la défection du Comte de Ren-

(6) Grotius; Meteren.

Liv. XVII. 1580.

neberg, ſervit beaucoup à l'affermir dans la réſolution de conférer la ſouveraine puiſſance à un Prince étranger. Les raiſons qu'avoit alléguées le Prince d'Orange, & plus encore le grand crédit dont il jouiſſoit, déciderent les provinces & les villes confédérées à donner la préférence au Duc d'Anjou : les Etats généraux l'élurent avec les ſolemnités requiſes pour rendre cette élection valable, & nommerent une ambaſſade pour aller lui en faire part. Le Duc accepta cette offre, & acquieſça à tout ce qu'on exigeoit de lui : en conſéquence le traité fut dreſſé & ſigné le vingt-neuf Septembre, au Pleſſis-les-tours, où ce Prince étoit alors. Les principaux articles de ce traité furent :

» Que les Etats généraux des provinces-
» unies ayant élu François de Valois, Duc
» d'Alençon & d'Anjou, pour leur Souverain,
» lui conféroient tous les titres, prérogatives
» & droits dont avoient toujours joui les
» Souverains deſdites provinces; qu'au cas
» que le Duc mourût ſans enfans, les Etats
» pourroient alors faire choix d'un nouveau
» Souverain; mais que, dans aucuns cas, la
» ſouveraineté des Provinces-unies ne pour-
» roit être annexée à la couronne de France;
» que s'il arrivoit que le Duc laiſſât en mou-

» rant plusieurs enfans, les Etats pourroient
» choisir celui qu'ils jugeroient à propos pour Liv. XVII.
» succéder à son pere, dans la souveraineté 1580.
» des Provinces-unies; & que s'il arrivoit que
» le Prince qu'ils choisiroient ne fût pas en-
» core en âge de gouverner par lui-même, ce
» seroient les Etats qui prendroient les rênes
» du gouvernement, pour les lui remettre
» quand il auroit atteint l'âge de vingt ans;
» que le Duc maintiendroit inviolablement
» tous les droits & priviléges des peuples qui
» se donnoient à lui; qu'il convoqueroit, une
» fois au moins tous les ans, l'assemblée des
» Etats; & que, s'il arrivoit qu'il n'en fît pas
» la convocation, les Etats auroient le pou-
» voir, conformément à l'ancien usage &
» coutume, de s'assembler d'eux-mêmes, aussi
» souvent qu'ils le jugeroient nécessaire; que
» le Duc fixeroit sa résidence ordinaire dans
» les Pays-Bas, & que s'il arrivoit qu'il fût
» obligé, pour quelques affaires particulieres,
» d'en sortir, il nommeroit pour gouverner
» en son absence un gentilhomme originaire
» du pays, dont les Etats généraux approuve-
» roient le choix; que tous les conseillers du
» Prince seroient natifs des provinces, à l'ex-
» ception de deux ou trois, qui pourroient
» être François d'origine, & admis dans le

Liv. XVII. 1580.

» conseil du Prince, si les Etats généraux y » donnoient leur consentement; que le Duc » ne feroit aucune innovation relativement à » la religion, mais protégeroit également les » Protestans & les Catholiques-Romains; que » la Hollande & la Zélande, quant au gou- » vernement & à la religion, resteroient dans » l'état où elles étoient alors, mais qu'elles » fourniroient, comme les autres provinces, » leur part des secours nécessaires pour le » soutien de la Confédération; que le Duc » feroit tous ses efforts pour obtenir du Roi, » son frere, son assistance pour la continua- » tion de la guerre; que le Duc accéderoit à » tous les traités d'alliance qui subsistoient » alors entre les Etats & les puissances étran- » geres, avec lesquelles ils avoient précédem- » ment traité; qu'il ne pourroit lui-même con- » tracter aucune nouvelle alliance, sans le » consentement des Etats; que toutes les » troupes étrangeres qui seroient au service » des Etats, seroient renvoyées aussitôt que » les Etats le requerroient; enfin, que si le » Duc manquoit à quelqu'une des conditions » susdites, son droit à la souveraineté, cesse- » roit, & que les provinces alors ne seroient » point tenues de lui obéir, ni de recon- » noître son autorité."

Ce traité, fait en France, fut regardé par le Roi d'Eſpagne comme une infraction de la paix qui régnoit entre lui & le monarque François, auquel il en fit faire des reproches. Henri, par politique, parut déſapprouver la conduite de ſon frere, & même d'en être irrité; mais, loin que le déplaiſir qu'il affectoit, fût ſincere, il ſe réjouiſſoit en ſecret de ce que ſon frere alloit quitter ſes Etats. La légéreté & les caprices du Duc d'Anjou, occaſionnoient ſouvent au Roi des inquiétudes; &, ſi l'on en croit ce que quelques hiſtoriens en ont écrit, il aſſura même en ſecret les Etats qu'il leur enverroit des troupes & de l'argent, auſſitôt que les troubles de ſon royaume feroient appaiſés.

Proſcription du Prince d'Orange.

Mais, quelqu'irrité que le Roi d'Eſpagne fût contre celui de France, il l'étoit encore davantage contre le Prince d'Orange, qu'il regardoit comme l'auteur de la révolution qui venoit d'arriver, & le principal inſtigateur du procédé des Etats généraux. Philippe n'avoit rien négligé pour ſe délivrer d'un homme qui avoit donné tant d'occupations, depuis pluſieurs années, à ſes meilleurs généraux, & avoit ſu rendre inutiles tous les efforts de ſes meilleures troupes. La voie de la négociation & toute eſpece

Liv. XVII.
1580.

d'artifice avoient été employées sans succès ; il prit donc le parti d'avoir recours à l'expédient infâme de la trahison, & dans l'espérance d'exciter quelque scélérat à attenter aux jours du Prince d'Orange, il fit publier contre lui un édit de proscription, dans lequel le Prince étoit accusé d'avoir excité & fomenté l'esprit de discorde, qui avoit été la source de tous les malheurs qui accabloient les Pays-Bas : le Roi interdisoit, à tous ses sujets, toute communication avec le Prince d'Orange, leur défendoit de lui donner ni pain, ni eau, ni feu, & promettoit à quiconque le livreroit mort ou vif, ou qui lui donneroit la mort, vingt-cinq mille écus de récompense, en outre la noblesse, tant à lui qu'à ses complices, s'ils n'étoient pas déjà nobles, & le pardon général de toute espece de crimes, quelque grands & quelqu'énormes qu'ils fussent, dont ils se feroient rendus coupables auparavant.

Depuis le temps funeste du Triumvirat de Rome, ordonner le meurtre & l'assassinat étoit une chose presqu'inouie, mais dont l'usage convenoit parfaitement au naturel sombre, vindicatif & lâche de Philippe. Le Prince d'Orange auroit pu, usant de repré-

failles, ſe ſervir du même moyen pour ſe venger; il le dédaigna, & lui préféra celui de faire connoître la fauſſeté des imputations faites contre lui, & de ſe juſtifier devant l'univers entier des crimes dont on l'accuſoit.

Liv. XVII

1580.

Apologie du Prince d'Orange.

Il le fit, dans une apologie de ſa conduite, qu'il adreſſa aux Etats généraux, en même temps qu'il en envoya des copies dans toutes les cours de l'Europe. Cette apologie eſt un des plus précieux monumens de l'hiſtoire de ce temps, parce qu'elle contient pluſieurs faits, dont les particularités rapportées avec la plus ſcrupuleuſe attention, jettent non ſeulement un grand jour ſur les caracteres de Guillaume & de Philippe, mais encore ſur ceux des principaux acteurs des ſcenes qui ſe paſſerent alors dans les Pays-Bas. Si le ſtyle en eſt trop vif, ſi les expreſſions en ſont trop peu ménagées, ſi l'on y donne pour vrais & pour certains des faits dont les hiſtoriens contemporains ne parlent qu'avec réſerve & circonſpection; qu'on faſſe attention combien devoit être vif le ſentiment d'indignation du Prince d'Orange, & on l'excuſera. Au reſte, qui pouvoit mieux que lui être inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit? & peut-on le ſoup-

Liv. XVII. 1580.

çonner de fausseté & l'accuser d'exagération ; quand on considere, que de l'aveu même de ses ennemis, jamais Prince n'a possédé à un plus haut degré tout ce qui caractérise un homme vrai & sincere. Ses ennemis, & certainement ils étoient en grand nombre, ne l'ont pas une fois convaincu d'avoir manqué de sincérité dans les récits des faits. Ces faits étoient récens, & s'ils n'eussent pas été tels que les rapportoit le Prince, il auroit été facile aux personnes qui étoient intéressées à se justifier, de le faire connoître au public : tout les engageoit à le faire ; leur intérêt personnel, & sur-tout leur honneur vivement attaqué dans l'apologie, demandoit qu'ils la réfutassent : ils ne l'ont pas fait, & de là, ainsi que des autres circonstances, on peut croire comme vrais tous les faits contenus dans l'apologie, quoique plusieurs soient de l'espece (7) de ceux qui demandent la plus grande évidence pour être crus.

De la conduite des Etats.

La conduite des Etats fut telle que devoit l'espérer le Prince d'Orange : ils employerent plusieurs jours à l'examen de son

(7) On trouvera à la fin de cet ouvrage un précis de l'Apologie du Prince d'Orange.

apologie, & arrêterent qu'il feroit dreffé un acte, dans lequel les Etats atteftoient la fauffeté de tous les faits fur lefquels Philippe avoit fondé fon acte de profcription : les Etats déclaroient, que non feulement le Prince avoit été réguliérement choifi pour remplir les différentes charges qu'il occupoit, mais encore qu'il n'en avoit accepté aucune qu'à leur follicitation; ils prioient enfuite le Prince de continuer à exercer les pouvoirs dont ils l'avoient revêtu; ils le remercioient de plufieurs fervices éminens qu'il avoit rendus à la Confédération, & s'engageoient d'obéir à fes commandemens; enfin ils finiffoient par lui offrir d'entretenir à leurs dépens une compagnie de gardes à cheval, pour veiller à la fûreté de fa perfonne, de laquelle dépendoit la leur propre.

Acte folemnel de renonciation.

Peu de jours après les Etats donnerent au Prince d'Orange une nouvelle preuve de leur zele & de la fincérité avec laquelle ils avoient époufé fa propre querelle. L'élection du Duc d'Anjou étoit une renonciation virtuelle à l'obéiffance de Philippe; cependant tous les actes publics fe faifoient encore, comme auparavant, au nom de ce Prince & des Etats; on n'avoit même rien changé à la formule du ferment qu'on fai-

Liv. XVII. 1581. ſoit prêter à ceux qui entroient dans les charges publiques. Le peuple dans quelques-unes des villes de la Confédération, quoiqu'il eût conſenti à l'élection du Duc, avoit beaucoup de répugnance pour ces changemens. C'étoit une ſuite de cet attachement que les hommes ont pour toutes les formes extérieures, même après que les inſtitutions ſur leſquelles ces formes ſont fondées, ont été abolies; mais les Etats ſentant combien toutes les formes anciennes convenoient peu, depuis la démarche qu'on avoit faite, craignant d'ailleurs le danger qu'il y auroit de laiſſer au peuple quelque doute, touchant ceux auxquels il devoit obéir, réſolurent d'ôter toute eſpece d'ambiguité, par une abjuration ſolemnelle de Philippe pour leur Souverain.

On en dreſſa l'acte dans une aſſemblée convoquée à ce deſſein à la Haye, & qui fut compoſée des députés du Brabant, de la Gueldre, de Zutphen, de la Flandre, de Hollande, de Zélande, d'Overyſſel & de Friſe. Après avoir fait dans cet acte l'énumération des principaux griefs qui avoient engagé ces provinces à prendre la réſolution actuelle, on y déclaroit que c'étoit un droit inhérent à tous les peuples libres de renoncer à

l'obéissance de leur prince, quand il refusoit obstinément de remplir les devoirs d'un souverain juste & équitable; & à plus forte raison, quand ce prince violoit les loix fondamentales, & tenoit la conduite d'un tyran & d'un usurpateur. Ensuite, on déclaroit que Philippe, pour avoir tenu cette conduite à l'égard de ses sujets des Pays-Bas, avoit perdu pour jamais toute espece d'autorité sur eux : on défendoit ensuite à tous les juges & autres d'agir en son nom, de faire usage de son sceau; & on requéroit les Magistrats des villes & toutes autres personnes remplissant quelques offices publics, de s'obliger par serment à s'opposer de tout leur pouvoir à tout ce que lui & ses partisans pourroient entreprendre, ou voudroient faire exécuter.

Ces résolutions prises, on les mit aussitôt en exécution; tous les sceaux du Roi furent rompus, toutes les commissions ou lettres patentes qu'il avoit données furent annullées, & tous les officiers, tant civils que militaires, prêterent le nouveau serment. On eut, il est vrai, quelques peines à persuader à plusieurs officiers municipaux de se conformer en cela à la volonté des Etats; les uns y répugnoient par scrupule, parce

Liv. XVII. 1581.

qu'ils imaginoient qu'après leur premier serment ils ne pouvoient pas en prêter un second; les autres, parce qu'ils doutoient que des mesures aussi fortes & aussi vigoureuses que celles qu'on prenoit, convinssent alors, vu la quantité de vaisseaux & de marchandises appartenans aux habitans des Pays-Bas, qui se trouvoient alors dans les ports d'Espagne. Cependant, après bien des soins & des peines, on parvint à lever toutes ces difficultés; & alors tous les habitans des provinces, dont les députés avoient signé l'acte d'abjuration, firent le serment qu'on exigeoit d'eux. (8)

Départ de l'Archiduc Mathias.

Dans le même-temps l'Archiduc Mathias

---

(8) Sur les représentations du Prince d'Orange, les Etats firent dans le même temps plusieurs réglemens utiles & relatifs à l'administration de la justice, des finances, & pour ce qui regardoit les troupes. On établit aussi le conseil d'Etat : le Prince d'Orange n'avoit rien négligé pour faire sentir combien il étoit important d'en former l'établissement, afin de prévenir les inconvéniens de la lenteur avec laquelle il étoit indispensable que les affaires fussent réglées par les Etats, & en même temps pour servir de frein au nouveau Souverain qu'on venoit de choisir. Grotius Liv. III. Meteren. &c.

quitta les Pays-Bas ; il y avoit environ trois ou quatre ans qu'il y résidoit : pendant ce temps il n'avoit rien fait pour sa réputation, ni pour l'avantage du peuple qui l'avoit invité à venir le gouverner. L'Archiduc avoit mis tout en usage pour persuader aux Etats de le choisir pour Souverain ; & comme, après que les Etats se furent déterminés à lui préférer le Duc d'Anjou, l'Archiduc resta encore dans les Pays-Bas un temps assez considérable, on doit présumer que le Prince d'Orange étoit parvenu à le convaincre de la nécessité absolue de faire ce choix. L'Archiduc accepta même une pension annuelle (9) de cinquante mille florins, que les Etats lui offrirent, aussi-tôt après l'élection du Duc d'Anjou.

Tandis que les Etats régloient les affaires civiles & politiques, leur armée & celle du Roi d'Espagne n'étoient point dans l'inaction. Dans la Frise il y eut plusieurs sanglantes rencontres entre les troupes Espagnoles, com-

(9) En 1608, le frere de l'Archiduc lui céda le royaume de Hongrie, & celui de Bohême en 1611 ; l'année suivante il obtint la couronne impériale.

Liv. XVII. 1581.

mandées par Schenk & Verdugo, & celles des Etats, aux ordres du Colonel Norris & du Comte de Hohenloe. Le ſuccès de ces petits combats fut aſſez varié; l'avantage fut tantôt pour les Eſpagnols, & tantôt pour les Confédérés : le ſeul événement un peu conſidérable qui arriva alors, fut la ſurpriſe de Breda par les Eſpagnols : cette place leur fut livrée pendant la nuit par quelques ſoldats de la garniſon, que les agens du Prince de Parme avoient trouvé le moyen de ſéduire. (10)

Dans le même tems le Prince de Parme bloquoit Cambrai; n'ayant pas aſſez de troupes pour pouſſer avec vigueur le ſiége de cette place, il s'étoit vu forcé de le convertir en blocus. D'Inchi, qui commandoit dans la place, eut recours au Duc d'Anjou, & fut vivement ſecondé par les ſollicitations réitérées & preſſantes des Etats & du Prince d'Orange. Le Duc d'Anjou, conſidérant combien il étoit intéreſſant pour ſa gloire de profiter de la premiere occaſion que lui offroient ſes nouveaux ſujets de leur être utile, déclara publiquement l'intention où il étoit d'entre-

(10) Meteren p. 313.

prendre de faire lever le siége de Cambrai : aussitôt il accourut de toutes les parties du royaume un nombre considérable de gentilshommes, qui vinrent lui offrir leurs services. En peu de jours le Duc mit sur pied une armée de douze mille hommes d'infanterie & de quatre mille de cavalerie, à la tête de laquelle il marcha vers Cambrai. Cette armée étoit infiniment supérieure à celle du Prince de Parme, qui, considérant d'ailleurs qu'elle étoit composée d'hommes braves & courageux, ne crut pas qu'il fût prudent de hasarder contre elle le combat; il quitta donc ses retranchemens, & se retira : ainsi fut délivré Cambrai, dont les habitans avoient beaucoup souffert, depuis plusieurs mois que leur ville étoit bloquée, de la disette des vivres. Le Duc d'Anjou, qui avoit amené avec lui une grande quantité de provisions de bouche, en fit passer dans la ville la plus grande partie : il y fut reçu avec les plus grands applaudissemens : son entrée fut magnifique; les habitans, en lui marquant leur reconnoissance, l'appelloient le protecteur de leur liberté; de là il alla mettre le siége devant Cateau-cambresis, qui se rendit presque aussitôt. (11)

Liv. XVII.

1581.

(11) Meteren p. 315. Bentivoglio Part. II. L. II.

Liv. XVII. 1581.

Ce premier succés du Duc d'Anjou jetta la plus grande joie dans toutes les provinces confédérées, & leur fit bien augurer pour la suite de leur nouveau gouvernement : les Etats le supplierent & le presserent vivement de profiter des circonstances, & de marcher, sans perdre de tems, vers la Flandre, où il pourroit être joint par un corps de troupes des Etats. Le Duc leur répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de faire ce qu'ils désiroient de lui : „ Mon armée, leur dit-il, est „ presque toute composée de volontaires, „ qui ne se sont engagés à mon service que „ pour peu de tems, & seulement pour se- „ courir & délivrer Cambrai; il me seroit „ impossible de rester plus long-tems : d'ail- „ leurs, je manque des fonds nécessaires pour „ payer leur solde; mais j'espere pouvoir re- „ venir bientôt avec une puissante armée, „ &, en attendant, j'emploierai tout le crédit „ que je puis avoir sur le Roi mon frere, & „ sur la Reine d'Angleterre, pour les enga- „ ger à s'intéresser en votre faveur."

Sollicitations du Duc d'Anjou auprès du Roi de France.

Le Roi de France avoit de puissans motifs pour accorder au Duc d'Anjou les secours qu'il lui demandoit pour les provinces confédérées : c'étoit un moyen d'éloigner de sa cour & de son royaume ce Prince, dont

l'esprit turbulent & inquiet avoit beaucoup contribué à augmenter les troubles : un motif non moins puissant étoit de se venger du Roi d'Espagne, protecteur secret de la ligue des Catholiques, qui, comme nous le rapporterons dans la suite, avoit été formée depuis peu par le Duc de Guise, sous le spécieux prétexte de pourvoir à la conservation de la religion, mais, dans le vrai, pour restreindre l'autorité du Souverain. Henri III, cependant, n'étoit pas alors dans une position à rompre ouvertement avec l'Espagne : ses finances étoient épuisées, & le mauvais état où elles se trouvoient, étoit la suite du caractere indolent de ce Prince, de ses mœurs efféminées, & principalement des calamités sans nombre qui affligeoient son royaume. Le Roi de Navarre, d'un côté, & le Duc de Guise, de l'autre, chacun à la tête d'un parti considérable, l'occupoient tout entier, & même beaucoup au-delà de ses forces & de sa dextérité. Dans ces circonstances, tout ce que put obtenir le Duc d'Anjou de son frere, se réduisit à des promesses; espérant plus de succès de ses sollicitations auprès de la Reine d'Angleterre, il se détermina à partir pour ce Royaume.

Liv. XVII. 1581.

Les espérances du Duc d'Anjou étoient

Liv. XVII. 1581.

d'autant plus fondées, qu'Elisabeth paroissoit depuis quelque temps écouter très-favorablement la proposition qu'il lui faisoit de l'épouser. A son arrivée en Angleterre, il reçut de cette Princesse l'accueil le plus favorable, elle ordonna même peu de jours après à ses ministres de dresser les articles du contrat de mariage : elle fit plus encore ; car, après avoir eu avec ce Prince un entretien long & animé, on la vit mettre au doigt du Prince une bague qu'elle avoit tirée du sien. Tous les spectateurs conclurent de cette action, qu'elle venoit de lui promettre sa main, & qu'elle avoit désiré que tout le monde le crût. Il n'est pas vraisemblable de penser, comme plusieurs historiens, que l'intention d'Elisabeth ait été d'amuser le Duc d'Anjou, & par là de favoriser les desseins politiques qu'elle avoit formés. On ne conçoit pas quels auroient pu être ces desseins, qui l'auroient engagée à pousser la dissimulation à cette extrêmité. Il est vrai que cette Princesse, malgré toutes les belles qualités qu'elle possédoit, n'étoit pas exempte des foiblesses ordinaires à son sexe : flattée des sentimens que le Duc paroissoit avoir pour elle, & du soin qu'il prenoit de lui faire assidûment sa cour, on peut

croire qu'elle avoit pour lui des ſentimens particuliers d'affection, & qu'elle écoutoit très-ſérieuſement les propoſitions qu'il lui avoit faites. Mais ſon ambition, & ſur-tout l'amour de l'indépendance qu'elle conſerva toute ſa vie, l'emportant ſur l'inclination momentanée à laquelle elle s'étoit laiſſée aller, elle changea tout d'un coup de réſolution : elle voulut juſtifier ſon changement, & donna au Duc, en le lui apprenant, les plus fortes aſſurances de le ſecourir & de l'aider de toute ſa puiſſance, pour qu'il pût ſe maintenir dans ſa nouvelle ſouveraineté. On ne parla plus de mariage, & le Duc, après trois mois de ſéjour en Angleterre, fit voile pour les Pays-Bas, eſcorté d'une flotte conſidérable, ſur laquelle la Reine avoit fait embarquer un grand nombre de perſonnes, tant de la haute que de la petite nobleſſe; voulant par-là convaincre les nouveaux ſujets du Duc que la rupture de ſon mariage n'avoit rien changé à l'intérêt qu'elle prenoit à la proſpérité de ce Prince.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE DIX-HUITIEME.

Liv. XVIII 1582.

APRÈS une heureuſe traverſée de trois jours, le Duc d'Anjou aborda le 10 Février à Fleſſingue, d'où il ſe rendit à Middelbourg, & de là à Anvers, (1) eſcorté par cinquante vaiſſeaux de guerre. Les deux rives de l'Eſcaut, & les rues par leſquelles il falloit qu'il paſſât pour arriver au palais, étoient bordées par plus de vingt mille citoyens ſous les armes. Cette ville riche, & la plus com-

(1) Le 19 Février.

merçante qui fut alors en Europe, n'épargna point les dépenses pour marquer à son nouveau Souverain son attachement & son respect. Après avoir prêté le serment ordinaire de maintenir les droits & priviléges des habitans, & reçu des Etats le serment de fidélité, le Duc prit possession de sa souveraineté, en présence de tout le peuple : la joie, l'alégresse étoient peintes sur tous les visages.

Depuis quelque temps on avoit défendu à Anvers l'exercice de la religion Romaine; pour plaire au nouveau Souverain, on accorda à ceux qui la professoient d'avoir une église, & d'y pratiquer librement leur culte, pourvu cependant qu'ils abjurassent la soumission & la fidélité qu'ils avoient gardées jusqu'à ce moment au Roi d'Espagne, & qu'ils fissent serment de fidélité au Duc d'Anjou, leur légitime Souverain. Très-peu accepterent l'offre qu'on leur faisoit, & le plus grand nombre aima mieux être privé de ce privilége, que de renoncer solemnellement à l'obéissance qu'il croyoit devoir à Philippe; mais cette conduite ne causa aucune alarme ni au Duc ni aux Etats, ils crurent cependant qu'il étoit de la prudence de se précautionner sans délai contre les

Liv. XVIII 1582.

suites que pourroit avoir le mécontentement que ces Catholiques-Romains faisoient paroître de la nouvelle forme de gouvernement : en conséquence ils firent publier un édit, qui condamnoit à une amende de deux cens florins, tous ceux qui refuseroient de prêter au nouveau souverain le serment de fidélité, & peu de temps après un autre édit qui les bannissoit des Pays-Bas. (2)

On attente à la vie du Prince d'Orange

La joie que l'arrivée du Duc d'Anjou avoit répandue dans toutes les provinces confédérées, fut troublée par l'attentat horrible qui fut commis quelques jours après l'inauguration de ce Prince contre la vie du Prince d'Orange : le projet en avoit été formé en Espagne, par un nommé Isonca, qui le communiqua à Gaspard Anastro, Espagnol & Banquier à Anvers, comme un moyen de rétablir ses affaires qui étoient en fort mauvais état. Pour engager Anastro à exécuter ce projet sanguinaire, Isonca lui envoya une promesse, écrite de la main même du Roi, de lui payer quatre-vingts mille

(2) Meteren p. 325.

ducats, auſſitôt qu'il auroit commis l'aſſaſſinat, dont on déſiroit qu'il ſe chargeât. Comme Anaſtro ne ſe ſentoit pas aſſez de courage pour exécuter une entrepriſe ſi haſardeuſe; il s'adreſſa à un nommé Jean Sauregui, ſon domeſtique : c'étoit un jeune homme originaire de Biſcaye, d'un caractere mélancolique, parlant peu, méditant beaucoup, fort attaché au Roi d'Eſpagne, très-zélé pour la religion Romaine, & ennemi outré du Proteſtantiſme : comme il étoit hardi & entreprenant, il ne fut pas difficile à ſon maître de le perſuader. „ Je ſuis prêt, lui dit Sauregui, à faire ce que le Roi déſire ſi ardemment ; je mépriſe également & la récompenſe qui m'eſt offerte, & le danger auquel je m'expoſerai pour la mériter. Je ſçais que je périrai; la ſeule choſe que j'exige de vous, c'eſt que vous faſſiez prier Dieu pour le repos de mon ame, & que vous engagiez ſa Majeſté à ſecourir mon pere dans ſa vieilleſſe." Perſonne n'étoit plus propre que ce jeune audacieux pour exécuter une entrepriſe de l'eſpece de celle dont il venoit de ſe charger; il parloit l'Allemand avec une grande facilité, & par ce moyen il lui étoit facile de n'être pas reconnu pour Eſpagnol. Un prêtre ne contribua pas peu à l'af-

Liv. XVIII 1582.

Liv. XVIII 1582.

fermir dans sa résolution; ce prêtre se nommoit Timmerman; il le confessa, lui donna l'absolution de ses péchés, & lui assura que s'il donnoit la mort au Prince d'Orange, il feroit devant Dieu une action méritoire qui lui assureroit un bonheur éternel. Rempli de cette espérance, Sauregui se rend au château; il se mêle parmi les domestiques, se poste près de la porte de l'appartement où le Prince avoit dîné: quand le Prince sortit, il s'avança vers l'endroit où s'étoit posté Sauregui, qui lui tira presque à bout portant un coup de pistolet de poche, dont la balle entra au-dessous de l'oreille droite du Prince, passa entre le palais & les dents, & sortit par la partie gauche de la tête. Le Prince resta un moment sans connoissance, & la premiere chose qu'il fit, lorsqu'il fut revenu de son évanouissement, fut de recommander à ses domestiques d'épargner la vie de son assassin; mais il n'étoit plus temps, ses gardes l'avoient massacré. La grande abondance de sang qu'il perdoit, fit croire d'abord que sa blessure étoit mortelle; il ne pouvoit parler, & les spectateurs croyoient qu'il n'avoit plus que quelques momens à vivre. A peine sçut-on dans la ville ce qui venoit de se passer, que tous, les grands

comme

comme les petits, accablés de la plus vive douleur, se rendirent en foule au château, Liv. XVIII
pour apprendre les particularités de ce funeste événement : la consternation étoit générale, elle étoit peinte sur tous les visages, on ne voyoit que pleurs couler en abondance de tous les yeux, on n'entendoit de tout côté que des gémissemens ; on auroit dit que chacun avoit perdu son pere, en perdant celui qu'on regardoit comme le pere commun de l'état.

1582.

Tandis qu'on se livroit à la plus grande douleur, il se répandit dans la ville que les François étoient les auteurs de l'assassinat qui venoit de se commettre, & on disoit qu'il n'avoit été commis que pour délivrer le Duc d'Anjou des entraves qu'on avoit donné à son autorité. Le peuple naturellement crédule donna facilement croyance à cette imputation, & sa tristesse se changea tout-à-coup en fureur ; il courut en foule au palais, dans l'intention de tirer une vengeance éclatante de ceux qu'il accusoit être les auteurs de son affliction.

Heureusement Maurice, (3) fils du Prince

(3) Ce jeune Prince n'avoit alors que treize ans, mais il avoit déjà donné, dans plusieurs occasions, des preuves de sa sagacité.

Liv. XVIII 1582.

d'Orange, avoit trouvé dans les poche de l'aſſaſſin des papiers qui lui avoient fai connoître qu'il étoit Eſpagnol. Le Princ en fut auſſi-tôt inſtruit, il avoit alors re couvré l'uſage de la parole; le danger qu couroient le Duc d'Anjou & tous les Fran çois, dont on l'inſtruiſit, l'affecta vive ment, &, malgré la ſituation critique dan laquelle il ſe trouvoit, il écrivit un bille de ſa propre main, où il marquoit qu' étoit ſûr que les François n'avoient aucun part au crime de Sauregui. Ce billet, don pluſieurs copies furent répandues dans l public, & les ſoins que prit St. Aldegon de, calmerent le peuple, le détromperent & firent ceſſer le tumulte. Le corps d l'aſſaſſin fut auſſi expoſé publiquement, & on le reconnut pour le domeſtique d'A naſtro. Anaſtro lui-même n'étoit plus dan la ville; mais on ſe ſaiſit de ſon ſecré taire, qu'il avoit laiſſé chez lui pour qu' l'inſtruisît de ce qui ſe paſſeroit. On ar rêta auſſi le prêtre Timmerman: l'un & l'autre s'avouerent complices d'Anaſtro & de Sauregui, & furent condamnés à mort Leur ſupplice ne fut ni long ni cruel; on les étrangla, & enſuite on les écartela leurs têtes & leurs membres furent atta

chés au dessus (4) des portes de la ville. On leur auroit fait souffrir les plus affreux tourmens, si le Prince d'Orange n'eût fait connoître qu'il désiroit beaucoup qu'on les leur épargnât : jamais ce Prince ne négligea aucune occasion d'inspirer à ses compatriotes les sentimens d'humanité, dont il étoit lui-même pénétré. Liv. XVIII 1582.

La difficulté d'étancher le sang, fit craindre quelque temps les médecins pour les jours du Prince d'Orange. Après avoir vainement employé toutes les ressources de l'art, ils s'aviserent enfin de rapprocher les chairs en faisant tenir continuellement accolées avec les doigts les levres des plaies. Les personnes chargées de ce soin se relevoient alternativement. Ce moyen simple, employé pendant plusieurs jours & plusieurs nuits, eut un heureux succès : le sang cessa de couler, & les plaies se cicatriserent. (5)

(4) Ils y resterent jusqu'à ce que la ville d'Anvers, étant tombée entre les mains du prince de Parme, les ecclésiastiques les ôterent & les enterrerent avec toutes les marques de la plus superstitieuse vénération.

(5) Tant que la vie du Prince d'Orange fut en danger, on fit des prieres publiques pour sa guéri-

Liv. XVIII 1582.

Anaſtro s'étant rendu à Tournai, auprès du Prince de Parme qui y réſidoit alors, avoit aſſuré que le Prince d'Orange étoit mort de ſa bleſſure ; dans cette croyance, Farnéze s'étoit hâté d'écrire aux habitans d'Anvers & des autres viiles, pour les exhorter à rentrer ſous l'obéiſſance de leur légitime Souverain : » celui qui vous a » porté à vous y ſouſtraire, leur diſoit-il, » n'exiſte plus. " Quand cela eût été vrai, les lettres du Prince de Parme, vu la diſpoſition où étoient alors les eſprits, n'auroient point produit l'effet qu'il en attendoit; mais quand elles arriverent, le peuple ne craignoit plus pour les jours du Prince d'Orange, & elles ne ſervirent qu'à exciter ſa riſée & ſon indignation. (6)

Retour des troupes Eſpagnoles.

Pendant que les choſes que nous venons de rapporter s'étoient paſſées, les opérations de la guerre n'avoient point été interrompues : les troupes des Etats s'étoient emparées d'Aloſt, & celles du Prince de

ſon; & quand elle fut parfaite, on en rendit à Dieu des actions de grace.

(6) Bentivoglio, p. 263. Meteren, p. 326. De Thou. Liv. LXXV.

Parme de Steenwick & de Liere. Peu de temps après, ce dernier s'étoit vu en état d'agir avec plus de vigueur que ne lui avoit permis jusqu'alors la foiblesse de son armée : il avoit consenti avec beaucoup de répugnance au départ des troupes Italiennes & Espagnoles ; il avoit mis tout en usage pour persuader aux Wallons, qui exigeoient qu'on les renvoyât, qu'il étoit impossible, avec les seules troupes nationales, de terminer la guerre ; il avoit eu depuis beaucoup de peines à vaincre leur méfiance, & avoit été obligé d'user de la plus grande circonspection pour ne pas augmenter les soupçons qu'ils avoient toujours eus de la bonne foi des Espagnols. Cependant il y étoit parvenu, aidé du crédit qu'avoit sur les Wallons le Marquis de Roubais, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avoit le plus contribué à ramener les provinces méridionales au parti Espagnol. Depuis ce temps le Prince de Parme n'avoit rien négligé de tout ce qui pouvoit attirer le Marquis au parti de l'Espagne, il avoit vécu avec lui dans la plus grande intimité, & avoit continuellement travaillé à lui persuader, combien il étoit important qu'on permît le retour des troupes Espagnoles. Le Marquis,

Liv. XVIII. 1582.

Liv. XVIII flatté d'être admis dans la familiarité du Prince, & poussé par l'espoir d'augmenter son crédit auprès du Roi, avoit enfin, cé-

1582. dant aux sollicitations du Prince, déterminé les Etats, non seulement à consentir au retour des troupes Espagnoles & Italiennes, mais même à le demander eux-mêmes au Roi avec la plus grande instance. (7)

Cette demande ne pouvoit être que très-agréable à Philippe : aussi donna-t-il immédiatement les ordres les plus précis à quatre régimens de vétérans, faisant environ dix mille hommes, de se rendre d'Italie dans les Pays-Bas; où ils arriverent vers la fin de l'été 1582, avec plusieurs milliers de soldats Bourguignons & Allemands. L'armée du Prince de Parme se trouva alors forte de soixante mille hommes d'infanterie & de quatre mille de cavalerie, dont la moitié étoit employée à garder les villes; une partie des trente mille hommes qui tenoient la campagne, étoit dans la Frise sous les ordres de Verdugo, & le reste formoit l'armée que commandoit le Prince de Parme dans les provinces méridionales. Avec cette armée il s'empara de

(7) Bentivoglio, pag. 258.

Cateau-Cambresis, Ninove, Gaesbec & de plusieurs autres places; il attaqua l'armée des confédérés, la força de se retirer sous le canon de Gand, & vint mettre le siége devant Bruxelles : mais la saison étant fort avancée, le grand froid & la difficulté des subsistances, l'obligerent de renoncer à son entreprise & de mettre ses troupes en quartier d'hiver. (8)

Liv. XVIII. 1582.

De leur côté, les Etats des Provinces-Unies faisoient paroître beaucoup d'ardeur & de zele pour soutenir la nouvelle forme de gouvernement qu'ils avoient établie; leurs revenus annuels furent portés à quatre millions de florins : jusqu'alors ils ne s'étoient pas élevés au delà de deux millions quatre cens mille florins : outre les troupes nationales, ils avoient encore à leur solde un nombre considérable de soldats Allemands, Anglois & François; mais comme il avoit fallu en employer la plus grande partie à la défense des villes & des forts, il avoit été impossible d'avoir une armée pour tenir la campagne & s'opposer aux entreprises que le Prince de Parme avoit formées, & tenter de lui faire abandonner les villes dont il s'étoit emparé.

Etat des Provinces-Unies.

---

(8) Meteren pag. 334.

Liv. XVIII 1582.

Les Etats voyoient diminuer de jour en jour le nombre des places de la confédération, tandis qu'ils n'en conquéroient ſur l'ennemi qu'un très-petit nombre & de peu d'importance. Le tems d'ouvrir la campagne approchoit; les forces de l'ennemi étoient conſidérablement augmentées, elles étoient beaucoup plus formidables qu'elles n'avoient jamais été. Cette ſituation critique cauſoit de vives alarmes aux Etats : le Duc d'Anjou les partageoit, & faiſoit tout ce qui étoit en ſon pouvoit pour obtenir de la France les ſecours que les Etats s'étoient flattés qu'elle leur donneroit. Après bien des délais, ſept à huit mille ſoldats, tant Suiſſes que François, arriverent dans les Pays-Bas, au mois de Novembre; ils étoient conduits par le Duc de Montpenſier, beau-pere du Prince d'Orange, & ſous lui par le Maréchal de Biron. Si, avec ce renfort commandé par un général auſſi habile que l'étoit Biron, le Duc d'Anjou ſe flattoit de pouvoir arrêter les progrès du Prince de Parme, il ſentoit qu'il ne devoit pas eſpérer de le chaſſer des nouvelles conquêtes qu'il avoit faites, encore moins de terminer la guerre; il renouvella donc ſes ſollicitations pour engager ſon frere à prendre ſes intérèts avec plus de chaleur qu'il ne le faiſoit.

Le Duc d'Anjou ſollicite des ſecours de la France.

Dans le conseil de Henri III les avis étoient fort partagés sur les mesures qu'il convenoit de prendre dans les circonstances présentes : quelques-uns de ceux qui le composoient, représentoient au Roi que l'occasion étoit, on ne peut pas plus, favorable, d'unir les Pays-Bas à sa couronne; mais comme les intérêts du Duc d'Anjou n'entroient pour rien dans leurs vues, ils n'employoient aucune raison pour échauffer l'amitié fraternelle du Roi, & au lieu de l'exciter à envoyer à son frere des secours assez puissans pour qu'il pût se maintenir dans sa souveraineté, ils le conseilloient de les borner à ceux qui seroient absolument nécessaires pour arrêter les progrès des armes Espagnoles. A ce conseil ils ajoutoient celui d'envoyer une flotte dans la Manche, & une armée sur les frontieres du Duché de Luxembourg, afin d'empêcher que le Prince de Parme ne reçût des secours d'Espagne & d'Italie : » dans cette situation, sans exposer vos » troupes au hasard de la guerre, disoient-ils » au Roi, votre Majesté attendra que les par- » ties contendantes aient épuisé leurs forces; » ce sera alors qu'elle pourra facilement chas- » ser les Espagnols des Pays-bas; & le Duc » d'Anjou & les Etats accepteront sans ré- » pugnance toutes les conditions qu'on voudra

Liv. XVIII

1582.

Délibération du conseil de Henri III.

Liv. XVIII 1582. » leur prescrire. " Ce plan de conduite, dont les talens supérieurs du Prince de Parme auroient empêché l'exécution, étoit trop compliqué; il exigeoit trop de soin, d'attention & de dépenses, pour qu'il pût être du goût d'un Prince aussi indolent & aussi efféminé que l'étoit Henri III. Ce Prince ne savoit ni prévoir les événemens, ni les attendre, & d'ailleurs les affaires intérieures qui l'occupoient, étoient excessivement embarrassées.

Il refuse son frere. Il écouta donc avec moins de répugnance l'avis de ceux de son conseil qui, connoissant son caractere, jugerent que son incertitude procédoit principalement de la honte d'abandonner son frere, & que dans le fond il ne cherchoit qu'un prétexte honnête de lui refuser les secours qu'il demandoit. Ces conseillers n'aimoient pas le Duc d'Anjou; la plupart étoient ses ennemis; ils étoient même en secret dévoués au Roi d'Espagne, dont on les accusoit d'avoir reçu de l'argent: mais ils craignoient de paroître ouvertement opposés à des mesures auxquelles l'héritier présomptif, appuyé de la Reine-mere, étoit si vivement intéressé; ils affecterent donc de paroître approuver qu'on satisfît aux demandes que faisoit ce Prince, „ pourvu, disoient- » ils cependant, que le Roi puisse le faire

» sans nuire aux intérêts de ses propres » états, & que les Etats généraux des Pro- » vinces-Unies consentent auparavant à ce » que le Roi & ses héritiers succedent à la » souveraineté des Pays-Bas, si son frere » vient à mourir sans enfans. L'honneur & » les intérêts du Roi exigent que les Etats » prennent cet engagement. " Ils savoient bien que jamais cette demande ne seroit accordée; on la fit cependant, & elle fut reçue comme on avoit prévu qu'elle le seroit. La Reine mere & les autres amis du Duc d'Anjou lui firent alors savoir le mauvais succès de tous les efforts qu'ils avoient faits pour obtenir du Roi qu'il prît vivement à cœur ses intérêts. (9)

Entreprise du Duc d'Anjou sur Anvers.

Ce contre-temps fâcheux mettoit le Duc d'Anjou dans l'impossibilité de remplir l'attente de ses nouveaux sujets; il en ressentoit un chagrin très-vif : mais s'il eût été aussi sincere & aussi reconnoissant à leur égard qu'il auroit dû l'être, il se seroit cru obligé de s'occuper beaucoup plus qu'auparavant de tout ce qui pouvoit contribuer à leur bon-

(9) De Thou, Liv. XXVII. Ch. IX. Meteren Liv. II.

Liv. XVIII heur ; & pour les dédommager de l'impossibilité où il étoit de remplir une partie des

1582. engagemens qu'il avoit pris avec eux, il auroit rempli les autres avec la plus scrupuleuse exactitude, & donné l'attention la plus grande à tout ce qui pouvoit les intéresser. Des sentimens bien différens occupoient le cœur perfide de ce Prince, & dans la crainte que les habitans des Pays-Bas, se voyant frustrés des secours sur lesquels ils avoient compté & dont on avoit jusques-là flatté leur espoir, ne cessassent de lui obéir, & ne se réconciliassent avec leur ancien Souverain, il forma le projet, pour les en empêcher, en cas qu'ils en eussent conçu le dessein, de les priver de la liberté, & au mépris de ses propres sermens de se rendre maître, ou par force ou par stratagême, des places confiées déjà à la garde de ses troupes, ou qui pourroient l'être par la suite.

On a dit que cet étrange dessein lui avoit été suggéré par les partisans de la France, comme un moyen sûr d'engager son frere à lui accorder les secours qu'il lui demandoit. Fervaque & plusieurs autres gentils-hommes François, qui l'avoient accompagné dans les Pays-Bas, le presserent vivement de l'exécu-

ter. Tous ces hommes perfides étoient amis vrais ou prétendus du Duc, ils paroiſſoient n'agir que pour les intérêts de ſa gloire, avec laquelle ils lui avoient perſuadé, qu'une autorité auſſi limitée que celle qu'il exerçoit étoit abſolument incompatible. S'ils euſſent été ſes plus cruels ennemis, ils n'auroient pu lui rien conſeiller qui fût plus contraire à ſes véritables intérêts; cependant ce Prince foible, ſans communiquer ſon deſſein ni au Duc de Montpenſier ni au maréchal de Biron, qui ne l'auroient pas approuvé, ſuivit le conſeil qu'on lui avoit donné, & s'occupa avec ſes perfides conſeillers des moyens qu'il faudroit employer pour l'exécuter. (10)

Liv. XVIII
1582.

Il convint avec eux que les troupes Françoiſes, dans toutes les villes où elles étoient en garniſon, ou en quartier, prendroient les armes, &, ſous prétexte de quelque mutinerie, chaſſeroient les troupes des Etats qui pourroient s'y trouver. De cette maniere le Duc ſe rendit maître de Dunkerque, de Dixmude & de pluſieurs autres villes. Mais Anvers étoit celle dont il

---

(10) De Thou Liv. XXVII. Ch. X. Meteren p. 336.

Liv. XVIII désiroit davantage de s'assurer : comme il n'avoit dans cette place qu'un petit nombre

1582. de soldats, il crut qu'il seroit inutile de tenter de s'en emparer à force ouverte, & s'occupa, ainsi que ses amis, de la maniere dont il pourroit s'y prendre pour y réussir, en unissant la force à l'artifice. La fortune lui en offrit le moyen au moment qu'il s'y attendoit le moins : vers la mi-janvier, les Etats généraux lui manderent que leurs intentions étoient qu'on employât ses troupes à une expédition contre quelques villes de la Frise que les eunemis occupoient, & qu'on ne pouvoit attaquer que pendant les gelées, parce qu'elles étoient situées sur un terrein marécageux. La gelée étoit alors très-forte, & duroit depuis quelque temps : le Duc, en conséquence, en feignant de se conformer aux intentions des Etats, rassembla ses troupes dans les environs d'Anvers, & leur donna ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal ; en même-temps, sous différens prétextes, il fit venir à Anvers tous les gentils-hommes François, qui se trouvoient dans les Pays-Bas.

Les choses ainsi disposées, le Duc devoit s'emparer avec ses gardes de la porte de Cronenbourg, qui n'étoit pas éloignée de son

palais, & introduire ses troupes dans la ville pendant la nuit avec le moins de bruit possible ; mais la veille du jour marqué pour l'exécution de cette entreprise, il se répandit parmi les habitans d'Anvers un bruit sourd que le Duc se proposoit de s'emparer de la ville. Le Prince d'Orange & les magistrats l'en instruisirent, lui proposerent de faire éclairer toutes les rues pendant la nuit, & de tendre des chaînes, tant dans les rues que devant les portes de la ville, afin, disoient-ils, de calmer les alarmes du peuple. Si le Duc s'y fût opposé, il auroit confirmé les soupçons qu'on avoit conçus contre lui ; & comme il possédoit une portion considérable de la duplicité & du caractere artificieux de sa mere, il fit paroître tant d'indignation contre les auteurs de ce bruit, il en parla avec les apparences d'une si grande sincérité, & en même temps fit des protestations si fortes d'attachement pour la confédération, & en particulier pour les habitans de la ville d'Anvers, que non seulement les magistrats, mais le Prince d'Orange lui-même, furent presque persuadés de son innocence. Malgré cela on illumina les rues, on tendit les chaînes & les habitans prirent les armes.

Cet événement ayant forcé le Duc à chan-

Liv. XVIII 1583.

ger ſon plan, il alla le lendemain de bonne heure rendre viſite au Prince d'Orange, & lui dit qu'il avoit donné ordre de faire prendre les armes à ſes troupes, qu'il vouloit paſſer en revue avant leur départ pour la Friſe, & engagea le Prince à ſe trouver à cette revue. On ne ſait ſi Guillaume avoit encore quelques ſoupçons, mais prétextant le mauvais temps & l'état de ſa bleſſure, il refuſa d'accompagner le Duc, & lui conſeilla même de remettre ſa revue à quelques jours de là, que le peuple ſeroit revenu des impreſſions défavorables qu'il avoit reçues, & que ſes craintes ſeroient entiérement diſſipées. Le Duc feignit d'acquieſcer à ce que le Prince lui propoſoit; mais peu d'heures après l'avoir quitté, il lui envoya dire que, vu le beau temps qu'il faiſoit, il avoit changé d'avis, & feroit d'abord ſa revue; il donna ordre enſuite qu'on ôtât les barricades des rues qui conduiſoient du palais à la porte de Ripdorp, par laquelle il ſortit de la ville avec un cortége de deux à trois cens hommes bien armés.

Auſſi-tôt qu'il eût paſſé la porte & le pont-levis, toute ſa ſuite mit l'épée à la main, tomba ſur les ſoldats qui la gardoient, en tua une partie, & força les autres à ſe

refugier dans le corps de garde : les ordres que le Duc avoit donnés à ſes troupes, avoient été ponctuellement obſervés ; toute l'armée étoit en mouvement, & marchoit vers la ville. Un corps de dix-ſept compagnies d'infanterie, de ſix cens lanciers & de quatre eſcadrons de cavalerie ayant pris les devants, & n'étant qu'à deux pas de la ville, s'y jetta avec précipitation, & après avoir mis le feu à quelques maiſons qui ſe trouvoient proche de la porte, pour avertir le reſte de l'armée de hâter ſa marche, il ſe répandit dans la ville, en criant vive le Duc, & la meſſe, la ville eſt à nous !

Les craintes des habitans avoient été en quelque maniere diſſipées par les proteſtations que le Duc leur avoit faites la veille, mais non pas cependant au point de les engager à ne pas ſe tenir ſur leur garde : ils coururent aux armes, ſe réunirent en peu de temps en un corps aſſez conſidérable pour pouvoir faire face à l'ennemi ; à chaque inſtant leur nombre groſſiſſoit, perſonne n'étoit effrayé du danger, chacun vouloit pourvoir à ſa propre défenſe, & perſonne ne croyoit devoir la confier aux autres. On ſe rappelloit les excès que les ſoldats Eſpagnols révoltés avoient commis

Liv. XVIII 1583. quelques années auparavant, lorſqu'ils s'étoient rendus maîtres de la ville, & l'on étoit perſuadé que dans les circonſtances préſentes il n'y avoit pas d'autre moyen pour éviter les mêmes malheurs qu'on avoit eſſuyés alors, que d'oppoſer la réſiſtance la plus vigoureuſe, en bravant les plus grands dangers. Animés par la crainte de la ruine prochaine qui menaçoit leur fortune, plus encore par celle du péril où étoient leurs femmes & leurs enfans; excités par le déſir de ſe venger d'un ennemi ingrat & perfide, ils s'avancerent & attaquerent les François avec une telle fureur, qu'il fut impoſſible à ceux-ci de leur réſiſter. Pluſieurs d'entre eux s'étoient jettés dans les maiſons pour les piller; ils y furent inveſtis & maſſacrés: les autres, pouſſés vigoureuſement vers la porte par où ils étoient entrés, eſpéroient y trouver leur ſalut, ils croyoient qu'ils y ſeroient joints par le reſte des troupes: mais comme ils avoient négligé de s'aſſurer de la herſe, les ſoldats qui s'étoient renfermés dans le corps de garde, en étoient ſortis & l'avoient baiſſée. La ſituation des François étoit, on ne peut pas plus, déplorable; & plus le déſeſpoir où ils ſe trouvoient réduits étoit grand, plus les habitans étoient

acharnés à leur ruine. Sans espoir d'être secourus, resserrés dans un petit espace, il ne leur étoit pas possible de se défendre : les habitans faisoient sur eux un feu continuel ; ils tomboient les uns sur les autres, & bientôt il se forma un monceau de morts & de blessés, qui boucha entiérement la porte de la ville.

Liv. XVIII 1583.

Les habitans attaquerent ensuite un corps de soldats François qui s'étoient portés sur le rampart, ils passerent les uns au fil de l'épée & firent sauter les autres par-dessus les murailles, à la vue du Duc d'Anjou, & des Suisses, qui avoient fait de vains efforts pour rompre la porte de la ville. Le Duc crut d'abord que c'étoient les habitans que ses soldats culbutoient ainsi ; il s'étoit persuadé que c'étoit par accident que la herse étoit tombée, & il étoit bien éloigné de penser que des bourgeois, qui n'avoient pas l'habitude des armes, eussent pu, en si peu de temps, s'armer & défaire un corps de troupes discipliné, aussi nombreux que celui qui s'étoit introduit dans leur ville; mais les canons des remparts, que les habitans, encore furieux de son odieux procédé, braquerent contre lui, & qui lui tuerent un grand nombre de Suisses, le détromperent bientôt.

Liv. XVIII 1583. Le Prince d'Orange, qui logeoit à la citadelle, à l'autre extrêmité de la ville, ignora pendant quelque temps ce qui se passoit; & lorsqu'il en fut instruit, il crut que c'étoient quelques querelles qui s'étoient élevées entre les troupes du Duc & les habitans d'Anvers. Mieux instruit de la vérité, il rassembla ce qu'il put de la garnison, & marcha pour se rendre à l'endroit où se passoit cette scene d'horreur; il rencontra dans son chemin Fervaque, qui, à la tête des troupes Françoises qui étoient restées dans le palais, voulut s'opposer à son passage. Dès la premiere charge Fervaque fut fait prisonnier, & ses soldats, découragés par cet accident, peut-être plus encore par leurs remords, prirent la fuite. Cet obstacle vaincu, le Prince d'Orange s'avança vers la porte de Rydorp, où il arriva à temps pour empêcher les habitans d'exercer sur les prisonniers qui étoient en leur puissance, une vengeance juste, mais peu utile dans ce moment.

Rien de plus affreux, dit un historien (11), qui en fut instruit par des témoins oculaires,

(11) Meteren.

que le ſpectacle qui s'offrit au Prince à la porte de Rydorp : c'étoient des corps morts entaſſés les uns ſur les autres, à une hauteur conſidérable; c'étoient des bleſſés, qui faiſoient de continuels efforts pour ſe débarraſſer des cadavres qui les environnoient, les preſſoient, les accabloient de leurs maſſes inanimées. A la ſollicitation du Prince, non ſeulement on accorda la vie aux priſonniers, mais on ſecourut même les bleſſés, dont pluſieurs durent leur guériſon aux ſoins que prirent d'eux, les perſonnes qui en furent chargées.

Liv. XVIII 1583.

Le nombre des François tués en cette journée, dans les différens quartiers de la ville, monta à quinze cens; parmi leſquels étoient plus de trois cens perſonnes de diſtinction : celui des priſonniers, y compris ceux qui s'étoient rendus au Prince d'Orange, fut d'environ deux mille. Pour faire échouer une entrepriſe ſi mal concertée, & qui occaſionna au Duc d'Anjou une perte ſi conſidérable, il n'y eut qu'environ cent habitans de tués & autant de bleſſés; extrême diſproportion entre ces deux pertes, qui ſeroit incroyable, malgré l'étonnante bravoure des citoyens, ſans la circonſtance que rapporte un hiſtorien : (12)

(12) Reidanus.

Liv. XVIII 1583. que les François, ſoit par négligence, ſoit par préſomption, n'avoient apporté avec eux que très-peu de munitions, & que les ayant uſé d'abord, ils furent pendant fort longtems expoſés au feu de l'ennemi, ſans avoir, pour ſe défendre, d'autres armes que leurs épées.

Il eſt plus aiſé de concevoir que de décrire la confuſion que devoit éprouver le Duc d'Anjou, toutes les fois qu'il réfléchiſſoit ſur l'extravagante conduite qu'il venoit de tenir. Il paſſa la nuit dans le fort de Berchem, qui n'étoit pas éloigné de la ville, & où il ne trouva ni meubles, ni ſubſiſtance. De là il écrivit aux magiſtrats (13) d'Anvers, & dans ſa lettre il faiſoit beaucoup valoir les marques qu'il avoit données aux Pays-Bas, de ſon attachement; il attribuoit l'infortune qu'il venoit d'éprouver à l'indigne traitement qu'il y avoit eſſuyé; il ajoutoit, que, pénétré de regrets, accablé de repentir & de triſteſſe, il conſervoit encore cependant pour eux l'affection la plus grande, & qu'elle étoit encore la même qu'elle avoit toujours été : qu'il leur écrivoit pour ſavoir leurs diſpoſitions à ſon égard, & leur demander de lui envoyer ſes

(13) Meteren p. 339.

papiers, ses meubles & ses domestiques, qu'il se flattoit que ceux-ci, étant innocens de tout ce qui venoit d'arriver, n'auroient souffert ni mauvais traitement, ni violence.

Les magistrats d'Anvers ne firent point de réponse à cette lettre; ils la remirent au Prince d'Orange, pour en conférer avec les Etats. Le Duc d'Anjou cependant, manquoit de vivres pour faire subsister ses troupes; il prit donc le parti de quitter Berchem, & conduisit sa petite armée vers Dendermonde : il avoit pris le chemin le plus court; mais les habitans d'Anvers ayant envoyé un nombre de bateaux armés, pour lui disputer le passage de l'Escaut, il se vit obligé de revenir sur ses pas, & de faire un détour considérable, en passant par Duffel, Malines, Rimenant & Vilvorde. Outre qu'il souffrit beaucoup personnellement dans cette marche, il perdit encore un grand nombre de ses soldats par l'inondation de la Neth, qui survint tout-à-coup. De Duffel il écrivit aux gouverneurs de Bruxelles & de plusieurs autres villes : dans ses lettres il attribuoit aux habitans d'Anvers tout le tort de ce qui venoit de se passer; il parloit de cet évènement comme d'une émeute populaire, dans laquelle ses troupes s'étoient trouvé mêlées, en passant par cette

ville pour ſe rendre au camp où il les raſ-
Liv. XVIII ſembloit; mais que cela n'étoit arrivé qu'à la
1583. ſuite des mauvais traitemens que lui-même avoit eſſuyés. Cette mauvaiſe foi de la part du Duc ne produiſit d'autre effet que d'irriter encore davantage contre lui les habitans d'Anvers, qui, pour ſe diſculper vis-à-vis du public, répandirent un mémoire apologétique de leur conduite; ils y diſoient, qu'ils s'étoient toujours conduits envers le Duc, comme il convenoit à de bons & fideles ſujets; qu'ils lui avoient fourni au-deſſus de leur contingent une ſomme de ſoixante-dix mille florins, qui, au lieu d'être employée par le Duc à payer les arrérages dûs aux troupes, avoit été diſtribuée aux ſoldats François & Suiſſes, afin de les encourager à commettre l'attentat atroce dont ils s'étoient rendu coupables à leur égard; que rien n'étoit plus injuſte que de l'imputer aux habitans d'Anvers, puiſque le même jour les troupes Françoiſes avoient formé ſur d'autres villes la même tentative que ſur Anvers; & que c'étoit un effet de la providence ſi le projet formé pour les mettre dans l'eſclavage avoit échoué dans les villes les plus importantes; qu'ils formoient les vœux les plus ardens pour que le Duc ſe répentît ſincérement de ſon injuſtice, & qu'il prît la réſolution

ferme

ferme & permanente de gouverner à l'avenir les provinces qui l'avoient reconnu pour leur souverain, suivant les loix fondamentales du pays, ainsi qu'il l'avoit solemnellement promis, à son avénement à la souveraineté ! " Liv. XVIII 1583.

La nouvelle de ce qui venoit de se passer à Anvers, excita une indignation générale dans toutes les provinces de la confédération; le Prince de Parme, dans l'espérance d'en tirer avantage, mit tout en usage pour engager le peuple à rentrer sous l'obéissance de l'Espagne ; mais il ne fut pas plus heureux dans ses nouvelles tentatives, qu'il l'avoit été auparavant ; les confédérés, sourds à toutes les propositions qu'il leur fit faire, refuserent même de nommer des députés pour traiter de la paix avec lui.

Délibération des Etats Généraux.

La lettre que le Duc d'Anjou avoit écrite aux magistrats d'Anvers, étoit durant ce temps l'objet des délibérations des Etats : s'ils n'eussent écouté que le ressentiment que leur avoit inspiré la conduite du Duc, ils n'auroient pas balancé à le déclarer déchu de la souveraineté ; mais considérant combien l'état des provinces confédérées étoit devenu critique, ils étoient fort incertains sur le parti qu'il convenoit qu'ils prissent. Le Duc d'Anjou étoit maître de plusieurs villes for-

Liv. XVIII 1583. tifiées de la confédération, & le Prince de Parme les menaçoit avec une armée, devant laquelle celle de la Confédération ne pouvoit tenir. Ne ſachant donc quel parti prendre, les Etats prierent le Prince d'Orange, qui, juſqu'alors, n'avoit pas encore fait connoître ſa maniere de penſer, de vouloir bien les aider de ſes conſeils. Si perſonne n'étoit plus touché que lui de l'état malheureux où la temérité du Duc d'Anjou avoit réduit la Confédération, perſonne auſſi ne devoit être plus irrité que ce Prince, à qui le Duc étoit pleinement redevable de la ſouveraineté des Pays-Bas. Cependant il ne pouvoit douter qu'il n'eût chargé Fervaque de lui ôter la vie, ou la liberté, & que c'étoit dans le deſſein d'exécuter cet ordre barbare, que Fervaque marchoit vers la citadelle, lorſqu'il l'avoit rencontré & fait priſonnier. Malgré cet excès d'ingratitude; non-ſeulement Guillaume détourna les habitans d'Anvers d'uſer de violence à l'égard des priſonniers, mais il conſeilla aux Etats de prendre plutôt la voie de la réconciliation que celle de la rigueur. Le Prince répondit par écrit à la demande des Etats, il en uſoit ordinairement ainſi, lorſqu'il s'agiſſoit de quelque affaire importante : „ Ce n'eſt pas

» fans répugnance, " difoit le Prince dans fon mémoire, „ que je me fuis déterminé à » donner aux Etats l'avis qu'ils me deman- » dent fur l'affaire importante qui les occupe. » Cette répugnance eft d'autant plus fondée, » que nombre de perfonnes m'ont précédem- » ment imputé toutes les infortunes qu'ont » effuyé les provinces confédérées. Quand » bien même j'aurois été invefti du pouvoir » abfolu, cette imputation n'auroit pas été » moins injufte, puifque tous les événemens » dépendent de Dieu feul, & qu'il n'y a » pas d'homme affez téméraire pour pouvoir » répondre du fuccès des entreprifes les » mieux concertées. Si je ne confidérois que » mon âge & l'injuftice avec laquelle j'ai » été traité, je ne m'expoferois plus à la ma- » lignité de ces détracteurs de ma réputa- » tion, mais l'intérêt que je prends à la » profpérité des Pays-Bas, me force à rom- » pre un filence que la prudence me con- » feilleroit de garder, & que je garderois » certainement fi je ne confultois que mon » intérêt perfonnel & ma tranquillité. Je » préfere à tout, l'intérêt général, & fi je » hafarde de donner mon avis, c'eft dans la » confiance que, quel qu'il foit, les Etats » prendront en bonne part & interpréteront

Liv. XVIII
1583.

Liv. XVIII. 1583.

» favorablement le conseil que je leur don-» nerai.

» Je suis bien éloigné de vouloir justifier » l'action atroce qui vient d'être commise; » je pense même que le Duc d'Anjou, » après une telle conduite, a perdu tous » les droits qu'il avoit à la souveraineté : » malgré cela, je crois que, pour peu » qu'on y réfléchisse, l'on conviendra, que » depuis le premier moment où s'est formée » la liaison de ce Prince avec les Provin-» ces-Unies, celles-ci ont retiré de grands » avantages de cette même liaison. Ce sont » ses troupes qui ont fait lever aux Espa-» gnols le siége de Cambrai, ce sont elles » qui les ont fait retirer de devant Lochen, » qui ont délivré toute la province de Guel-» dre des excès & des ravages qu'ils y » commettoient. C'est en conséquence de » son élection que la paix s'est rétablie en » France, entre les Protestans & les Catho-» liques-Romains, & que les premiers ont » obtenu la liberté d'entrer au service des » Provinces-Unies. Mais ce qu'on doit con-» sidérer le plus, c'est que l'élection du » Duc a entiérement détruit l'autorité & le » pouvoir Espagnol dans les Pays-Bas. N'est-» ce pas l'élection du Duc qui a pour ainsi

» dire brisé les sceaux du Roi d'Espagne, Liv. XVIII
» & rayé son nom dans tous les Pays-Bas. 1583.
» Cette élection a formé une base de puis-
» sance, sur laquelle la liberté nationale ne
» peut manquer d'être solidement établie,
» si tous ceux qui y ont tant d'intérêt veu-
» lent agir avec le même zele & la même
» vigueur qu'ils ont montrés dans toutes les
» occasions. Si l'on réfléchissoit sur tous ces
» avantages qu'a procuré l'élection du Duc
» d'Anjou, on feroit peu d'attention à tout
» ce qu'on pourroit dire de la conduite
» qu'ont tenu ceux qui ont pu contribuer
» à cette élection : mais que ceux-ci se
» soient trompés alors, ou non, il faut
» présentement ou faire la paix avec l'Es-
» pagne, aux conditions qu'elle voudra im-
» poser, ou que les Etats mettent toute
» leur confiance, pour le présent & l'ave-
» nir, dans leurs propres forces, ou enfin
» entrer en accommodement avec le Duc
» d'Anjou.

» Quant au premier de ces trois partis,
» les mêmes raisons qui ont pu déterminer
» les Etats à secouer le joug des Espagnols,
» subsistent encore aujourd'hui, pour ne pas
» le reprendre. Il seroit absurde de vouloir
» présentement se réconcilier comme sujets

Liv. XVIII

1583.

» avec un prince dont on a abjuré l'autorité, dont on a brisé les sceaux ignominieusement, & dont le nom a été effacé » avec tant d'authenticité. Il pouvoit être » vrai, lors de l'élection du Duc, comme » le disoient quelques personnes plus amies » des Espagnols que de leur patrie, qu'il » fut plus avantageux pour les Pays-Bas d'avoir pour souverain un prince dont l'empire principal se trouvât éloigné, qu'un » prince voisin : leur raison étoit qu'il seroit plus facile à celui-ci, qu'à celui-là, » d'entreprendre sur la liberté nationale : » mais aujourd'hui ce motif n'existe pas, » les provinces des Pays-Bas ne sont pas » toutes parfaitement unies ; l'Espagne, maîtresse de quelques-unes de ces provinces, » a une armée capable d'accabler les autres. » Ainsi les domaines du Roi d'Espagne sont » aujourd'hui plus près des provinces confédérées, que ceux d'aucun autre prince.

» Ce sont ces mêmes considérations qui » ont engagé les Etats à accorder au Duc » d'Anjou la souveraineté. Il en est déchu, » sans doute ; personne ne peut le contester ; le Duc lui-même paroît en convenir » par le repentir qu'il dit avoir de sa folle » conduite.

» Mais, malgré cet aveu & ce repentir, Liv. XVIII
» on peut raisonnablement douter s'il con- 1583.
» viendroit de traiter aujourd'hui & de faire
» de nouvelles conventions avec un Prince
» qui a violé si grossiérement les premieres.
» On peut craindre aussi que les mauvais
» conseillers qui l'ont égaré, l'égarent en-
» core. D'ailleurs, on ne doit pas espérer
» de voir la confiance se rétablir sitôt entre
» les troupes françoises & les habitans des
» Pays-Bas.

» Cependant je pense qu'il est de mon de-
» voir d'engager les Etats à faire attention
» aux conséquences que pourroit avoir le
» refus qu'ils feroient de se réconcilier avec
» le Duc : pour lors ce Prince remettroit
» aux Espagnols les places fortes qui sont
» en sa puissance : lui & le Roi de France,
» d'amis qu'ils sont aujourd'hui, deviendroient
» les ennemis les plus implacables de la con-
» fédération, & lui feroient tous les maux
» qu'on doit attendre de ceux qui sont exci-
» tés par l'ambition & le désir de la ven-
» geance; le Roi de France interdiroit à ses
» sujets tout commerce avec les habitans des
» Pays-Bas, & feroit arrêter leurs vaisseaux
» dans tous ses ports, en même temps qu'il
» donneroit passage par ses états aux trou-

Liv. XVIII » pes que le Roi d'Efpagne voudroit envoyer
1583. » contre la confédération. La Reine d'Angleterre, quoique défapprouvant hautement » la conduite qu'a tenu le Duc d'Anjou, » feroit très-mécontente du refus obftiné » que feroient les Etats de fe réconcilier » avec lui. Si les Etats perdoient la confiance » de la France & de l'Angleterre, s'ils ne » pouvoient plus efpérer aucun fecours ni » de l'un ni de l'autre, quelle feroit la puiffance à laquelle ils pourroient s'adreffer, » qui pût ou qui voulût les fecourir? Il faudroit donc alors qu'ils miffent toute leur » confiance dans leurs propres forces. Il » faudroit, fans délai, qu'ils augmentaffent » leurs forces : mais comment y parviendroient-ils? comment feroient-ils des levées d'hommes & d'argent? Les ravages » de la guerre ont dépeuplé les provinces » confédérées; à peine s'y trouve-t-il préfentement affez d'habitans pour le commerce » & pour les manufactures. Pour entretenir » une armée auffi nombreufe que celle que » les Etats feroient obligés de mettre fur » pied, il faudroit lever des fommes beaucoup plus confidérables d'argent que celles » que les Etats ont levé juqu'à préfent. On » pourra en juger par l'état des dépenfes or-

» dinaires & extraordinaires de la guerre
» que je mets ſous les yeux des Etats. Ces Liv. XVIII
» dépenſes ſe bornent, aujourd'hui, à l'en- 1583.
» tretien des garniſons. Si pour ſe procurer
» l'argent néceſſaire pour ſubvenir à cette
» dépenſe, il ſe rencontre de grandes diffi-
» cultés, combien n'en trouveroit-on pas
» davantage pour ſe procurer les ſommes né-
» ceſſaires à l'entretien d'une armée qui pût
» tenir le campagne ? & ſans cette armée,
» cependant, il ſeroit impoſſible de réſiſter
» long-temps aux efforts de l'ennemi.

» Je ne condamne point les conſeils que
» donnent les perſonnes pieuſes & bien in-
» tentionnées de mettre toute ſa confiance
» dans la protection du Tout-puiſſant: mais
» je penſe que c'eſt tenter la divine provi-
» dence, que de former de grandes entre-
» priſes, ſans moyens pour les exécuter.
» Ceux-là ſeuls ont la véritable confiance
» qu'il convient d'avoir en Dieu, qui, après
» avoir fait tout ce qui eſt en leur pouvoir
» pour faire réuſſir ce qu'ils entreprennent,
» s'adreſſent au ciel, & par les prieres les
» plus ferventes implorent ſon aſſiſtance &
» ſa protection. Les Etats doivent donc con-
» ſidérer avec attention leurs forces & leurs
» reſſources, & ſi, après les avoir exami-

Liv. XVIII 1583.

» nées & combinées avec ce qu'ils veulent
» entreprendre, ils les croyent ſuffiſantes
» pour ſe paſſer de celles qu'ils peuvent ob-
» tenir de l'étranger, mon avis ſera qu'ils gar-
» dent en leurs mains la ſouveraine puiſſance.
» Il a été un temps où les habitans des
» Pays-Bas auroient pu ſe procurer cet heu-
» reux état de liberté & d'indépendance,
» c'eſt lorſqu'ils avoient des forces ſuffiſan-
» tes pour obliger Don Juan d'Autriche de
» ſortir de leur pays ; mais que notre ſitua-
» tion préſente eſt différente de ce qu'elle
» étoit à cette époque ! L'Eſpagne a à nos
» portes une armée puiſſante, ſecondée par
» ceux qui étoient alors nos amis. Les for-
» ces de la Confédération ſont conſidérable-
» ment diminuées ; aidés du ſecours des
» François, nous n'avons pu arrêter le pro-
» grès de l'ennemi : cependant, ſi les Etats
» jugent après un mûr examen, que nous
» pouvons, en faiſant de plus grands efforts
» que ceux que nous avons faits juſqu'à
» préſent, exécuter ſeuls ce que nous n'a-
» vons pû faire avec l'aſſiſtance de nos
» amis, ils doivent abandonner pour tou-
» jours l'idée d'entrer en accommodement
» avec le Duc d'Anjou, ſe réſoudre à faire
» face avec leurs ſeules forces non-ſeulement

» aux Espagnols, mais encore aux François, Liv. XVIII
» & ne pas différer d'un instant à exécuter 1583.
» leur dessein. Mais je crains bien qu'avant
» que les préparatifs soient seulement com-
» mencés, les troupes rassemblées, & l'ar-
» gent nécessaire pour les entretenir levé,
» même avant qu'on ait nommé un général
» pour commander l'armée, l'ennemi ne se
» soit emparé de plusieurs villes de la Con-
» fédération, ou même que plusieurs autres,
» se voyant sans espoir d'être secourues, ne
» fassent leur accommodement particulier
» avec les Espagnols, avant même qu'elles
» ne soient attaquées. Mais si, d'après tou-
» tes les raisons que je viens d'exposer, les
» Etats jugent plus convenable à la situation
» actuelle de la Confédération de traiter
» avec le Duc d'Anjou, mon avis seroit
» que les Etats donnassent une attention toute
» particuliere au traité qu'ils feroient avec
» ce Prince, afin que les villes fortifiées ne
» soient pas dans la suite (14) exposées aux
» mêmes dangers que vient de courir la
» ville d'Anvers, & dont elle a été délivrée
» par une espece de miracle; &, pour pré-
» venir de semblables malheurs, il suffiroit

(14) Meteren. De Thou.

Liv. XVIII

1583.

» de ſtipuler dans le traité qu'aucuns ſoldats » ni officiers ne pourroient être mis en garniſon dans aucune ville, qu'après avoir prêté » ferment de fidélité & d'obéiſſance aux Etats. »

Réconciliation des Etats avec le Duc D'Anjou.

Les Etats ſe rendirent aux raiſons du Prince d'Orange, & en conſéquence on entama une négociation avec le Duc d'Anjou, qui ſe termina le huitieme de Mars par un traité de paix & de réconciliation, dont les principaux articles furent : que tous les priſonniers François qui ſe trouvoient à Anvers ſeroient remis en liberté; que tous les papiers & autres effets du Duc lui ſeroient remis, & qu'on lui fourniroit quatre-vingt-dix mille florins pour payer les arrérages dûs à ſes troupes; que le Duc remettroit aux Etats toutes les places dont il s'étoit emparé; que lui-même ſe retireroit à Dunkerque, ſeulement avec quatre cens hommes d'infanterie & trois cens de cavalerie, & qu'il y reſteroit juſqu'à ce que les points de conteſtation fuſſent entiérement réglés; que le Duc renouvelleroit le ſerment qu'il avoit prêté à ſon inauguration, de gouverner à l'avenir les Provinces-Unies conformément à leurs loix fondamentales; que toutes les troupes du Duc prêteroient le ſerment de fidélité aux Etats, s'obligeroient

de les servir fidélement contre tous les ennemis de la Confédération, enfin s'engageroient de ne jamais rien entreprendre au préjudice de l'autorité des Etats.

Liv. XVIII 1583.

Attentat contre le Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange ne s'étoit déclaré pour le parti que les Etats venoient de prendre, que parce qu'il étoit dans l'intime persuasion qu'il n'y avoit que ce moyen de préserver la Confédération d'une ruine totale; mais une preuve non équivoque de la grande influence qu'il avoit sur l'assemblée des Etats, fut, sans contredit, de lui avoir persuadé de préférer ce parti à tout autre. Le peuple, en général, & sur-tout celui de la Flandre & du Brabant, étoit entiérement contraire à toute espece d'accommodement avec les François, pour lesquels il avoit une antipathie invincible, que ses peres lui avoient transmise, & que l'entreprise formée sur Anvers avoit encore rendue plus vive. Plusieurs des députés des Etats avoient pour les François la même aversion, de maniere qu'il n'y avoit eu que la grande déférence qu'ils étoient accoutumés d'avoir pour les avis du Prince d'Orange, qui avoit pû la leur faire surmonter en cette occasion. S'ils n'eussent écouté que leur penchant, ils se seroient

Liv. XVIII
1583.

portés aux dernieres extrêmités contre le Duc d'Anjou, & auroient pris le parti de ne jamais reconnoître son autorité.

Les Espagnols n'ignoroient pas que c'étoit le Prince d'Orange qui avoit empêché les Etats de prendre cette résolution; de là ils tirerent la conséquence, que tant que ce Prince existeroit, nul événement, quelque favorable qu'il pût être pour eux, ne pourroit engager les confédérés à se remettre sous l'obéissance de l'Espagne. Cette considération les détermina à avoir recours au moyen infame de l'assassinat; Philippe & ses ministres mirent tout en œuvre pour engager plusieurs personnes à se charger de cette hasardeuse entreprise; une d'elles, comme on l'a su depuis par son propre aveu, y fut excitée à Madrid par Philippe lui-même, ou, pour mieux dire, par ses ministres: une autre y fut incitée par son ambassadeur à la cour de France; enfin une troisieme fut sollicitée dans les Pays-Bas, par le Prince de Parme & le Marquis de Roubais. La conspiration des deux premiers fut découverte avant qu'ils eussent tenté d'exécuter leur abominable projet, & ils subirent la punition qu'ils méritoient: le troisieme étoit un officier François, que Roubais avoit fait prisonnier, & qui, pour obtenir sa

liberté, feignit de ſe prêter aux vues du Marquis : mais auſſitôt qu'il fut libre, il inſtruiſit le Prince d'Orange des moyens dont on s'étoit ſervi pour le déterminer à être ſon aſſaſſin. Ce brave homme, reſté au ſervice des Etats, a fait voir, par la conduite qu'il a toujours tenue depuis, combien il avoit eu d'horreur pour le crime atroce qu'on avoit voulu lui perſuader de commettre. (15) Le danger, auquel le Prince d'Orange étoit ſi ſouvent expoſé par la haine & le reſſentiment des Eſpagnols, devoit le rendre cher à tous ſes concitoyens ; il produiſit cet effet au plus haut degré ſur tous ceux qui étoient capables de connoître tout le prix de ſa ſageſſe & de ſa modération dans la conduite des affaires ; mais un grand nombre de ceux qui avoient jugé de l'élévation du Duc d'Anjou à la ſouveraineté d'après les malheureuſes conſéquences qu'elle venoit d'avoir, ne pouvoient s'empêcher d'attribuer de mauvaiſes intentions à ceux qui y avoient le plus contribué par leurs ſoins & leur activité ; incapables de pénétrer les véritables motifs qui avoient pu déterminer le Prince d'Orange à donner encore aux Etats

(15) Meteren p. 348.

Liv. XVIII 1583. le conseil de conserver au Duc d'Anjou cette même souveraineté, ils le soupçonnoient de n'avoir agi avec tant de chaleur pour les intérês du Duc, que dans la vue d'en retirer pour lui-même quelques avantages. Ce n'étoit pas seulement le peuple qui étoit mécontent; plusieurs des députés des Etats n'ayant pu se défendre de la même préoccupation que lui, se livroient continuellement à leur humeur contentieuse; ils troubloient les délibérations & retardoient par leur opposition chaque nouvelle mesure que l'assemblée des Etats vouloit prendre : cela n'empêcha pas cependant le plus grand nombre de ses membres d'arrêter qu'on employeroit les troupes Françoises & Suisses, dont le Duc d'Anjou avoit donné le commandement au Maréchal de Biron. Ce géneral n'avoit eu aucune part à l'entreprise sur Anvers; on étoit même persuadé qu'il s'y seroit opposé, s'il en eût été instruit; on ne pouvoit rien lui reprocher, ni confier le commandement à quelqu'autre officier qui en fût plus digne que lui. Depuis longtems une expérience consommée, des talens rares dans l'art de la guerre, lui avoient acquis une grande réputation : ses premieres entreprises furent heureuses, il obligea le fort de Wouda à capituler, &, quoique ses forces fussent in-

ferieures, il repouſſa avec avantage le Prince de Parme, lorſqu'il tenta de l'attaquer dans ſes lignes, près de la ville de Roſendal. Mais avec une armée auſſi peu conſidérable que l'étoit la ſienne, il ne lui fut pas poſſible d'arrêter les progrès des Eſpagnols dans les autres entrepriſes qu'ils formerent, & de tenir la campagne devant eux. Le Duc de Parme, profitant de cet état de foibleſſe du Maréchal, pouſſa ſes conquètes avec une grande rapidité; il ſe rendit maître d'Endove, de Dieſt & de Weſterlo, employant en même tems la voie de la négociation & les moyens de l'intrigue, pour s'aſſurer de Gand, de Bruges & d'autres places.

Liv. XVIII

1583.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le Duc d'Anjou étoit tombé à Dunkerque dans une maladie de langueur, dont on attribua généralement la cauſe à la fatigue, qu'il avoit eſſuyée lors de ſa retraite d'Anvers. On ne ſauroit dire poſitivement ſi ce fut parce qu'il ne ſe crut pas en ſûreté à Dunkerque, tandis que le Prince de Parme pouſſoit vigoureuſement ſes conquêtes dans le voiſinage de cette ville, qu'il prit le parti de retourner en France, ou s'il y fut porté par l'eſpoir qu'étant à la cour de ſon frere il pourroit plus facilement obtenir de lui de plus puiſ-

Liv. XVIII
1583.

ſans ſecours que ceux qu'il en avoit reçus juſqu'alors. Mais, quel que fût le motif qui le décida, il quitta Dunkerque & partit pour la France.

Progrès des armes Eſpagnoles.

Auſſitôt que le Prince de Parme fut inſtruit du départ du Duc d'Anjou, il quitta Herenthals, & conduiſit ſon armée devant Dunkerque. Les Etats n'en furent pas plutôt inſtruits, que, ſentant combien il étoit important pour eux de conſerver la poſſeſſion de cette place, ils ordonnerent au Maréchal de Biron de marcher avec toutes ſes forces au ſecours de cette place. Mais tel étoit le reſſentiment que les Gantois & les Flamands conſervoient contre les François, qu'ils ne voulurent pas, quelqu'inſtance qu'on leur fît, que le Maréchal fît paſſer ſon armée ſur leur territoire. „ Nous » n'acquieſcerons jamais, diſoient-ils, au der» nier accommodement qu'on a fait avec le » Duc d'Anjou; nous ne pouvons avoir en » lui aucune ſorte de confiance, & nous ne » voulons pas devoir à ſes troupes la conſer» vation de notre pays." Les ſuites de leur obſtination furent telles qu'on devoit s'y attendre ; la garniſon de Dunkerque, toute compoſée de François, livra la ville au Prince de Parme, qui aſſiégea enſuite Nieuport, dont il ſe rendit maître en ſi peu de temps, qu'on

ſoupçonna la garniſon de trahiſon; ſon projet étoit, de ſe porter enſuite ſur Oſtende, & d'en former le ſiége; mais quand il ſut que le Prince d'Orange avoit pourvu avec un ſoin particulier à la ſûreté de cette place, il renonça à ſon projet, tourna ſes armes contre Dixmude & Menin, qu'il ſoumit, ainſi que pluſieurs autres villes, avec une rapidité que les peuples des Pays-Bas n'avoient jamais vu dans aucune entrepriſe militaire. Ces ſuccès des Eſpagnols auroient dû ouvrir les yeux aux confédérés ſur les ſuites funeſtes qu'avoit eu leur méſintelligence pour un ſi grand nombre d'eux, que leur peu d'union avoit rendu la proie des Eſpagnols : ils produiſirent ſur eux un effet contraire, augmenterent même leur aveuglement, & jetterent parmi eux plus de trouble & de confuſion. Si l'on en excepte les renforts qu'on envoya aux garniſons de quelques villes, à la conſervation deſquelles quelques députés étoient particuliérement intéreſſés, les Etats ne prirent aucune réſolution vigoureuſe, relative à la ſituation critique où ſe trouvoit la Confédération; ils s'aſſembloient cependant tous les jours, & tous les jours ils apprenoient quelque nouvelle perte qu'avoit fait la république.

Liv. XVIII

1583.

Liv. XVIII

1582.

Soupçons injurieux au Prince d'Orange.

Un événement qui arriva dans ce même temps à Anvers, put servir beaucoup à faire connoître quel étoit l'esprit qui animoit alors les Flamands. Le Prince d'Orange avoit donné ordre d'ajouter de nouvelles fortifications à la citadelle de cette ville : les partisans secrets des Espagnols en prirent occasion pour insinuer que le dessein du Prince étoit de livrer cette citadelle aux François, & que ce qu'on faisoit sous prétexte de la mettre en sûreté, n'étoient que des préparatifs pour leur en assurer la possession. Le peuple crut légérement cette injurieuse imputation, prit les armes, & courut tumultueusement au château, dans l'intention d'en chasser la garnison. Le Prince d'Orange vint à sa rencontre : sa présence en imposa au peuple; habitué à le révérer, il se rendit facilement à l'évidence de la fausseté, à laquelle il avoit donné trop légérement croyance : en peu de temps toute la fureur du plus grand nombre fut calmée, & le tumulte appaisé. Il y en eut cependant quelques-uns qui, plus audacieux & plus méchans que les autres, oserent l'injurier; ils lui donnerent le nom de déserteur de la cause commune, & de traître à la patrie. Ce traitement indigne de la part d'un peuple dont il avoit empêché la rui-

ne, affecta vivement le Prince; il exhorta les magistrats à prendre une connoissance exacte de cette licence, dont eux-mêmes venoient d'être les témoins : mais voyant que ces magistrats, trop timides, craignoient de faire usage de leur autorité, & qu'ils étoient retenus par le grand nombre des coupables qu'il auroit fallu punir, il quitta Anvers, & se retira dans la Zélande, après avoir laissé par écrit aux magistrats des instructions sur la maniere dont ils devoient gouverner la ville, pourvoir à sa défense, & nommé St. Aldegonde premier magistrat, ou gouverneur pour l'année (16) suivante.

Il se retire en Zélande, le 22 Juillet.

L'intention de Guillaume, en changeant de résidence, n'avoit pas été de cesser de veiller à la conservation des provinces mé-

(16) Le Prince d'Orange reçut dans le même temps une preuve non équivoque de l'affection des provinces maritimes, & de la grande confiance qu'elles avoient en lui. Toutes les villes, à l'exception de deux, arrêterent de le nommer Comte de Hollande & de Zélande, & de l'investir de tous les pouvoirs & prérogatives attachés à cette ancienne dignité. Les historiens contemporains ne font pas mention de la part que le Prince pût avoir à cette résolution, mais elle ne contredisoit pas le

Liv. XVIII

1583.

ridionales; il prenoit à tout ce qui pouvoit les regarder le même intérêt qu'il y avoit toujours pris; il vouloit ſeulement pourvoir à ſa propre ſûreté, & éloigner l'aſſemblée des Etats, en les faiſant convoquer à Midelbourg, afin que ceux qui la compoſoient fuſſent moins expoſés à l'influence des émiſſaires de l'Eſpagne, & moins troublés dans leurs délibérations par les émotions populaires : il employa auſſi tout le crédit qu'il pouvoit avoir ſur les habitans des villes du Brabant & de la Flandre, pour les porter à conſentir que les troupes Françoiſes reſtaſſent dans les Pays-Bas : Bruxelles & quelques autres villes des plus expoſées y donnerent leur conſentement; mais Gand & la plupart des autres villes perſiſterent dans l'opiniâtre réſolution de ne pas ſouffrir les François ſur leur territoire & de ſe mettre ſous leur protection. Les Etats ſe virent

traité fait avec le Duc d'Anjou, parce que par ce traité les provinces de Hollande & de Zélande n'avoient pris d'autres engagemens que de fournir leur part des dépenſes publiques; cependant cela donna occaſion à beaucoup de propos contre le Prince d'Orange, qu'on accuſoit de n'avoir jamais perdu de vue ſon intérêt perſonnel.

donc obligés de donner des ordres pour le départ de ces troupes, dans des circonstan- Liv. XVIII
ces où tous les amis de la patrie & ceux 1583.
qui reflechissoient sur la situation actuelle de la Confédération, pensoient qu'au lieu de renvoyer les troupes Françoises, on auroit dû, au contraire, faire toute espece de concession, pour engager le Duc d'Anjou & le Roi, son frere, à en augmenter le nombre; & le Maréchal de Biron les fit embar- Le 27 Août.
quer à Biervliet, d'où il les reconduisit en France.

Les Espagnols purent alors agir sans trouver d'obstacle qui les arrêtât dans leurs conquêtes; ils formerent le blocus d'Ypres; & la garnison d'Alost, composée d'Anglois & de Wallons, livra la ville au Prince de Parme, moyennant le payement qu'il leur fit faire des arrérages qui leur étoient dûs de leur solde. Tout le pays de Waes & Rupelmonde sur l'Escaut se soumirent. Zutphen fut surprise : cette derniere conquète ouvrit aux incursions des Espagnols tout le Veluwe, pays considérable entre l'Yssel & le Rhin. Cependant le nombre des partisans secrets de l'Espagne augmentoit de jour en jour, à Bruges, à Gand & dans plusieurs autres villes : ceux de

leurs habitans, qui s'étoient déclarés ouvertement & avec chaleur contre le Duc d'Anjou, craignoient son retour : il y en avoit aussi un grand nombre que la rapidité des conquêtes des Espagnols intimidoit; d'autres encore qui, ayant eu le maniement des deniers publics, appréhendoient d'être obligés d'en rendre compte, & que les Etats & le Prince d'Orange ne leur en demandassent l'emploi. Tous étoient aussi incités à rentrer sous l'obéissance de leur ancien maître, par l'extrême modération avec laquelle le Duc de Parme traitoit ceux qui se soumettoient, & aussi par son attention à remplir fidélement les engagemens qu'il prenoit.

Liv. XVIII 1583.

Parmi les personnes qui, poussées par quelques-uns de ces motifs, désiroient de remettre les Pays-Bas sous le gouvernement Espagnol, le Prince d'Orange vit avec la plus grande mortification le Comte d'Heremberg, son beau-frere : ce Seigneur foible & inconstant, gouverné par sa femme, avoit formé le dessein de livrer aux Espagnols la Gueldre, dont il étoit gouverneur; mais son complot ayant été découvert, avant qu'il eût pu l'exécuter, il fut arrêté & mis en prison par les ordres des Etats : peu de

temps après, ayant été mis en liberté sur sa parole, il passa du côté de l'ennemi, & prouva par cette odieuse démarche la vérité du crime dont on l'accusoit.

Liv. XVIII
1584.

Trahison du Prince de Chimay.

Les intrigues du Prince de Chimay eurent plus de succès en Flandre : ce Seigneur, fils du Duc d'Arschot, avoit été élevé dans la religion Romaine ; mais quelque temps avant que la révolution commençât, il avoit professé le Protestantisme, & avoit paru, du moins en apparence, fort attaché au parti du Prince d'Orange & des Etats : ses sentimens de religion, non plus que son patriotisme, n'étoient ni vrais ni sinceres ; mais il avoit employé beaucoup d'artifice pour empêcher qu'on ne le soupçonnât de fausseté. Toujours environné de ministres de la nouvelle religion, il vivoit avec eux dans la plus grande familiarité ; il publia même une apologie de sa conduite, dans laquelle il inséra un très grand éloge du Protestantisme, & beaucoup d'invectives contre le Roi d'Espagne, lui donnant les noms & les qualifications les plus outrageantes, que la haine la plus implacable peut suggérer. Par cette conduite il avoit captivé l'affection d'un grand nombre de Protestans & principalement des habitans de

Liv. XVIII 1583. Bruges, qui lui confierent le gouvernement de leur ville, malgré tout ce que pût faire, pour les en détourner, le Prince d'Orange, qui avoit découvert que le Prince de Chimay entretenoit une correspondance secrete avec les Catholiques-Romains. En dernier lieu, le Prince d'Orange avoit donné de secretes instructions aux magistrats de Bruges, pour qu'ils employassent Boyd, colonel d'un régiment Ecossois, pour ôter à Chimay l'autorité dont il avoit été revêtu. Boyd affecta d'entrer dans les vues des magistrats & les trahit, en faisant connoître à celui contre qui on vouloit l'employer, tout ce qui se tramoit contre lui. Chimay, pour se venger, obtint sur un faux exposé qu'il fit de la conduite de ces magistrats, l'ordre de les chasser de la ville. Il mit en leur place des personnes qui lui étoient toutes dévouées, & continua, comme auparavant, à faire paroître le plus grand zele & le plus grand attachement pour le Protestantisme, jusqu'à ce qu'il fut parvenu à faire sortir de la ville les principaux de ses habitans : alors il s'en rendit maître & la livra au Prince de Parme, à la condition qu'il lui donneroit le commandement de la province. Le Prince de Parme le lui pro-

mit, & le Roi d'Espagne ratifia cette promesse. Chimay avoit d'autant plus de raison de compter sur son exécution, qu'il n'avoit pas peu contribué à la réduction d'Ypres, qui, après un blocus de neuf mois, avoit capitulé naguere. Ce Seigneur & un ministre Protestant, qui avoit été le principal instrument de sa perfidie, ne tarderent pas à abjurer publiquement le Calvinisme & à rentrer dans l'église de Rome. (17)

Liv. XVIII 1584.

Une entreprise, semblable à celle que Chimay venoit de former pour remettre Bruges au pouvoir des Espagnols, fut tentée par Imbise & d'autres agens de la France, contre Gand & Dendermonde. Pour en faciliter l'exécution, le Prince de Parme étoit venu camper entre Gand & Bruges; mais le complot qui avoit été formé pour surprendre Dendermonde, fut découvert. Imbise, vieillard factieux & turbulent, premier magistrat de Gand, qui en étoit le chef, fut arrêté, jugé, condamné à mort & exécuté.

Mort du Duc d'Anjou.

Le Prince d'Orange s'étoit beaucoup occupé des moyens qu'on pourroit employer pour parvenir à une réconciliation parfaite entre les Etats & le Duc d'Anjou; il considéroit le

(17) Meteren p. 357. De Thou Liv. LXXIX Ch. XV.

Liv. XVIII 1584. retour de ce Prince dans les Pays-Bas, y ramenant une armée Françoise, comme le seul remede qu'on pouvoit appliquer aux maux de la république, qui, de jour en jour, devenoient plus grands : il y avoit alors plus lieu que par le passé d'espérer que ce Prince pourroit remplir ses engagemens. Le Roi son frere, sollicité vivement par la Reine mere, avoit déclaré publiquement la résolution où il étoit de soutenir avec vigueur les intérêts du Duc dans les Pays-Bas. Les Etats envoyerent un ambassadeur à ce Prince pour l'en féliciter, & en même tems pour lui annoncer qu'ils avoient consenti à cerraines conditions que le Duc leur avoit proposées. Il reçut cette nouvelle avec la plus grande joie; elle lui donnoit les espérances les plus flatteuses : mais la mort ne lui donna pas le tems de les voir se réaliser; ce Prince n'avoit point joui d'une bonne santé depuis sa retraite d'Anvers; elle avoit été considérablement affoiblie par les fatigues qu'il avoit essuyées; tout à coup attaqué, au commencement de Juin, d'une maladie violente, qu'on auroit dû attribuer à son tempérament mal-sain, & qui fut, suivant l'usage de ce siecle, attribué au poison, (18)

(18) On a dit que son médecin, gagné par le Roi d'Espagne, l'avoit empoisonné.

il mourut à Château-Thierri le 10 du même mois; il n'étoit alors âgé que de 33 ans. Liv. XVIII

Telle fut la fin de la vie agitée de ce Prince, dont le caractere foible & les vices furent également pernicieux à lui-même, à la France & aux Pays-Bas. Sans prévoyance pour l'avenir, incapable de se décider par lui-même, il fut toujours la dupe des projets intéressés des autres, comme de ses caprices & de ses fantaisies. Il ne savoit apprécier ni les vices ni les vertus des personnes qui l'approchoient, ni la folie ni la sagesse des conseils qu'on lui donnoit; il n'étoit pas incapable d'amitié & d'attachement; il fut actif & ambitieux : mais il manqua toujours absolument de patience, de constance, & de fermeté pour conduire une grande entreprise. Toute la conduite qu'il a tenue à l'égard des Provinces-unies, a justifié ce que disoit de lui sa sœur Marguerite : » que si la fraude & l'infidélité avoient été » bannies de dessus la terre, on les auroit » retrouvées dans toute leur vigueur dans le » cœur du Prince, son frere. " (19)

1584. Caractere du Duc d'Anjou.

Sa mort, arrivée dans les circonstances critiques où se trouvoient les Provinces-unies,

(19) Bentivoglio, 275. Davila Liv. VI. &c.

Liv. XVIII

1584.

fut pour elles un malheur réel ; mais un malheur plus grand qu'elles éprouverent quelques semaines après, le leur fit bientôt oublier : ce fut la mort du Prince d'Orange, contre qui la proscription de Philippe produisit enfin son effet. Le projet de cet attentat atroce fut formé & exécuté ensuite à Delft par Balthazar Gerard, originaire de Villefans en Bourgogne : cet homme, pour se procurer un accès facile auprès du Prince, s'étoit fait passer pour le fils d'un Protestant François, nommé Guion, qui avoit été forcé de quitter sa patrie, où il avoit été persécuté à cause de sa religion. Cette extraction simulée, un zele apparent pour la religion réformée, & pour le service des Etats, le firent avantageusement connoître du Prince d'Orange, qui, trompé par ses impostures, le plaça même à la suite de l'ambassadeur que les Etats envoyerent en France. Cette marque de confiance, au lieu de le faire changer de résolution, l'affermit encore plus dans l'affreux dessein qu'il avoit conçu ; & aussitôt après qu'il fut de retour de France, il résolut de le mettre en exécution. Il l'auroit fait, comme il l'avoua depuis, lorsqu'il fut introduit dans l'appartement du Prince, auquel il étoit chargé de remettre plusieurs lettres, s'il n'eût pas négligé

Assassinat du Prince d'Orange. Le 10 Juillet.

de se munir d'armes. Peu de jours après, étant retourné au palais du Prince, sous prétexte de demander un passeport, il se plaça auprès de l'appartement où le Prince dinoit avec sa femme, Louise de Coligny, & sa sœur, la Comtesse de Schwarzenbourg : enveloppé dans son manteau, il attendit que ces deux Dames se fussent levées pour passer dans un autre appartement. La Princesse le voyant pâle & la vue égarée, fut très-alarmée & demanda ce qu'il souhaitoit? » Il demande un passeport, " répondit le Prince. Dans ce moment l'assassin s'avança vers lui, & lui tira un coup de pistolet, chargé de trois balles. Le Prince n'eut que le tems de dire : « mon Dieu! ayez » pitié de moi, & de ce pauvre peuple; je » suis dangereusement blessé. " Il tomba à l'instant, & expira (20) quelques momens après, en présence de son épouse. La position de cette malheureuse Princesse étoit d'autant plus affreuse, qu'elle voyoit périr son second mari, comme le premier, l'aimable Teligny, & l'Amiral de Coligny, son pere, avoient péri quelques années auparavant l'un & l'autre dans le massacre de la St. Barthélemi.

Liv. XVIII 1584.

Le dix de Juillet.

(20) Dans la cinquante-deuxieme année de son âge.

Liv. XVIII 1584. L'assassin cependant étoit sorti du palais par une porte de derriere, & avoit même gagné les ramparts; mais, au moment où il alloit se jetter dans les fossés, qui étoient pleins d'eau & qu'il se flattoit de passer à la nage, il fut arrêté par deux gardes du Prince.

Dans son premier interrogatoire, il avoua qu'il y avoit six ans qu'il avoit formé le dessein qu'il venoit d'exécuter, & que ses amis l'en avoient détourné; mais qu'il en avoit repris la résolution, lorsqu'étant au service de Dupré, secrétaire du Comte de Mansfeld, on avoit fait publier l'édit de proscription que Philippe avoit donné contre le Prince : que pour avoir accès auprès de ce dernier, il s'étoit procuré quelques blancs-seings du Comte; qu'il les avoit présenté au Prince dans l'intention de gagner sa confiance; qu'ayant communiqué son dessein à quatre Jésuites à Treves & à Tournai, ils l'avoient tous également assuré que, s'il venoit à périr en l'exécutant, il seroit regardé comme un martyr par toute l'église Romaine.

A ces circonstances il ajouta, lorsqu'on l'appliqua à la torture, que la récompense promise par le Roi d'Espagne à l'assassin du

Prince étoit principalement ce qui l'avoit engagé à le devenir ; qu'il avoit fait part de son projet au Prince de Parme, qui l'avoit renvoyé à son secrétaire, Christophe Assonville, lequel lui avoit conseillé de bien réfléchir sur les grandes difficultés qui pourroient se rencontrer dans son exécution ; mais qui l'avoit assuré en même-temps, que s'il parvenoit à y réussir, ce seroit un service bien grand & bien agréable qu'il rendroit au Roi d'Espagne, & au Prince de Parme; qu'il pouvoit être assuré de recevoir, aussi-tôt après, la somme promise : mais qu'en même-temps il lui avoit fort recommandé, & même à plusieurs reprises, de toujours nier, en cas qu'il vînt à être arrêté, que le Prince de Parme lui eût donné son approbation; quoique dans le vrai il approuvât son zele, & lui eût permis de faire usage de son blanc-seing.

Quand ce scélérat sçut par la sentence prononcée contre lui, qu'il étoit condamné à avoir la main droite brûlée, & à être coupé par morceau après avoir été tenaillé par tout le corps avec des fers chauds, il se livra au plus affreux désespoir, & fit paroître le plus vif regrêt de s'être laissé entraîner, par le désir des richesses, à commettre

Liv. XVIII une action qui lui alloit faire souffrir des tourmens aussi terribles; mais reprenant bien-
1584. tôt courage, on l'entendit dire hautement: que loin de se repentir de ce qu'il avoit fait, il étoit persuadé que cette action lui avoit mérité la faveur du ciel, où bientôt il seroit admis, pour y jouir d'une félicité éternelle: persistant dans ces dispositions jusqu'au moment de son exécution, & même pendant tout le temps que dura son supplice, on le vit souffrir avec une fermeté d'ame, & même une sorte de tranquillité, qui remplirent d'étonnement tous ceux qui en furent témoins.

Les ecclésiastiques Papistes des provinces méridionales, firent les éloges les plus pompeux de ce malheureux, & si l'on eût voulu les croire, on auroit célébré par des réjouissances publiques l'action infame de ce scélérat; mais le peuple s'y opposa : les troupes mêmes du Prince de Parme déclarerent qu'elles ne le souffriroient pas, & qu'elles condamnoient une action qui révoltoit leur conscience, malgré tout ce qu'on pouvoit dire pour la justifier, d'après les principes d'une politique insidieuse & perverse.

On imagine aisément quelles furent la tristesse & la consternation de toutes les Pro-

vinces-unies, lorsqu'elles apprirent la nouvelle de ce funeste événement; chacun y répandoit des larmes aussi vraies & aussi sinceres que s'il eût perdu son pere, son soutien, ou son ami; chacun y ressentoit la perte que faisoit la patrie, aussi vivement qu'on ressent ordinairement les malheurs domestiques & particuliers les plus grands: privés de celui dont la sagesse avoit été si long-temps leur principal soutien, tous les citoyens se considéroient comme abandonnés, & croyant avoir perdu leur pere, ils étoient agités des plus vives alarmes sur leur sort futur. (21)

Liv. XVIII 1584.

Caractere du Prince d'Orange.

Jamais personne ne fut mieux adapté que le Prince d'Orange à la situation embarrassante dans laquelle il se trouva; personne n'eut plus que lui toutes les qualités nécessaires pour remplir la pénible tâche de délivrer un peuple opprimé du joug de son oppresseur. Ses plus grands ennemis, ceux qui étoient les plus acharnés contre lui, avouoient qu'il étoit doué des plus grandes qualités; que sa vigilance, son application,

[21] Meteren p. 363. Bentivoglio Liv. XII. De Thou sur cette année 1584.

Liv. XVIII

1584.

ſa pénétration & ſa ſagacité étoient portées au plus haut degré ; qu'il avoit une dextérité ſurprenante pour gouverner les hommes, diriger leurs inclinations, les attirer à lui, ſe concilier leur affection & conſerver leur amour. L'hiſtoire de ſa vie, & le témoignage des hiſtoriens les mieux inſtruits, nous autoriſent à placer au nombre de ſes vertus & de ſes qualités, le courage & la magnanimité, la juſtice & l'équité, la patience & la modération, & ſur-tout une égalité d'ame ſurprenante ; qualités qui ne ſe ſont peut-être jamais vu réunies dans une ſeule perſonne, dans un ſi haut degré. (22) Quelle que fût ſa fortune, on ne le vit jamais ni plus enorgueilli, ni plus humilié : toujours le même dans la proſpérité, comme dans l'adverſité, les événemens les plus malheureux, comme les plus heureux, auxquels il pouvoit s'intéreſſer, n'influoient en rien ſur la tranquillité de ſon ame.

Un hiſtorien (23) reſpectable, mais Papiſte, l'a accuſé d'avarice & de cupidité, ſans néanmoins citer aucun fait qui prouvât

(22) De Thou.

(23) Bentivoglio.

cette imputation. Si l'on en juge par ce que les hiſtoriens ont écrit de ce Prince, il ne paroît pas qu'il ait jamais employé ſon pouvoir pour ſon intérêt particulier, au préjudice d'aucun de ſes concitoyens, & de l'intérêt public : il refuſa toujours de prendre part à l'adminiſtration des finances; il n'exigea même pas le payement des ſommes que les Etats avoient aſſignées pour lui former un revenu; & ſa fortune ſe trouva à ſa mort dans un tel délabrement, qu'il fallut que les Etats aſſuraſſent des penſions à ſa veuve & à ſes enfans. (24)

Liv. XVIII

1584.

Le même hiſtorien a auſſi accuſé le Prince d'Orange de fauſſeté & d'hypocriſie; il le jugeoit d'après les invectives de ſes ennemis : mais ces ennemis, ceux-mêmes qui étoient les plus acharnés contre lui, ne le prouvoient par aucune de ſes actions. Avant ſa rupture avec le Roi d'Eſpagne, ce Prince avoit deſapprouvé, dans toutes les occaſions, les meſures que prenoit le gouvernement Eſpagnol, & après ſa rupture il s'oppoſa toujours vigoureuſement à ce qu'elles euſſent leurs effets. Il n'avoit d'autre religion,

(24) Wicquefort. Liv. II.

Liv. XVIII
1584.

ont dit quelques écrivains Catholiques-Romains, que celle que son intérêt personnel & son ambition vouloient qu'il eût. Cependant il avoit des mœurs irréprochables; sa conduite étoit décente, & il remplissoit exactement tous les devoirs que lui prescrivoit sa religion. La seule preuve que ces historiens donnent de leur assertion, c'est son changement de religion; d'avoir renoncé à celle de Rome, dans laquelle il avoit été élevé à la cour de l'Empereur, & de lui avoir préféré celle dont les principes l'avoient séduit dans sa plus tendre jeunesse : sa religion, il est vrai, différoit beaucoup de celle que professoient ceux qu'il avoit abandonnés; elle n'étoit pas non plus entiérement conforme aux principes de plusieurs de ceux qui suivoient la même croyance que lui; il ne pensoit pas que sa religion lui permît de regarder quelques opinions spéculatives, & quelques cérémonies, comme une raison suffisante pour persécuter & massacrer ceux qui les suivoient ou les rejettoient : vivant dans un siecle où régnoit une sombre superstition, qui avoit infecté tous ses semblables, le Prince d'Orange, qu'elle n'avoit pu corrompre, avoit une religion conforme aux préceptes & à l'exemple du

divin légiflateur qui l'avoit établie : elle étoit donc modérée, elle vouloit qu'on fût hu- Liv. XVIII.
main & bienfaifant indiftinctement pour tou- 1584.
tes les fectes. Tant que le Prince d'Orange avoit profeffé la religion de Rome, il s'étoit toujours oppofé à ce qu'on perfécutât les Proteftans ; & quand il eut embraffé les opinions de ceux-ci, il devint le protecteur des Catholiques-Romains, tant pour les mettre à couvert des perfécutions de leurs adverfaires, que pour leur procurer le libre exercice de leur religion, autant que cette liberté étoit compatible avec la tranquillité publique. Inférer de là qu'il n'avoit pas de religion, c'eft aller beaucoup plus loin que de dire que la perfécution eft légitime : autant vaudroit-il foutenir qu'un véritable chrétien ne doit & ne peut en fûreté de confcience vivre en paix avec ceux dont les opinions religieufes ne font pas conformes aux fiennes.

Les hiftoriens Papiftes peuvent-ils conclure du caractere du Prince d'Orange qu'ils ont eux-mémes tracé, qu'il ait été ambitieux ? L'ambition par elle-même ne mérite ni louange ni blâme, & elle n'eft louable ou blâmable, que relativement à la fin qu'elle fe propofe & aux moyens qu'elle emploie pour y par-

Liv. XVIII 1584.

venir. Si c'eſt de cette maniere qu'on peut juger le Prince d'Orange, il n'eſt pas étonnant que des perſonnes qui avoient des principes auſſi oppoſés que l'étoient ceux des hiſtoriens Proteſtans & Catholiques-Romains, n'aient pas été d'accord ſur ſes vertus & ſur ſes défauts.

Si, comme le faiſoient les hiſtoriens Papiſtes, nous confondons les droits de tous les ſouverains, ſans diſtinguer ceux du ſouverain abſolu de ceux du ſouverain d'un peuple libre; ſi nous croyons que tous les princes tiennent de Dieu leur puiſſance, ne peuvent en être deſtitués, & ſont autoriſés par Dieu-même qui les en a inveſti, à exercer un pouvoir deſpotique ſur la liberté & la religion de leurs ſujets: ſi nous admettons qu'un roi peut, en vertu de la permiſſion que lui en donne le pape, violer ſes ſermens les plus ſolemnels, & manquer à tous ſes engagemens, ſans que pour cela ſes ſujets ſoient autoriſés à rompre les leurs; alors il ſera difficile, en admettant ces principes, de ne pas convenir que le Prince d'Orange ne ſe ſoit rendu coupable de parjure & de rebellion; alors le jugement le plus favorable qu'on pourra porter de ſa conduite, ſera de l'attribuer à ſon ambition criminelle.

Mais, si nous regardons comme absurde & impie le pouvoir que les pontifes de Rome prétendent avoir, de dispenser les hommes de garder leurs sermens; si nous croyons les droits des sujets non moins sacrés que ceux des rois; si nous distinguons le pouvoir absolu, de celui qui est limité par les loix fondamentales de l'état, si nous mettons quelque différence entre le souverain qui ne peut être privé du droit qu'il a sur ses propres domaines, de celui qui n'a obtenu sa souveraineté qu'à certaines conditions, qu'il a promis & juré d'accomplir, en même-temps que ses sujets se sont engagés de lui obéir, tant qu'il seroit exact à remplir ses promesses; le jugement que nous porterons du caractere du Prince d'Orange, sera entiérement différent du premier : non-seulement nous oserons assurer qu'il a été tout-à-fait innocent des crimes dont ses ennemis l'ont accusé, mais nous lui donnerons avec ses concitoyens le nom glorieux de pere de la patrie, de défenseur & de conservateur de la liberté & des loix de son pays; nous dirons hardiment qu'il a généreusement sacrifié au bien public sa fortune, tous ses intérêts personnels, son repos & sa vie; qu'il a fait plus, d'abord par ses conseils & ses avis, & ensuite

Liv. XVIII 1584. par la force des armes, pour délivrer ses concitoyens de l'oppression, qu'aucun autre patriote n'a fait, dans quelque pays du monde que ce soit, dans des circonstances aussi difficiles.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE II,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

Liv. XIX 1584.

Difpofition des Etats.

Le Prince de Parme ne négligea point l'occafion favorable que lui offroit l'état de découragement où fe trouvoient les confédérés par la mort du Prince d'Orange : il leur offrit la paix ; mais le peu de confiance qu'ils avoient toujours eu dans le Roi d'Efpagne, leur attachement pour la religion Proteftante, & les autres caufes dont nous avons déjà parlé, qui leur avoient fait toujours rejetter toute efpece de reconciliation avec un Prince contre lequel ils étoient encore plus animés depuis l'injure cruelle qu'il venoit

Liv. XIX 1584. de leur faire, firent évanouir les espérances du Prince de Parme. Les confédérés ne voulurent entendre à aucune des propositions qu'on leur fit de sa part; ils ne s'occuperent que des moyens de poursuivre la guerre avec vigueur, & de témoigner leur vénération pour la mémoire du Prince d'Orange.

Le Prince Maurice.

Le fils aîné de ce Prince, le Comte de Buren, étoit encore détenu en Espagne. Maurice, son second fils, faisoit son (1) cours d'études à Leide : il n'avoit alors que dix-huit ans; mais il donnoit déjà les plus grandes espérances; ses exploits, par la suite, ont surpassé l'espoir de ses concitoyens les plus prévenus en sa faveur. Les Etats le revêtirent de la plus grande partie des dignités qu'ils avoient conférées à son pere; ils le nommerent grand Amiral de la Confédération & Gouverneur général des provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht. Pour suppléer à son peu d'expérience, & afin qu'il pût être promptement instruit dans l'art de la guerre, les Etats lui donnerent pour lieutenant le Comte de Hohenloe, l'officier le

(1) Il étoit petit-fils, du côté de sa mere, du célebre Maurice, Electeur de Saxe.

plus habile que les Etats euſſent à leur ſervice, à qui ils conférerent le commandement, jusqu'au temps que le jeune Prince eut acquis plus d'âge & de maturité, & qu'il fût en état de commander lui-même. Liv. XIX 1584.

Réduction de Bruxelles.

Cette conduite des Etats faiſoit aſſez connoître que l'aſcendant qu'avoit toujours eu ſur eux le feu Prince d'Orange, étoit alors encore le même que lorſqu'il vivoit, & convainquit le Prince de Parme qu'il lui feroit impoſſible de mettre fin à la guerre, par d'autres moyens que par la force des armes. Renonçant donc à tout projet de paix, il donna toutes ſes attentions & ſes ſoins aux opérations militaires qu'il avoit commencées dans le Brabant & la Flandre. Le ſuccès fut tel qu'on devoit l'attendre de ſa vigilance, de ſon activité, & de la prudence avec laquelle il les conduiſit. Outre les villes dont nous avons dit qu'il s'étoit précédemment emparé, il avoit ſoumis depuis peu de temps Vilvorde & Dendermonde; mais il n'avoit pu encore réduire Gand, Bruxelles, Malines & Anvers. Si, pour s'en rendre maître, il eût employé les moyens ordinaires, & qu'il les eut attaquées ſucceſſivement l'une après l'autre, il lui auroit fallu très-long-temps; cette conſidération lui fit ſuivre une autre

Liv. XIX 1584.

méthode, que lui ſuggéra la ſituation de ces villes & l'eſpece de leurs reſſources; ce fut de ſe rendre entiérement maître des bords des rivieres & des canaux ſur leſquels elles étoient aſſiſes, & en même-temps d'envoyer différens partis de cavalerie ravager tous les pays qui les avoiſinoient. De cette maniere, non-ſeulement le Prince de Parme interrompit tout-à-fait le commerce de ces villes, ſans lequel elles ne pouvoient ſubſiſter, mais leur ôta encore à toutes, excepté Anvers, toute eſpece de communication avec les autres places. Malgré la cruelle poſition où ſe trouvoient les habitans de ces villes, ils refuſerent, pendant quelques mois, d'écouter aucune des propoſitions que leur fit faire le Prince de Parme; mais conſidérant que pour forcer les Eſpagnols à ſe retirer des poſtes qu'ils occupoient, il falloit une armée qui fût infiniment ſupérieure à la leur, & que, ſans cela, ils ſe verroient bientôt réduits à la derniere extrêmité, ils perdirent courage, & écouterent plus favorablement les exhortations que leur faiſoient continuellement ceux qui étoient ſecrétement dévoués à la cour d'Eſpagne. Les habitans des villes ſituées les plus avant dans l'intérieur, furent ceux qui réſolurent les premiers de retour-

ner ſous le joug des Eſpagnols, aux condi- tions que le Prince de Parme leur avoit propoſées pluſieurs fois : Gand commen- ça, Malines & Bruxelles ſuivirent ſon exemple.

Les plus importantes des conditions aux- quelles ces villes traiterent, furent, qu'elles s'engageoient de ne reconnoître à l'avenir d'au- tre ſouverain que le Roi d'Eſpagne; que la religion Catholique ſeule ſeroit ſoufferte dans les Pays-Bas; mais que les Proteſtans pour- roient y reſter encore deux années entieres pour diſpoſer, comme ils le voudroient, de leurs biens & effets; qu'une ſomme d'argent ſeroit fournie par les villes au Roi pour l'in- demniſer des frais de la guerre; que le paſſé ſeroit entiérement oublié; que tous les droits & priviléges des habitans ſeroient rétablis & maintenus à l'avenir irrévocablement, tels qu'ils avoient toujours été.

En rempliſſant de ſa part ces conditions, le Prince de Parme agit non ſeulement comme l'exigeoit la fidélité qu'il devoit à ſes pro- meſſes, mais encore il montra une douceur & une modération qui convenoient, on ne peut pas davantage, pour faire réuſſir ſes projets : au lieu de trois cens mille florins que la ville de Gand s'étoit engagée de lui payer,

Liv. XIX 1584.

il n'en exigea que deux cens mille : ſix perſonnes des plus coupables avoient été exceptées de l'amniſtie ; le ſeul châtiment qu'il leur infligea, fut de leur faire payer une amende : d'ailleurs, on le trouvoit toujours diſpoſé à écouter les plaintes que lui portoient les Proteſtans, & à leur rendre juſtice. (2)

Siége d'Anvers

De toutes les villes conſidérables de Brabant, Anvers étoit la ſeule qui ne ſe fût pas alors ſoumiſe : il y avoit longtems que le Prince avoit pris la réſolution d'en faire le ſiége, & même avant que de ſe rendre maître de Gand & de Bruxelles, il avoit pris des meſures pour le commencer ; mais pour en aſſurer le ſuccès, il falloit qu'il employât toute ſon habileté, & il avoit beſoin de toutes ſes forces ; il s'appliqua donc à l'exécution de ce deſſein avec toute l'attention, la vigilance & l'activité que demandoit un objet d'une ſi grande importance.

Dans ce tems, Anvers, non ſeulement étoit la ville la plus riche & celle qui avoit le plus d'éclat, mais encore la plus forte de tous les Pays-Bas ; comme elle eſt ſituée ſur

(2) Meteren. p. 368.

les

les bords de l'Escaut, & que les confédérés
conservoient encore la supériorité sur mer, Liv.xix
on la croyoit suffisamment défendue d'un côté 1584.
par une forte muraille, parallele à la riviere,
& de l'autre côté par de forts ramparts, que
couvroient des fossés tellement profonds, larges
& remplis d'eau, que suivant les idées du
tems on la jugeoit presqu'imprenable : le Prince
de Parme, qui le croyoit aussi, ne voulut
pas hasarder de tenter de la prendre par escalade : il aima mieux d'en faire le blocus ;
moyen lent, mais sur le succès duquel le Prince croyoit pouvoit compter.

Du côté de terre, il étoit facile de former ce blocus : les Etats n'avoient point d'armée qui pût tenir la campagne, & toutes les villes voisines étoient en la possession des Espagnols. Mais les assiégés étoient maîtres de l'Escaut, & Farnese comprit que pour les réduire il falloit nécessairement les priver des ressources qu'ils pouvoient se procurer par cette riviere; en conséquence toutes ses opérations furent dirigées vers cet objet durant tout le cours du siége.

Les habitans d'Anvers l'avoient prévu; & n'avoient rien omis de tout ce qui étoit en leur pouvoir pour rester maîtres de la riviere. Ils avoient élevé deux forts environ trois

Liv. XIX milles au-dessous de la ville, l'un sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de la riviere;

1584. ils nommerent le premier le fort de Liefkenshoek, l'autre le fort de Lillo. Le Prince de Parme voulut commencer ses opérations par la réduction de ces forts; en conséquence il chargea le Marquis de Roubais de faire le siége de celui de Liefkenshoek, qui étoit sur la rive gauche du côté de la Flandre, tandis que Mondragone assiégeroit celui de Lillo. Le Marquis de Roubais trouva peu de difficulté dans son entreprise; mais celle de Mondragone n'eut pas le même succès. Le colonel Balfour, officier Ecossois d'un mérite distingué; & Teligny, digne fils du brave La Noue, défendirent le fort de Lillo avec la plus grande valeur. Après l'avoir battu pendant plusieurs jours, Mondragone voulut tenter l'assaut; mais il fut repoussé; il perdit à cet assaut, & dans une sortie qu'avoient fait les assiégés quelques jours auparavant, environ deux mille hommes.

Le Prince de Parme en étant instruit, & ayant pourvu au gouvernement des villes dont il avoit fait la conquête depuis peu, se rendit au camp de Mondragone : après avoir examiné l'état du fort & sa position, il jugea qu'étant situé à quelque distance des bords de

la riviere, il ne pouvoit lui être que très-peu utile pour être maître de la navigation; que, par conséquent, cette possession ne valoit pas la peine, le tems, les soins qu'on avoit employés & le sang qu'on avoit répandu pour s'en assurer : il ordonna qu'on changeât le siége en blocus, & qu'on se contentât d'empêcher les excursions que la garnison pourroit faire.

Ces ordres donnés, il assembla ses officiers généraux & leur fit part du projet qu'il avoit formé pour se rendre maître de la navigation de l'Escaut, de jetter un pont sur cette riviere au-dessus de Lillo, afin de couper la communication des provinces maritimes avec Anvers. Cette entreprise étoit hasardeuse; elle exposoit le Prince à la critique, si elle ne réussissoit pas; mais elle faisoit connoître la hardiesse de son génie : aussi a-t-elle plus contribué qu'aucun autre de ses exploits militaires, à le placer dans le rang distingué qu'il tient dans l'histoire.

Ses officiers regardoient comme chimérique le projet de la construction de ce pont. » Comment, disoient-ils, se procurer les ma- » tériaux nécessaires pour construire ce pont? » & quand on sauroit où les trouver, com- » ment pourroit-on parvenir à les transpor-

Liv. XIX 1584.

» ter ? Le tranſport eſt impraticable par terre : » ſera-t-il plus aiſé par eau, tandis que l'en- » nemi a une force navale ſi ſupérieure à la » nôtre ? d'ailleurs on ne trouvera pas de » mâts aſſez longs pour en faire des pilotis, » vu la profondeur de la riviere. " Il leur paroiſſoit également impoſſible de jetter un pont de bateaux; non ſeulement les Eſpagnols n'en avoient pas un nombre ſuffiſant, mais il n'étoit pas poſſible de s'en procurer, tant que les confédérés feroient maîtres de la naviga- tion : » & ſuppoſant même " ajoutoient-ils, » » qu'il fût poſſible de conſtruire un pont ſur » pilotis, ou d'en jetter un de bateaux, ce » pont pourra-t-il réſiſter longtems à la glace, » à la force des courans, aux tempêtes, enfin, » aux efforts que feront les ennemis pour le » détruire. "

Ces objections firent peu d'impreſſion ſur le Prince de Parme : il ſentoit qu'il avoit dans ſon génie des reſſources dont ſes offi- ciers ne pouvoient ſe former d'idée; d'ail- leurs, il conſidéroit que le moyen qu'il vouloit employer, étoit le ſeul qui pût lui réuſſir pour réduire Anvers ; que tant que cette ville ne feroit pas en ſon pouvoir, il ne pourroit pas ſe procurer une force na- vale & tenteroit envain la conquête des pro-

vinces maritimes. Il considéroit encore que les villes dont il étoit le maître, faisant tout leur commerce par la voie d'Anvers, elles souffriroient beaucoup, tant que cette ville resteroit entre les mains des confédérés.

Déterminé par ces considérations, il s'occupa entiérement des préparatifs nécessaires pour exécuter son projet : il fit sonder la riviere en divers endroits, & trouva qu'elle étoit moins profonde & moins large entre Ordam, village du Brabant, & Caloo, village de la Flandre, qu'elle ne l'étoit, soit au-dessus, soit au-dessous. Il fit d'abord élever deux forts vis-à-vis l'un de l'autre, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche; il y plaça un grand nombre de canons, ainsi que sur plusieurs redoutes qu'il fit placer de distance en distance, tant pour protéger les travailleurs du pont, que pour le défendre quand il seroit construit.

Pendant qu'on travailloit à élever ces forts & ces redoutes, il fit rassembler dans les pays circonvoisins les matériaux nécessaires pour la construction du pont. Par un bonheur tout particulier, il se trouva que Gand & Dendermonde pouvoient lui fournir une grande quantité de toutes les choses dont il avoit besoin : il considéra que s'il pouvoit

Liv. XIX 1584.

les tranſporter par eau, il épargneroit beaucoup de temps, de travaux & d'argent : il le tenta à pluſieurs repriſes différentes; mais il vit bien qu'il étoit impoſſible que ſes bateaux échapaſſent à la vigilance active des habitans d'Anvers, qui, conduits par St. Aldegonde, ſe tenoient continuellement en embuſcade, ſurprenoient près de leur ville les bateaux des Eſpagnols, s'en emparoient, ou les couloient à fond.

Pour mettre les Anverſois dans l'impoſſibilité de former à l'avenir aucune entrepriſe ſur ſes bateaux de tranſport, le Prince de Parme fit faire du côté de la Flandre, au-deſſus d'Anvers, près de Borcht, une large coupure à la digue de l'Eſcaut, & mit ſous l'eau toute la langue de terre qui ſe trouvoit entre Borcht & Caloo; en même temps que par une autre coupure, faite près de Caloo, il fit ouvrir un paſſage aux eaux. Par le moyen de cette inondation, il put faire tranſporter ſûrement par eau ſes matériaux, parce que les bateaux qui en étoient chargés, n'étoient plus obligés de paſſer devant Anvers : il leur falloit auſſi moins de temps pour faire leur traverſée.

Il ne jouit pas long-temps de cet avantage : St. Aldegonde fit élever une redoute

vis-à-vis la coupure de Borcht ; il y fit poſter plusieurs bateaux armés, qui, y croiſant ſans ceſſe, rendoient ce paſſage auſſi difficile que le premier. Farneſe eut alors recours à un autre expédient ; ce fut de creuſer un canal, long de quinze milles d'Italie, afin de faire communiquer l'inondation avec une petite riviere qui ſe jette à Gand dans l'Eſcaut. Pour hâter par ſa préſence la conſtruction de ce canal, le Prince établit ſon quartier à Beveren, qui n'en étoit pas éloigné. Continuellement au milieu des travailleurs, il les exhortoit & les encourageoit ; quelquefois même, prenant la pelle ou la pioche, il travailloit avec eux. Cet ouvrage fut fait avec une promptitude extrême ; & l'avantage qu'on en retira, fut tel qu'on ſe l'étoit promis : comme l'ennemi ne pouvoit pénétrer ni juſqu'au canal, ni juſqu'à la riviere, il fut facile de faire venir ſans obſtacle de Gand tous les matériaux & les machines néceſſaires pour la conſtruction du pont.

Liv. XIX. 1584.

Les deux extrémités de ce pont furent poſées ſur des pilotis enfoncés dans la riviere, & fortement liés les uns aux autres par de larges poutres miſes en croix & en travers ; ce qui formoit deux eſtacades, dont chacune

Liv. XIX s'avançoit vers le milieu de la riviere autant que le permettoit la profondeur de l'eau.
1584. Celle qu'on avoit faite du côté de la Flandre, s'avançoit de deux cens pieds, & celle du côté opposé de neuf cens. Ces estacades n'avoient que douze pieds de large, excepté aux deux extrémités du côté du centre de la riviere, où ayant augmenté leur largeur jusqu'à quarante pieds, on éleva deux forts, qu'on munit d'artillerie. Le tout étoit couvert de fortes planches, avec un parapet de cinq pieds de haut pour couvrir les soldats. Un rang de pilotis fut ensuite enfoncé dans le fond de la riviere, parallele aux deux côtés des estacades, & à peu de pieds de distance d'elles, aux deux côtés des estacades : outre cela, un autre rang de longues poutres garnies de pointes de fer, fut placé horisontalement un peu au-dessus de la surface de l'eau; il s'étendoit à une distance si considérable des deux côtés du pont, qu'il auroit été fort dangereux pour les vaisseaux de tenter de s'en approcher.

Cette partie de l'ouvrage rendoit la navigation fort périlleuse; mais comme il y avoit un espace ouvert entre les deux estacades, de plus de douze cens cinquante pieds de large, les vaisseaux ennemis, profitant

des ténébres de la nuit, du vent & de la marée, continuoient à paſſer & à repaſſer comme auparavant, & la ville étoit abondamment fournie de proviſions de toute eſpece. Le Prince de Parme, dès le commencement de ſon entrepriſe, avoit conçu le deſſein de placer dans cet intervalle un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux : avec beaucoup de peines il en avoit raſſemblé trente-deux; on les démâta, & on les plaça à la diſtance de vingt pieds les uns des autres, & après les avoir attachés par de fortes chaînes, on les fixa par les deux bouts par des ancres, de maniere que les matelots pouvoient, ſuivant que la marée montoit ou deſcendoit, en allonger ou raccourcir les cables. Afin qu'on pût paſſer d'un vaiſſeau à l'autre, on avoit placé de fortes poutres, ſur leſquelles étoient poſées des planches, & ſur ces planches un parapet ſemblable à ceux qu'on avoit fait ſur les eſtacades. Chaque vaiſſeau étoit muni d'artillerie, & monté par trente ſoldats & quatre matelots.

Liv. XIX 1584.

En avant de ces vaiſſeaux, on avoit placé des barques, attachées les unes aux autres de la même maniere que les vaiſſeaux. Ces barques formoient une eſpece de pont flottant, de douze cens pieds de long; ſur ces

barques étoient posées des solives garnies de
Liv. XIX pointes de fer, fort longues, qui formoient
1584. une espece de file de piques, sortant des barques du côté opposé à l'ennemi. Ces deux ponts volans étoient formés chacun par trente-deux barques assujetties avec des ancres; ils furent placés à deux cens verges l'un au-dessus, l'autre au-dessous du pont.

1585. Ce prodigieux ouvrage occupa pendant six mois la flotte & l'armée de Farnese : sans une armée navale on n'auroit jamais pu en venir à bout; & une des plus grandes marques que ce Prince ait données de ce génie vaste, actif & entreprenant qui le distingua si éminemment, ce fut d'avoir su s'en procurer une dans des circonstances si défavorables : avec des difficultés infinies, des soins & peines de toutes especes, il avoit fait équiper à Gand & à Dunkerque quarante-deux vaisseaux, & en avoit donné le commandement au Marquis de Roubais, qui, soutenu par le feu des forts & des redoutes, protégeoit avec cette flotte les travailleurs & les mettoit à couvert de toutes les entreprises que pouvoient former contre eux les assiégés pour interrompre les travaux.

Il est probable cependant que le Prince de Parme auroit échoué dans son entreprise,

ſi les Etats des Provinces-Unies euſſent agi avec autant de vigueur que lui, & fait des efforts proportionnés à l'importance de l'objet que l'ennemi vouloit leur enlever. Ce fut alors qu'on connut toute la grandeur de la perte que la Confédération avoit faite à la mort du Prince d'Orange : ſa préſence ſeule auroit contenu certaines perſonnes turbulentes ; ſa ſageſſe & ſa grande expérience auroient rendu inutiles leurs intrigues : après ſa mort elles ſe livrerent à l'eſprit factieux qui les dominoit, &, ſans avoir égard aux conſéquences que pouvoit avoir leur conduite, elles n'écouterent que leurs intérêts perſonnels. De ce nombre étoit Treſlong; les Etats l'avoient nommé commandant de la flotte deſtinée à ſecourir Anvers : ſoit par trahiſon, ſoit à cauſe de quelque reſſentiment particulier, il négligea de ſe conformer aux inſtructions qu'on lui avoit données, & ſous différens prétextes il différa d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus des Etats, & finit par leur déclarer qu'il ne mettroit à la voile, qu'après qu'on auroit deſtitué quelques magiſtrats, avec leſquels il avoit eu quelques démêlés. Le Prince Maurice convoqua à cette occaſion les Etats de la province, ôta à Treſlong le commandement de

Liv. XIX

1585.

la flotte, & le mit aux arrêts : il fut remplacé par le Comte de Hohenloe; mais le temps où il auroit pu agir utilement étoit passé; les Espagnols avoient presque terminé le grand ouvrage qui devoit mettre en leur puissance la navigation de l'Escaut.

Consternation des assiégés.

Il seroit difficile d'exprimer l'étonnement des assiégés, lorsqu'ils virent le succès de l'entreprise du Duc de Parme : ils l'avoient regardée d'abord comme chimérique, s'en étoient même moqués & n'avoient point cru qu'elle dût leur causer la plus légere alarme, ni leur inspirer aucune crainte. Mais, autant leur confiance & leur sécurité avoient été grandes, lorsque les Espagnols commencerent le pont, autant eurent-ils d'inquiétude & furent-ils consternés & remplis de terreur, quand ils le virent achevé. De toutes parts des obstacles insurmontables s'opposoient à leur commerce; ils avoient déjà éprouvé plusieurs des maux qui accablent les habitans d'une ville assiégée; leur imagination leur représentoit sous l'aspect le plus terrible les calamités auxquelles ils alloient être exposés. On commença à parler de la nécessité de les prévenir, & plusieurs personnes, de tout rang & de tout état, se déclarerent pour le parti de la soumission. De son côté,

St. Aldegonde s'efforçoit de détourner les Anversois de prendre cette résolution ; il employoit toute son éloquence & toute son adresse, pour redonner de l'activité à leur horreur pour le joug Espagnol, & leur inspirer l'espoir de faire lever le siége.

Liv. XIX

1585.

» Il n'est pas surprenant, " disoit-il aux magistrats assemblés, » que plusieurs de nos » concitoyens tremblent & frémissent à la » vue des calamités & de la misere qui sont » inséparables des longs siéges ; mais en » même temps que nous jettons un coup » d'œil inquiet sur ces calamités à venir, » réfléchissons sur celles que nous devons » craindre si nous capitulons. Nous avons » été témoins des mémorables siéges de Har- » lem & de Leide : les habitans de Harlem » n'ont pas attendu qu'ils fussent réduits à » la derniere extrémité, & se sont livrés à » la discrétion des Espagnols ; mais combien » ne se sont-ils pas depuis repentis de l'a- » voir fait ? N'eût-il pas mieux valu pour » eux de mourir glorieusement sur la bre- » che, les armes à la main, que de périr » ignominieusement par la main des bour- » reaux, comme ont fait la plupart des plus » braves d'entre eux ? Les habitans de Leide, » plus fermes & plus décidés, ont persisté

Discours de St. Aldegonde.

Liv. XIX » dans la résolution de mourir en défendant » leurs murailles, plutôt que de se soumettre au joug des cruels Espagnols : ceux-ci » ont levé le siége, & les habitans de Leide » ont dû à leur constance & à leur courage » la fin de tous leurs maux. Pouvons-nous » hésiter laquelle de ces deux villes nous » prendrons pour modele ? Ne vaut-il pas » mieux mourir que de se soumettre à un » ennemi de qui nous avons souffert les plus » sanglans outrages ?

1585.

» Si cette ville retombe au pouvoir de » ces oppresseurs, pouvons-nous douter qu'ils » ne rebâtissent la citadelle, & qu'avec elle » nous ne voyions se rétablir dans nos murs » cette tyrannie, pour le soutien de laquelle » elle avoit été construite ? Vouloir traiter » avec les Espagnols, n'est-ce pas vouloir la » ruine de notre religion & le rétablissement » du tribunal cruel de l'inquisition ? Anvers, » cette ville illustre & célebre, ne seroit » plus alors qu'une colonie Espagnole ; son » commerce seroit ruiné, & ses habitans ré» duits à l'indigence ; errans & sans asyles, » ils seroient livrés au désespoir. Mais pour» quoi parler de nous rendre ? pourquoi met» tre en délibération si nous capitulerons ? » Rien n'est encore désespéré. Ce pont, ces

» ouvrages qui ſont les objets de notre ter-
» reur, pourront-ils réſiſter aux efforts que
» nous ferons pour les détruire? Ne nous
» trahiſſons pas nous-mêmes; ſoyons fermes
» & décidés pour la mort ou la liberté."

Liv. XIX 1585.

Les exhortations de St. Aldegonde & les ſentimens de reſpect que tous les aſſiégés avoient pour lui, les déterminerent à conformer entiérement leur façon de penſer à la ſienne; il leur perſuada même de renouveller le ſerment ſolemnel qu'ils avoient fait autrefois de ne jamais retourner à l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne. On publia un placard pour défendre à toute perſonne, ſous les peines les plus ſéveres, d'entrer en aucune eſpece d'accommodement avec les Eſpagnols. Chacun travailla avec une ardeur extrême aux préparatifs néceſſaires pour faire réuſſir les moyens qu'on vouloit employer pour détruire le pont.

Préparatifs des aſſiégés pour détruire le pont.

Depuis quelque temps on préparoit, ſous la direction de l'Italien Giambelli, très-habile artilleur, pluſieurs brûlots d'une conſtruction particuliere, dont il étoit probablement l'inventeur; ces bâtimens avoient chacun une chambre ou mine au milieu, conſtruite de la maniere la plus ſolide, & remplie de poudre, de pierres, de boulets & d'autres ma-

Liv. XIX tieres pesantes, resserrées & liées fortement les unes aux autres, pour augmenter la force
1585. de l'explosion.

Les assiégés travailloient aussi à la construction d'un bâtiment plat, d'une force & d'une grandeur extraordinaire; avec lequel ils se proposoient d'attaquer les forts & les redoutes que les assiégeans avoient construits sur les deux rives de l'Escaut. C'étoit plutôt une citadelle flottante qu'un vaisseau : le peuple d'Anvers en avoit conçu une si grande espérance, qu'ils l'avoient nommé *la fin de la guerre.*

Tandis que les Anversois s'occupoient de ces préparatifs, les confédérés postés à Lillo attaquoient vigoureusement sous les ordres du Comte de Hohenloe le fort de Liefkenshoek, & s'en emparoient, ainsi que de celui de St Antoine. Aussitôt que le Prince de Parme avoit été instruit de leur descente, il avoit marché à la tête d'un détachement pour s'opposer à leur entreprise; mais il arriva trop tard, les forts s'étoient rendus. Outré de colere du peu de résistance qu'avoient fait ceux qui y commandoient, il leur fit trancher la tête sur la digue de l'Escaut, à la vue de l'ennemi. La perte du fort de Liefkenshoek l'affectoit d'autant plus, que

ſa poſſeſſion rendoit maîtres les confédérés de la navigation de l'Eſcaut au-deſſous de ſon pont, & leur facilitoit par là les moyens de le détruire. Liv. XIX 1585.

Il croyoit que leur deſſein étoit de l'attaquer de ce côté, & l'entrepriſe des confédérés contre le fort de Liefkenshoek donnoit beaucoup de vraiſemblance à ſes conjectures. Mais bientôt il connut que leur intention n'avoit pas été, en ſe rendant maîtres de ce fort, de former eux-mêmes l'attaque du pont, mais de ſeconder les opérations des aſſiégés & de compléter la ruine de cet ouvrage, que devoit cauſer infailliblement, ce leur ſembloit, l'exploſion de leurs brûlots.

Les Anverſois, profitant d'un vent favorable & de la marée, les firent deſcendre la riviere le 4 Avril. Les Eſpagnols, qui n'avoient qu'une connoiſſance très-imparfaite de l'uſage auquel on les avoit deſtinés, & de la maniere dont ils étoient conſtruits, étoient dans la plus grande inquiétude. A leur forme extraordinaire ils jugerent que c'étoient des brûlots; mais ils étoient différemment affectés, ſuivant les différentes idées qu'ils ſe formoient de leurs effets : tous s'empreſſoient pour les voir; c'étoit un ſpectacle nouveau, de maniere que les bords de la

riviere, les forts & les redoutes étoient couverts de ſpectateurs.

Liv. XIX

1585.

De pluſieurs bâtimens que Giambelli avoit fait conſtruire, il n'y en avoit que deux qui l'étoient de la maniere que nous l'avons dit plus haut; l'un contenoit ſix mille, l'autre ſept mille cinq cens livres de poudre. Un de ces deux vaiſſeaux échoua avant que de parvenir juſqu'au point; l'autre fut pouſſé vers l'eſtacade qui étoit du côté de la Flandre & à l'endroit où elle s'uniſſoit aux vaiſſeaux. Nombre d'officiers & de ſoldats Eſpagnols eurent le courage de ſauter deſſus, dans l'intention d'éteindre la mêche, que Giambelli avoit poſée de maniere qu'il falloit une heure avant qu'elle pût mettre le feu à la mine. Le Prince de Parme lui-même étoit venu ſur l'eſtacade, mais ſes officiers lui perſuaderent de ſe retirer. A peine étoit-il rentré dans un fort voiſin, que l'exploſion ſe fit avec un bruit & un fracas effroyable, ſemblable à celui du plus fort coup de tonnerre. Une obſcurité ſoudaine couvrit tous les environs; on éprouva la même commotion que produit un violent tremblement de terre: les eaux-mêmes l'éprouverent, elles s'éleverent au deſſus des digues, & furent pouſſées avec une violence extrême

contre le fort de Caloo. Non-feulement tous les Efpagnols qui s'étoient jettés fur le bâtiment périrent, mais encore tous ceux qui étoient fur le pont, & une grande partie de ceux qui bordoient les deux côtés de la riviere. Liv. XIX 1585.

Nulle langue n'a de termes affez énergiques pour exprimer toute l'horreur que dut infpirer le fpectacle affreux qui s'offrit lorfque la fumée fut diffipée : le pont, la riviere & les deux rives étoient couverts de morts & de bleffés ; par-tout on ne voyoit que des corps mutilés, que des cadavres défigurés de mille façons hideufes par le feu, la fumée & les autres inftrumens de deftruction dont le bâtiment étoit rempli. Le nombre des morts étoit de plus de huit cens, & celui des eftropiés & des bleffés étoit très-grand. Parmi les premiers on comptoit plufieurs officiers de diftinction, dont le plus confidérable & celui que le Prince de Parme regretta davantage, étoit le Marquis de Roubais, général de la cavalerie : ce Seigneur avoit de grandes qualités ; brave & actif, il poffédoit également l'art de la guerre & celui du gouvernement ; long-temps ennemi des Efpagnols, la jaloufie qu'il avoit conçue du Prince d'Orange l'avoit ramené dans leur

Liv. XIX 1585.

parti, & après avoir auparavant agi avec la plus grande chaleur pour la liberté, il avoit depuis quelques années montré autant de zele pour foumettre fes concitoyens au joug des Efpagnols, qu'il en avoit fait paroître avant pour affurer leur indépendance. Mais la perte de tant de braves gens n'étoit pas la feule qui affectoit le Prince; le pont étoit confidérablement endommagé; fix des vaiffeaux qui rempliffoient le vuide entre les deux eftacades étoient brûlés, quelques autres fe trouvoient hors de leur place, d'autres encore préfentoient leur quille en haut & étoient tout brifés.

Si les confédérés euffent fu profiter de cet événement, tous les ouvrages des Efpagnols auroient pu être détruits, & la prédiction du Prince d'Orange accomplie : il avoit dit que la ruine du Prince de Parme feroit certaine, fi avec une armée auffi foible que la fienne il entreprenoit le fiége d'Anvers. A la conduite que tinrent les confédérés, non feulement dans cette occafion, mais pendant tout le fiége, on put juger que le Prince d'Orange ne vivoit plus; le vieux & expérimenté Mondragone en fit plufieurs fois la remarque.

Par quelle fatalité & par quelle inadvertance, demande un hiftorien, les magiftrats

d'Anvers & l'amiral de la flotte de cette ville firent-ils defcendre l'Efcaut à leurs brûlots, qui leur avoient coûté tant de peines, de dépenfes, de tems & d'efforts de génie, fans s'être concertés auparavant avec les confédérés de Lillo, qui ne s'étoient en aucune façon préparés pour feconder les puiffans efforts des Anverfois pour ouvrir la navigation de l'Efcaut? Mais ce qui eft bien plus extraordinaire, c'eft que Giambelli, qui avoit perfonnellement un fi grand intérêt au fuccès de cette entreprife, fut deux jours fans en favoir l'iffue. Les Anverfois avoient offert une très-forte récompenfe à celui qui auroit le courage de defcendre la riviere & leur rapporteroit des nouvelles certaines de l'effet qu'avoient produit les brûlots : plufieurs oferent le tenter, mais aucun n'eut affez d'intrépidité pour hafarder d'aller jufqu'à l'endroit où ils auroient pu acquérir les connoiffances qu'on exigeoit d'eux. Et ce ne fut qu'après la troifieme nuit qu'on en fçut le fuccès dans la ville par un meffager qu'y envoya le Comte de Hohenloe.

Liv. XIX

1585.

Cependant le Prince de Parme donnoit tous fes foins à la réparation de fon pont; on y travailla avec tant d'activité, que tous les ouvrages fe trouverent parfaitement refaits avant

Liv. XIX 1585.

même que la nouvelle de leur destruction fût parvenue jusqu'à Anvers. Différens changemens que le Prince de Parme fit faire à son pont, le rendirent d'une bien plus grande importance qu'il n'étoit auparavant. Il éloigna ses barques flottantes, & disposa les vaisseaux qui composoient le pont, de maniere que si l'ennemi vouloit tenter une seconde entreprise, pareille à la premiere, les brûlots trouvant le passage libre, ne fussent point arrêtés, & qu'entraînés par le courant des eaux, ils ne pussent causer aucun dommage.

Autre entreprise des assiégés.

Ce qui soutenoit encore l'espérance des assiégés, c'étoit la grande confiance qu'ils avoient dans ce grand vaisseau, qu'ils appelloient *la fin de la guerre.* Cette énorme machine étoit de leur invention : mais ni St. Aldegonde ni Giambelli ne pensoient pas qu'on en pût retirer l'avantage qu'on s'en promettoit; ils trouvoient qu'elle étoit trop lourde & trop pesante pour l'usage auquel on la destinoit. Malgré cela, on plaça des canons sur la partie la plus basse de ce vaisseau, & des fusiliers sur la partie la plus haute, & l'on s'en servit pour attaquer une redoute des assiégeans, mais sans succès; le vaisseau même fut endommagé, au point de ne pouvoir plus être d'aucune utilité.

A la sollicitation de Giambelli, les magistrats de la ville eurent encore recours aux brûlots; mais les Espagnols ayant acquis une parfaite connoissance de leur construction, employerent différens moyens qui les rendirent inutiles; ils en prirent quelques-uns, dont ils éteignirent les meches, en firent échouer d'autres; il y en eut aussi quelques-uns qui, ne trouvant point d'obstacle qui les arrêtât, passerent entre les vaisseaux du pont, sans causer aucun dommage.

1585.

Giambelli imagina un autre expédient, sur le succès duquel il comptoit beaucoup : ce fut de faire fortement attacher des vaisseaux les uns aux autres, de façon qu'ils formoient un corps de quinze bâtimens, armés de pieux ferrés, de faulx & de coutelas recourbés, pour qu'ils pussent couper les chaînes & cordages du pont : il les fit descendre la riviere, accompagnés de brûlots, dans un moment que le vent & la marée étoient également favorables pour qu'ils produisissent l'effet qu'on s'en promettoit. Cette nouvelle machine causa un très-grand dommage, mais non pas tel qu'il ne pût être promptement réparé. Le Prince de Parme avoit fait ouvrir à propos le passage, & ses soldats, ayant eu le courage de se jetter dessus les brûlots & d'en éteindre les

Liv. XIX

1585.

meches, s'en étoient emparés. Giambelli proposa encore d'autres expédiens, qui ne furent pas adoptés par les magiſtrats, tant à cauſe du tems qu'il auroit fallu employer, que de la dépenſe qu'il auroit fallu faire pour ſe procurer les nouvelles machines que Giambelli propoſoit de conſtruire, & auſſi à cauſe de la difficulté de trouver des matelots & des ſoldats, qui vouluſſent s'expoſer au danger qu'il devoit y avoir à s'en ſervir.

La contre-digue de Couveſtein.

Il ne reſtoit plus aux aſſiégés qu'une ſeule reſſource, à laquelle ils auroient dû même donner la plus grande attention dès le commencement du ſiége : s'ils l'euſſent fait, ils auroient épargné bien du tems, de la fatigue, des peines & de l'argent. Pour ſe former une idée nette & claire de ce que nous allons dire, il faut ſe rappeller que le terrein qui ſe trouve au Nord de l'Eſcaut, entre Anvers & Lillo, eſt infiniment plus bas que le reſte du pays, & que ſans la digue de la riviere il ſeroit inondé à chaque marée. En pluſieurs endroits ce terrein étoit couvert d'eau; en d'autres, ce ſont des pâturages, où l'on envoie paître un grand nombre de beſtiaux qui ſervent à l'approviſionnement des marchés d'Anvers. Au milieu de ce vaſte terrein étoit le village de Couveſtein, où le terrein

terrein s'élevoit un peu, & fervoit à joindre à la grande digue de l'Efcaut une digue plus petite, qu'on nommoit la contredigue de Couveftein : on l'avoit conftruite pour fervir de chemin ou de chauffée. Les habitans de Lillo pouvoient, en ouvrant la grande digue, inonder tout le terrein qui fe trouvoit entre leur fort & la contredigue; tandis que les Anverfois avec la même facilité pouvoient faire entrer l'eau dans la partie qui étoit fituée entre la contredigue & leur ville : en ouvrant enfuite cette contredigue, les inondations de chaque côté fe feroient communiquées, & alors la navigation auroit été libre entre Anvers & Lillo.

Liv. XIX 1585.

Le lecteur concevra aifément que tant que le pont fubfifteroit, le falut des affiegés dépendoit de la contredigue de Couveftein; & que fi les confédérés réuffiffoient à fe rendre maîtres de cette digue, ils pourroient fe moquer du Prince de Parme & lui laiffer tranquillement la poffeffion de fon pont. Si dès le commencement du fiége les affiégés euffent prévu que le Prince de Parme pouvoit les bloquer du côté de la riviere, ils auroient mis, par de bonnes fortifications & avec le fecours de l'inondation, la contredigue à couvert de tous les efforts que les Efpagnols

Liv. XIX 1585.

auroient pu faire pour les en chaſſer; mais trompés par le mépris que leur inſpiroit l'entrepriſe du Prince de Parme, ils ne connurent leur erreur, & ne virent la faute qu'ils avoient faite, en négligeant de ſe rendre maîtres de ce poſte important, que lorſqu'il n'étoit plus tems. Le Prince de Parme s'en étoit emparé, & avoit pris les plus grandes précautions pour le mettre à couvert des tentatives qu'il prévoyoit que feroient tôt ou tard les confédérés pour l'en chaſſer; il en avoit confié la défenſe à deux officiers ſur leſquels il pouvoit compter, pour la vigilance & la bravoure : Mondragone & Mansfeldt devoient défendre la contredigue : leurs inſtructions portoient de la faire élargir & de l'élever beaucoup plus haut qu'elle ne l'étoit. Farneſe ne s'en étoit pas tenu là ; il l'avoit auſſi fait renforcer par nombre de pieces de bois qui la traverſoient, y avoit fait conſtruire pluſieurs forts, avec la précaution encore d'élever pluſieurs redoutes ſur la digue de l'Eſcaut; au moyen de quoi les Eſpagnols pouvoient prendre en flanc ceux qui auroient haſardé d'approcher de la contredigue.

Tout cela n'empêcha pas les confédérés, lorſqu'ils virent qu'ils étoient ſans eſpoir de

détruire le pont, de prendre la résolution de chasser les Espagnols du poste de la contre-digue. Ce fut le premier de Mai que le Comte de Hohenloe en forma la premiere tentative, après avoir inondé tout le terrein des deux côtés de la digue : il avoit concerté son plan d'attaque avec St. Aldegonde, celui-ci étoit convenu qu'aussi-tôt qu'il auroit fait allumer sur le principal clocher d'Anvers trois fanaux, il feroit voile avec tous les vaisseaux armés qui étoient dans le port de cette ville. Celui qui étoit chargé de donner le signal, se trompa : il fit allumer les fanaux beaucoup plutôt qu'il ne l'auroit dû ; de maniere que le Comte de Hohenloe se trouva seul exposé à toute la résistance des ennemis. Son attaque fut vive & vigoureuse ; il ruina un des forts, & une partie de la digue ; content de ce premier succès, il crut qu'il étoit de sa prudence de se retirer & de réserver ses forces pour une seconde attaque, dans laquelle il pouvoit être secondé par les assiégés. Cette entreprise malheureuse ne servit qu'à éclairer le Prince de Parme sur les projets de l'ennemi ; il conjectura de ce qu'il venoit de faire, que tous ses efforts alloient se porter contre le poste de la contredigue ; il n'en fut que plus actif & plus vigilant pour

Liv. XIX

1585.

Liv. XIX 1585. les rendre inutiles. Non content de faire réparer promptement le dommage qu'avoit souffert la contredigue, il venoit chaque jour visiter lui-même toutes les redoutes & tous les forts, il y fit passer aussi un renfort de soldats d'élite qu'il tira des différentes nations qui composoient son armée.

De leur côté, les confédérés de Lillo & les habitans d'Anvers s'occupoient sans relâche des préparatifs nécessaires pour tenter une seconde attaque; St. Aldegonde étoit le seul qui désapprouvât ce projet, il persistoit dans l'opinion où il étoit qu'il seroit plus aisé de détruire le pont que de se rendre maître de la contredigue, où l'ennemi s'étoit fortifié avec tant de soin & se tenoit si bien sur ses gardes. Tout ce qu'il fit pour amener ses concitoyens à penser comme lui, fut inutile; depuis le mauvais succès de leurs machines infernales, les Anversois étoient persuadés que le pont étoit indestructible. Sans changer d'opinion, St. Aldegonde s'occupa des moyens de faire réussir l'entreprise qu'on préféroit, & il s'y livra avec la même activité & le même zele que s'il l'eût approuvée.

Bataille sur la contredigue. Vers la fin de Mai tout fut prêt, & l'on fut à Anvers & à Lillo en état d'agir : le

vingt-six de ce mois le Comte de Hohenloe mit à la voile, à la pointe du jour, ainsi qu'il en étoit convenu avec St. Aldegonde. Il avoit à ses ordres plus de cent vaisseaux montés par un grand nombre de braves soldats, commandés par Justin de Nassau, Iselstein, Fremin, Morgan & Balfour, officiers les plus expérimentés que les Provinces-Unies eussent à leur service. Son projet étoit de porter toute la force de son attaque contre la partie la plus large de la contredigue, entre le fort des palissades & le fort St. George, où ses troupes auroient assez de place pour se retrancher. Afin de faciliter son débarquement, il s'étoit fait précéder par quatre bâtimens qui ressembloient parfaitement à des brûlots; ils étoient garnis de meches & de plusieurs traînées de poudre, auxquelles des soldats, qui ne paroissoient pas, mirent le feu. Ce stratagême réussit : les Espagnols, trompés par la fumée qu'ils voyoient sortir de ces prétendus brûlots, craignirent l'effet de leur explosion, & se retirerent précipitamment de la partie de la digue dont ils voyoient que les bâtimens s'approchoient : au même instant les confédérés, au nombre de huit cens, débarquerent; les Espagnols connoissant alors

Liv. XIX qu'ils avoient été trompés par ce ſtratagême, revinrent au poſte qu'ils avoient abandonné : alors commença un violent combat;
1585. les confédérés étoient ſoutenus par l'artillerie de leurs vaiſſeaux, & les Eſpagnols par celle de leurs forts & de la contredigue.

Au plus fort de l'action St. Aldegonde parut, venant d'Anvers avec une flotte compoſée d'un auſſi grand nombre de vaiſſeaux que celle du Comte de Hohenloe. Ce renfort aſſura aux confédérés le terrein dont ils s'étoient emparé ; & tandis qu'une partie de leurs ſoldats combattoit pour s'y maintenir, d'autres faiſoient des coupures à la contredigue, & d'autres plantoient des pieux, les garniſſoient de ſacs à terre & de balles de laine, pour former une eſpece de retranchement : le terrein où l'on combattoit étoit ſi reſſerré, que chaque coup portoit : des deux côtés, les combattans recevoient à chaque inſtant de nouveaux renforts; les confédérés de leurs vaiſſeaux, les Eſpagnols de leurs forts, & les uns & les autres mépriſoient également le danger. St. Aldegonde & Hohenloe étoient au plus fort de la mêlée, ils combattoient comme de ſimples ſoldats, & leurs exemples animoient ceux-ci & les rendoient furieux. » Voici, leur diſoit

» St. Aldegonde, le dernier obſtacle que
» nous avons à ſurmonter; continuez comme Liv. xix
» vous avez commencé, & Anvers, ce bou- 1585.
» levard de la confédération, ſera délivrée:
» notre liberté, la ſûreté de nos perſonnes
» & de nos biens, la conſervation de tout
» ce que nous avons de plus cher, dépen-
» dent du ſuccès de cette entrepriſe; nous
» n'avons plus à choiſir : il faut vaincre ou
» mourir. "

Les officiers Eſpagnols s'efforçoient avec la même ardeur d'animer leurs ſoldats; Mondragone & Mansfeldt, quoiqu'affoiblis par l'âge & les fatigues d'une guerre longue & continue, n'agiſſoient pas de leur côté avec moins d'intrépidité & de chaleur; mais, malgré leurs efforts, les confédérés ſe maintenoient ſur le terrein qu'ils occupoient; deux fois ils repouſſerent les ſoldats Eſpagnols & Italiens qui s'efforçoient de les en chaſſer, & parvinrent enfin à ſe former une eſpece de retranchement, derriere lequel ils étoient à couvert du feu de l'artillerie des ennemis: ils firent alors en pluſieurs endroits des ouvertures à la contredigue; St. Aldegonde & Hohenloe comptoient tellement ſur la victoire, qu'après avoir aſſigné à chacun de leurs officiers ſon poſte, ils firent voile pour An-

Liv. XIX
1585.

vers, ſur un vaiſſeau qui paſſa par une de ces ouvertures. On a dit que le but de cette démarche avoit été de concerter avec les magiſtrats d'Anvers pluſieurs meſures qu'il conviendroit de prendre pour l'avenir. Les hiſtoriens contemporains ont gardé le ſilence ſur le motif qui les avoit pu engager à quitter dans cette criſe leurs troupes. Ce ſilence a donné lieu à des ſoupçons injurieux; on a cru qu'on pouvoit leur imputer d'avoir été portés à cette folle démarche par un ſentiment de vanité; mais la conduite de ces deux braves officiers, dans toutes les occaſions, les juſtifie pleinement de cette fauſſe imputation. Quoi qu'il en ſoit, ils furent reçus à Anvers avec le plus grand tranſport de reconnoiſſance & de joie; le peuple accourut avec empreſſement au port, dans l'eſpérance de voir arriver des proviſions de bouche qu'il croyoit être ſur le point de recevoir.

La joie des aſſiégés fut de peu de durée; le Prince de Parme, ayant veillé toute la nuit qui avoit précédé l'attaque de la contredigue, étoit revenu le matin à ſon quartier de Beveren; il ignoroit ce qui ſe paſſoit, & à peine s'étoit-il couché pour prendre quelque repos, qu'il fut réveillé par le bruit

de l'artillerie : auſſitôt il prend un corps de troupes d'élite & marche vers le lieu de l'action. A ſon arrivée il vit avec la plus vive indignation que l'ennemi étoit maître de la contredigue, & s'avançant à la tête des troupes qui l'avoient ſuivi : „ camarades, " dit-il à celles qui s'étoient retirées, „ qu'eſt devenue votre intrépidité ordinaire ? Ne rougiſſez-vous pas de honte de céder ainſi à un ennemi que vous avez ſi ſouvent vaincu, & d'avoir perdu dans l'eſpace de moins d'une heure tous les fruits de vos travaux ? Me ſuive qui voudra ; je périrai aujourd'hui, ou je vaincrai. " A l'inſtant, mettant l'épée à la main il fond ſur l'ennemi. Le danger éminent auquel les ſoldats le voient expoſé, les enflamme, une ſorte de fureur les anime ; ils retournent au combat, chargent pluſieurs fois les confédérés avec la plus grande impétuoſité, & malgré la vigoureuſe réſiſtance qu'ils éprouvent, ils les repouſſent le long de la contredigue jusqu'à l'endroit où leurs compagnons s'étoient retranchés. Là, le combat recommença, on ſe battoit des deux côtés en déſeſpérés, mais les confédérés ayant reçu un renfort de troupes fraîches, que leur envoyerent leurs vaiſſeaux, reprirent l'avantage,

Liv. XIX

1585.

Liv. XIX 1585.

& forcerent les Espagnols à se retirer encore une fois. Le Prince de Parme ne perd point courage, il exhorte, presse son monde de retourner au combat; l'attaque se renouvelle, & la victoire reste enfin aux Espagnols.

Il ne restoit plus aux confédérés que la partie de la contredigue où ils s'étoient retranchés; le Prince de Parme & ses soldats voyoient toute la difficulté d'attaquer ce poste défendu par des hommes qui, dès le commencement de l'action, avoient combattu avec la plus grande intrépidité. Cette considération ne les arrêta cependant point, & bravant le feu continuel de toute l'artillerie des vaisseaux & du retranchement, ils avancerent hardiment, sans que le grand nombre de ceux qui tomboient rallentît le courage des autres, & tandis que le dernier rang faisoit un feu continuel de mousqueterie, les premiers combattoient, renversoient les retranchemens & détruisoient les fortifications qui les défendoient.

Dans le même-temps, les retranchemens des confédérés étoient aussi attaqués d'un autre côté par deux bataillons que le Comte de Mansfeldt avoit envoyés. L'un de ces bataillons étoit composé d'Espagnols, l'autre

d'Italiens; jaloux l'un de l'autre, ils donnerent tous deux dans cette occaſion des preuves non équivoques de leur bravoure & du mépris qu'ils faiſoient du danger: leurs commandans Capiſucchi & Toralva furent les premiers qui entrerent dans les retranchemens; & preſqu'auſſitôt les troupes que conduiſoit le Prince de Parme y pénétrerent de l'autre côté. Les confédérés continuerent malgré cela à ſe battre en déſeſpérés, juſqu'à ce que voyant que la marée commençoit à baiſſer, que leurs vaiſſeaux alloient être forcés de s'éloigner à une plus grande diſtance, tandis que le nombre des ennemis augmentoit continuellement, & qu'il fondoit ſur eux des troupes fraîches qui venoient des deux extrêmités de la contredigue, leur courage commença à s'affoiblir, & ils chercherent leur ſalut en tâchant de gagner leurs barques & leurs vaiſſeaux.

Liv. XIX 1585.

Défaite des Confédérés.

Les Eſpagnols, de leur côté, non contens de les avoir chaſſé de leur poſte, ſe jetterent dans la riviere, & les pourſuivirent tant que la profondeur de l'eau le leur permit, ne faiſant aucun quartier à tous ceux qu'ils pouvoient atteindre. La contredigue & l'eau des deux côtés étoient couvertes de morts. Les confédérés perdirent dans cette journée

Liv. XIX 1585.

deux mille cinq cens hommes, & les Efpagnols environ mille : ceux-ci s'emparerent de plus de trente vaiffeaux, fur lefquels ils trouverent un grand nombre de canons & plufieurs ingénieurs. Auffitôt après fa victoire, le Prince de Parme fit travailler à refermer la coupure faite à la contredigue, & à réparer les fortifications qui avoient le plus fouffert.

Les affiégés fe voyant alors prefque fans efpoir d'être délivrés, il feroit difficile d'exprimer leur confternation. Les grands efforts qu'ils avoient faits jufqu'alors, avoient épuifé toutes leurs reffources, & ils avoient peu d'efpérance de recevoir aucun fecours étranger. Ils n'avoient pas encore éprouvé, il eft vrai, les horreurs de la famine, mais ils fe voyoient peu éloignés de l'inftant fatal où ils reffentiroient fes funeftes effets. Ils confidéroient auffi que plus ils différeroient à entrer en compofition avec l'ennemi, plus il leur feroit difficile d'obtenir des conditions avantageufes. Ces difpofitions étoient celles d'un grand nombre d'entre-eux, de tout état & de tout rang, qui dans ce moment de terreur oublioient le ferment folemnel qu'ils avoient fait peu de temps auparavant, de ne jamais entendre à aucun accommodement avec

les Eſpagnols. St. Aldegonde & les magiſtrats s'efforçoient de calmer leur crainte; ils les aſſuroient que les provinces maritimes préparoient avec la plus grande activité des forces conſidérables, qu'elles enverroient à leur ſecours; ils leur diſoient, que la Reine d'Angleterre avoit pris la réſolution d'agir pour eux avec la plus grande vigueur. Les diſcours de St. Aldegonde produiſirent ſur ſes concitoyens l'effet qu'il déſiroit; mais enfin perdant toute eſpece de courage, les habitans s'aſſemblerent tumultueuſement & exigerent abſolument qu'on nommât des députés pour aller traiter avec le Prince de Parme. Malgré leur répugnance, les magiſtrats & St. Aldegonde lui-même furent obligés d'y conſentir, & en conſéquence ce dernier & pluſieurs des principaux habitans ſe rendirent au camp des Eſpagnols.

Liv. XIX

1585.

Capitulation d'Anvers.

Le Prince de Parme les reçut de la maniere la plus gracieuſe, & leur offrit même des conditions beaucoup plus favorables que celles qu'ils avoient lieu d'eſpérer. Différens motifs engageoient ce Prince prudent & ſage à agir dans cette occaſion avec tant de modération; il y étoit autoriſé par les inſtructions que lui avoit envoyé la cour de Madrid; il conſidéroit auſſi qu'en accordant aux

Liv. XIX 1585. Anversois des conditions justes & équitables; il trouveroit moins de difficulté à soumettre les autres villes qui lui restoient à conquérir; il envisageoit encore que son armée étoit fort diminuée depuis le commencement du siége, & qu'il pourroit arriver que par quelques accidens imprévus son pont fût détruit; que c'étoit même avec beaucoup de peine qu'il l'avoit pu conserver jusqu'alors contre les efforts des assiégés; & qu'il pouvoit craindre que, réduits au désespoir, ils n'en fissent encore de plus considérables; que d'ailleurs trop de sévérité pourroit déterminer les assiégés, à l'exemple des habitans de Harlem & de Leide, à résister aux efforts qu'il feroit pour les soumettre, jusqu'à ce que la Reine d'Angleterre se fût décidée à se déclarer en leur faveur.

C'étoient-là les considérations qui engageoient le Prince de Parme à agir avec tant de modération, même à désirer de terminer promptement la capitulation. De leur côté, les députés s'étudioient à en éloigner la conclusion; ils se flattoient que la ville pourroit recevoir quelques secours; de maniere que la capitulation ne fut signée que trois jours avant celui où tous les magasins de subsistance de la ville alloient être épuisés. Les magis-

trats & les officiers de police étoient les ſeuls qui connuſſent l'état de ces magaſins : tous les habitans l'ignoroient, & le Prince de Parme n'en avoit aucune connoiſſance. Cette diſette de la ville n'influa donc nullement ſur les conditions de la capitulation, qui furent auſſi avantageuſes pour les aſſiégés, que s'ils ſe fuſſent rendus pluſieurs mois auparavant. A pluſieurs égards elles furent même plus favorables que celles qu'avoient obtenu les habitans des villes de Gand & de Bruges. Le délai accordé aux Proteſtans de ces villes, pour mettre ordre à leurs affaires, n'avoit été que de deux ans; celui qu'obtinrent ceux d'Anvers fut de quatre. Anvers étoit beaucoup plus riche que les autres villes qui s'étoient déjà ſoumiſes, & les dépenſes qu'il avoit fallu faire pour en former le ſiége, avoient été infiniment plus conſidérables que celles qu'avoit occaſionné la réduction de ces mêmes villes. Cependant le Prince de Parme n'exigea des Anverſois, pour payer ſes troupes, qu'une contribution de quatre cens mille florins. Tous les priſonniers furent relâchés; le pardon de tout le paſſé fut ſans réſerve, & l'amniſtie ſans exception d'aucune autre perſonne que de St. Aldegonde, dont le Prince cependant n'exigea autre choſe, ſinon ſa

Liv. XIX parole d'honneur de ne pas porter les armes contre le Roi d'Eſpagne pendant une année.
1585. Ce traitement particulier pouvoit avoir l'apparence d'un châtiment, mais dans le vrai c'étoit plutôt un hommage que le Prince rendoit aux talens diſtingués de ce brave officier, c'étoit avouer la crainte qu'ils inſpiroient.

Malgré cette eſpece d'hommage public rendu par les Eſpagnols à St. Aldegonde, on l'accuſa d'avoir rendu la ville ſans néceſſité; les Etats de Hollande & de Zélande furent même ſi mal informés, qu'ils lui firent défendre de réſider dans leurs provinces. Perſuadé de ſon innocence, St. Aldegonde, malgré cette défenſe, partit pour la Zélande, auſſitôt après que la capitulation fut ſignée, & requit que les Etats produiſiſſent ſes accuſateurs & lui fiſſent ſon procès dans les regles (3). Aucun accuſateur ne s'étant préſenté, St. Aldegonde publia une apologie de ſa conduite, bien propre à impoſer ſilence aux ennemis cachés qui l'avoient ſi cruellement offenſé. Il y faiſoit voir, d'une maniere à ne laiſſer aucun doute, que toute ſa conduite, loin de devoir

(3) La relation du ſiége d'Anvers que nous venons de donner, eſt tirée en entier de Meteren,

lui attirer le plus léger reproche, auroit dû lui attirer les plus grandes louanges. (4) Liv. XIX

La conduite des Provinces-unies à l'égard d'un homme aussi populaire & aussi estimé que l'étoit St. Aldegonde, occasionna l'erreur de ceux qui ont assuré que ces provinces n'avoient point été aussi fâchées qu'elles voulurent le paroître, de ce qu'Anvers étoit passé au pouvoir des Espagnols, & que c'étoit la jalousie qu'elles avoient conçu de l'état florissant du commerce de cette ville, qui avoit été la véritable cause du peu d'efforts qu'elles avoient fait pour la secourir; si elles n'en firent aucun dans le commencement du siége, ce furent les circonstances où elles se trouverent alors qui les en empêcherent; mais ce qu'elles auroient pu faire pour leur propre défense, elles le firent à la fin du siége pour secourir les Anversois. Le seul objet de la crainte des provinces maritimes, étoit 1585.

---

l'historien le mieux instruit de tout ce qui pouvoit être relatif à la ville d'Anvers; ce qu'il rapporte de ce siége, est tout-à-fait différent de ce qu'a écrit Reidanus.

(4) Bentivoglio Part. II. L. 3. Meteren Liv. 12. De Thou, Liv. 83. Reidanus Liv. 4.

Liv. XIX 1585.

alors la puiſſance des Eſpagnols; elles ne pouvoient s'empêcher de conſidérer Anvers comme un boulevard qui les couvroit & les mettoit en quelque ſorte à couvert de cette puiſſance : pouvoient-elles prévoir alors les avantages que leur commerce retireroit dans la ſuite de la réduction d'Anvers ſous le joug des Eſpagnols?

Les habitans du Brabant abandonnent leur pays.

Elles ne tarderent pas cependant à en retirer un très-grand du nombre conſidérable des habitans de la Flandre & du Brabant, qui quitterent leur pays natal, & ſe retirerent à Amſterdam & à Middelbourg. Cette émigration fut ſi grande, qu'il fallut reculer l'enceinte de ces deux villes. Autant elle contribua à l'accroiſſement du commerce des Provinces-unies, autant elle affoiblit celui des provinces méridionales, ſans que celles-ci aient pu depuis recouvrer leur ancienne vigueur; tant la plaie étoit profonde! Le Prince de Parme avoit prévu cet événement, & ç'avoit été pour prévenir des effets ſi funeſtes à la proſpérité de ſes nouvelles acquiſitions, qu'il avoit accordé aux Proteſtans un délai ſi conſidérable pour diſpoſer de leurs biens & de leurs effets. Il s'étoit auſſi flatté que la douceur de ſon adminiſtration pourroit les déterminer à ne pas abandonner leur

patrie; mais, outre que leur averſion pour le gouvernement Eſpagnol étoit devenu invincible, qu'ils avoient joui depuis pluſieurs années des douceurs de la liberté, ils étoient trop ſincérement attachés à la religion Réformée pour qu'ils puſſent eſpérer de vivre en bonne intelligence avec ceux qui profeſſoient celle de Rome, & les reſtrictions qu'on avoit miſes à l'exercice de la leur, en leur permettant de reſter à Anvers, leur étoient inſupportables. Du tems du Duc d'Albe, le bigotiſme de Philippe avoit fait ſortir des Pays-Bas nombre de ſes habitans; ils avoient porté chez les étrangers, qui les avoient accueillis, leurs richeſſes, leur induſtrie & leur commerce. La même cauſe produiſit le même effet, en faveur des provinces maritimes de la confédération, qu'elle enrichit, en appauvriſſant les provinces qui étoient rentrées ſous le joug des Eſpagnols. Ce fut peu de tems après cette époque que le commerce des Hollandois commença à s'étendre, & qu'ils ſe trouverent bien plus en état, qu'ils ne l'avoient été auparavant, de fournir aux dépenſes de la guerre: non ſeulement ils purent défendre leur corps politique, qui ne faiſoit que de naître, mais même attaquer avec vigueur & ſuccès leur ennemi dans les pays les plus éloignés.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE VINGTIEME.

Liv. XX.

1585.

Etat des Provinces-unies.

QUoique les Provinces-Unies ſe viſſent dans un état de proſpérité bien différent de ce qu'il étoit auparavant, à cauſe du grand nombre d'habitans des villes conquiſes qui vinrent augmenter leur population, cependant leur ſituation étoit infiniment plus critique qu'elle ne l'avoit jamais été depuis le commencement de la guerre; le Prince de Parme étoit pour elles à tous égards beaucoup plus formidable que ne l'avoit été le Duc d'Albe; celui-ci étoit bien inférieur à l'autre, tant pour la guerre que pour la po-

litique : mais ce qui rendoit le Prince de Parme plus redoutable pour la confédération, c'étoit la modération, & sur-tout l'équité avec laquelle il traitoit ceux qu'il soumettoit par la force de ses armes. Tout le Brabant & la Flandre, à l'exception de l'Ecluse & d'Ostende, étoient en son pouvoir, & la réduction d'Anvers le mettoit en possession d'une flotte nombreuse, qu'il se proposoit de faire servir utilement pour favoriser les opérations de son armée de terre.

Elles proposent au Roi de France la souveraineté.

Les Etats sentoient, plus que jamais, combien il leur étoit impossible de se défendre, sans le secours de quelque puissance étrangere. Dans le traité qu'ils avoient fait avec le Duc d'Anjou, ils avoient donné la plus grande attention pour prévenir l'union des provinces confédérées à la couronne de France; mais, après la mort du Prince d'Orange, ils ne tarderent pas à être entiérement persuadés que, quelque vigoureux efforts qu'ils pussent faire, il leur seroit impossible de conserver la précieuse indépendance dont ils jouissoient; qu'il falloit donc nécessairement se soumettre au joug de Philippe, ou qu'ils se donnassent à un autre Souverain assez puissant pour les défendre contre leur ancien maître. A la fin de mille

cinq cens quatre-vingt-quatre, après avoir
Liv. XX. mûrement délibéré ſur cet objet important,
1585. ils héſiterent quelque temps ſur le choix qu'ils devoient faire, du Roi de France, ou de la Reine d'Angleterre; mais à la fin ils ſe déciderent pour le premier. La perſuaſion où ils étoient que celui-ci pourroit plus facilement les ſecourir qu'Eliſabeth, fut ce qui les détermina à lui donner la préférence; ils conſidérerent auſſi que Henri III venant à mourir, ſon ſceptre paſſeroit au Roi de Navarre, entre les mains duquel ils étoient perſuadés que leur liberté & leur religion ſeroient également en ſûreté.

Ils étoient d'autant plus perſuadés que les offres qu'ils avoient réſolu de faire au monarque François ſeroient acceptées, que la principale des raiſons qui avoit autrefois empêché ce Prince d'épouſer leur querelle, étoit le refus que les confédérés firent de conſentir à ce qu'il ſuccédât à la ſouveraineté de ſon frere, dans le cas qu'il viendroit à mourir ſans enfans. Ils pouvoient donc raiſonnablement préſumer, que l'ambition de Henri III ſeroit flattée d'acquérir une augmentation de domaines auſſi conſidérable; ſachant d'ailleurs quel étoit ſon reſſentiment contre le Roi d'Eſpagne, qui ſous les

apparences de l'amitié fomentoit ſous main depuis long-temps les troubles de ſon royaume. Liv. XX. 1585.

Ces motifs agiſſant auſſi fortement ſur Henri III, que les Etats l'avoient prévu, il fit aux ambaſſadeurs qu'ils lui envoyerent l'accueil le plus favorable; il les aſſura qu'il étoit très-reconnoiſſant de la confiance que leurs maîtres avoient en lui, les chargea de les aſſurer de ſon amitié, & qu'il leur en donneroit toutes les preuves qui ſeroient en ſon pouvoir; mais il ajouta que, comme la propoſition qu'ils lui faiſoient, étoit d'une grande importance, il les prioit de la lui remettre par écrit, afin de pouvoir la communiquer à ſon conſeil.

Etat de la France.

Si Henri III n'eût ſuivi que ſon inclination, & ſi, dans les circonſtances où il ſe trouvoit alors, il lui eût été libre de ne conſulter que ſon intérêt particulier & celui de ſa couronne, il n'auroit pas différé à ſe décider & à accepter l'offre des Etats. La paix, il eſt vrai, étoit rétablie dans l'intérieur de ſes états; les factions, qui les diviſoient, paroiſſoient éteintes; la ligue même, du moins en apparence, n'avoit plus d'activité; mais les cauſes qui l'avoient fait naître, ſubſiſtoient encore; & pour empêcher les factions d'agir avec autant de vio-

Liv. XX.

1585.

lence que par le passé, il falloit qu'une main plus adroite & plus ferme que celle de Henri III tint les rênes du gouvernement. Henri, Duc de Guise, fils du célebre François de Guise, étoit bien supérieur à son pere pour les qualités naturelles, & ne lui étoit pas inférieur tant pour le métier de la guerre, que pour le maniement des affaires : il étoit, comme lui, dévoré d'ambition ; il ne pouvoit supporter que le Roi, à qui son caractere audacieux & fier avoit inspiré la plus grande aversion, le laissât dans l'inaction : furieux d'être exclu du gouvernement de l'état, & de voir que tout le pouvoir que lui & ses partisans avoient exercé, avoit passé aux mignons, il avoit résolu de forcer le Roi à le lui rendre, ou de le précipiter de son trône. Occupé entiérement de ce dessein, il travailla avec une adresse infinie & une activité infatigable à le faire réussir. Ses émissaires répandus dans tout le royaume y faisoient circuler nombre de lettres anonimes ; par-tout les chaires retentissoient du danger que couroient la religion & l'église ; on y disoit continuellement que l'attachement que le Roi paroissoit avoir pour l'une & pour l'autre, n'étoit qu'apparente; que sa dévotion étoit feinte, qu'il n'avoit

point

point de religion ; quelquefois auffi on l'accufoit d'être véritablement attaché à celle des Proteftans, pour qui, dans le dernier traité, il avoit fait paroître une partialité impardonnable : que cela feul devoit fuffire pour exciter l'indignation de tous les véritables enfans de l'églife : qu'on devoit, depuis la mort du Duc d'Anjou, être dans les alarmes les plus grandes, puifque le Roi étant fans efpérance d'avoir des enfans, ce devoit être celui de Navarre, hérétique relaps & l'ennemi décidé de leur fainte croyance, qui devoit lui fuccéder ; qu'il falloit, pour prévenir ce malheur, agir avec la plus grande vigueur, & que c'étoit le feul moyen (1) que le peuple pût employer avec fuccès.

Liv. XX. 1585.

Ligue des Catholiques.

En faifant mouvoir ces différens refforts, le Duc de Guife étoit parvenu à former une ligue fanatique, compofée de plus de la moitié des habitans de la France, avec le fecours de laquelle il fe flattoit de reftreindre d'abord l'autorité du Roi, & par la fuite de parvenir à l'en dépouiller tout-à-fait. Pour rendre cette ligue plus refpectable, le

(1) Mémoires de la ligue. Tome III.

Liv. XX. 1585.

Duc de Guiſe lui donna pour chef le Cardinal de Bourbon, oncle du Roi de Navarre, Catholique zélé, fort avancé en âge & d'un eſprit fort borné. Le deſſein du Duc étoit de faire paſſer ſur la tête de ce prélat la couronne de Henri, ſoit après la mort de ce Prince, ſoit après ſa dépoſition; de ſe réſerver pour lui toute l'autorité, & de régner ſous le nom de ce fantôme de Roi, pour enſuite ſe placer lui-même ſur le trône.

Vues de Philippe. II.

Le Roi d'Eſpagne n'étoit pas reſté ſpectateur oiſif de toutes ces meſures; il prenoit un intérêt très-vif aux affaires intérieures de la France, & depuis pluſieurs années il y avoit donné la plus grande attention. Outre que ſa politique lui avoit toujours fait prendre part aux démêlés des Proteſtans & des Catholiques-Romains dans les différens états de l'Europe, il avoit un grand intérêt d'empêcher que le Roi de Navarre, dont il retenoit injuſtement une partie des domaines, ne montât ſur le trône de France; il ſavoit auſſi que pour mettre le Roi de France hors d'état de donner des ſecours aux rebelles des Pays-Bas, il falloit l'occuper chez lui & y multiplier ſes embarras.

Ces conſidérations avoient déterminé le

Roi d'Eſpagne à donner des ſecours à la ligue, dès le moment qu'elle fut formée; mais à l'époque dont nous parlons, un autre motif bien plus puiſſant encore le fit agir; ſon but étoit d'affoiblir tellement les forces de la France, en fomentant les troubles de ce puiſſant royaume, qu'il lui fût enſuite facile de s'en rendre maître, ou, tout au moins s'il ne pouvoit y parvenir, de mettre cette puiſſance, la ſeule en Europe qu'il eût à craindre, hors d'état de traverſer ſes deſſeins.

Liv. XX.

1585.

Il fait un traité avec le Duc de Guiſe.

Quelque temps avant que les Provinces-unies euſſent fait offrir à Henri III la ſouveraineté de leur pays, Philippe étoit entré en négociation avec le Duc de Guiſe & les autres chefs de la ligue. Morréo & Baptiſte Taſſi avoient été chargés de former ſans délai une alliance avec eux; elle fut en conſéquence conclue avec les Ducs de Guiſe & de Mayenne, & le Sieur de Menneville pour le Cardinal de Bourbon, & le traité fut ſigné à Joinville le deux Février mille cinq cens quatre-vingt-quinze, aux conditions ſuivantes: „ qu'en cas que le Roi » régnant vînt à mourir, ſans enfant mâle, » le Cardinal de Bourbon lui ſuccéderoit » comme premier prince du ſang, & que

Liv. XX. 1585.

» tout prince hérétique ou fauteur de l'hé-
» résie, seroit pour toujours exclu du
» trône.

» Que si le Cardinal de Bourbon succé-
» doit à Henri, il ratifieroit, aussitôt son
» accession au trône, le traité de Cateau-
» Cambresis.

» Qu'il défendroit dans le royaume l'exer-
» cice de toute autre religion que celle de
» Rome.

» Qu'il rendroit à Philippe toutes les places
» que les hérétiques lui avoient enlevées,
» & l'aideroit à soumettre les rebelles des
» Pays-Bas.

» Que de son côté Philippe fourniroit à
» la ligue cinquante mille écus par mois, &
» un secours puissant de troupes, & cela
» jusqu'à ce que l'hérésie fût entiérement ex-
» tirpée de la France.

» Qu'il prendroit sous sa protection le
» Cardinal de Bourbon, tous les Seigneurs
» de la maison de Guise, & généralement
» tous ceux qui auroient accédé à la sainte
» ligue.

» Enfin, qu'aucune des parties contractan-
» tes ne traiteroit avec le Roi de France,
» sans le consentement des autres."

Outre ces conditions, qui furent écrites &

ſignées, Philippe s'engagea encore à fournir tous les ans au Duc de Guiſe cent mille écus, pour être employés de la maniere qu'il jugeroit la plus avantageuſe à la ligue. On ſtipula auſſi que toutes ces conventions, tant particulieres que générales, ne ſeroient divulguées, que quand on jugeroit à propos qu'elles le fuſſent.

Henri III n'ignora cependant point les conférences qui s'étoient tenues à Joinville, & de ce qui s'étoit déjà paſſé il lui fut aiſé de conjecturer quel pouvoit en avoir été le but. Peu de tems après arriverent les ambaſſadeurs des Provinces-unies, qu'il reçut comme nous l'avons dit plus haut. Mendoza, qui réſidoit auprès de Henri en qualité d'ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, ne pouvoit ignorer ce qui s'étoit paſſé à Joinville; cependant il ſe plaignit hautement du bon accueil que le Roi venoit de faire à ceux des Provinces-unies, & oſa lui dire que cette conduite de ſa part étoit contraire à la bonne union qui régnoit entre ſa Majeſté & ſon maître. Henri lui répondit avec une fermeté qu'il auroit été à ſouhaiter, tant pour lui que pour ſes ſujets, qu'il eût toujours eue : » je ne conſidere point, lui » dit-il, les habitans des Provinces-unies » comme des ſujets rebelles à leur Souve-

Liv. XX. 1585.

» rain, mais comme des hommes opprimés » par la tyrannie & qui n'ont pu ſupporter » plus longtems l'oppreſſion. L'humanité & » l'équité m'engagent à m'intéreſſer aux malheurs d'une nation voiſine, autrefois ſou» miſe à la domination de la France ; je n'ai » pas encore pris de réſolution à leur égard, » je n'ai pas encore décidé ſi je prendrai » part à ce qui les intéreſſe ; je ne veux » point rompre la paix qui ſubſiſte entre vo» tre maître & moi, quoique je n'ignore pas » qu'il l'a déjà violé lui-même ; je lui ferai » connoître mes intentions, quand je juge» rai qu'il conviendra qu'il en ſoit inſtruit. » En attendant je ſuis bien aiſe qu'on ſache » que les menaces ne m'intimident pas ; que » je ſuis abſolument le maître de tenir telle » conduite qu'il me plaît, & que je ne ſuis » comptable envers aucun prince des traités » de paix ou de guerre que je juge à pro» pos de faire. "

Henri III héſite s'il acceptera

Parmi les membres du conſeil de Henri, il y en avoit pluſieurs qui l'exhortoient à profiter d'une occaſion ſi favorable que celle qui ſe préſentoit d'étendre ſa puiſſance : » la » ſituation préſente des affaires du royaume, » diſoient-ils, doit plutôt déterminer ſa Ma» jeſté à s'engager dans une guerre étran-

» gere qu'elle ne doit l'en détourner; ce
» feroit un moyen fûr pour remédier à ces Liv. XX.
» humeurs dangereufes qui ont caufé tant 1585.
» de dérangement au corps politique de fon la fouve-
» royaume. Une guerre étrangere donne- raineté des Pays-
» roit une nouvelle direction à cet efprit Bas.
» turbulent qui agite fes fujets ; ce feroit
» la mefure la plus efficace pour renverfer
» tous les projets du Duc de Guife, puif-
» qu'elle le priveroit des fecours qu'il attend
» du Roi d'Efpagne, qui fe verroit alors
» affez occupé à la défenfe de fes propres
» domaines. "

Ainfi raifonnerent ceux des membres du confeil de Henri, qui favorifoient la demande des ambaffadeurs des Provinces-Unies. » Ce » raifonnement eft plaufible, mais fans force » ni folidité, " difoient d'autres confeillers de ce Prince, fecondés par la reine-mere : » car, comment lever en France le nombre » de troupes néceffaires pour pouffer la » guerre avec vigueur, contre un ennemi » auffi puiffant que le Roi d'Efpagne? Le » Roi ne peut compter fur ceux des Ca- » tholiques-Romains, qui font ligués avec » ce Monarque : ils s'uniroient plutôt à lui » contre leur légitime Souverain. D'un autre » côté, former une armée de Catholiques

Liv. XX.

1585.

» qui ſont reſtés fideles & l'envoyer dans » les Pays-Bas, ce ſeroit laiſſer le royau- » me ſans défenſe, à la merci du Duc de » Guiſe. Enfin, ſi le Roi s'adreſſe aux Pro- » teſtans, cette démarche jettera l'alarme » parmi tous les Catholiques du royaume » & elle les déterminera à entrer dans le » parti de la ligue. »

Le Roi refuſe l'offre des Provinces-unies.

Henri ne put réſiſter à la force de ces raiſons; ſe voyant, pour ainſi dire, enchaîné par ſes propres ſujets, il ſe détermina, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, à refuſer l'offre flatteuſe que lui faiſoient les Etats des Provinces-Unies. » La malheureuſe » ſituation où ſe trouvent les affaires inté- » rieures de mon royaume, dit-il aux am- » baſſadeurs, ne me permet pas d'accepter » pour le préſent les offres que vos maîtres » vous ont chargés de me faire : je ne puis » les protéger ni les défendre, mais j'agirai » avec le plus grand zele auprès de la Reine » d'Angleterre, pour la déterminer à les ſe- » courir. » (2)

Inquiétude de la Reine d'Angleterre.

Eliſabeth avoit approuvé autrefois le choix

(2) Reidanus Liv. IV. Davila Liv. VII. Meteren Liv. XII. pag. 376.

Liv. XX. 1585.

que les Etats avoient fait du Duc d'Anjou, & même contribué à le faire élire; mais elle avoit toujours redouté l'union des Provinces-Unies à la France, comme un événement qui auroit élevé la puissance maritime de ce royaume au-dessus de la sienne. Elle avoit donc vu avec un œil d'envie la démarche que les Etats avoient faite, pour engager le Roi de France à accepter la souveraineté qu'ils lui offroient. Ensuite du refus de Henri, une autre inquiétude non moins vive l'occupa; elle craignit que les confédérés, réduits au désespoir, ne se déterminassent à se mettre à la merci de leur ancien Souverain, dont elle redoutoit la vengeance, qu'elle prévoyoit devoir tomber sur elle, aussi-tôt qu'il auroit remis sous son obéissance les provinces révoltées des Pays-Bas.

Les Etats lui offrent la souveraineté.

Plus occupée de cette crainte qu'elle ne l'avoit été des effets qu'auroit pu avoir l'acceptation du Roi de France, Elisabeth, aussitôt qu'elle fut instruite du mauvais succès de la démarche des Etats auprès de ce prince, leur envoya un ambassadeur : son intention étoit de soutenir les confédérés dans leur résolution, en les faisant assurer de sa protection. Ces assurances ranimerent en effet le courage des Etats, qui résolurent de faire

Liv. XX. 1585.

à la Reine d'Angleterre les mêmes offres qu'ils avoient faites au Roi de France. En conséquence ils nommerent des ambassadeurs, qui partirent pour l'Angleterre au mois de Juillet de l'an quinze cens quatre-vingt-cinq.

Ils employerent les raisons les plus fortes, pour déterminer Elisabeth à écouter favorablement les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire ; & après lui avoir témoigné dans les termes les plus énergiques les sentimens de reconnoissance dont les Etats étoient pénétrés, ils lui représenterent le besoin pressant où se trouvoit alors la confédération d'être vivement secourue; qu'il falloit, si elle ne l'étoit pas promptement, qu'elle succombât sous les efforts du Roi d'Espagne, dont les ressources étoient inépuisables : que, quoique la puissance de la confédération parût peu considérable, lorsqu'on la comparoit à celle qu'on avoit employée jusqu'alors pour la réduire à l'esclavage, elle n'étoit cependant pas indigne de l'attention & même de l'estime de sa Majesté; outre que les confédérés possédoient quelques villes importantes dans le Brabant, la Flandre & la Gueldre, ils avoient encore en leur puissance les provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Frise, où il se trouvoit plusieurs villes

florissantes & bien fortifiées, de vastes ports & des rivieres navigables, dont les sujets de sa Majesté tireroient de très-grands avantages pour leur commerce : » la flotte de la confédération, disoient-ils, est nombreuse : l'Angleterre feroit la loi à toutes les puissances maritimes de l'Europe, si cette force maritime étoit unie à la sienne. Nous sommes bien éloignés d'imaginer que votre Majesté se détermine à accepter nos offres, dans la seule vue des avantages particuliers qu'elle peut en retirer; nous avons trop souvent éprouvé les effets de sa générosité, pour ne pas mettre en elle toute notre confiance; & nous nous adressons à votre Majesté comme à la Souveraine d'un puissant royaume, qui dans toutes les occasions nous a fait connoître combien elle étoit touchée de nos calamités. Notre plus grand désir aujourd'hui est que votre Majesté accepte la souveraineté des Provinces-unies, aux mêmes conditions que ses Souverains naturels en ont joui, & qu'elle veuille bien considérer à l'avenir le peuple des Pays-Bas comme des sujets fideles, qui ne seront pas moins empressés que ses autres sujets de lui donner dans toutes les occasions des preuves de leur attachement pour sa

» perſonne, & de leur zele pour la gloire

Liv. XX. » de ſa couronne. »

1585. Eliſabeth reçut avec complaiſance la propoſition des Provinces-unies, & aſſura leurs ambaſſadeurs qu'ils ne retourneroient pas vers leurs maîtres ſans leur porter une réponſe, dont ils auroient tout lieu d'être ſatisfaits; mais que l'affaire étoit d'une trop grande importance, pour leur en donner une poſitive, avant que d'y avoir réfléchi mûrement & pris l'avis de ſon conſeil.

Délibération de la cour d'Angleterre.

Ce qui étoit arrivé à cette occaſion quelques mois auparavant à la cour de France, arriva alors à celle d'Angleterre; les miniſtres d'Eliſabeth ne furent pas plus d'accord ſur le parti qu'il convenoit de prendre, que l'avoient été ceux de Henri, & leurs avis, tels que ſont ordinairement ceux des courtiſans dans les affaires dont l'iſſue eſt incertaine, furent conformes à la diſpoſition de leurs eſprits ou à l'inclination du Souverain.

Quelques-uns d'entre eux penſoient que la juſtice & la prudence exigeoient qu'Eliſabeth » rejettât l'offre des Etats. La révolte des » ſujets, » diſoient-ils, eſt la cauſe commune » de tous les ſouverains; la favoriſer, c'eſt » détruire les fondemens de ſa propre auto- » rité. La Reine, dans les ſecours qu'elle a

» accordés jusqu'à présent aux Flamands, ne
» les a considérés que comme des peuples Liv. XX.
» gémissans sous le joug de l'oppression, & 1585.
» non comme un peuple libre & indépen-
» dant ; elle n'a pas eu en vue de les en-
» gager à cesser d'être fideles au Roi d'Es-
» pagne ; mais seulement de porter ce mo-
» narque à les traiter avec plus de modéra-
» tion & d'équité. La Reine peut agir au-
» jourd'hui comme elle l'a fait par le passé.
» Mais reconnoître l'indépendance des Etats
» & recevoir de leurs mains une souverai-
» neté qui appartient à un autre Prince, se-
» roit non seulement une violation manifeste
» de cette justice que les Princes se doivent
» les uns aux autres ; mais il pourroit en-
» core en résulter les conséquences les plus
» dangereuses pour le propre repos de la
» Reine. Le Roi d'Espagne useroit de repré-
» sailles, & voulant se venger de l'insulte
» qu'il auroit reçue, en chercheroit l'occa-
» sion avec le plus grand empressement. L'Ir-
» lande & l'Angleterre-même sont remplies
» de Catholiques-Romains, qui, dévoués aux
» intérêts de ce Prince, lui fourniroient les
» moyens d'exécuter ses desseins. Après avoir
» fomenté la division entre les sujets de la
» Reine, on le verroit bientôt faire une in-

Liv. XX. 1585.

» vaſion dans le royaume. Aux armes de » Philippe le pape joindroit ſes foudres ſpirituelles, & de cette façon ſuſciteroit un ſi » grand nombre d'ennemis à la Reine, qu'il » y auroit tout à craindre que ſon trône » n'en fût ébranlé."

Les miniſtres, qui étoient d'un avis contraire, prétendoient que la Reine ne devoit pas négliger l'occaſion favorable qui lui étoit offerte d'augmenter ſa puiſſance, & qu'elle pouvoit acquieſcer à la demande des Etats, ſans crainte d'être accuſée d'injuſtice; puiſque, depuis pluſieurs années, les Provinces-unies, pouſſées par la néceſſité, s'étoient reſaiſies de la ſouveraineté, & l'avoient même conférée au Duc d'Anjou, que la Reine elle-même avoit implicitement reconnu pour Souverain légitime des Pays-Bas. „ D'ailleurs, » diſoient-ils, le Roi d'Eſpagne n'a-t-il pas » perdu tous les droits qu'il avoit à cette » ſouveraineté, par la violation de toutes les » conditions auxquelles elle lui avoit été concédée? Nous ne doutons point, continuoient-» ils, qu'il ne ſoit vivement offenſé ſi la » Reine accepte l'offre que lui font les Provin-» ces-unies; mais ſera-t-il alors plus ſon » ennemi, qu'il ne l'eſt déjà? N'a-t-il pas fait » tout ce qui a été en ſon pouvoir pour faire

» révolter les mécontens d'Irlande ? & en
» Angleterre n'agit-il pas encore ſourdement [Liv. XX.
» pour parvenir aux mêmes fins ? Ne s'eſt-il 1585.
» pas déclaré ouvertement pour la Reine
» d'Ecoſſe ? Enfin, dans quelle occaſion ne
» s'eſt-il pas montré l'ennemi déclaré des An-
» glois ? Qu'eſt-ce qui l'a empêché juſqu'à
» préſent de leur déclarer la guerre, ſi ce
» n'eſt la révolte de ſes ſujets des Pays-Bas,
» qui a occupé toutes les forces dont il a
» pu ſe paſſer pour les autres entrepriſes
» que ſon ambition lui a ſuggéré ? Pouvons-
» nous douter que du moment que ces mê-
» mes forces ne ſeront plus employées dans
» les Pays-Bas, les efforts de ſes armes ne
» ſe portent contre nous ? Si la prudence veut
» que l'on ſe précautionne contre le danger
» à venir, autant que contre le danger pré-
» ſent, la Reine doit employer toutes ſes
» forces pour ſoutenir les Provinces-unies,
» car de leur conſervation dépendent la paix
» & la tranquillité de ſes propres Etats. Si,
» au lieu de cela, elle rejette l'offre que lui
» font les confédérés ; ſi elle refuſe de les
» ſecourir, ou même ſi elle ne les ſecourt
» que comme elle a fait juſqu'à préſent,
» bientôt ils ſeront accablés ; & le Roi d'Eſ-
» pagne alors pourra, plus aiſément qu'il ne

Liv. XX. 1585.

» le peut préſentement, exécuter les deſſeins » qu'il a formés contre l'Angleterre : ſi, au » contraire, la Reine accepte l'offre avanta- » geuſe qui lui eſt faite ; ſi elle agit vigoureu- » ſement pour la défenſe de ceux qui la ſup- » plient de les recevoir au nombre de ſes » ſujets ; elle combattra ſon ennemi, loin de » ſes domaines ; &, aidée d'un allié puiſſant » & déterminé, elle pourra, en réuniſſant ſa » flotte à celle des Etats des Provinces- » unies, maintenir la tranquillité de ſon » royaume. »

Eliſabeth ſentit toute la force de ce raiſonnement ; elle vit qu'une rupture avec l'Eſpagne étoit inévitable, & jugea qu'il valoit mieux commencer alors les hoſtilités, que d'attendre que l'ennemi fût en ſituation d'exécuter ſes deſſeins contre elle : mais en prenant cette réſolution, elle prit auſſi celle de refuſer la ſouveraineté que lui offroient les Provinces-unies, ſoit qu'elle craignît d'augmenter le fardeau dont elle étoit déjà chargée, ſoit qu'elle appréhendât d'exciter contre elle la jalouſie de ſes voiſins ; ainſi, après avoir déclaré qu'elle déſiroit que la ſouveraine puiſſance reſtât aux Etats des Provinces-unies, elle aſſura leurs ambaſſadeurs qu'elle les ſecourroit de tout ſon pouvoir, s'infor-

ma enſuite de l'état des forces de la confé- Liv. XX.
dération, & conclut avec eux un traité dont 1585.
les principaux articles furent : „ qu'elle enver-
» roit au ſecours de la confédération une
» armée de cinq mille hommes de pied &
» de mille chevaux, qui ſeroit commandée
» par un général Proteſtant qu'elle nomme-
» roit ; que cette armée ſeroit entretenue à
» ſes frais, tant que dureroit la guerre ;
» mais que ce qu'elle auroit débourſé pour
» ſon entretien lui ſeroit rembourſé après la
» fin de la guerre ; & que pour ſûreté du
» payement on lui remettroit en attendant
» les villes de Fleſſingue, de la Brille, &
» le fort de Rammekens en ôtage, qu'elle
» garderoit juſqu'au parfait rembourſement ;
» que le commandant de ſes troupes, les
» gouverneurs des villes & des provinces,
» généralement tous les officiers & ſoldats
» prêteroient ferment de fidélité à la Reine
» & aux Etats ; que dans le cas où l'on ju-
» geroit à propos d'employer une flotte pour
» la cauſe commune, les Etats fourniroient
» le même nombre de vaiſſeaux que la Rei-
» ne, & que cette flotte ſeroit commandée
» par un amiral Anglois ; que le comman-
» dant en chef Anglois & deux miniſtres
» anglois, qui feroient leur réſidence dans

Liv. XX. 1585.

» les Pays-Bas, feroient admis à l'affemblée
» des Etats; qu'aucuns des droits & privilé-
» ges des Provinces-unies ne feroient violés;
» qu'aucun changement ne feroit introduit
» dans la religion & le gouvernement; qu'en-
» fin ni l'une ni l'autre des parties contrac-
» tantes ne pourroient faire de traité de
» paix ni d'alliance avec le Roi d'Efpagne
» (3) que d'un confentement mutuel.

Le Comte de Leicefter eft nommé commandant en chef

Auffi-tôt après la ratification de ce traité, Elifabeth donna les ordres les plus précis, pour qu'il fût ponctuellement exécuté : le Comte de Leicefter, pour qui elle avoit toujours eu des fentimens qu'il ne méritoit, ni par fes talens, ni par les fervices qu'il lui avoit rendus, fut nommé général des troupes, & les conduifit en Hollande, au commencement de l'année mille cinq cens quatre-vingts-fix. Plus de cinq cens gentilshommes voulurent l'accompagner & fervir fous lui comme fimples volontaires. Leicefter n'avoit ni le courage ni la capacité qu'exigeoit l'emploi important qui lui étoit confié; il manquoit fur-tout de modération & d'intégrité : mais fes défauts étoient cachés par

(3) Bentivoglio Part. II. Liv. 5. Camden an. 1585.

des qualités qui, plus éblouiſſantes que ſolides, après avoir trompé la pénétration d'Eliſabeth, en impoſerent aux peuples des Pays-Bas, au point que Leiceſter en conçut les eſpérances les plus chimériques, mais auſſi les plus flatteuſes pour ſon ambition. On le reçut en Hollande comme le reſtaurateur de l'état chancelant; on lui prodigua toutes les marques d'honneur que put imaginer l'affection ſans bornes que le peuple lui portoit déjà. Non contens de l'avoir reçu plutôt en ſouverain & en conquérant, auquel ils auroient dû leur délivrance, que comme le ſujet d'un allié qui l'avoit envoyé à leur ſecours, les Etats lui conférerent le titre de gouverneur & capitaine général des Provinces-Unies.

Cette conduite inconſidérée, dont les Etats ne tarderent gueres à ſe repentir, produiſit un effet contraire à celui qu'ils en attendoient : ils s'étoient flattés de plaire par là à Eliſabeth, & de l'engager à s'intéreſſer encore davantage pour eux. Elle fut offenſée de leur artifice, & envoya Sir Thomas Heneage, ſon vice-chancelier, pour leur témoigner combien elle étoit mécontente d'une démarche qui n'avoit ſans doute d'autre but que de faire croire que la déclaration qu'elle

Liv. XX. 1586.

avoit fait répandre dans le public n'étoit ni vraie ni ſincere, & que, quoiqu'elle parût vouloir ſe borner à ſecourir les confédérés, ſon intention étoit cependant de les prendre entiérement ſous ſa protection. Elle exigea donc des Etats qu'ils retiraſſent l'autorité trop étendue qu'ils avoient donné à Leiceſter; auquel elle ordonna auſſi de ſe contenter uniquement de celle qu'elle lui avoit confiée. La colere d'Eliſabeth n'étoit que feinte, & on pouvoit raiſonnablement le croire, la voyant héſiter & marquer de la répugnance à mortifier la vanité & l'ambition de ſon favori; écouter avec une ſorte de complaiſance les repréſentations que les Etats lui faiſoient pour l'engager à ſouffrir que ce qu'ils avoient fait ſubſiſtât, & enfin y donner ſon conſentement. Leiceſter fut donc inſtallé dans ſa dignité, & inveſti des pouvoirs les plus étendus : le premier uſage qu'il en fit, fut de ſe mettre en état d'arrêter les progrès des armes Eſpagnoles.

Opérations du Prince de Parme.

Le Prince de Parme, de ſon côté, travailloit avec la plus grande activité aux préparatifs néceſſaires pour continuer la guerre; il ſe flattoit qu'après avoir réduit un ſi grand nombre de villes importantes, il lui ſeroit facile de remettre ſous le joug toutes les

provinces de la confédération. Il se livroit à cet espoir quand il apprit le parti que la Reine d'Angleterre avoit pris en faveur des confédérés : le chagrin qu'il en ressentit, fut on ne peut pas plus vif; il se voyoit, pour ainsi dire, arracher de la main la victoire, au moment même où son triomphe lui paroissoit assuré. Cependant, comme ses forces étoient encore bien supérieures à celles de l'ennemi, il résolut de profiter de son avantage, & d'agir avec la plus grande vigueur, aussi-tôt que la saison le lui permettroit.

Liv. XX. 1586.

Siége de Grave.

Quoique les confédérés eussent, comme nous l'avons dit, perdu Maestricht, ils s'étoient rendu maîtres de deux places importantes par leur situation sur la Meuse; l'une étoit Grave, dans le Brabant; & l'autre Venlo, dans la Gueldre. Le Duc de Parme désiroit beaucoup de s'assurer de ces deux places, avant que de porter ses armes dans les provinces du Nord. Au commencement du printems il chargea le Comte de Mansfeldt de former le blocus de Grave. Le Baron de Hemert, jeune Seigneur originaire de la Gueldre, commandoit dans la place, dont la garnison étoit toute composée de troupes Angloises. Mansfeldt exécuta sa commission sans beaucoup de peine, en jettant un pont sur la Meu-

Liv. XX. 1586.

ſe, & élevant des forts & des redoutes ſur les digues & du côté de la campagne; il coupa ainſi toute eſpece de communication entre les aſſiégés & le pays qui étoit derriere eux. Conſidérant de quelle importance il étoit d'empêcher que les Eſpagnols ne ſe rendiſſent maîtres de Grave, qui leur auroit ouvert l'entrée de la Gueldre & de la province d'Utrecht, le Comte de Leiceſter ſe rendit à Utrecht, & auſſitôt donna ordre au Comte de Hohenloe & au colonel Norris de marcher au ſecours des aſſiégés, à la tête de deux mille ſoldats, moitié Anglois, moitié nationaux. Ceux-ci arriverent les premiers, & s'emparerent d'un des forts que les Eſpagnols avoient fait élever ſur l'une des rives de la Meuſe. A peine commençoient-ils à ſe fortifier ſur la digue, qu'ils ſe virent attaqués par un corps de trois mille Eſpagnols, qui, envoyés par le Comte de Mansfeldt, avoient paſſé le pont & étoient venu fondre ſur eux. Trop foibles pour pouvoir ſe maintenir dans leur poſte, les troupes Hollandoiſes furent obligées d'abandonner les retranchemens qu'elles avoient commencés, & de ſe retirer le long de la digue; mais Norris & les Anglois les ayant joint, ils tinrent ferme, & le combat devint très-opiniâtre & très-ſanglant. Les Anglois, qui

depuis longtems goûtoient les douceurs de la paix, & avoient, pour ainsi dire, perdu l'habitude de combattre, donnerent cependant dans cette action des preuves éclatantes qu'ils n'avoient pas perdu le génie de la guerre, qui les avoit si souvent distingué dans leurs guerres du continent. Ils attaquerent les vétérans Espagnols avec une telle impétuosité, qu'ils les firent plier, leur tuerent plusieurs centaines de soldats, sept capitaines & un grand nombre d'officiers inférieurs, & les pousserent jusqu'au pont. Là, des troupes fraîches qu'envoya le Comte de Mansfeldt, se joignirent à celles qui faisoient retraite : le combat recommença, & l'on se battit des deux côtés avec la même fureur & le même acharnement qu'auparavant, jusqu'à ce qu'un orage violent qui survint, eut séparé les combattans. La pluie tomboit avec tant d'abondance, & le vent soufloit avec tant d'impétuosité, que, quoiqu'ils pussent faire, ils furent forcés de se retirer. Cet événement conserva aux Espagnols la possession du pont; mais en même tems il facilita au Comte de Hohenloe les moyens de secourir les assiégés; car les eaux de la riviere monterent tout-à-coup à une telle hauteur, qu'il fut facile au Comte, en faisant rompre la digue près de

Liv. XX. 1586.

Raveſtein, qui eſt ſitué du même côté que Grave, d'inonder tout le terrein qui eſt entre ces deux places, & de faire paſſer aux aſſiégés des munitions, des vivres & un renfort de troupes.

Alarmé de ce ſuccès des confédérés, le Prince de Parme marcha avec le gros de ſon armée vers Grave. Peu de jours après ſon arrivée devant la place deux batteries furent dreſſées, & une partie du rampart fut renverſée. La garniſon auroit pu, malgré cela, ſe défendre encore longtems; le gouverneur avoit fait même aſſurer le Comte de Leiceſter qu'il ne ſe rendroit qu'à la derniere extrémité; mais tout-à-coup perdant courage, il parla de capituler: deux officiers furent ſeuls de ſon avis; tous les autres lui repréſenterent envain que ce ſeroit ſe couvrir de honte & de déshonneur. Le gouverneur perſiſta dans ſa réſolution, & le ſeptieme Juin, lorſque la breche n'étoit pas même encore praticable, & ſans que l'ennemi eût fait aucune diſpoſition pour livrer l'aſſaut, il envoya offrir au Prince de Parme de lui rendre la place. Son offre fut acceptée, & toutes les conditions qu'il demanda lui furent accordées: la garniſon ſortit avec armes & bagage. Une conduite auſſi lâche que celle du Baron de He-

mert

mert, le rendoit indigne d'un traitement aussi honorable; mais il ne fut pas long-temps à se repentir du parti infâme que son peu de courage lui avoit fait prendre; il fut condamné à avoir la tête tranchée, ainsi que les deux officiers qui avoient été de son avis. Quoiqu'on trouvât ce jugement juste & équitable, le sort du malheureux Hemert toucha de compassion tous ses concitoyens. On trouvoit que sa grande jeunesse auroit dû empêcher qu'on lui eût confié un dépôt d'aussi grande importance : on n'avoit nulle raison de le soupçonner de trahison & de s'être laissé corrompre; il demandoit avec instance qu'on lui conservât la vie, & qu'il lui fût permis de s'engager dans quelques entreprises dangereuses, pour qu'il pût effacer le déshonneur dont il s'étoit couvert. Mais le Comte de Leicester, croyant qu'il falloit un (4) exemple de sévérité pour rétablir la discipline militaire, qui, depuis plusieurs années, s'étoit considérablement relâchée, fut inflexible, & l'infortuné Hemert fut exécuté.

---

(4) Meteren p. 403. Bentivoglio Part. II. Liv. II. Strada.

Liv. XX.

1586.

Siége de Venlo.

Après la reddition de Grave, le Prince de Parme alla avec toute ſon armée faire le ſiége de Venlo. Il avoit vingt mille hommes d'infanterie & trois mille de cavalerie. Venlo étoit la ſeule place qui reſtoit aux confédérés ſur la rive droite de la Meuſe : ſa garniſon étoit foible, & le célebre Martin Schenck, qui y réſidoit ordinairement, en étoit ſorti par les ordres du Comte de Leiceſter, avec une partie des troupes, pour aller couvrir Gueldre. Le Prince de Parme qui ne l'ignoroit pas, avoit cru que, pour profiter de cette circonſtance favorable, il ne pouvoit uſer de trop de célérité. Martin Schenck étoit de la province de Gueldre; c'étoit un officier de fortune, dont tous les hiſtoriens contemporains ont célébré la bravoure, le courage extraordinaire, l'activité, ſur-tout l'eſprit hardi & entreprenant. Il s'étoit d'abord attaché au parti des Eſpagnols, & leur avoit rendu pluſieurs ſervices de la plus grande importance : outré de ce que le général Eſpagnol lui avoit préféré un officier de ſa nation, Schenck avoit paſſé au ſervice des Etats. Auſſi-tôt qu'il ſût que le Prince de Parme avoit formé le ſiége de Venlo, il partit à la tête d'un corps de cavalerie, dans le deſſein de ſe jetter dans la place; mais

l'ayant trouvé tellement investie que toutes les issues en étoient exactement fermées, il attaqua les assiégeans au milieu de la nuit, força leurs lignes, pénétra jusqu'à la tente du général, & s'avança tout près d'une porte de la ville : mais il fut arrêté par des especes de barricades, que les Espagnols avoient élevées pour empêcher les sorties que la garnison auroit pu faire. Pendant qu'il s'efforçoit de les renverser, l'alarme se répandit dans tout le camp; on y prit les armes, & le brave Schenck fut contraint de renoncer à son entreprise; il s'ouvrit cependant un passage à travers les rangs les plus serrés des ennemis & se retira, n'ayant perdu que quarante à cinquante hommes. Il fit depuis encore plusieurs tentatives pour jetter des secours dans la place; mais la vigilance & la sage prévoyance de Farnese rendirent inutiles tous ses efforts. Les embarras continuels que Schenck causoit au Prince de Parme, ne l'empêchoient pas de pousser le siége avec la plus grande vigueur; le feu de son artillerie étoit continuel, & ses batteries ne cesserent de tirer que quand la breche fut praticable. Alors on vit les soldats de différentes nations qui composoient son armée, se disputer l'honneur de monter les premiers à l'assaut:

Liv. XX. 1586.

Liv. XX. 1586.

mais les assiégés qui en craignoient les suites funestes, demanderent à capituler, & obtinrent à-peu-près les mêmes conditions que ceux de Grave avoient obtenues. Il fallut que le Prince de Parme se servît de toute son autorité pour empêcher ses soldats, que la capitulation privoit du pillage, de se porter aux plus grandes violences envers les habitans. La maniere honorable dont ce Prince traita la femme & la sœur de Schenck, fit connoître à quel point il estimoit & même respectoit ce brave homme; il voulut qu'elles se servissent de ses propres équipages (5) pour se rendre à la ville, quelle qu'elle fut, où elles voudroient se retirer.

Siége de Nuys.

Aussitôt après la réduction de Venlo, le Prince de Parme alla investir Nuys. Cette ville appartenoit à l'Electeur de Cologne, & étoit alors au pouvoir des Provinces-unies.

Trois ans avant cette époque, Gebhert de Truchses, Archêveque & Electeur de Cologne, ayant abjuré la religion de Rome, s'étoit marié, mais sans vouloir renoncer ni à son évêché ni à son électorat. Ses chanoines, appuyés du Pape & de l'Empereur,

(5) Bentivoglio Liv. IV, p, II.

l'excommunierent, lui firent la guerre, &, fecourus par le Prince de Parme, ils le forcerent de fe retirer en Hollande; après quoi ils élurent à fa place Erneft, fils du Duc de Baviere. Le Comte de Meurs, un des partifans de Gebhert, s'étoit refaifi pour lui par furprife de la ville de Nuys, & avoit obtenu des Etats des Provinces-unies une garnifon, avec laquelle Meurs pouvoit non-feulement défendre Nuys contre les entreprifes d'Erneft, mais encore ravager le pays & faire beaucoup de mal aux Catholiques-Romains. Erneft, dans l'impuiffance où il étoit de s'oppofer aux incurfions continuelles que faifoient les troupes Hollandoifes, étoit venu, déguifé, trouver le Prince de Parme pour l'engager à le fecourir; & ce fut en conféquence de fes follicitations que ce Prince, remettant à continuer fes entreprifes contre les confédérés, fe porta avec toutes fes forces contre Nuys.

Liv. XX.

1586.

Il favoit que Philippe ne confidéroit comme contraire à fes deffeins, aucune entreprife qui pouvoit intéreffer la religion Romaine; d'ailleurs, il craignoit que fi l'on ne réprimoit de bonne heure l'audace de la garnifon de Nuys, elle ne devînt plus redoutable, & que quelques Princes Proteftans ne vinf-

Liv. XX. 1586.

sent à son secours. Des historiens ont assuré qu'il ne fut excité à faire le siége de Nuys, que par l'espérance de la gloire qu'il acquerroit, si, en peu de semaines, il pouvoit, comme il s'en flattoit, se rendre maître d'une ville que Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, n'avoit pu soumettre dans l'espace d'un an, avec une armée de soixante mille hommes.

Ses espérances ne furent pas trompées : Cloet, gouverneur de la ville, fut dangereusement blessé, & se trouva hors d'état de veiller lui-même à la défense de la place. La garnison se découragea; & à peine y avoit-il trois semaines que le siége étoit commencé, qu'elle demanda à capituler. Le Prince saisit avec empressement cette occasion favorable de terminer promptement son entreprise, & en même temps de conserver une ville qu'il ne vouloit conquérir que pour la remettre au pouvoir de l'Electeur. Il accorda donc une suspension d'armes, pendant laquelle on dresseroit les articles de la capitulation. On y travailloit, & la garnison étoit dans la plus grande sécurité, lorsqu'au moment qu'on s'y attendoit le moins, les troupes Espagnoles & Italiennes, encore irritées d'avoir été privées du pillage de Venlo, transportées d'une

rage soudaine, s'avancerent, &, sans aucun respect pour les ordres de leur général, escaladerent les murs, se répandirent dans la ville, & massacrerent sans distinction d'âge, de sexe & de condition, tous ceux qu'ils trouverent sur leur passage. L'horrible carnage qu'ils firent, n'appaisa pas leur fureur; ils oublierent le pillage, pour se livrer tout entier au plaisir de détruire; ils mirent le feu aux maisons; elles étoient presque toutes de bois, & le vent étoit violent: en peu d'heures toute la ville fut réduite en cendre. Deux églises seulement, où nombre de femmes & d'enfans s'étoient réfugiés, furent épargnées; mais ce fut avec beaucoup de peines que le Marquis de Guasto obtint de ces furieux qu'ils conservassent la vie aux infortunés habitans qui y avoient cherché un asyle.

Liv. XX. 1586.

Siége de Rhinberg.

La mort du pere du Prince de Parme, qui arriva dans ce temps, le rendit Duc & Souverain de cet Etat. Aussi-tôt que Nuys fut prise, il se porta sur Rhinberg, autre ville de l'Electorat de Cologne, dont à cause de sa situation importante les Etats souhaitoient beaucoup de se conserver la possession.

Opérations du Comte de Leicester.

Pendant ces opérations du Duc de Parme, le Comte de Leicester n'étoit point resté

Liv. XX. 1586.

dans l'inaction ; il avoit rassemblé toutes ses troupes, & n'avoit laissé dans les villes que celles qui étoient nécessaires pour les garder. Son dessein étoit de faire quelque entreprise d'éclat, qui soutînt l'idée favorable que les Etats avoient de lui ; mais comme ses forces étoient bien inférieures à celles de l'ennemi, son armée n'étant que de sept mille hommes d'infanterie & de mille de cavalerie, il jugea qu'il n'étoit pas en état de hasarder une action générale. Dans cette situation, il crut que le seul parti qu'il dût prendre, étoit d'attaquer quelques places importantes, afin de faire une diversion qui obligeât le Duc de Parme de lever le siége de Rhinberg. Il se porta donc sur Zutphen, attaqua d'abord Doesbourg, dont il se rendit maître ; après quoi il vint investir Zutphen avec toute son armée & en forma le siége.

Cette ville manquoit de provisions de guerre & de bouche, & il lui auroit été facile, sans beaucoup de travaux, de s'en emparer, s'il eût suivi le conseil qu'on lui donnoit de se saisir d'abord d'un passage qui conduisoit à la ville. Baptiste Tassi, qui en étoit gouverneur, n'avoit pas négligé d'instruire le Duc de Parme de l'état de la place ; il lui avoit aussi donné avis du dessein

du Comte de Leicester : sur cet avis le Duc, quoique ses opérations fussent déjà fort avancées, leva le siége de Rhinberg, & marcha sans délai avec toutes ses forces au secours de Zutphen. Comme il craignoit que le défaut de subsistances & de munitions ne la forçât de se rendre avant son arrivée, il envoya en avant le Marquis de Guasto avec toute sa cavalerie & un convoi considérable, & le fit suivre immédiatement par un fort détachement de son infanterie Espagnole. Le Marquis de Guasto, profitant de la négligence du Comte de Leicester à se rendre maître des passages, introduisit la nuit, sans aucune difficulté, une partie du convoi dans la ville. Le lendemain il voulut tenter d'y faire entrer le reste, mais un détachement de cavalerie Angloise attaqua la sienne : le combat fut vif & sanglant ; dès la premiere charge la cavalerie de Guasto fut obligée de se retirer ; mais s'étant ensuite ralliée, elle revint à la charge ; on combattit des deux côtés avec la même chaleur & la même bravoure, & la victoire fut quelque temps indécise. Guasto, secondé par plusieurs officiers d'une très-grande réputation, animoit les siens par son exemple & par ses discours ; il fit tout ce qu'on pouvoit attendre

Liv. XX. 1586.

Liv. XX. 1586.

d'un général expérimenté : les Anglois cependant, commandés par le colonel Norris & Sir Philippe Sidney, resterent maîtres du champ de bataille, & pousserent devant eux la cavalerie de Guasto, jusqu'à ce qu'elle eut joint l'infanterie Espagnole. Les Anglois ignoroient que cette infanterie ne fût qu'un détachement ; ils pensoient, au contraire, que c'étoit toute l'armée ennemie ; en conséquence ils se retirerent : ils ne perdirent dans cette occasion que trente hommes, & les Espagnols environ cent cinquante. Cette victoire cependant coûta bien cher aux Anglois, par la perte qu'ils firent du brave Sir Philippe Sidney. Les historiens de son temps ont parlé de lui, comme du plus parfait modele d'un homme accompli ; Elisabeth l'estimoit infiniment, & s'il eût vécu, il auroit bientôt obtenu d'elle les dignités les plus élevées dont elle pouvoit disposer. Le Duc de Parme arriva avec le gros de son armée, peu de temps après ce combat. Le Comte de Leicester, qui sentoit son infériorité, leva le siége, se retira, & le Duc de Parme entra dans Zutphen. Il n'y resta que le temps qu'il lui fallut pour visiter les fortifications, & y ayant laissé des vivres & des munitions, il repassa le Rhin, &, après avoir

Mort de Philippe Sidney.

Leicester leve le siége le 12 Octobre.

mis des garnisons considérables dans les places dont il venoit de s'emparer, il se rendit à Bruxelles.

Liv. XX. 1586.

Leicester s'empare de quelques forts près de Zutphen.

Aussitôt que l'armée Espagnole eut pris ses quartiers d'hiver, Leicester ramena la sienne dans les environs de Zutphen. La saison étoit trop avancée pour qu'il en formât de nouveau le siége; il n'en avoit pas conçu le projet; mais il vouloit se rendre maître de trois forts qui étoient au pouvoir des Espagnols & qui donnoient la facilité de faire des incursions sur le territoire de Veluwe. Cette entreprise réussit, & par la perte de ces forts les Espagnols se virent privés du principal avantage qu'ils retiroient de la possession de Zutphen. Leicester laissa à la garde de ces forts une partie de ses troupes, & revint à La Haye, où l'assemblée des Etats généraux avoit été convoquée.

Conduite imprudente de Leicester.

Les Etats généraux n'avoient pas lieu d'être contens de l'administration civile de Leicester, non plus que de ses opérations militaires. Pendant qu'il étoit occupé de celles-ci, il avoit agi à leur égard, non comme avec un peuple libre, au secours duquel il avoit été envoyé par un allié, mais comme il auroit pu le faire à l'égard d'une nation subjuguée. Il avoit fait paroître autant de mépris pour

Liv. XX. 1586.

les loix fondamentales, auxquelles il ſavoit que les Etats étoient attachés d'une maniere immuable, que pour le traité que ſa Souveraine avoit fait avec eux. Au lieu de régler ſa conduite d'après l'avis des Etats & du conſeil, ainſi que la reconnoiſſance & la prudence auroient dû le lui ſuggérer, il ne s'occupoit que du projet, qu'il avoit conçu dès ſon arrivée, de nuire à tous ceux qui s'étoient diſtingués par les ſervices qu'ils avoient rendus à leur patrie; il protégeoit & combloit de faveurs une troupe d'hommes artificieux, unis les uns aux autres par l'intérêt perſonnel, & d'une fidélité fort ſuſpecte, mais qui obéiſſoient aveuglément à tous ſes caprices.

Prenant conſeil de ces hommes pernicieux, le Comte de Leiceſter voulut donner au commerce tant d'entraves, que ſi les Etats ne s'y fuſſent oppoſés, ces innovations auroient eu des ſuites très-funeſtes, puiſqu'elles auroient, en quelque maniere, forcé nombre de marchands Flamands qui s'étoient établis, il n'y avoit pas longtems, dans la Hollande & dans la Zélande, d'abandonner leur nouvelle patrie pour ſe retirer chez l'étranger. Ce fut auſſi par le conſeil de ces mêmes hommes qu'il fit des changemens dans les monnoies, qui

l'enrichirent, ainſi que ſes favoris, mais qui appauvrirent les provinces. Liv. XX.

Il fit encore de grandes innovations dans la maniere de percevoir les deniers publics, ſans y être autoriſé par les Etats, & ſans avoir auparavant demandé leur conſentement. La conſtitution vouloit que tous les deniers publics fuſſent portés par ceux qui les percevoient à la caiſſe du tréſorier général que les Etats avoient choiſi : Leiceſter ordonna qu'il fuſſent tous remis à un tréſorier qu'il avoit nommé, qui, pour l'emploi qu'il en devoit faire, refuſa de reconnoître l'autorité des Etats. On avoit levé des taxes, non ſeulement pour payer toutes les troupes employées dans les garniſons, & toutes celles du pays, mais encore pour ſoudoyer ſix à ſept mille ſoldats Allemands : cependant les troupes des garniſons étoient ſi mal payées, que c'étoit avec beaucoup de peines que leurs officiers les contenoient & empêchoient qu'elles ne ſe mutinaſſent. Deux mille Allemands s'étoient enrôlés pour ſervir ſous les ordres du Comte de Meurs; on leur avoit promis qu'à leur arrivée dans les Pays-bas il leur ſeroit payé une ſomme d'argent dont on étoit convenu. Par la négligence de Leiceſter, ou par la friponnerie de ceux qui avoient 1586.

Liv. XX. 1586.

ſa confiance, cette ſomme ne leur fut pas payée, & ils retournerent dans leur pays, au moment où l'on avoit le plus de beſoin de leur aſſiſtance pour le ſuccès de la campagne.

Par un des articles du traité que les Etats avoient fait avec la Reine d'Angleterre, on étoit convenu que, lorſque quelque place ou quelqu'emploi viendroit à vaquer dans le gouvernement d'une ville, d'un fort ou d'une province, le commandant en chef nommeroit à cet emploi ou à cette place une des trois perſonnes que les Etats lui préſenteroient. Leiceſter, au mépris de cette convention, nomma à pluſieurs gouvernemens d'une grande importance, non ſeulement des perſonnes que les Etats ne lui avoient pas préſentées, mais ſur la nomination deſquelles ils avoient fait de vives repréſentations. Un certain Roland York, originaire de Londres, avoit, quelque tems auparavant, été convaincu d'avoir entretenu des pratiques ſecretes qui devoient le faire regarder comme un traître : Leiceſter en avoit été inſtruit, & cependant l'avoit nommé commandant d'un des forts dont il s'étoit emparé dans les environs de Zutphen. William Stanley, catholique-Romain & Anglois, qui avoit été longtems au ſervice de

l'Efpagne, fut auffi nommé gouverneur de Deventer, où, contre la difpofition du traité, Leicefter avoit mis une garnifon de deux mille hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, prefque tous Irlandois & Papiftes.

A ces exemples de procédés impérieux & defpotiques, on pourroit en ajouter nombre d'autres de la plus grande imprudence : fans égard pour les troupes nationales, il les dégoûta du fervice en nommant des Anglois pour les commander : non moins injufte à l'égard du peuple, il l'obligeoit à lui fournir des chariots, & à fervir en fon armée en qualité de pionniers. Par une violation manifefte du privilége qui étoit le plus cher aux habitans des Provinces-unies, il forçoit ceux qui étoient pourfuivis en juftice, de quitter la province où ils réfidoient; & d'aller défendre leur caufe dans celle qu'habitoient leurs parties, où elles avoient plus de crédit pour les faire condamner. (6)

Une telle complication de mefures defpotiques dans le gouvernement d'un peuple jaloux à l'extrême de fa liberté, devoit paroître, quel que fût le motif de celui qui les pre-

(6) Meteren L. XIII. Grotius Liv. V.

Liv. XX. 1586.

noit, contraire à toutes les regles de la prudence la moins expérimentée. Dès-lors il étoit raisonnable de penser que Leicester avoit formé le projet de supprimer entiérement l'assemblée des Etats, & de s'emparer de toute l'autorité. Quand bien même il se seroit aveuglé, au point d'imaginer qu'une Princesse aussi sage que l'étoit Elisabeth, auroit pu par une trop grande condescendance favoriser ses desseins ambitieux, ce qu'elle ne pouvoit faire sans manquer aux engagemens les plus sacrés qu'elle avoit pris, sa conduite étoit très-mal calculée pour la réussite de son projet; sa présomption lui avoit aliéné tous ceux qui avoient le plus de crédit dans les provinces, & sa conduite peu mesurée avoit répandu par-tout l'alarme, avant même qu'il eût pris les mesures convenables pour assurer le succès de sa téméraire entreprise.

Remontrances des Etats.

Les Etats, qui sentoient combien ils avoient besoin d'Elisabeth, voulurent cependant éviter d'en venir à une rupture ouverte avec son favori; ainsi ils le reçurent, à la Haye, à son retour de l'armée, avec les marques du plus grand respect. Lorsqu'ils lui firent des remontrances, ils lui parlerent avec fermeté, mais dans des termes très-mesurés; ils le supplierent avec beaucoup d'instance de re-

médier à toutes les choſes dont ils avoient à ſe plaindre. Il étoit difficile, ou plutôt impoſſible, que Leiceſter juſtifiât ſa conduite; il eſſaya cependant de le faire, & aſſura les députés, mais certainement avec peu de ſincérité, qu'à l'avenir il ſeroit attentif à éviter de leur donner aucun ſujet de plainte; il ajouta qu'il ſe trouvoit dans ce moment dans la néceſſité de repaſſer en Angleterre, à cauſe de quelques troubles qui s'étoient élevés dans ce royaume & qui demandoient ſa préſence. Les Etats furent fort ſurpris de ce départ précipité; ils avoient imaginé que Leiceſter auroit à l'inſtant même travaillé à réparer ſes torts, en réformant les abus dont ils venoient de ſe plaindre; cependant ils furent moins mécontens de la précipitation de ſon départ, quand il eut acquieſcé à la propoſition qu'ils lui firent, de remettre juſqu'à ſon retour au conſeil d'Etat l'exercice de toute l'autorité dont il étoit revêtu. On en dreſſa un acte authentique, le vingt-quatrieme Novembre : mais par la conduite qu'il tint auſſi-tôt après, il fut aiſé de juger qu'il n'avoit fait cet acte que pour ſe débarraſſer des ſollicitations preſſantes & réitérées qu'il prévoyoit qu'on lui auroit faites, s'il l'eut refuſé; le mê-

me jour il en fit un ſecond, par lequel, Liv. XX. déſavouant le premier, il ſe réſervoit toute 1586. eſpece d'autorité ſur les gouverneurs des provinces, des villes, & des forts, & dépouilloit même le conſeil d'Etat de l'autorité ordinaire qu'il exerçoit. Cette conduite, qui marquoit autant de lâcheté que de fourberie, lui aliéna plus que jamais l'affection des Etats, & anéantit toute la confiance qu'ils avoient eue en lui; elle confirma auſſi l'opinion de ceux qui l'avoient ſoupçonné d'aſpirer à la ſouveraineté, & remplit tous les eſprits de crainte & d'alarmes.

Fin du Tome troiſieme.

